TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9553 | 36 PAGES | — JEUDI 9 OCTOBRE 1975

FUSILLADE A BARCELONE

Cinq morts

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

Tandis que les syndicats manifestent à Lisbonne

Les mutins de Porto sont soutenus par les représentants de dix-huit régiments

La normalisation contestée

A peine installé, le sixième gouvernement provisoire portugais, présidé par l'amiral Pinheiro de Azevedo, se trouve devant des défis sérieux. Rentré d'un voyage officiel à Moscou, où il a été, selon ses propres déclarations, très impressionné par la discipline soviétique, le général Costa Gomes, chef de l'Etat, soutient avec énergie les mesures prises par le premier ministre, qui tendent à favoriser le retour à l'ordre et à la normale après dix-huit mois d'effervescence révolutionnaire.

Le parti socialiste, principal vainqueur de la longue crise de l'été, est naturellement résolu à donner tout son appui à ce que le major Melo Antunes, ministre des affaires étrangères et leader [du] groupe des militaires modérés, [q]ualifie de « rationalisation de la [ré]volution ». Le comportement [du] parti communiste est beau[cou]p plus ambigu. Après avoir, [da]ns un premier temps, adhéré [au] *Front uni révolutionnaire* [(F.U.]R), aux côtés de formations [gau]chistes, il en est *sorti* ; il [soi]gne cependant à condamner [systé]matiquement *toutes les ini*[tiativ]es de groupes d'extrême [gauch]e, civils et militaires, qui [ont en]gagé une véritable épreuve [de for]ce avec le gouvernement. [Le P.S.].P., qui a un représentant [dans l]e cabinet, prend, d'autre [part, p]ubliquement position en [faveur] des métallurgistes en co[lère et d]es soldats mutinés.

[Cette] remise en cause de la solidarité gouvernemen[tale n'] est qu'un symptôme, parmi [beauc]oup d'autres, de la désagré[gatio]n de l'autorité dans tous [les] domaines. La manifestation [monst]re des métallos, mardi soir [à Li]sbonne, a atteint son objec[tif :] le gouvernement a cédé aux [pressi]ons de la rue. Comment les [solda]ts, mutinés et retranchés [dans] une caserne de Porto, n'en [tirera]ient-ils pas argument pour [exiger] avec plus de vigueur encore [le li]cenciement du général Pires [Velos]o, successeur du général [Eurico] Corvacho à la tête de [l'état]-major du commandement [de l]a région nord ?

[Sa]ns doute s'agit-il d'une muti[neri]e « à la portugaise ». L'esprit [de m]ai 1968 y *souffle* plus fort [que] celui des soviets de Petro[grad]. *Les palabres entre les* [solda]ts révoltés et leurs chefs [cont]estés *seront aussi longtemps* [que] possible *préférés à l'usage* *la force et à l'affrontement* [dir]ect.

[M]ais *la multiplication de tels* [« in]cidents » est inquiétante pour [le] gouvernement, dont *le* chef [avo]uait la semaine dernière que [la c]apitale *elle-même* n'était pas [co]ntrôlable ». De nombreux vols [d'ar]mes ont été *signalés, dont les* [bén]éficiaires sont les groupes [gau]chistes ou ceux, *plus discrets* [ma]is non moins efficaces, d'une [ext]rême droite aux aguets.

[L]a grogne et l'indiscipline [gra]ndissent dans le rang, et la [lut]te des classes est entrée dans [les] casernes. *Les officiers* se ran[gen]t derrière les bannières de [par]tis concurrents, et quelques-[uns] des principaux dirigeants du [M.F.]A., comme *le général* de Car[valh]o ou l'amiral Rosa Coutinho, [don]nent à l'occasion. parti pour [l']extrême gauche dont la puis[san]ce, l'organisation et la déter[min]ation continuent d'être un [fact]eur essentiel de la crise [port]ugaise. C'est, entre autres [rais]ons, cette puissance qui *incite* [depu]is dix-huit mois le P.C.P. à [ne p]as s'en couper complètement.

[L]a « démocratisation » des [case]rnes, encouragée au début [par] le M.F.A., débouche donc sur [une] dislocation et une politisation [accr]ues des forces armées. Le [M.F.]A. lui-même est ouvertement [part]agé en plusieurs courants [riva]ux, qui n'ont pas renoncé à [imp]oser leur point de vue. Dans [ces] conditions, la marge de [ma]nœuvre de l'amiral Pinheiro [de] Azevedo semble faible. Son[cie]ux de ne pas remettre en cause [les a]cquis de la révolution et de [ne] pas favoriser les intrigues de [la] droite, il doit en même temps [im]poser une « discipline révolu[tio]nnaire » que l'extrême gauche [qua]lifie de « réactionnaire ».

Les manifestations d'extrême gauche hostiles au gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo se sont *multipliées* au cours des dernières vingt-quatre heures, aussi bien dans la rue que parmi les unités de l'armée portugaise. A Lisbonne, répondant à l'appel des syndicats et du parti communiste, plusieurs milliers d'ouvriers métallurgistes en grève ont défilé en réclamant notamment le retour au pouvoir du général Vasco Gonçalves.

A Porto, quelques centaines de soldats et de militants « gauchistes » occupaient toujours, ce mercredi matin, la caserne d'un régiment d'artillerie en exigeant la démission du général Antonio Pires Veloso, commandant de la région nord. Les représentants de dix-huit régiments les appuieraient.

Dans l'île de Madère, l'armée a dû user de grenades lacrymogènes pour disperser une centaine de manifestants d'extrême gauche qui ont attaqué la radio occupée par des réfugiés d'Angola.

Face à un développement de *l'agitation, le gouvernement* semble hésiter. La radio et la *télévision ont diffusé le 7 octo*bre un appel du président *Costa Gomes invitant les mili*taires à ne pas se mêler de *politique. Le général* Pires Veloso, pour sa part, a menacé *de faire bombarder la caserne* occupée de Porto.

Correspondance

Porto. — La caserne du RASP, *régiment d'artillerie de la* Serra do Pilar, est occupée, près de Porto, par les soldats en « *disponibilité illimitée* » du CICAP (Centre d'instruction des conducteurs auto). D'autres régiments mutins *sont* arrivés de presque toutes les casernes du nord, y compris du lointain Tras-os-*Montes, et le commandant* de la région militaire, le général Pires Veloso a annoncé qu'il reprendrait la caserne « *quitte à la bombarder* » avant la nuit. La population est massée aux portes afin d'éviter une intervention du quartier général. Telles étaient les nouvelles, vraies ou grossies, *qui circulaient mardi après-midi* à Porto, dans une atmosphère de grande tension. A ce moment une manifestation de délégués de travailleurs des usines du nord était brutalement dispersée par les éléments du Copcon alors qu'elle passait devant la caserne du CICAP.

*Tout avait commencé à 3 heu*res du matin mardi : fatigués d'attendre l'ouverture des portes de leurs quartiers que gardaient des sous-officiers du Copcon, les soldats du CICAP décidaient de se rabattre sur la caserne Serra do *Pilar* et de l'occuper. *La tâche* était d'autant plus aisée qu'une assemblée générale venait d'approuver, par 387 voix contre 7, un appui total à leur action.

(Lire la suite page 3.)

APRÈS CINQ JOURS DE « CESSEZ-LE-FEU »

De violents combats ont repris à Beyrouth

Rompant un cessez-le-feu observé partiellement au cours des cinq derniers jours, les affrontements ont repris avec une rare violence, le mardi soir 7 octobre, à Beyrouth. Ils ont affecté notamment l'ouest de la capitale, qui avait été épargné par les combats précédents. La radio libanaise, qui a lancé un appel pour « mettre fin au massacre », faisait état, mercredi en fin de matinée, d'un certain retour au calme. La police indique que les derniers incidents ont fait dix-huit morts et une quarantaine de blessés.

De notre correspondant

Beyrouth. — Les appréhensions des Libanais, qui s'attendaient à une reprise des combats après la fête du Fitr, qui marque la fin du *Ramadan, ont été justifiées.* La nuit de mardi à mercredi a, *en effet, été marquée par une* détérioration très nette de la situation, aussi bien à Beyrouth que dans le nord du pays.

Dans la capitale, les combats, qui ont repris mardi 7 octobre en début de soirée, entre Chiah, quartier musulman, et *Aïn-El-*Remmaneh, quartier chrétien, se *sont rapidement étendus* aux secteurs de Nabaa, Sin-El-Fil, Achrafieh et la Quarantaine, situés au nord et à l'est, et de Basta, à l'ouest. L'échange d'obus et de roquettes a été extrêmement violent. Les quartiers ouest de la capitale, peuplés surtout de musulmans, ont reçu de nombreux *obus, particulièrement* autour des domiciles de MM. Koleilat et Arab, deux des principaux chefs nassériens. Les victimes seraient nombreuses. Plusieurs incendies ont, d'autre part, été signalés dans le quartier de la Quarantaine et dans le port. La radio déconseille aux Beyrouthins de quitter la capitale.

Dans le nord du pays, où des *accrochages ont* eu lieu mardi, entre Zghorta, village chrétien, et Tripoli, la situation est extrêmement confuse.

Cette reprise des combats risque de paralyser les travaux du Comité national du dialogue, qui devait consacrer sa réunion de jeudi à l'étude de la réforme des structures politiques du pays. Dans les milieux de gauche, on *assure* que ce *retour à la violence* est dû aux phalangistes et vise à limiter les activités de ce comité au rétablissement de l'ordre, le parti de M. Gemayel (*Phalanges*) étant opposé à toute idée de *réforme. Dans le camp adverse,* aucune explication n'est fournie à cette nouvelle flambée, qui risque, si elle n'est pas rapidement maîtrisée, d'aggraver considérablement la situation dans le pays. En effet, les deux parties sont dans un tel état d'exaspération que le danger d'une explo*sion généralisée n'est plus* à écarter, d'autant que les efforts *déployés par le* leader du Bloc national, M. Raymond Eddé, pour amener le chef des phalangistes à modérer ses positions ne semblent pas avoir abouti.

Le « sommet maronite » de Bkerke s'est prononcé mardi à *l'unanimité* contre *toute* idée de partition, mais n'a, en revanche, *pris aucune décision concrète sus*ceptible de permettre une solution à la crise. Les divergences qui ont surgi entre les dirigeants maronites n'ont pas été réglées, chacun étant demeuré sur ses positions.

Dans l'autre camp, où l'on prend aujourd'hui plus au sérieux *les menaces de partition, un vif* débat s'est instauré sur la tactique militaire à adopter. Les partisans d'une riposte « dure » à toute nouvelle attaque phalangiste sont de plus en plus nombreux. Le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, qui a rencontré mardi à Damas pendant cinq heures le général Hafez El Assad, chef de l'Etat syrien, se trouve de ce fait sou*mis à des pressions auxquelles il* pourrait difficilement résister en cas de poursuite des combats.

(Intérim.)

BÉNÉFICIANT D'ABORD AUX TRAVAILLEURS MANUELS

La retraite à soixante ans ne serait pas généralisée avant 1980

Un avant-projet de loi sur la retraite à soixante ans sera soumis aux partenaires sociaux dans un délai d'un mois et demi; un texte définitif pourrait être déposé devant le Parlement avant la fin de l'année, au plus tard à la session du printemps 1976. Le premier ministre, qui a déjà reçu les représentants des gros bataillons du monde syndical et patronal et doit encore rencontrer ceux des P.M.E., de la C.F.T.C. et de la F.E.N., entend, en effet « aller vite ». Selon Matignon, un consensus général entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux s'est dégagé sur trois points essentiels : le principe de la retraite à soixante ans au taux plein, taux qui n'est actuellement accordé qu'à soixante-cinq ans ; l'application progressive de cette réforme selon un échéancier à déterminer ; enfin, la nécessité d'accorder la priorité aux travailleurs manuels.

Lorsque M. Chirac aura terminé ses entretiens, une deuxième série de discussions sera organisée au ministère du travail. Il s'agira alors d'aborder les vrais problèmes : celui du coût et du financement d'une réforme qui, au mieux, ne bénéficiera à tous les Français âgés de soixante ans, qu'après 1980.

Une grave ambiguïté

Les centrales ouvrières ne sont plus seules *désormais à préconi*ser la retraite à soixante ans. *Longtemps critiquée* par les précédents gouvernements et par le patronat, cette revendication a donné lieu depuis cinq ans à de nombreuses *manifestations* et à des débats contradictoires avant d'être aujourd'hui ratifiée par ceux-là mêmes qui en dénonçaient les défauts : un trop grand simplisme, une atteinte au droit du travail et surtout un coût insupportable pour l'économie. Volte-face ? Ralliement total et sans arrière-pensée ?

La pression des syndicats, le poids de l'opinion publique, ont certes incité le gouvernement et le C.N.P.F. à accepter aujourd'hui la retraite à *soixante* ans. Le souci du président de la République de réduire les inégalités, notamment celles qui frappent les travailleurs manuels et les personnes âgées, et surtout la nécessité d'ajuster non pas à court terme mais dans les années à venir la population active à une croissance ralentie de l'économie *ont été déterminants.*

Les conseillers de M. Chirac le rappellent très souvent : l'abaissement de l'âge de la retraite est avant tout un objectif d'ordre social. On ne peut s'attendre à une réduction parallèle du chômage dès lors que la « retraite-guillotine », imposée à tous, est écartée ; un aménagement ne pourra au mieux avoir d'effet sur la situation *de l'emploi — et un* effet limité — qu'au fil des années.

Pour la première fois, cependant, le pouvoir, qu'il soit politique ou patronal, admet donc que tous les Français doivent avoir la possibilité de recevoir à soixante ans une retraite égale à celle *qui* leur est accordée actuellement à soixante-cinq ans. Mais il ne s'agit là que d'un principe et d'un objectif. Ni le C.N.P.F. ni le gouvernement n'ont l'intention d'accorder rapidement ce droit à toute la population.

S'il est vrai que la quasi-totalité *des* partenaires sociaux reconnaissent la nécessité d'un échéancier, s'il est vrai aussi qu'un consensus s'est dégagé pour donner la priorité aux travailleurs manuels, l'ambiguïté demeure totale sur les modalités d'application de la réforme. Lorsque commenceront, au ministère du travail, *les* réunions d'experts pour fixer ces modalités, les di*vergences resurgiront de plus* belle, sur tous les points essentiels que sont les conditions d'ouverture de la retraite à soixante ans, le coût et le financement de ces mesures.

Alors qu'« *aller vite* » signifie pour la C.G.T. et la C.F.D.T. la généralisation de la retraite à soixante ans en deux ou trois ans, le gouvernement n'entend accomplir qu'une « *étape importante* » d'ici à la fin du VIIe Plan, l'objectif final n'étant atteint au mieux qu'en 1985.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 32.)

VERS UNE SOCIALISATION DU TRAVAIL

par JACQUES ATTALI

Dans dix ans, une part importante du salaire des employés des entreprises privées dans les pays capitalistes les plus développés sera sans doute payée par l'Etat. Cela n'est ni une boutade ni un souhait, mais, à mon sens, une évolution logique, conséquence inévitable de la crise actuelle du système capitaliste. En définitive, la question fondamentale qui détermine son avenir reste en effet la suivante : comment et sur quel groupe social sera prélevé le profit nécessaire au rétablissement de la rentabilité du capital (1) ?

Jusqu'à aujourd'hui quatre réponses ont été données à cette question : une hausse de la productivité supérieure à la hausse des salaires ; l'exploitation du *tiers-monde* ; *la dévalorisation du* capital : la hausse des prix. Or ces *quatre mécanismes* ne sont plus aujourd'hui suffisants. D'une part la croissance de plus en plus forte de l'usage du capital a entraîné une *baisse* très importante de la productivité du capital qui ne peut être compensée par la seule croissance de la productivité du travail. D'autre part, l'exploitation du tiers-monde est aujourd'hui remise en cause et, en tout cas, conduira à un déplacement vers les périphéries des zones de création de profit.

La baisse de la valeur du capital (par des faillites, des baisses de cours en Bourse, la fermeture de grandes unités de production, ou encore la nationalisation des entreprises déficitaires) ne jouera que très lentement : dans l'état actuel des politiques économiques dans ces pays, la fermeture de grandes usines ou la faillite de grandes entreprises est aussi peu probable que la nationalisation d'entreprises en difficulté.

(1) On sait en effet (voir notamment « le Monde » du 9 septembre 1975) que depuis 1960 environ, la part du profit est moins grande dans la valeur ajoutée et que celle-ci diminue par rapport au capital investi.

(Lire la suite page 30.)

AU JOUR LE JOUR

LES ATOUTS

La diplomatie française m'inspire trop de respect pour que je puisse imaginer qu'elle n'ait pas prévu le revirement de M. Hissène Habré. Dans mon pays, quand on joue honnêtement, on garde toujours un ou deux atouts dans sa manche au cas où l'adversaire n'aurait pas la même idée d'un jeu honnête.

En l'occurrence, c'est la qualité de l'atout qui m'inquiète. Contre la liberté, et peut-être la vie de Mme Claustre, devant la carte que M. Hissène Habré vient d'abattre, le gouvernement semble n'avoir à jouer que le refus de la violence internationale, qui est bien dévalué, et la politique africaine de la France, dont, au point où en sont les choses, on peut tout juste se défausser.

ROBERT ESCARPIT.

LE MONDE DIPLOMATIQUE **du mois d'octobre EST PARU**

ÉCOUTEZ JEAN SULIVAN

Le tambourinaire

Peu de temps avant de mourir, le vieux Claudel, enthousiaste, écrivait à Jean Sulivan : « *Allez-y !* Travaillez ! Racontez des histoires. » *Je me demande quel* accueil il eût fait, Claudel, à l'« *histoire* » *de Strazzi, dans* « Car je t'aime, ô éternité », à ces « *histoires* » qui s'entremêlent dans « Joie errante », et à celles qui *viennent de nous être livrées en* vrac dans « Je veux battre le tambour ». *Quel tambour ? Eh !* celui dont parle Bouddha. Quelque chose *dans le genre de la trom*pette de l'Ange ; un instrument *à réveiller les morts, les morts-*vivants.

Curieux ce qui se passe autour de Sulivan ; assez pareil à ce qui s'est produit pour Rilke. Une ferveur étroite. L'ardente complicité de quelques-uns. Et ça m'enrage, cette espèce d'audience confidentielle, alors qu'il s'agit d'un écrivain de la plus grande race, et qui dit des choses capitales. Seulement il les dit à sa manière, qui n'est qu'à lui, indépendante, inclassable. Rude entreprise que de se refuser à jouer le jeu. On le paie cher. Viendra-t-elle, pour Sulivan, l'audience vaste ? Comme je le voudrais, pour la joie des hommes — *sans parler de la jubilation de* ceux qui aiment, savourent, quêtent *le coup au cœur de la poésie* authentique.

Et c'est sûr que Sulivan déplaît à beaucoup. Aux « voyants du phallus », par exemple, habiles à détecter l'objet en question sous tous ses déguisements, « dans les parapluies, les machines à coudre et le clocher de Martinville qui lance sa semence en forme de pigeons dès que les cloches se branlent ». Pas convenable non plus d'aller supposer en prison les gros fraudeurs du fisc, les falsificateurs de bilans, les requins des sociétés anonymes immobilières, pour conclure que lesdites prisons, où l'on se suicide aujourd'hui un peu trop, « s'amélioreraient sans tarder » ; inimaginable, en effet, de laisser des hommes riches « vivre dans des conditions dégradantes ». Quand on est bien élevé, quand on vise un fauteuil à l'Académie, on ne s'abandonne pas à des imprudences sur « les marges bénéficiaires qui s'élargissent en douce à la faveur de la montée des prix ».

HENRI GUILLEMIN.

(Lire la suite page 24.)

EUROPE

R.D.A.

Le nouveau traité entre Berlin et Moscou ne fait pas allusion à la réunification de l'Allemagne

Moscou *(A.F.P.)*. — Le nouveau « *traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle* » entre l'Union soviétique et la République démocratique allemande, signé à Moscou le 7 octobre par MM. Brejnev et Honecker, diffère notablement sur trois points du document analogue qui avait été signé le 13 juin 1964 pour vingt ans.

1°) Toute allusion à l'éventualité d'une réunification pacifique des deux Allemagnes est supprimée.

Les frontières d'Etat en Europe sont qualifiées d' « *inaltérables* » et d' « *inviolables* », en particulier « *les frontières entre la République démocratique allemande et la République fédérale allemande* ».

2°) Il est spécifié que Berlin-Ouest « *ne fait pas partie de la R.F.A. et ne sera pas administré par elle dans l'avenir* », alors que Berlin-Est est partie intégrante de la R.D.A. Cela par référence à l'accord quadripartite de 1971. Celui de 1964 évoquait l' « entité politique autonome de Berlin-Ouest ».

3°) Il n'est plus question de traité de paix et les accords de Potsdam semblent considérés comme caducs. Le traité affirme à cet égard que « *la R.D.A. a réalisé les principes de l'accord de Potsdam en devenant un Etat souverain indépendant et un membre de l'ONU jouissant des droits civils* ».

Les cinq premiers articles du traité visent au renforcement des relations d'amitié entre les deux pays et de l'unité des pays socialistes, de la paix et de la sécurité en Europe. Les signataires s'engagent à joindre leurs efforts pour construire une société socialiste et à renforcer la coopération bilatérale.

Le traité est conclu pour vingt-cinq ans et peut être reconduit tous les dix ans.

BONN : l'accord des Quatre n'est en rien modifié.

Bonn *(A.F.P.)* — Le nouveau traité conclu entre la R.D.A. et l'U.R.S.S. « *ne change rien aux droits et devoirs des quatre puissances tels qu'ils sont décrits dans l'accord des Quatre sur Berlin* », a déclaré le secrétaire d'Etat à l'information ouest-allemand, M. Klaus Boelling. Ce traité, a-t-il ajouté, « *ne change rien non plus aux responsabilités des Quatre pour l'ensemble de l'Allemagne* ».

« *Notre propre attitude et position juridique*, a poursuivi le secrétaire d'Etat, *est déterminée par le traité de Moscou (12 août 1970) comme par le « traité fondamental » (R.F.A.-R.D.A., 21 décembre 1972), qui ne sont pas affectés par le nouveau traité.* »

« *L'objectif politique de la R.F.A. est et reste d'agir en faveur de la paix en Europe dans le cadre de laquelle le peuple allemand pourra se réunifier par l'exercice de la libre détermination* », a ajouté le porte-parole officiel du gouvernement fédéral, qui a déclaré, en conclusion, que la R.F.A. poursuivra sa politique de détente.

Suède

APRÈS LEUR CONGRÈS
Les sociaux-démocrates restent fidèles à leur politique des « petits pas »

De notre correspondant

Stockholm. — Le vingt-sixième congrès du parti social-démocrate suédois, qui s'est terminé le 5 octobre à Stockholm, a-t-il marqué un virage à gauche des sociaux-démocrates suédois ?

Au pouvoir depuis plus de quarante ans, les socialistes sont déterminés à poursuivre leur politique des « *petits pas* », comme au début des années 1930. Ils insistent, maintenant, sur la nécessité d'une planification à long terme, surtout dans les domaines énergétique et régional. Ils souhaitent contrôler les grandes entreprises et établir un schéma indicatif du développement industriel du pays. Ils veulent créer un contrepoids à la concentration des pouvoirs dans le secteur privé, et à la puissance des entreprises multinationales.

Il n'est pas question de nationaliser directement l'industrie pharmaceutique, mais de donner, semble-t-il, des pouvoirs accrus au laboratoire d'Etat Kabi, qui contrôle déjà 40 % de la production suédoise, en lui accordant notamment le droit exclusif d'importer des produits étrangers.

Le ministre des finances a repoussé avec force une éventuelle nationalisation des banques. Il a proposé, en revanche, un accroissement du contrôle public. Si le projet de loi que le gouvernement présentera au cours de la session parlementaire d'automne est adopté — et il a toutes les chances de l'être, — les représentants de l'Etat au sein des conseils d'administration ne seront plus seulement, comme aujourd'hui, « *présents aux réunions* » pour y être informés, mais ils seront engagés dans le processus de décision. Aux termes du même projet, les municipalités seront habilitées à désigner des représentants pour siéger dans les directions régionales et locales des banques.

Le congrès n'a pratiquement pas évoqué la proposition d'un éminent économiste de la confédération générale du travail L.O., M. Meidner, qui tend à rendre les salariés copropriétaires de leurs entreprises, par le dépôt annuel de 20 % des bénéfices bruts à un fonds collectif d'actions des travailleurs. Si ce projet était adopté, les salariés pourraient, par exemple, contrôler la majorité du capital social d'une société au bout d'une vingtaine d'années. Mais les syndicats seraient alors placés dans une difficile position de *patrons*, un rôle qu'ils ne semblent pas disposés à jouer.

Ce vingt-sixième congrès aura marqué l'arrivée d'une nouvelle génération de sociaux-démocrates, mais aussi le renforcement de la position de M. Palme, auquel on avait reproché, lors de sa première élection en 1969, de manquer d'assise populaire, contrairement à son prédécesseur, M. Erlander. Une récente enquête a montré que plus de 65 % des militants sociaux-démocrates lui font confiance.

ALAIN DEBOVE.

Espagne

— Tribune internationale —
MEXICO et MADRID

par ANTONIO ALONSO BANO (*)

LE Mexique, en 1936, est resté aux côtés du gouvernement de République espagnole, qui a résisté héroïquement aux assauts fascisme international, pendant trois ans d'agonie.

Aujourd'hui, en 1975, le Mexique continue d'aider et de reconnaît officiellement le gouvernement de la République espagnole en exil Paris.

Ces deux faits, la position inamovible du Mexique et la perman du gouvernement espagnol en exil, sont des motifs de réflexion. Sept ch d'État se sont depuis succédé au Mexique : Lazaro Cardenas, Av Camacho, Miguel Aleman, Ruiz Cortines, Lopez Mateos, Diaz Ord Luis Echeverria. Quelle est donc la force qui pousse le Mexique et République espagnole à persévérer et à rester unis ?

Ce sont les principes. Les principes moraux, de droit, et de dign qui, dans les membres d'une même famille — comme sont le Mexiq et l'Espagne — sont toujours des relations empreintes de sensibilité d'émotion.

EN 1975, le gouvernement de la République espagnole en exil et gouvernement du général Franco continuent à avoir les mêmes ba qu'en 1936. Pour la République, la Constitution de 1931. Pour Fra son pouvoir personnel sans limites. Rien n'a changé. Pourquoi alors Mexique ou la République espagnole en exil devraient-ils changer ?

Qui le gouvernement en exil représente-t-il ? Cette question d être accompagnée d'une autre : qui le gouvernement de Franco rep sente-t-il ?

Aucun des deux gouvernements ne représente pleinement la nat espagnole. Le gouvernement de Franco la représente de facto, mais de façon légitime. Le gouvernement en exil la représente légitimem mais non en fait. On se trouve en présence de deux anomalies évident bien que de sens contraire. Le gouvernement républicain en exil s haite que la nation espagnole confirme sa légitimité, mais il n'est en mesure de la consulter. Le gouvernement de Franco, en revanche, p solliciter l'investiture de la majorité des Espagnols, mais il n'ose le fa

Le gouvernement espagnol en exil incarne le « principe de la lé timité de la souveraineté nationale », qui a été usurpée par le géné Franco ; la doctrine démocratique, les libertés espagnoles, les autono régionales. Il symbolise la lutte d'une peuple pour sa liberté. Il rep sente politiquement la seconde République espagnole pour laquelle l tèrent les vaincus de la guerre civile : ces généraux, ces chefs et officiers de l'armée espagnole que Franco fit fusiller lorsqu'il se la à l'assaut du pouvoir (voir le Monde du 20 juillet 1971), ces Espag qui sont morts en défendant la cause républicaine, ces autres Espagn qui s'expatrièrent et moururent loin de leur pays et aussi ceux qui n' pas émigré et qui vivent en Espagne dans le silence.

Manuel Fraga Iribarne, qui était alors ministre de Franco, comment en souriant, sur un ton ironique, le fait que quatre anti-franquist quatre vétérans de la guerre civile, aient vécu volontairement cloît pendant trente ans, en divers lieux d'Espagne. Il ne semblait pas av pris conscience de l'horrible signification de cet épisode qui impliqu la condamnation morale d'un régime politique de terreur.

LE Mexique, qui reconnaît le gouvernement républicain en exil tant que légitime gouvernement espagnol, maintient avec lui d relations diplomatiques normales, avec les droits internationa usuels qui en découlent et les privilèges inhérents à une représentati diplomatique, notamment la disposition des locaux de l'ambassade et consulat d'Espagne à Mexico. Alors que retentissent les salves des pel tons d'exécution qui viennent de donner la mort à cinq jeunes gen l'Europe se réveille en sursaut : elle avait oublié que l'Espagne avai un gouvernement fasciste et que le général Franco était encore a pouvoir.

Deux réalités que, précisément, ni le Mexique ni la Républiqu espagnole en exil n'ont jamais oublié.

(*) Ministre du gouvernement républicain en exil.

Les ambassadeurs d'Allemagne fédéral et de Grande-Bretagne regagnent Mad

L'isolement diplomatique imposé à l'Espagne par ses voisins européens semble sur le point de prendre fin. Après le retour, lundi, à Madrid, de l'ambassadeur suisse, les ambassadeurs de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale regagnent à leur tour leur poste. M. Georg Von Lilienfeld, ambassadeur de la R.F.A., devait arriver ce mercredi 8 octobre dans la capitale espagnole. Le gouvernement de Bonn estime ainsi pouvoir user plus efficacement de son influence sur le gouvernement espagnol, déclare-t-on au ministère des affaires étrangères ouest-allemand. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Charles Wiggin, doit regagner son poste d'un jour à l'autre. Il sera porteur d'un message adressé par le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, au gouvernement espagnol.

Quant à l'ambassadeur de France, M. Gillet, on fait remarquer à Paris qu'il n'a pas été rappelé. Au moment des exécutions il se trouvait en congé, et il a simplement été annoncé qu'il ne regagnerait pas son poste « *l'immédiat* ». Le gouverne s'en tient à cette formule, retour de M. Gillet n'est pas noncé, bien que son absenc doive pas durer très longte On sait qu'il doit être procha ment remplacé par M. Winc mais il lui faut faire ses vi d'adieu.

Quant à la décision des de ne pas reprendre dans l'im diat les négociations avec l'E gne, elle n'a causé aucune prise dans les milieux politi de Madrid, où l'on tient à ciser que ce n'est pas l'Espa qui a pris l'initiative d'enta ces négociations, mais les mêmes qui aujourd'hui la pudient.

On ajoute que la décision Neuf s'inscrit dans la ligne « sanctions » que l'Europe, p sée par certains pays du N notamment les Pays-Bas et Danemark, veut imposer à l' pagne pour des décisions p par elle seule, sur des sujets n'intéressent qu'elle.

M. Sauvagnargues : ne pas cabrer la fierté espagnole

De notre correspondant

Luxembourg. — A propos de l'Espagne, M. Sauvagnargues a déclaré lundi aux journalistes : « *La position prise par les Neuf répond aux nécessités de l'heure. Elle met l'accent sur le respect des droits de l'homme mais réserve l'avenir en ce qui concerne les relations économiques entre l'Espagne et la Communauté.* » Le ministre français des affaires étrangères a expliqué qu'il s'était attaché, tout au long du débat, à ce qu'une distinction claire soit faite entre, d'une part, la réprobation de l'Europe devant la façon dont les droits de l'homme sont bafoués à Madrid, et, d'autre part, l'évolution des relations commerciales entre le Marché commun et l'Espagne. Sur ce deuxième plan, « *si l'on part de l'idée qu'il est dans l'intérêt de l'Europe que les liens ne soient pas rompus, il convient de pratiquer une politique prudente* ».

M. Sauvagnargues a fait valoir que la prise de position du conseil concernant la non-reprise des négociations s'éloignait sensi ment de ce qui avait été préco par la Commission. Après a noté que cette dernière n'y é pas mentionnée, « *ce qui en long sur le sort réservé à demande* », il a estimé que prise de position du con « *était un simple texte de cons tation, purement factuel* ». L'i d'un « gel » des relations, d'u suspension des négociations, été écartée « *car la décision dégel aurait été difficile à pre dre, ce qui serait inopportun moins que, comme certains, considère cette affaire* [l'établi sement de relations préfére tielles avec l'Espagne] *com définitivement de côté* ». « *L France*, a ajouté M. Sauvagna gues, *aurait souhaité qu'on borne à indiquer qu'on ne pou pas fixer de calendrier pour reprise des négociations. En ef* a-t-il précisé, *j'aurais voulu qu prenne davantage garde encor ne pas cabrer la fierté esp gnole.* » — Ph. L.

A Berlin-Est
Une fête nationale très débonnaire

De notre envoyé spécial

Berlin. — *Abrité dans un recoin au pied de la vertigineuse tour de la télévision qui dresse sa masse de béton au centre d'Alexanderplatz à Berlin-Est, un jeune homme à lunettes, la mèche sur le front, chante d'une voix rauque* « la liberté pour les patriotes chiliens ». *A ses côtés, deux gamins vêtus de la chemise bleue de la jeunesse allemande libre tendent un drap rouge et en appellent à* « la solidarité des citoyens de la R.D.A. ». *Un peu plus loin, de tout jeunes enfants dessinent à la craie sur le ciment des personnages gauches. Tout autour de « l'Alex », les stands de saucisses chaudes, de foie de porc et de boules de sucre candi sont pris d'assaut par une foule très pacifique de jeunes et de familles venus baguenauder sur l'esplanade battue par le vent et des averses soudaines. Le spectacle est partout et nulle part, flou, incertain.*

Rien n'a moins ressemblé en ce mardi 7 octobre à la célébration d'une fête que cette kermesse froide offerte par les autorités berlinoises à la population de la capitale. Une sorte de « multi-show » débonnaire et sans prétention mi-saucissonnade, mi-fête de patronage.

Frustrée d'une de ces parades dont les pays communistes ont le secret, l'armée nationale populaire s'est tout de même montrée un court moment dans les rues. Marchant au pas de l'oie derrière son étendard rutilant, le régiment de la garde de Berlin a exécuté à la perfection en début d'après-midi la relève devant le monument des « victimes du fascisme et du militarisme », dans un bruit sourd de bottes, de fifres et de fusils qui claquent à l'unisson sur le sol.

Pendant ce temps, sur « l'Alex », les jeunes tambours du Bezirksmusikkorps de Francfort-sur-l'Oder, béret rouge uniforme crème, succédaient à une clique berlinoise ; les ventes de badges aux effigies de Luis Corvalan, d'Alvaro Cunhal, de Yasser Arafat marchaient presque aussi bien que le commerce des saucisses chaudes. Pas de slogans saluant solennellement cette première fête nationale, pas de mots d'ordre vantant l'œuvre accomplie pendant les vingt-six premières années de l'Etat est-allemand. Une étonnante discrétion. On ne s'invente pas aussi facilement un passé riche en traditions nationales.

MANUEL LUCBERT.

Autriche

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS
La composition du Conseil national reste inchangée

De notre correspondante

Vienne. — Le dépouillement des quelque cent trente mille votes par correspondance confirme la victoire du parti socialiste autrichien aux élections législatives du dimanche 5 octobre. Le décompte de ces voix a légèrement fait varier le taux des suffrages accordés aux trois grands partis : les socialistes (S.P.Œ.) obtiennent en définitive 50,41 % des voix ; les populistes (Œ.V.P.-chrétiens-démocrates), 42,95 % ; et les libéraux (F.P.Œ.), 5,41 %.

Ces votes par correspondance ont davantage profité aux populistes, qui gagnent deux sièges par rapport aux résultats provisoires de dimanche. La répartition des mandats au Conseil national (Parlement) reste exactement la même que lors de la précédente législature : le S.P.Œ a 93 sièges ; l'Œ.V.P., 80 ; et le F.P.Œ., 10.

A. R.

	1975			1971		
		% des voix	Sièges		% des voix	Sièges
Inscrits	5 019 168			4 984 448		
Votants	4 659 635	92,84		4 607 616	92,44	
Nuls	49 202			50 626		
Exprimés	4 610 433			4 556 990		
S.P.Oe. (1)	2 324 389	50,41	93	2 280 168	50,04	93
Oe.V.P. (2)	1 980 474	42,95	80	1 964 713	43,11	80
F.D.P.Oe. (3)	249 317	5,40	10	248 473	5,41	10
K.P.Oe. (4)	54 971	1,19	»	61 762	1,36	»
Divers	1 462	0,03	»	1 874	0,04	»

(1) Parti socialiste autrichien. — (2) Parti populiste autrichien. — (3) Parti libéral autrichien. — (4) Parti communiste autrichien.

La préparation de la conférence communiste européenne
UN COMPROMIS AURAIT ÉTÉ TROUVÉ ENTRE LES PARTISANS DE L'AUTONOMIE ET CEUX DE L'UNITÉ

Rome *(A.F.P.)* — Un accord de compromis aurait été trouvé sur le document qui devrait être présenté à la conférence des partis communistes et ouvriers d'Europe, laisse-t-on entendre dans les milieux proches du P.C. italien.

La rédaction de ce document avait provoqué un grave différend entre, d'une part, le P.C. d'Union soviétique et la plupart des partis communistes d'Europe de l'Est et, d'autre part, les partis espagnol, italien, yougoslave et roumain.

Les premiers estimaient nécessaire de renforcer l'unité du mouvement communiste, les autres réaffirmaient leur attachement au principe d'une certaine autonomie.

Une réunion préparatoire « au sommet » doit s'ouvrir jeudi 9 octobre à Berlin-Est. On ignore encore à quelle date se tiendra la conférence.

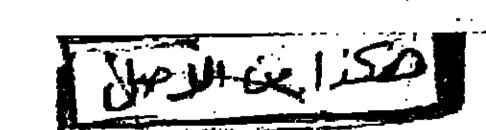
LES ÉMIGRÉS D'EUROPE DE L'EST REPRÉSENTENT UNE FORCE CAPABLE D'INFLUER SUR LES ÉVÉNEMENTS MONDIAUX, estime Al. Soljenitsyne.

Une rencontre de militants politiques originaires des pays d'Europe de l'Est a eu lieu à Strasbourg du 2 au 5 octobre. Les congressistes ont décidé de créer un comité de liaison pour coordonner en permanence leur action.

Dans un message adressé à la conférence, Alexandre Soljenitsyne a déclaré :

« *L'unité d'esprit des peuples de l'Europe de l'Est constitue peut-être l'espoir ultime de ce continent. A elle seule, l'émigration des pays asservis représente des millions d'êtres humains. En nous unissant dans une confiance totale, en ne nous permettant pas de nous assoupir dans l'ambiance amollissante de la sécurité que nous offre la situation d'émigré, en n'oubliant jamais nos frères demeurés dans nos métropoles, nous représenterons une voix et une force capables d'influer sur le cours des événements mondiaux* ».

L'écrivain poursuit : « *Par la substitution insouciante et illettrée du mot « soviétique » au mot « russe », on attribue encore aujourd'hui les crimes et les desseins futurs du communisme mondial au peuple qui a souffert du communisme avant tous les autres et plus longtemps que tous les autres...* »



spagne … ternation… et MADR…

EUROPE

Portugal

A Porto

Les mutins sont soutenus par les représentants de dix-huit régiments

(Suite de la première page.)

… fraternisation se fit sans …culté. Jusqu'à la nuit, des …gations de presque toutes les …és du Nord se succédèrent. …tron huit cents militaires pé…ent ainsi dans la caserne …inée, tandis que le major …anheira cesse d'exercer ses …tions de commandant.

…État-major, lui, ne réagit pas. …s son seul communiqué, pu… en fin d'après-midi, il se … sur la défensive. Le général …s Veloso qualifie de rumeur … fondement l'intention qui …est prêtée d'ordonner un coup …force. On voit d'ailleurs mal …le sorte d'intervention il …rait décider : le RASP est …té la mieux armée de Porto. …ieurs commandants, notam…t le major Oliveira Pinto, du …M. (régiment de transmis…s), ne se sont pas opposés au …art des soldats pour rejoindre …s camarades du RASP. Enfin, … mille ou trois mille per…es réunies sous les murs pour …rer la « vigilance populaire » …ent extrêmement difficile …e intervention. Le communi… du commandement de la ré… nord dit aussi qu'il ne s'agit … d'un mouvement insurrec…nel, mais d'une assemblée …nale de soldats.

… son côté, le « *comité coordi…ur de lutte pour la réouver… du régiment CICAP* » fait …ibuer un tract exposant les … de son action : refus de la …pline « militariste » que pré… imposer la nouvelle direc… « *chien de garde de la bour…ie* » ; éloignement du géné… Pires Veloso, réouverture im…iate du CICAP et réintégra… des officiers et soldats mu… alliance ouvriers-paysans-…ats et marins, à l'image de ce … se passe à Lisbonne autour …Ralis.

…ux portes du régiment d'artil…, où flotte le drapeau rouge, …ent un *forum* permanent. Les voitures entrent continuellement pour apporter des vivres ; la foule acclame les délégations de soldats qui arrivent des unités de Porto et de l'intérieur. A 21 h., six cents soldats du R.T.M. franchissent les grilles. Quelques minutes plus tard c'est au tour de sept fusiliers marins venus d'Alfeita (régiment de fusiliers de la région de Lisbonne). Une assemblée générale se déroule à partir de 22 h. dans une atmosphère à la *Potemkine*.

L'assemblée décide que chaque unité, tout en maintenant des effectifs suffisants dans la caserne occupée, doit rejoindre son régiment afin d'y mener la lutte pour la réouverture du CICAP et « *le socialisme immédiat* ». Le contact devrait être assuré en permanence. Un message du RASP de Penafiel, à 30 kilomètres de Porto, affirme que ce régiment est sur ses gardes pour défendre « *militairement s'il le faut les camarades de Porto* ». Un groupe de vingt-quatre soldats, qui arrivent de Chaves (Tras-os-Montes) entre vers minuit. Dans cette assemblée qui a toutes les apparences d'une veillée d'armes, dix-huit régiments du nord sont représentés.

Ainsi une proportion non négligeable des soldats du nord se sont retournés contre leurs officiers pour refuser « *le virage à droite du processus portugais* ». Un officier commentera : « *Contrairement à une idée reçue, le Nord est historiquement imprévisible, spontané.* »

Militairement du moins, le pays n'est plus coupé en deux. La Lisbonne rouge n'a plus à redouter comme avant les soldats du nord. La coordination est d'ailleurs en train de se réaliser : quelques soldats du Ralis et du RIOC de Lisbonne ainsi que du RIC de Coïmbra étaient présents dans cette assemblée, embryon d'une réunion des états généraux de soldats.

A Lisbonne

Le gouvernement cède aux revendications des ouvriers métallurgistes

De notre correspondant

Lisbonne. — A minuit, le mardi 7 octobre, après six heures d'un véritable siège organisé par des milliers de métallos autour du ministère du travail, un dirigeant de la Fédération nationale des syndicats de la métallurgie est apparu à une fenêtre de l'édifice brandissant un document signé du capitaine Tomas Rosa : le ministre venait d'accorder satisfaction aux revendications essentielles des manifestants.

Depuis des mois, des discussions très fermes étaient en cours avec le patronat sur les termes d'un contrat collectif de travail dont devaient bénéficier les cent cinquante mille travailleurs de la métallurgie. Devant les difficultés des deux parties à se mettre d'accord, le cinquième gouvernement provisoire, présidé par le général Vasco Gonçalves, avait préparé un arrêté prévoyant l'entrée en vigueur immédiate de certains avantages pour les ouvriers : salaire minimum, meilleurs horaires de travail et divers avantages sociaux. Ce texte avait été remis en cause par le patronat dès la formation du sixième gouvernement provisoire : il lui était reproché d'être « *démagogique* » et de mettre en difficulté douze mille petites entreprises appartenant à ce secteur en crise.

La mobilisation des travailleurs a été immédiate. Une grève d'une heure a eu lieu le 24 septembre à l'appel de la Fédération de la métallurgie.

Les tensions ont augmenté ces derniers jours à la suite de plusieurs réunions d'industriels opposés à la publication de l'arrêté. Des déclarations du nouveau ministre du travail sur la nécessité de revoir les termes de l'arrêté ont mis le feu aux poudres. Le mardi 7 octobre, une nouvelle grève du zèle de trois heures était déclenchée. Une manifestation regroupant des dizaines de milliers d'ouvriers a parcouru les rues de la ville.

Arrivés en face de l'immeuble du ministère, ils ont exigé que le capitaine Tomas Rosa « *montre de quel côté il est* ». Ce dernier a essayé de calmer les esprits, évoquant le « *contrôle ouvrier* » et la nécessité de préserver les « *conquêtes de la révolution* ». Mais il a aussi invoqué l'obligation où il se trouvait de remettre à plus tard la satisfaction des revendications des travailleurs. « *Fasciste !* », put-t-on alors entendre au milieu des sifflets. Une commission a été aussitôt désignée pour engager des négociations.

Les dispositions du texte finalement accepté par le ministre seront mises immédiatement en application, et les éventuelles réactions défavorables du patronat seront considérées « *comme une incitation à l'indiscipline collective* ». Le « *droit au travail* » sera assuré par une législation réglant les licenciements non justifiés. Les commissions de travailleurs et les commissions syndicales seront les seuls organes habilités à se prononcer sur l'éventuel bien-fondé des licenciements.

Conflit du travail ou « manœuvre politique » ? Les élections pour les directions des syndicats approchent : certains interprètent donc cette action comme une tentative tendant à favoriser la liste proche du parti communiste. « *Il s'agit de manifestations de division pour mettre en difficulté le sixième gouvernement* », considère-t-on au P.S. Les socialistes dénoncent « *les minorités vaincues au niveau national* » qui souhaitent instaurer dans le pays « *un climat de guérilla et préparer le terrain à l'avance des forces réactionnaires* ».

A plusieurs reprises la foule a exigé le retour du général Vasco Gonçalves, la réintégration des militaires « *progressistes* » dans le Conseil de la révolution, et la fin des épurations des éléments de gauche au sein des forces armées.

Très influent parmi les métallos, le parti communiste semble disposé à reprendre l'offensive. Leur attitude intransigeante devant la proposition formulée par le P.S. d'une réunion de dirigeants socialistes et communistes européens n'est pas moins significative. Cette réunion est considérée par les responsables du parti communiste comme impossible « *dans les circonstances présentes* ». Pour justifier leur position, ils affirment que « *le P.S. maintient au Portugal une politique d'alliance avec la droite réactionnaire et d'hostilité au P.C.P. et à toutes les forces de gauche engagées dans la consolidation de la démocratie* ».

JOSÉ REBELO.

« En cas d'évolution défavorable, l'aide de la Communauté pourrait être bloquée » — indique une note confidentielle de la Commission

…urs d'Allema… …retagne…

…xembourg (Communau… …uropéennes). — Le major …Antunes, ministre des affai…rangères du Portugal, qui a …ntré mardi, à Luxembourg, …ollègues des Neuf, s'est dé… … satisfait des promesses … financière d'urgence qui lui …été faites par la Commu…. Les prêts accordés par la …ue européenne d'investisse… … à des projets d'équipement …ités par le Portugal pour… …atteindre 150 millions d'uni… compte, soit 825 millions de …. Ils seront consentis à un …l'intérêt inférieur de 3 % …ux du marché, grâce à une …ation d'intérêts dont on … qu'elle coûtera 30 millions … (165 millions de F) au bud…ommunautaire. Les experts … commission assisteront les …ais dans la mise au point …ojets à soumettre à la Ban…uropéenne.

…major Melo Antunes a dé… à l'issue de sa rencontre …es Neuf : « *Les résultats …ès positifs. Ils représentent …mier pas dans la négocia…ue nous devons entrepren…semble au cours des pro… mois.* » Cet argent frais, … va s'employer à utiliser le …ite possible, sera le bien… …ant la situation économique …aise semble mauvaise.

… Commission de Bruxelles, … une note confidentielle … quelques jours avant la …n de Luxembourg, prévoit …975, en raison du recul des

De notre correspondant.

investissements, une diminution du P.N.B. se situant entre 8 et 10 % et une réduction de la production industrielle de l'ordre de 6 %. La situation sur le marché de l'emploi se détériore de façon alarmante : il y avait trois cent mille chômeurs en juillet 1975, soit déjà 10 % de la population active ; compte tenu de l'afflux prochain de deux cent mille nouveaux réfugiés d'Angola, il faut tabler sur plus d'un demi million de chômeurs à la fin de l'année. L'inflation demeure élevée : elle avait atteint 25 % en 1974 et se situera aux environs de 20 % en 1975. Au cours des cinq premiers mois de 1975, les exportations ont diminué en volume de 22 % par rapport à la même période de 1974, alors que les importations restaient stationnaires. Le déficit de la balance des paiements en 1975 sera probablement deux fois plus important que celui de 1974 (630 millions de dollars), en raison notamment d'un recul massif des recettes provenant du tourisme et des transferts des travailleurs immigrés.

La note de la Commission observe qu'en revanche la situation politique s'est nettement améliorée « *depuis le mois d'août* » et que « *le nouveau gouvernement de l'amiral Azevedo reflète largement le résultat des élections du 25 avril 1975* ».

Après avoir constaté que « *les conditions d'établissement d'une démocratie pluraliste semblent en voie d'être réunies* », la note préparée par Sir Christopher Soames, le vice-président de la Commission, chargé des relations extérieures, indique qu' « *il convient toutefois de ne pas s'abandonner à trop d'optimisme prématuré. (...) Les troubles sont encore fréquents et risquent de s'accentuer avec les détériorations rapides de la situation économique, de la situation de l'emploi et les retombées de la décolonisation* ». Il met l'accent sur les conséquences fâcheuses d'un phénomène dont la gravité s'accélère rapidement, « *le brain drain* » (fuite des cerveaux), *qui affecte les cadres supérieurs portugais dont la présence dans leur pays serait nécessaire pour le redressement de la situation économique* ».

En conclusion, la note de la Commission insiste sur la nécessité pour la Communauté de manifester maintenant sa solidarité avec le Portugal de façon concrète. Cependant, pour rassurer les hésitants, la note bruxelloise observait avec une franchise non dénuée de cynisme qu' « *en cas d'évolution défavorable de la situation politique, l'aide, limitée de toute façon à des projets concrets d'investissements, pourrait toujours être bloquée* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

LES COMMUNISTES PORTUGAIS REFUSENT DE PARTICIPER A LA RENCONTRE EUROPÉENNE PROPOSÉE PAR M. SOARES

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le parti communiste portugais déclare dans une note diffusée ce mercredi 8 octobre à Lisbonne qu'à cause de la « politique d'alliance avec la droite » menée par le parti socialiste il était impossible au P.C.P. de participer à la rencontre entre socialistes et communistes européens proposée par M. Mario Soares.

Le parti communiste confirme qu'il a reçu de M. Mario Soares une lettre le conviant à participer à cette réunion qui serait destinée à l'étude des problèmes de la construction du socialisme au Portugal et qui se tiendrait à Lisbonne en novembre. Le P.C. portugais rappelle qu'il a toujours été disposé à discuter les problèmes d'intérêt commun avec « *tous ceux qui œuvrent à la construction du socialisme* ». Mais il déclare que le parti socialiste a « *adopté une position totalement négative* » et que, participer avec lui à une telle rencontre internationale ne servirait qu'à « *tromper l'opinion internationale* » et à « *semer la confusion parmi ceux qui, au Portugal, sont réellement engagés dans l'œuvre de construction du socialisme* ».

LE GÉNÉRAL GALVAO DE MELO SE PRONONCE POUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE

Le général d'aviation Galvao de Melo, député indépendant de Viseu, actuellement en visite privée à Paris, a déclaré, mardi 7 octobre, que le Conseil de la révolution pourrait « *faire appel à lui en raison de la dégradation de la situation* ». Si cette proposition lui était faite, le général organiserait un référendum pour savoir s'il « *représente vraiment le peuple* ».

Le général Galvao de Melo, qui se déclare persuadé qu'une partie importante des forces armées lui est favorable, estime que l'on devait instaurer au Portugal une démocratie parlementaire de type occidental, mais, a-t-il dit, « *la démocratie seule ne suffit pas, il faut aller plus loin, conformément à la volonté populaire* ». Il a parlé à ce propos de « *démocratie socialisante* ».

« *Le Portugal*, a-t-il poursuivi, *se trouve dans un état d'épuisement économique, dont il ne peut pas sortir seul. Il faut froidement et logiquement se demander où nous pourrons trouver de l'aide. Cette aide ne peut nous venir que de l'Occident qui, d'ailleurs, ferait une bonne affaire en l'accordant au Portugal plutôt que de voir s'établir une tête de pont communiste en Europe.* » « *Le problème*, a encore déclaré le général, *n'est pourtant pas d'essence fondamentalement économique. Il est politique. Le Portugal doit se définir comme une nation occidentale et démocratique.* »

● *M. Georg Leber, ministre ouest-allemand de la défense*, effectuera une visite de trois jours au Portugal à partir de mercredi, sur l'invitation du président Costa Gomes, déclarait-on lundi soir de source autorisée à Lisbonne.

DIPLOMATIE

AU COURS DE SA VISITE EN U.R.S.S.

M. Giscard d'Estaing signerait un « programme » de coopération franco-soviétique

Le président Giscard d'Estaing, qu'accompagneront trois ministres, MM. Sauvagnargues (affaires étrangères), Fourcade (finances) et d'Ornano (industrie), aura quatre entretiens avec M. Brejnev au cours de son voyage en U.R.S.S., du mardi 14 au samedi 18 octobre.

Dès son arrivée, mardi après-midi, une entrevue est prévue au Kremlin. Elle sera suivie d'un dîner. Mercredi 15, M. Giscard d'Estaing visitera à Iasnaïa-Poliana, près de Toula, la maison de Tolstoï. Revenu dans la capitale, il déposera une gerbe devant la plaque à la mémoire des aviateurs de l'escadrille Normandie-Niémen. Il aura un second entretien avec les dirigeants soviétiques et assistera à un spectacle au Palais des congrès. Le jeudi 16, le président de la République se rendra à Kiev ; il visitera la ville et la cathédrale Sainte-Sophie et s'entretiendra avec les dirigeants ukrainiens. Le vendredi 17, il visitera le champ de bataille de la Moscova, que les Russes appellent la bataille de Borodino, et qui ouvrit, au prix de lourdes pertes, la route de Moscou à Napoléon, le 7 septembre 1812.

Après un déjeuner offert à l'ambassade de France, un troisième entretien politique aura lieu, suivi de la signature des divers documents conclus. Le samedi 18 octobre, M. Giscard d'Estaing fera une visite d'adieu à M. Brejnev et repartira pour Paris à 12 h. 30.

Cette première visite du président de la République en U.R.S.S. depuis son élection sera aussi une visite officielle, la première du genre depuis celle de Georges Pompidou en 1970, qu'avait précédée celle du général de Gaulle en 1966.

Ce sera enfin la première depuis la conclusion de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Les Soviétiques ont toujours fait valoir que le document final de la C.S.C.E. était une déclaration d'intentions et que les principes ainsi arrêtés ne se traduiraient en mesures concrètes que s'ils faisaient l'objet d'accords bilatéraux. Les textes et accords signés à l'occasion de la visite de M. Giscard d'Estaing à Moscou se présenteront comme les premières mesures d'application de la C.S.C.E. dans les trois domaines énumérés par le document d'Helsinki : politique et sécurité, coopération économique, culture et échanges humains.

Une des difficultés que présentent pour les diplomates les relations politiques franco-soviétiques consiste à exprimer une certaine progressivité — M. Brejnev étant toujours disposé à aller de l'avant, — sans cependant aller trop loin — le gouvernement français restant prudent.

Des « sommets » au moins annuels

En décembre 1964, peu après son arrivée au pouvoir, M. Brejnev proposa à la France un traité d'alliance. Le général de Gaulle refusa, mais cette offre marqua le début d'un rapprochement franco-soviétique rapide (coïncidant avec la sortie de la France de l'intégration atlantique), et le président de la République signa avec M. Brejnev, le 30 juin 1966, à Moscou, une « *déclaration commune* ». Le 13 octobre 1970, toujours à Moscou, Georges Pompidou et M. Brejnev signèrent un « *protocole* », puis, le 30 octobre 1971, à Paris, un « *énoncé des principes de la coopération entre la France et l'U.R.S.S.* ».

Les diplomates sont aujourd'hui à court de vocabulaire. Il est envisagé que MM. Giscard d'Estaing et Brejnev adopteront un « *programme* » de coopération. En particulier, la régularité des « sommets » y serait fixée par écrit, s'établissant à une fois par an et plus si nécessaire.

En fait, cet engagement n'innove pas en pratique, puisque Georges Pompidou rencontrait M. Brejnev une ou deux fois par an ; mais ces « sommets » ne procédaient pas d'un engagement écrit (le « protocole » de 1970 établissait des « *consultations politiques périodiques* » par des réunions semestrielles des ministres des affaires étrangères, rythme qui, cette année, n'a pas été observé). Plusieurs accords doivent être signés à cette occasion, notamment sur la coopération touristique, la coopération aéronautique (portant aussi bien sur l'infrastructure que sur les constructions d'avions) et la coopération énergétique. Il s'agit d'accords-cadres ne mentionnant pas de projets spécifiques. Cependant, du côté français, on espère que la visite de M. Giscard d'Estaing fera progresser la négociation de quelques gros contrats.

En ce qui concerne les échanges culturels et la circulation des personnes, les projets semblent encore vagues. Des tractations sont en cours pour accorder aux journalistes en poste dans les deux pays des visas pour des entrées multiples. Il est aussi question de créer une commission pour régler les « *problèmes humains* », tels que mariages et réunions de familles.

MAURICE DELARUE.

M. BRANDT SE PRONONCE POUR LA RÉDUCTION DES ARMES NUCLÉAIRES TACTIQUES EN EUROPE CENTRALE.

Parlant à Londres devant des rédacteurs en chef réunis par l'agence américaine U.P.I., l'ex-chancelier Brandt, président du parti social-démocrate allemand, a déclaré lundi 6 octobre qu' « *on pouvait s'attendre prochainement, à Vienne, à une proposition occidentale contenant l'offre nouvelle d'un retrait d'armes nucléaires tactiques en échange d'un nombre considérable de tanks soviétiques* ». M. Brandt s'est dit favorable à une telle proposition si elle peut faire sortir de l'impasse les négociations de Vienne.

La déclaration de M. Brandt, dont on peut penser qu'elle reflète les vues du gouvernement de Bonn, témoignerait donc d'une évolution, puisque les Allemands de l'Ouest exprimaient jusqu'ici la crainte que la suggestion américaine de retirer d'Europe une partie des armes nucléaires tactiques soit un pas vers l'abandon de la protection nucléaire que les Etats-Unis accordent à leurs alliés.

M. Tindemans a trouvé en Italie « le plus grand esprit européen »

De notre correspondant

Rome. — Visiblement satisfait de ses entretiens romains, M. Tindemans a regagné Bruxelles le 6 octobre, après une visite de quatre jours en Italie. Il a rencontré le président de la République, le président du conseil, des ministres, des dirigeants économiques et syndicaux, ainsi que les représentants de tous les partis politiques à l'exclusion du Mouvement social italien (extrême droite). C'était la sixième et avant-dernière étape de la tournée que le premier ministre belge accomplit dans les pays du Marché commun, conformément aux décisions du « sommet » de Paris de décembre 1974, pour préparer un rapport de synthèse sur l'union européenne.

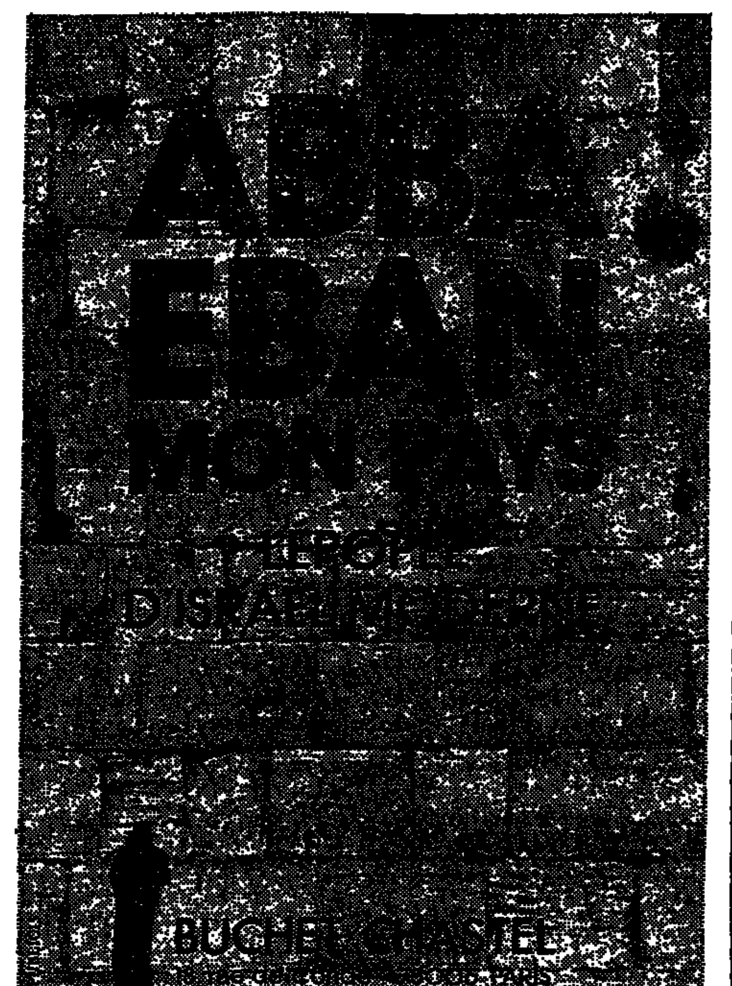
« *L'Italie est sans doute l'un des pays où j'ai trouvé le plus grand esprit européen* », a déclaré M. Tindemans, au cours d'une conférence de presse. Le premier ministre belge a été frappé de l'insistance avec laquelle ses interlocuteurs ont parlé du renforcement des institutions. La plupart d'entre eux ont souligné le rôle fondamental du Parlement européen, qui devrait être élu rapidement au suffrage universel direct ; ils souhaitent un système parlementaire bicaméral avec « *une chambre des peuples et une chambre des Etats* ».

M. Tindemans s'est montré très discret sur son entretien avec trois dirigeants communistes : M. Enrico Berlinguer, secrétaire du parti ; Mme Leonilde Jotti, vice-présidente de la Chambre, et M. Sergio Segre, responsable de la section étrangère du comité central. On sait toutefois que l'entrevue a été cordiale, et qu'elle a duré une bonne heure. M. Tindemans a sans doute obtenu de ses interlocuteurs quelques précisions. C'était, en tout cas, les premiers dirigeants communistes qu'il rencontrait au cours de sa tournée, puisque, à Paris, M. Georges Marchais avait refusé son invitation, et que le président du P.C. luxembourgeois avait eu un empêchement. — R. S.

M. RADOVITCH EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE YOUGOSLAVIE A PARIS

Belgrade (*A.F.P.*). — M. Radomir Radovitch a été nommé ambassadeur de Yougoslavie à Paris. Il remplacera M. Nijaz Dizdarevitch, appelé à exercer d'autres fonctions.

[Originaire du Montenegro, M. Radovitch est âgé de cinquante-sept ans. Il est entré dans la diplomatie en 1951, après avoir exercé diverses fonctions aux ministères fédéraux de l'intérieur et de la métallurgie. Il a représenté son pays notamment au Liban, en Jordanie, au Koweït et au Chili.]



PROCHE-ORIENT

Egypte

La première cargaison israélienne traverserait le canal de Suez entre le 9 et le 16 octobre

Tel-Aviv (A.F.P.). — C'est entre le jeudi 9 et le jeudi 16 octobre que la première cargaison en provenance ou en direction d'Israël traversera le canal de Suez, annonce lundi 6 octobre le correspondant à Washington de la radio d'Etat israélienne, citant des sources sûres. Selon ce correspondant, la date a été fixée d'un commun accord entre Washington et Jérusalem.

Toujours de même source, c'est le 16 octobre — c'est-à-dire après ce premier passage dans le canal, ainsi qu'après l'approbation par le Congrès de la présence de techniciens américains dans le Sinaï, suivie de la signature par Israël du protocole de l'accord, — que commenceront les opérations de transfert à l'Egypte des puits de pétrole d'Abou-Rodeiss.

Deux mille sept cent cinquante navires depuis la réouverture

De notre correspondant

Le Caire. — Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue récemment à Ismaïlia, l'ingénieur Machour Ahmed Machour, président de l'organisme du canal, a annoncé que les travaux visant à l'élargissement de la voie d'eau internationale avaient commencé. Ils consistent dans le déblaiement à sec de la rive asiatique du canal, au nord de Suez. Pour le moment, seuls des Egyptiens opèrent. Ils seront rejoints par des Japonais en janvier prochain. Il faudra trois ans de travaux pour permettre le passage de pétroliers chargés de 150 000 tonnes de naphte, puis trois années encore pour que la voie d'eau soit accessible aux pétroliers de 260 000 tonnes.

M. Machour a déclaré en outre que deux mille sept cent cinquante navires avaient emprunté le canal depuis sa réouverture, le 5 juin dernier, et que la réduction des tarifs de réassurance de Lloyds permettait d'espérer que le nombre quotidien de bateaux transitant entre les deux mers passerait de trente à cinquante au cours des six prochains mois. Le pétrole, qui représente 70 % du tonnage passant par le canal en 1967, n'y figure que pour 32 % en septembre. — J.-P. P.-H.

● *Un milliard de dollars pour l'Egypte ?* — Selon le quotidien *Al Qabas*, qui cite une source autorisée, l'Arabie Saoudite aurait accordé à l'Egypte un prêt de 1 milliard de dollars sans intérêts. Les dirigeants saoudiens n'ont informé le président Sadate de leur décision d'accorder ce prêt qu'après la signature de l'accord israélo-égyptien sur le Sinaï, poursuit *Al Qabas*, soulignant que c'est à la demande de Ryad que l'octroi de ce prêt n'a pas été rendu public. — *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

La commission sénatoriale des affaires étrangèr[es] a approuvé l'envoi de deux cents techniciens américains au Si[naï]

Il est « improbable » que les Etats-Unis livrent à Israël [des] missiles sol-sol à longue portée Pershing, a déclaré mardi 7 oct[obre] le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger. La ch[aîne] de fabrication de ce type d'armement est arrêtée, a précisé M. Sc[hle]singer, ajoutant qu'il était hostile à l'idée de puiser dans les st[ocks] de l'armée américaine pour donner satisfaction à Israël.

● A JERUSALEM, le ministre israélien de la défense, M. Shi[mon] Pérès, a précisé qu'Israël serait prêt à renoncer à l'achat des [mis]siles Pershing si l'Egypte acceptait en contrepartie d'abando[nner] les fusées de même type que lui a livrées l'Union soviétique. [Il] s'agit des fusées Scud, dont la portée est *toutefois* inférieure à [celle] des Pershing.)

De notre correspondant

Washington. — Par 10 voix contre 2, la commission sénatoriale des affaires étrangères a approuvé mardi 7 octobre l'envoi d'environ deux cents techniciens civils américains dans le Sinaï. La motion adoptée précise que le Congrès n'est lié par aucune des assurances ou promesses données par M. Kissinger au cours des négociations avec les Israéliens et les Egyptiens. La commission de la Chambre des représentants ayant, la semaine dernière, dégagé sa responsabilité dans une motion du même ordre, la décision finale dans un sens positif devrait être prise par les deux Assemblées d'ici à la fin de cette semaine.

M. Kissinger a ainsi définitivement remporté la « bataille du Sinaï » au Capitole, mais non sans mal. En effet, il aura fallu plus de quatre semaines de discussions, l'intervention personnelle du président Ford, les appels pressants du secrétaire d'Etat, pour surmonter la méfiance du Congrès, héritée de plusieurs années de diplo[matie] secrète de l'époque Nixon et [sti]mulée par les « révélations » [sur] les livraisons éventuelles [de] Pershing à Israël et d'équ[ipe]ments militaires à l'Egypte.

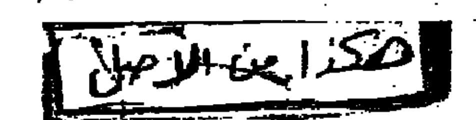
D'autre part, M. Kissinger [a dû] « encaisser » la décision, [prise] contre son avis par la com[mis]sion sénatoriale, de publier [...] les documents « secrets » [dont le] texte avait paru pratique[ment] *in extenso* dans les journ[aux]. Soucieux avant tout de mén[ager] ses futurs interlocuteurs a[utour] du tapis vert, M. Kissinger [s'est] seulement appliqué à dégag[er sa] responsabilité dans un com[mu]niqué où il critique cette [déci]sion, de nature, selon lui, à p[orter] atteinte à la tradition du s[ecret] dans les négociations diplo[ma]tiques.

Mardi matin, dans son ul[time] déposition publique devant [la] commission sénatoriale, M. [Kis]singer a multiplié les assura[nces] en s'efforçant de délimiter [...] précisément les engagem[ents] américains. En particulier, [le] secrétaire d'Etat a souligné qu['au]cune des assurances données [par] les Etats-Unis n'impliquait l'[uti]lisation de troupes améric[aines] pour la défense d'Israël. En [cas] de menace de l'Union soviét[ique] sur la souveraineté d'Israël, [l'en]gagement américain, a-t-il dit, [ne] porte que sur l'obligation [de] consulter le gouvernement [de] Jérusalem. Il a ajouté cepend[ant] que les Etats-Unis considérera[ient] comme extrêmement grave [l'in]troduction de forces ar[mées] soviétiques au Proche-Ori[ent]. M. Kissinger a souligné en[fin] que les Etats-Unis ne pouva[ient] être considérés comme parti[e à] l'accord du Sinaï, qui lie les s[euls] signataires, c'est-à-dire l'Eg[ypte] et Israël, lesquels resteront [en]gagés même si les Etats-Unis [ne] sont pas en mesure d'exécuter [les] *« déclarations d'intention [que] nous avons exprimées »*.

En dehors des garanties d[on]nées à Israël sur ses approvisi[on]nements de pétrole, les enga[ge]ments des Etats-Unis, a spéc[ifié] M. Kissinger, sont pour l'ess[en]tiel des *« déclarations d'intent[ion] de bonne foi »*. Le secré[taire] d'Etat soulignait ainsi que [le] vote sur l'envoi de technic[iens] américains dans le Sinaï [ne] créait aucune obligation [du] Congrès sur les autres pro[blè]mes, notamment les program[mes] d'aide économique et milita[ire] qui devront être considérés sé[pa]rément au cours du proce[ssus] normal d'autorisation et d'ut[ili]sation des crédits.

Toutefois, prolongeant une c[er]taine ambiguïté, M. Kissinge[r a] dû admettre que certaines des [dis]positions prévues dans les do[cu]ments « secrets » avaient un [ca]ractère d'*« engagement liant [les] Etats-Unis »*. Il n'a pas vo[ulu] révéler publiquement la ten[eur] de ce qu'il a appelé *« les enga[ge]ments contractuels de la pr[ati]que diplomatique américaine »* [et] s'est contenté de remettre [un] mémorandum secret aux me[m]bres de la commission. En f[ait], le secrétaire d'Etat répondait [aux] critiques d'un certain nombre [de] sénateurs, dont M. Biden, e[sti]mant que les engagements am[é]ricains étaient ceux d'un tra[ité] et par conséquent devaient ê[tre] soumis à l'approbation [du] Congrès. Apparemment, les p[ré]cisions de M. Kissinger ne mo[di]fièrent pas l'avis du sénat[eur] Biden, qui vota contre la mot[ion] avec le sénateur Mansfield, p[ré]sident de la commission, host[ile] de longue date à l'envoi de tec[h]niciens américains dans le Sin[aï].

HENRI PIERRE.



NATIONS UNIES

Le président Echeverria pourrait être candidat au secrétariat général

De notre correspondant

...tions unies (New-York). — ...semblée générale de l'ONU a ...du mardi 7 octobre M. Luis ...verria, président du Mexi... et l'archevêque Makarios, ...de l'Etat chypriote. Ce mer..., l'Assemblée recevra le pré...t bolivien, le général Hugo ...zer, et jeudi le roi de Nor...

...prête au président Eche... l'intention d'être candidat ...oste de secrétaire général des ...ns unies quand le mandat ...I. Kurt Waldheim viendra à ...ation, à la fin de 1976, ...-à-dire à l'époque où M. Eche...a devra quitter le poste qu'il ...pe et auquel, aux termes de ...onstitution mexicaine, il ne ...être réélu. Certes, M. Eche...a a démenti à plusieurs oc...ns qu'il ait l'ambition de ... une carrière aux Nations ..., mais des diplomates mexi... viennent encore de réaffir... que tel était bien le désir ...eur président.

...Waldheim n'a jamais assuré ...son côté qu'il a l'intention ...uitter son poste de secrétaire ...ral de l'ONU à l'expiration ...on mandat, mais il se pour... que l'ancien diplomate autri..., qui fut l'un des dirigeants ...parti populiste chrétien, au... les dernières élections autri...ennes n'ont pas été favorables, ...aite recevoir un nouveau ...dat de cinq ans.

...ns son long discours, M. Eche...a s'est présenté surtout ...me le porte-parole des pays ...-développés, tout en s'em...ant à mettre en relief les ...rences entre les pays du ... monde, exportateurs de ...ères premières, et surtout de ...le, et les pays les plus ...res. Il a fait l'éloge des pays ...listes, tout en faisant allu... au décalage qui existe entre ...ui verbal que ces pays ...ent au monde sous-développé ... modestie de leur aide maté.... Quant à ses critiques du ...de occidental, c'est-à-dire des ... développés, elles ont été équilibrées par l'appel à la modération qu'il a lancé au monde sous-développé.

Maintenant enfin la proposition qu'il avait faite après l'exécution de cinq militants franquistes, à savoir que le Conseil de sécurité se saisisse de l'affaire — ce que celui-ci a refusé, — le président Echeverria a déclaré : « *Je ratifie avec fermeté et sérénité la requête qu'a soumise le Mexique à la considération du Conseil de sécurité le 28 septembre dernier, car nous sommes convaincus, techniquement et politiquement, de son bien-fondé.* » Il a demandé à nouveau aux Nations unies de suspendre l'appartenance de l'Espagne à l'organisation internationale et d'appliquer des sanctions contre le régime franquiste.

Mardi après-midi l'archevêque Makarios a prononcé son réquisitoire habituel contre Ankara. Il a toutefois proposé la démilitarisation de l'île et évoqué la possibilité d'une garantie des grandes puissances à son indépendance. Les représentants turcs étaient absents de la salle des séances pendant son intervention, puisque Ankara ne reconnaît pas Mgr Makarios comme chef de l'Etat chypriote.

PHILIPPE BEN.

● *Le président Echeverria* a annoncé mardi, devant l'Assemblée générale de l'ONU, que le gouvernement mexicain avait décidé d'établir une zone économique exclusive s'étendant jusqu'à 200 milles de ses côtes, ce qui comporte l'affirmation de la pleine souveraineté du Mexique sur les ressources de l'ensemble du golfe de Californie. La juridiction du Mexique sur ce secteur ne porte toutefois pas atteinte aux droits à la navigation, au survol de l'espace aérien et à la pose de câbles, a précisé le président. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Argentine

Le pays s'enfonce dans la guerre civile

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Près de quatre-vingts morts : tel est le bilan des accrochages qui ont eu lieu, ces trois derniers jours, en différents points du territoire argentin, entre les forces de l'ordre et des guérilleros de l'organisation péroniste de gauche des Montoneros ou des militants de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.). L'opération combinée de Formosa (*le Monde* du 7 octobre) a provoqué, à elle seule, la mort de cinquante personnes environ : douze militaires, deux policiers, vingt-huit ou vingt-neuf Montoneros et cinq civils. Une bataille rangée qui a opposé, le 7 octobre, près de Tucuman, les forces de l'ordre à des militants de l'E.R.P. a provoqué la mort de quinze guérilleros. Un certain nombre de soldats auraient également été tués ou blessés. Plus de cinq cents personnes ont péri, depuis le début de cette année, pour des raisons politiques.

Ni la presse, ni les militaires, ni les autorités religieuses n'hésitent plus, désormais, à parler de « *guerre civile* ». Les forces armées s'y préparent. Elles viennent de recevoir du conseil des ministres la responsabilité de conduire la lutte contre la subversion. Pour ce faire, un conseil de sécurité interne et un conseil de défense viennent d'être créés.

Le conseil de sécurité interne aura un pouvoir de décision politique pour tout ce qui touche à la subversion. Il sera présidé par le chef de l'Etat et réunira les huit ministres et les trois commandants d'arme.

Le conseil de défense, quant à lui, sera présidé par le ministre de la défense et réunira les chefs d'état-major des trois armes. Il sera chargé de conseiller le président de la République pour tout ce qui concerne la lutte contre la subversion. Il aura la disposition des forces armées, des effectifs de la police et des forces de sécurité. La police fédérale, l'administration pénitentiaire ainsi que le secrétariat de presse de la présidence et le service officiel d'informations seront également sous sa dépendance.

Pour la première fois depuis l'éloignement du pouvoir de Mme Peron, pour raison de santé, le président de la République par intérim, M. Italo Luder, s'est rendu à Aschochinga, dans la province de Cordoba, où le chef de l'Etat en titre se repose depuis le 13 septembre dernier.

La rencontre a en partie porté, estiment les milieux informés, sur l'éventualité d'un prochain retour de Mme Peron à la Casa Rosada. C'est, en effet, le grand débat du moment dans les milieux politiques, syndicaux et militaires, et dans l'opinion publique, que de savoir si la présidente de la République reprendra ses fonctions le 17 octobre, comme on continue à l'affirmer dans les milieux péronistes qui lui sont favorables. Une très forte tendance existe en Argentine, notamment dans les milieux militaires, pour que la présidente prolonge son congé de maladie, voire abandonne définitivement le pouvoir.

La situation des prisonniers politiques est alarmante

Le climat actuel, en Argentine, laisse augurer le pire en ce qui concerne la situation des détenus, affirment des personnes proches de la commission de soutien aux prisonniers politiques, qui regroupe des représentants de presque toutes les formations politiques du pays. Après le récent assassinat de la famille d'un médecin, le docteur José Maria Pujadas, et la mort du dirigeant montonero Marcos Osatinsky l'A.A.A. (Alliance anticommuniste argentine), les membres de la police et le personnel pénitentiaire continuent de proférer des menaces de mort contre les prisonniers politiques et leur entourage.

En août dernier, un commando parapolicier avait séquestré le docteur Pujadas, sa femme, son fils aîné, sa belle-fille et une de ses filles dans la région de Cordoba. Après leur avoir lié les mains, les agresseurs les avaient jeté dans un puits, les avaient tués à la mitraillette et avaient dynamité le puits.

Le 21 août, le dirigeant montonero Marcos Osatinsky avait, selon toute vraisemblance, été fusillé à la préfecture de police de Cordoba, où, détenu depuis le 8 août, il avait été sauvagement torturé. Selon la police, des inconnus auraient tenté de délivrer Osatinsky pendant son transfert et il serait mort. Mais selon d'autres sources, cette attaque a été simulée par la police pour camoufler l'assassinat du prisonnier.

La famille avait ensuite demandé que le corps de la victime soit transféré à Tucuman. Mais la dépouille a « disparu » au cours du transport. La police affirme qu'elle a été « volée » par un « commando subversif ». La commission de soutien aux prisonniers prétend, en revanche, que la police l'a fait disparaître pour éviter une autopsie qui aurait permis de constater les tortures subies.

La commission de soutien précise d'autre part que la police et le personnel pénitentiaire exercent des pressions sur les familles des détenus de la prison de Rawson, dans le sud du pays. Ils les menacent de les tuer ou leur annoncent la mort de leurs parents. Ces représailles sanctionneraient une manifestation à laquelle ont participé deux cents prisonniers politiques le 19 août, malgré leur état d'épuisement après de longs mois de prison. Cette manifestation avait pour but de dénoncer les conditions d'internement.

Le passage suivant d'une lettre adressée à des députés donne une idée de la situation des détenus. « *Les conditions de vie dans le pavillon des femmes permettent d'imaginer sans permettent d'imaginer sans peine ce que pouvaient être les camps de concentration nazis. Cet enfer est indescriptible. Soixante femmes et dix nourrissons nés ici vivent dans un espace de 22 mètres sur 9. L'équipement sanitaire est insuffisant, l'eau manque souvent en hiver et encore plus en été. Le pavillon n'a pas d'accès sur la cour. Les possibilités de lecture sont très restreintes : les livres qui traitent de politique, d'histoire ou de problèmes sociaux sont considérés comme « matériel idéologique » et interdits.* »

« *Nous vivons*, expliquent les auteurs de cette lettre, *dans un corridor obscur dans lequel se succèdent des cellules à deux bat-flanc. Dans un coin, séparé par une cloison de bois, se trouve la pièce des mères, où dix d'entre elles vivent avec leurs enfants dans un espace sombre de 6 mètres sur 4.* »

Les activités de la commission de soutien, selon ses dirigeants, sont entravées non seulement par les autorités, mais aussi par de fréquentes menaces des groupes parapoliciers, qui appartiendraient tous à l'A.A.A. D'autre part, un nouveau groupe, qui se nomme lui-même la « garde restauratrice antisémite », vient d'apparaître. Ses membres ont séquestré en août dernier, à Buenos-Aires, un professeur juif, Mme Mirta Judewicz, ils l'ont torturée et lui ont fait absorber une grande quantité de drogue avant de la libérer. Selon le journal *la Opinion*, les tortionnaires auraient dit à Mme Judewicz que « *des actions identiques se préparaient contre d'autres membres de la communauté juive* ».

Chili

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE M. LEIGHTON

La presse italienne s'en prend au régime « fasciste » du général Pinochet

De notre correspondant

Rome. — Grâce à deux longues interventions chirurgicales, les médecins de l'hôpital San-Giovanni ont sans doute sauvé la vie de M. Bernardo Leighton et celle de son épouse. L'un et l'autre avaient été victimes d'une tentative d'assassinat dans la soirée du lundi 6 octobre, alors qu'ils regagnaient leur domicile romain de la via Aurelia.

Si personne ne doute qu'il s'agit d'un crime politique commandé de Santiago, l'exécutant pourrait bien ne pas être Chilien. L'Italie compte suffisammant de fascistes prêts à poser des bombes, faire dérailler les trains ou manier le pistolet.

Les enquêteurs ont, en tout cas, gardé le souvenir d'un voyage fait à Rome, il y a deux mois, par M. Juan Ossa Bulnes, dirigeant de la jeunesse chilienne d'extrême droite.

Agé de soixante-six ans, réfugié à Rome depuis mars 1974, M. Bernardo Leighton, fondateur de la démocratie chrétienne au Chili, se savait en danger. Il avait reçu plusieurs lettres anonymes d'insultes ou de menaces. Son adresse romaine était connue depuis que la revue chilienne *Que Pasa ?*, proche de la junte, s'était souciée de l'indiquer à ses lecteurs. Dimanche dernier, dans la nuit, des inconnus avaient fait irruption dans l'imprimerie romaine où est publiée la revue *Chile-America*, fondée par le dirigeant en exil, et l'avait saccagée.

Néo-fascistes exceptés, l'Italie est unanime pour dénoncer cet assassinat et l'attribuer aux hommes de main du général Pinochet. Aux déclarations des démocrates-chrétiens et des communistes (*le Monde* du 8 octobre), se sont ajoutées de nombreuses protestations, assez vives, de tous les bords politiques. Le régime de Santiago est qualifié sans ambage de « *fasciste* » par la radio et la télévision d'Etat.

Le dernier acte politique de M. Bernardo Leighton avant l'attentat avait été une interview au bulletin *Chile Democratico*, dans laquelle il déclarait : « *Mon message est un message de lutte, de confiance et d'espérance. J'ai confiance parce qu'il n'existe aucune raison pour que notre pays reste soumis à la dictature qui nous opprime tous.* »

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Éthiopie

Les militaires procèdent à des arrestations massives à Addis-Abeba

Addis-Abeba. — Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées au cours d'une opération policière qui se poursuit dans la capitale éthiopienne depuis environ trois jours. Les personnes appréhendées seraient des militants « droitistes » et « gauchistes », ainsi que des syndicalistes ayant participé au récent mouvement de grève déclenché dans le pays par la Fédération des syndicats. Cette vague d'arrestations aurait pour origine une fusillade qui a eu lieu samedi 4 octobre aux abords de l'université.

D'autre part, deux employés éthiopiens du service d'information américain (USIS) en Ethiopie ont été arrêtés à Addis-Abeba. L'ambassade américaine a, croit-on savoir, protesté contre le fait que le local de l'USIS n'ait pas été considéré par les autorités éthiopiennes comme un *« territoire diplomatique »*. Enfin, l'armée éthiopienne aurait tué deux des principaux leaders de la rébellion contre-révolutionnaire des provinces du Nord. Il s'agit des deux frères Mesfin et Merid Biru, qui auraient été *« traqués et tués avec leurs complices »*. — *(A.F.P.)*

[Fils du ras Biru, célèbre en Ethiopie, Mesfin et Merid Biru, *intellectuels formés à l'occidentale*, avaient pris le maquis quelques semaines après la destitution de l'empereur, en septembre 1974. Retranchés avec leurs partisans dans une région montagneuse du Menz, dans la province de Choa, à une centaine de kilomètres d'Addis-Abeba, *ils* tenaient en échec depuis plus d'un an l'armée éthiopienne, et les épisodes de leur « résistance » faisaient l'objet de nombreux récits et commentaires à Addis-Abeba.]

Sahara occidental

LE SÉNÉGAL SOUTIENT LA THÈSE MAROCAINE DEVANT LES NATIONS UNIES

Nations unies *(Reuter.)*. — Le référendum proposé par l'Espagne pour l'autodétermination du Sahara occidental est superflu. Beaucoup d'autres territoires ont été décolonisés sans que l'on recoure à cette procédure. C'est en substance ce qu'a déclaré lundi 6 octobre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre sénégalais des affaires étrangères, M. Assane Seck. Le gouvernement de Dakar a ainsi, une nouvelle fois, apporté son soutien aux thèses de Rabat.

Le représentant du gouvernement espagnol aux Nations unies avait, pour sa part, rappelé le 1er octobre devant l'Assemblée générale que son pays entendait toujours organiser un référendum dans les territoires contestés au cours du premier semestre de 1976, quelles que soient les conclusions de la Cour internationale de justice de La Haye. (Celle-ci doit dire prochainement si le Sahara espagnol était, au moment de son occupation par l'Espagne, un « territoire sans maître » ou s'il appartenait au Maroc ou à la Mauritanie.)

Le Sénégal, qui suit de près l'affaire du Sahara occidental, est en désaccord à ce sujet avec l'Algérie, laquelle a pris position en faveur de l'autodétermination. Le président Senghor a rencontré récemment le roi Hassan II et le président Bourguiba, puis s'est rendu, les 4 et 5 octobre, à Alger, où il s'est entretenu avec le président Boumediène.

Mardi 7 octobre, M. Ahmed Laraki, ministre marocain des affaires étrangères, a réaffirmé devant l'Assemblée générale des Nations unies la position de son gouvernement selon laquelle le Sahara occidental faisait partie intégrante du Maroc lors de sa colonisation par l'Espagne. Il a également demandé au gouvernement de Madrid l'ouverture de négociations pour le retour au Maroc des enclaves de Ceuta et de Melilla, des îles Chafarine et des rochers de Al Hoceima et Velez.

ASIE

Indonésie

LE FRETILIN ACCUSE L'ARMÉE INDONÉSIENNE DE PARTICIPER AUX COMBATS

Le FRETILIN, principal mouvement nationaliste de Timor portugais — qui contrôle la majeure partie du territoire — a annoncé mercredi 8 octobre que les Indonésiens ont lancé une attaque contre la ville de Batugade, proche de la frontière. Les fantassins ont été appuyés par des avions à réaction. La population a fui en direction des montagnes, assure le FRETILIN.

A Djakarta, les autorités assurent que l'opération a été menée par l'APODETI (mouvement favorable au rattachement de Timor oriental à l'Indonésie), qui a ensuite reçu des renforts du Mouvement anticommuniste (anciennement Union démocratique de Timor désormais acquis aux thèses de Djakarta). Les Indonésiens assurent que Batugade a été repris au FRETILIN.

● A LISBONNE, le gouvernement portugais annonce qu'il a invité des représentants des trois mouvements timoriens à participer à des pourparlers sur l'avenir de l'île. Le FRETILIN compte envoyer une délégation à Lisbonne ; les deux autres mouvements n'ont pas répondu à l'offre portugaise. — *(Reuter, A.F.P.)*

Vietnam du Sud

AUX PRISES AVEC L'INFLATION
LE COMITÉ MILITAIRE DE SAIGON regrette publiquement ses « erreurs »

Le comité militaire de gestion de Saigon vient de faire son autocritique publique : il a présenté ses excuses à la population, le nouveau barème des prix fixé au lendemain du changement de monnaie ayant entraîné des « difficultés » et ayant eu ces « conséquences fâcheuses ». Le prix d'un certain nombre de produits de première nécessité — dont celui du riz — avait en effet augmenté. Les autorités, écrit le *Saigon Giai Phong*, *« ont pris conscience à temps des erreurs qu'elles avaient faites et elles ont fait publiquement leur autocritique devant la population »*.

Le gouvernement sud-vietnamien relance, d'autre part, son plan de retour à la terre d'une partie de la population urbaine : il s'agit de renvoyer dans les campagnes une foule de gens qui, pendant la guerre, avaient élu domicile dans les villes. Près de deux cent trente mille Saigonnais sont déjà repartis, écrit la presse. Il faudrait réduire de quatre millions à moins de deux millions et demi d'habitants la population de Saigon; cent mille personnes devraient partir chaque mois; elles recevront des terres et, pendant plusieurs mois, une aide matérielle.

Ce plan se heurte cependant à des difficultés, admettent les autorités. Les problèmes pratiques sont délicats à résoudre, et des « réactionnaires » s'emploient à *« faire obstacle aux efforts entrepris par les révolutionnaires »*. Ces « réactionnaires » n'œuvrent d'ailleurs pas seulement à Saigon. La radio a fait état récemment de petits foyers de résistance dans la province de Phu-Yen, dans le Centre-Vietnam : *« des soldats et des officiers fantoches qui avaient omis de se faire enregistrer »* ont été démasqués, de même que *« certains mauvais éléments »* infiltrés dans les rangs des révolutionnaires; pareils « éléments » ont, fin septembre, été arrêtés dans le Delta.

Le pouvoir prépare, d'autre part, la rentrée scolaire, prévue pour le 15 octobre. Avant d'éduquer les jeunes, les enseignants ont eux-mêmes suivi des cours préparatoires (c'est le cas de plus de dix-sept mille dans la seule ville de Saigon). Le caractère « criminel » de l'ancien système d'éducation a été dénoncé : « *ancien système a creusé, dans cerveaux de la jeunesse,* ... *nombrables cratères de bomb* ... a indiqué un responsable. L' ... mateur de la campagne p... être M. Nguyen Ho, qui sera ... numéro un du parti commu... pour la capitale.

Il a déclaré que le nou... système devrait *« reposer s... marxisme-léninisme »*, qui se... de base à l'enseignement, ... *la maternelle à l'Université* ... a aussi indiqué que les écoles ... vées vont progressivement d... raitre.

Parmi ces écoles fig... notamment les écoles p... chinoises qui auraient été au ... vice du « Kouomintang t... nais ». Il n'est plus question ... les Chinois du Sud de reg... en direction de Taïwan : ... *peuple vietnamiens chante* ... *Ho Chi Minh et vive Mao* ... *toung »*, assure la chanson, ... prêtée en vietnamien et en ... nois au théâtre municipa... Saigon pour célébrer le v... sixième anniversaire de la R... blique populaire de Chin... cette occasion, la commu... chinoise du Sud a été prié... faire preuve de « civiss... Reflétant le jeu d'équilibre ... par le Vietnam entre M... et Pékin, la presse a rappelé ... succès de l'U.R.S.S. » et écri... la victoire des Vietnamie... contribué à favoriser l'esso... socialisme en Chine. — (A...

A travers le monde

Chine

● RELATIONS SINO-YOU... SLAVES. — Le premier m... tre yougoslave, M. Bjedic... été reçu le mercredi 8 oct... à Pékin, par le président ... Tsé-toung, annonce l'ag... Tanyoug.

Corée du Nor...

● UNE DELEGATION ... PARTI COMMUNISTE ES... GNOL, conduite par son se... taire général, M. Sant... Carrillo, est arrivée, le m... 7 octobre, en Corée du N... annonce l'Agence centrale ... presse coréenne. — *(A.P.)*

Danemark

● OUVRANT LA CENT VIN... SIXIEME SESSION ... PARLEMENT, le premier ... nistre, M. Anker Joergensen ... annoncé mardi 7 octobre ... projets de lois auxquels il ... tend donner cette année ... priorité : construction de c... trales nucléaires, exploita... du gaz naturel de la mer ... Nord, prospection et ext... tion d'uranium au Groenl... ainsi qu'une réforme du sec... cycle d'enseignement. M. J... gensen a estimé que l'effet ... mesures de relance écono... que prises en septembre n... fera pas sentir avant le mi... de 1976. — *(Corresp.)*

Éthiopie

● DES ECOLES PRIVE... ETHIOPIENNES ont été ... tionalisées, a annoncé le g... vernement militaire. C... décision ne concerne pas ... institutions des missions r... gieuses étrangères, et ce... des communautés étrangè... telles que les lycées ital... français et britannique. *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

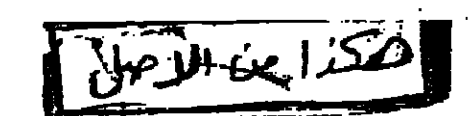
● LE GOUVERNEME... CONSERVATEUR de M. E... ward Heath était convenu ... laisser exécuter tout mem... du gouvernement, s'il ét... enlevé par des terroristes, p... tôt que de céder au chanta... a révélé lundi 6 octobre à ... B.B.C. lord Hailsham, anc... président de la Chambre ... lords. — *(A.F.P.)*

Haïti

● UN NOUVEAU SECRETAI... D'ETAT AU COMMERCE. M. Antonio André, présid... du conseil d'administration ... la Banque nationale de la R... publique d'Haïti (B.N.R.H.), ... remplacé M. François Mu... au poste de secrétaire d'Et... au commerce et à l'industr... Celui-ci a été nommé à la tê... de la B.N.R.H. — *(A.F.P.)*

Portugal

● DES CENTAINES DE RAP... TRIES D'ANGOLA ont occu... les studios de la radio, ... 7 octobre, à Funchal, po... protester contre l'indifféren... des pouvoirs publics à le... égard. Une cinquantaine ... personnes ont été blessées ... tentant d'expulser les occ... pants. — *(Reuter.)*



LE VIETNAM DANS LA PAIX

III. - A la recherche de l'harmonie

par VERCORS

Après avoir décrit la vie otidienne à Hanoï, et mon- combien Saigon avait été chardisée par la guerre co- niale (« le Monde » des 6 et octobre), Vercors décrit ici efforts faits par les révo- tionnaires pour réconcilier Vietnamiens entre eux ; il nterroge aussi sur l'attitude aura la France à l'égard n pays où elle a conservé solides amitiés.

ici à quoi se trouve con- é le Comité militaire, et pour n seul, sans compter les au- grandes villes : 200 000 pros- s, 150 000 drogués, 200 000 po- s, dont beaucoup de tortion- s, à « rééduquer » (ce mot uit mal le terme vietnamien. ychodrames » conviendrait x : c'est moins par des cours iques que par des mises en tion que l'on essaie de faire rendre les fautes et erreurs nises). Plus 500 000 soldats armée battue dont on ne sait faire. 300 000 orphelins. Et multitude de paysans re- yés par Thieu. De tout cela, érité, il faut être averti, car masse de gens est peu visi- n parcourant la ville. Je n'ai encontré de mendicité — à ption d'un gamin qui m'ap- « papa » (mais je n'avais à lui donner) et d'une fille toute jeune qui me frôla en urant (en français) : « *Ça len ? Où vas-tu ?* » Mais insister. Tous ces chiffres ant, je les crois inférieurs à rité, tant nous avons pu, à tes reprises, constater sur s combien l'exagération est aire au caractère vietna-

t ce monde-là vivait — mal ux frais des Américains. ci partis, comment seule- les nourrir ? La ville comp- ormalement un million d'ha- ts. Elle en compte trois fois t. Il reste heureusement ues stocks re riz, dont l'ad- ministration fait des distributions gratuites. Mais pour combien de temps? La première récolte dans les rizières en culture ne se fera pas avant six mois. La réponse est aisée : C'est le Nord qui va faire vivre le Sud, en se serrant la ceinture.

Nous serons reçus dans le palais présidentiel par M. Nguyen Huu Tho, président du conseil des « sages » qui coiffe le G.R.P. Un visage très souriant, très ouvert — fin comme l'ambre. Aux questions posées par divers délégués — à lui et ensuite à nos hôtes — nous recevons les réponses que voici :

Il n'y a eu encore ni répression ni châtiment, il n'y en aura pas — sauf si se constituaient des complots anti-révolutionnaires, ce qui n'est pas le cas, et pour les grands criminels de guerre.

Ce n'est pas seulement une question de clémence ; c'est surtout une question de sagesse, et même d'obligation. Après trente ans de guerre, et de guerre civile, il n'est pas de famille qui ne compte des membres dans les deux camps. Tuer ou emprisonner tous ceux qui ont commis des fautes, et ils sont légion, ce serait du même coup priver de toutes ressources, avec chaque condamné, sept ou huit autres personnes. Elles se compteraient par millions. On mise au contraire, pour résoudre le problème de la réconciliation nationale, sur « *l'harmonie des familles* » (la cohésion familiale est un ressort bien plus puissant qu'en Occident). On nous raconte le cas (ils sont légion aussi) de ce père ayant rejoint le Nord depuis vingt ans, devenu général et qui retrouve son fils capitaine dans l'« *armée fantoche* ». « *Il va falloir*, lui dit-il, *te rééduquer ; et tu reconnaîtras ton instructeur dans ce quartier, il se trouve que c'est moi...* »

Une nécessaire éducation politique

r beaucoup — selon ce nous dit — cette « réédu- » ne serait même pas obli- e. Par exemple pour les ma- ts. Beaucoup de juges ont sous Thieu des jugements s, ils ont garni les cages ulo-Condor. Ils ne viennent séances que s'ils le veulent. Ceux qui s'y sont soustraits néanmoins très peu nom- Beaucoup parmi les autres éjà été réintégrés — dans ostes subalternes bien sûr ; rien ne les empêchera de r les échelons.

arges régions du Sud étant en friche, soldats et offi- le l'armée battue pourront r, s'ils le veulent, chacun tare de terre et un demi- e pour le logement (au la surface par habitant est ixième d'hectare). Qu'on e en France, en 1945, les ns recevant, pour toute n, plus de terres à cultiver s cultivateurs résistants...

réconciliation toutefois a du temps. Et l'on désire que le pouvoir s'établisse r le haut, mais par le peu- où la nécessité que celui- ique d'abord politiquement, au sein de multiples organisations : jeunes, pionniers, syndicats, femmes, paysans, ouvriers, etc. Mais pas de contrainte. On ira lentement.

Y aura-t-il donc pour finir deux pouvoirs, l'un au Nord, l'autre au Sud ? En réalité, non : la réunification est théoriquement faite, les plans économiques, industriels et agricoles sont dès maintenant prévus pour l'ensemble du pays. Mais de nombreux aménagements ne pourront se faire que peu à peu, sans essayer de brûler les étapes : vingt ans de régimes opposés ont produit trop de divergences jusque dans les consciences pour espérer les réduire par un coup de baguette magique. La propagande anticommuniste a été d'une violence incroyable, délirante. On avait par exemple persuadé les jeunes filles élèves dans un couvent que, si les « rouges » l'emportaient, ils les obligeraient à épouser leurs mutilés de guerre. Elles s'étaient toutes procuré du poison. Sont-elles rassurées ? Ce n'est pas tellement sûr. Effacer ces haines, ces préjugés, ces incompréhensions ne sera pas le plus facile.

Que décidera la France ?

dans tout cela, que pen- s dirgeants de la « troisiè- nposante » ? On nous dit iant de le leur demander. e ferons, à Hanoï, auprès gués tels qu'un père domi- et Mme Ngo Ba Thanh, n sait qu'elle tenait et tient s un très grand rôle dans vement des femmes. A les re — et comment ne pas re, tant ils montraient un rayonnant ? — il n'est oin de « troisième composante » ; c'est dépassé (et même anachronique puisqu'il n'existe plus de « première composante »), l'union s'est faite dans la conscience nationale, il n'y a pas d'autre choix. Parfois même, il arrive que certains groupes se montrent plus radicaux que ne le fait (actuellement) le G.R.P.

Si l'on me demande — malgré ce que j'ai dit — comment je vois l'avenir de ce pays, avec toutes les précautions nécessaires je me hasarderai à dire ceci : comme dans tout passage d'un système de production à l'autre sous la direction d'un parti unique, le danger existe d'un monolithisme avec son cortège de conflits internes et autres inconvénients. Mais à Saigon comme à Hanoï, la souplesse, la clémence, l'absence même de rancœur à l'égard des ci-devant, le sens des réalités et l'ouverture d'esprit, le fait — exceptionnel dans l'histoire des mouvements révolutionnaires — que depuis quarante ans aucune exclusion, malgré les divergences de vues, n'est intervenue dans le personnel dirigeant, tout cela me fait croire que le Vietnam serait bien capable de trouver une recette originale pour marier le socialisme avec la démocratie. « *Il n'existe aucun modèle auquel se référer. Il n'en existait pas non plus pour battre l'Amérique* », concluait joliment Georges Boudarel dans son excellente étude dans le dernier numéro d'*Esprit*. Ayant vu ce que j'ai vu, je me sentirais assez tenté de penser comme lui.

La France et le Vietnam

Pour terminer, je voudrais parler des rapports de la France et du Vietnam. Tout le temps de mon séjour, j'ai été sur ce point heureux et malheureux. Chagrin de toutes les chances que la France a gâchées là-bas. Heureux de l'étonnante affection, de l'amour même, que *malgré tout*, tout ce qu'ils ont souffert à cause d'elle, tant de Vietnamiens, du Nord comme du Sud, conservent à son égard. Pour eux, elle est toujours le pays de 1789, de 1848, de la Commune. (Au Musée d'art de Hanoï, parmi les estampes populaires, cette image bouleversante : *La liberté guidant le peuple* de Delacroix, main en main avec une combattante pour la liberté du Vietnam...)

Et l'influence française reste vivante. Je n'en veux pour preuve que le petit fait suivant. A Saigon, un homme s'était attaché à nos pas. Il vint le soir dîner à notre table. C'était un haut magistrat (emprisonné pendant les derniers jours de Thieu, grève de la faim, sauvé par la libération). Entendant que trois ans plus tôt il avait passé quelques semaines à Paris, je lui demandai s'il y aurait rencontré un juge de mes amis. Son regard s'alluma. Non, me dit-il, mais à son grand regret : car les livres de ce grand spécialiste de l'enfance délinquante avaient marqué sa vie. A cause d'eux, il s'était fait lui-même, sept ans, juge d'enfants. Et maintenant qu'il serait appelé à participer, toutes les lois anciennes ayant été abolies, à l'élaboration de la nouvelle jurisprudence, ce seraient les conceptions de son maître français qu'il tenterait d'introduire non seulement à l'égard de la jeune délinquance, mais de la justice pénale dans son ensemble. Voilà une forme directe d'influence française.

Je pourrais citer maint autre exemple. A Hanoï, le dernier jour, s'est approché de moi un homme dont le visage, en me parlant, s'éclairait d'un regard, d'un sourire, tout lumineux malgré son âge (la cinquantaine) de candeur juvénile. Il m'apprit qu'il était, au Vietnam, le traducteur et spécialiste incontesté de Baudelaire. Au point que le petit garçon d'un de ses amis, l'entendant sans cesse avec son père prononcer ce nom, avait fini par l'appeler Bô De Liên, surnom qui lui était resté. Il en riait de fierté. Il m'apprit aussi le culte qu'inspire Jeanne d'Arc — Ho Chi Minh de la France — aux Vietnamiens. Il a écrit des poèmes sur elle, et sur Marat aussi et sur Louise Michel.

Ou encore ce médecin, vieil Ho Chi Minh imberbé, qui fut le collègue à l'hôpital de Hanoï, jusqu'au dernier jour des Français, de feu mon vieil ami le docteur Blondel. « *C'est moi qui l'avais fait venir !* », me dit-il avec orgueil. Ils avaient fait ensemble, à Paris, leur internat, et cette période avait éclairé sa vie. Ce sont ces anciens jours qu'il se rappelait, bien plus que l'attitude criminelle et stupide de l'administration française après Dien Bien Phu, faisant vider par esprit de vengeance l'hôpital de tout le matériel, détruire les appareils de laboratoire. Il avait moins de rancœur pour cette dévastation inepte que de gratitude pour les protestations de Blondel, que celui-ci était allé porter, vainement hélas ! jusqu'à Paris. Et la France qu'il portait dans son cœur, c'était celle de Pasteur, que ne pouvaient effacer les pires méfaits colonialistes.

Au-dessus de quarante ans, tout Vietnamien cultivé parle français. C'est le cas encore, ou à peu près, de tous les dirigeants. Et l'on sait combien Ho Chi Minh eût souhaité garder des liens étroits avec la France, liens que seule la violence aveugle et impérialiste de l'amiral-moine Thierry d'Argenlieu l'a obligé à rompre. Et l'on raconte l'histoire de ce journaliste qui, un jour de bataille, entendit que du côté français, où la Légion étrangère était pleine d'anciens SS, on donnait les ordres en allemand, tandis que c'était en face, chez l'adversaire, qu'ils étaient donnés en français...

M'avancerais-je trop en disant que mon *sentiment*, après tout ce que j'ai entendu sur les affinités qui rapprochent nos deux peuples, affinités non dues au hasard de soixante ans de présence française, mais à des qualités communes de mesure, de finesse, d'humour, d'esprit démocratique, d'amour pour la liberté, qu'il est, mon sentiment, que l'influence française continue d'être secrètement, mais ardemment, souhaitée ? A cause de ces affinités, et de préférence à d'autres, moins conformes au caractère vietnamien ? Mais pour qu'elle continue de s'exercer, cette influence, encore faudrait-il que la France ne ruine pas tous ses atouts. Saura-t-elle les garder ?

« Des livres ! Des livres ! »

Le Vietnam, pendant bien des années, aura le plus pressant, le plus vital besoin de l'aide extérieure. Il n'attend pas de la France qu'elle lui apporte plus qu'elle ne peut offrir (à qui que vous demandiez ce qui peut être utile, on vous répondra : « *Tout, et des livres ! des livres !* »). Mais quand, ayant voté un crédit de 100 millions pour le Vietnam du Sud pourri du général Thieu, la France gèle ce crédit pour que n'en profite pas le Vietnam vertueux du G.R.P., que voudrait-elle qu'en pensent même ses meilleurs amis ? La langue française a encore la cote dans les écoles, en partie parce que les parents la parlent et peuvent aider, qu'ils ont à la maison des livres français. Mais cette cote s'amenuise pour les mêmes raisons que partout. Elle s'amenuisera plus vite encore si la France se conduit mal. Au lieu qu'un peu d'amitié secourable serait accueillie, j'en suis sûr, avec une faveur, une ferveur pleine d'espoir et de reconnaissance qui ralentirait le mouvement, si même il ne le renversait pas. Ils ont un tel besoin d'être aimés ! La France va-t-elle laisser se perdre cette dernière chance ? Je ne m'en consolerais pas, qui ai laissé là-bas, dans ce Vietnam où l'héroïsme s'allie à la douceur, et comme tous ceux qui l'ont connu, une part de moi-même.

FIN

POLITIQUE

AU SÉNAT

Le nouveau statut de la condition militaire a été adopté

Le Sénat a adopté, mercredi 7 octobre, un peu avant minuit, l'ensemble du projet de loi tendant à améliorer le statut et la condition des officiers et sous-officiers de carrière. Ce texte, qui avait été approuvé le 25 juin dernier par le conseil des ministres, a été entériné par les sénateurs, qui lui ont apporté, néanmoins, quelques modifications. Il s'agissait d'une première lecture, avant l'Assemblée nationale.

« *Cette réforme,* a indiqué M. YVON BOURGES, ministre de la défense, *ne se ramène pas à une simple manipulation indiciaire ou à des modifications formelles. Elle constitue, au plan des carrières militaires, une véritable politique touchant à tous les aspects du statut de la condition militaire. De ce fait, elle traduit un effort conscient et volontaire qui s'inscrit dans une politique globale des personnels des armées, qu'il s'agisse des cadres de carrière, des appelés du contingent ou des personnels servant sous contrat pour une durée déterminée (...). Désormais, les officiers seront classés à l'intérieur de quatre groupes. Le premier réunit sous-lieutenants, lieutenants et capitaines ; le second les commandants et lieutenants-colonels ; le troisième les colonels, et le quatrième les officiers généraux. Les promotions se feront au choix, d'un groupe à l'autre. A l'intérieur des groupes, l'avancement sera automatique en fonction de l'ancienneté.* »

Cette nouvelle répartition des grades, précise le ministre, répond à un double besoin : simplifier le déroulement de la carrière, puisqu'il n'y aura plus que deux grades de promotion au choix, ceux de commandant et de colonel, et rajeunir les cadres par la fixation, aux grades de capitaine et de lieutenant-colonel, de plafonds d'ancienneté au-delà desquels le titulaire n'est plus proposable pour un avancement. Pour les sous-officiers, les mesures prévues tendent à ramener de vingt-quatre à vingt et un ans le déroulement des carrières et à relever les indices de telle façon que les fins de carrière soient nettement améliorées.

M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER (U.D.R.), rapporteur de la commission des affaires étrangères et de la défense, expose à son tour les innovations du projet, qui institue notamment un droit au départ pour les officiers bloqués dans leur promotion, crée un dispositif permettant une jouissance immédiate de la pension du grade supérieur et diverses bonifications d'ancienneté. « *Pour la première fois dans notre histoire militaire,* déclare-t-il, *une réforme de l'armée est issue d'une large consultation des intéressés. Ce texte devrait permettre de favoriser le recrutement de personnels de qualité et d'assurer des modèles de carrière correspondant aux besoins des armées, et en garantissant à tous ceux qui ont choisi cette voie la considération morale et matérielle qu'ils méritent. Ainsi serait apporté un renforcement d'efficacité à l'institution militaire. Ainsi pourrait se trouver traduite la volonté de la nation de voir l'armée participer aux changements que demande notre temps.* »

« *La promotion directe au grade de lieutenant des officiers sortis du rang est une disposition judicieuse* », estime M. PALMERO (Union centriste), qui regrette « *que les primes créées par le nouveau texte ne soient pas prises en compte dans les retraites* ». M. GENTON (pays.) considère comme de « *bonnes mesures* » « *la création du corps des majors et celle du grade de gendarme* ». « *Mais,* demande-t-il, *modifiera-t-on la législation sur les cumuls en faveur des officiers quittant l'armée avant la limite d'âge ?* » M. PIERRE GIRAUD (P.S.) critique le projet, qui est, dit-il, « *sélectif et élitiste* », et réclame des garanties en matière de notation. « *Le malaise de l'armée,* affirme M. RAYMOND GUYOT (P.C.), *s'explique par le fait que les militants ne se reconnaissent pas dans l'orientation de votre politique de défense. Les mesures contenues dans ce projet de loi ne répondent pas au fond du problème : elles apportent une certaine amélioration à la condition des cadres, mais par un système de sélection que nous ne pourrons accepter, car il ouvre la voie à l'arbitraire du gouvernement.* »

« *Il n'y a pas institution d'une sélection dans ce nouveau statut,* répond le ministre de la défense. *Au contraire, à l'heure actuelle, l'avancement au choix se fait à tous les grades, et il y a, au cours d'une carrière d'officier, quatre « contrôles ». Notre projet en supprime deux, ne laissant subsister l'avancement au choix qu'à deux moments de la carrière.* »

Les sénateurs ont apporté quelques modifications au projet du gouvernement, la plupart sur initiative de M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER, au nom de la commission de la défense. Elles visent notamment : à consacrer par la loi l'existence du service d'action sociale de l'armée ; introduire dans le classement à un échelon dans un grade le critère de la durée des services comme dans la fonction publique civile ; à permettre l'attachement à l'armée de spécialistes civils de haut niveau ; à améliorer le statut des cadres de mestrance.

L'ensemble du projet de loi a été ensuite voté à main levée, communistes et socialistes (dont la plupart des amendements avaient été rejetés) votant contre.

A. G.

● *Au début de la séance, M. Alain Poher* avait prononcé l'éloge funèbre de MM. Raymond Villatte (pays.) et Jean Lac[illegible] (non inscrit), sénateurs d'Indre-et-Loire et du Tarn-et-Garonne, décédés respectivement les [illegible] 26 juillet dernier.

M. CAILLAVET AU PREMIER MINISTRE : comment la gauche exercera-t-elle le pouvoir si elle remporte les élections législatives ?

M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), vient de poser à M. Jacques Chirac, une question orale avec débat, dans laquelle il « indique » au premier ministre « *que le président de la République a répondu, lors d'une audience accordée à l'un des responsables de l'opposition, qu'il reconnaissait à la gauche la capacité d'exercer le pouvoir, [illegible] serait difficile d'appliquer [illegible] programme commun sur lequel elle aurait été élue* ».

Il aurait ajouté, écrit M. Caillavet, « *que la Constitution n'avait pas prévu les procédures susceptibles de surmonter la difficulté constitutionnelle au cas où l'opposition de gauche remporterait les élections* ».

Le sénateur du Lot-et-Garonne, qui a quitté au début du [illegible] dernier le Mouvement des radicaux de gauche, demande [illegible] au premier ministre, « *à la [illegible] de cette réponse, de bien vouloir venir devant le Sénat pour préciser quel pourrait être, [illegible] l'éventualité précitée le fonctionnement des institutions de la Vᵉ République* ».

MM. HOVNANIAN ET CATESSON VONT REJOINDRE LES RADICAUX DE GAUCHE

Le Mouvement Combat radical-socialiste va fusionner avec le Mouvement des radicaux de gauche, que préside M. Robert Fa[illegible], au cours d'une « convention d'accueil et de réflexion », samedi 11 octobre au Sénat. Combat radical-socialiste est animé [illegible] M. Léon Hovnanian, ancien député et maire de Saint-Gratien (Val-d'Oise) et par M. Claude Catesson, conseiller municipal de Lille, tous deux anciens membres du parti radical-socialiste.

Certains membres du « groupe d'études Réforme et Action » fondé par M. Pelletier, sénateur (Gauche démocratique) de l'Aisne, feront la même option, bien [illegible] leur fondateur ait refusé de [illegible] lier les radicaux de gauche. [illegible] principe de la fusion avait [illegible] arrêté au cours d'une réunion commune, le 12 avril 197[illegible] Orléans entre les membres [illegible] GERA et de Combat radical-socialiste qui avaient [illegible] « *l'Alliance dans la gauche [illegible] l'initiative et la réforme* » (AGIR). Cette instance de[illegible]dra un club de réflexion.

POLITIQUE

S'ABSTENANT DE SOULEVER LES PROBLÈMES INSTITUTIONNELS

Les présidents des conseils régionaux renouvellent leurs souhaits « techniques »

Les présidents des conseils gionaux, à l'exception de Jean Chamant (R.I., Bour-gne), empêché, se sont réunis ardi 7 octobre à Paris sous la ésidence de M. Edgar Faure. réunion de travail de la ma-ée a été assez longue — plus deux heures et demie — et, l'avis de nombreux partici-nts, « extrêmement sérieuse ». M. Edgar Faure — le président l'Assemblée nationale, est aussi ui du conseil régional de anche-Comté, — a incité ses llègues d'autres régions à pré-nter au gouvernement, dan les êmes termes, les revendications jà formulées à Lille au mois mars et qui portaient princi-lement sur la répartition des mpétences entre l'Etat et les gions en matière d'investisse-ents et sur différents problèmes financement des établisse-ents publics régionaux.

A propos des investissements gionaux, on a réclamé une fois core que les conseils soient aîtres de ceux qui ressortissent x catégories II et III, c'est-à-e les investissements d'inté-t régional et départemental, et nsultés pour ceux de la caté-rie I, d'intérêt national, au oins dans la mesure où ils ncernent la région pour tout pour partie.

Le canal Rhin-Rhône

A cet égard, le canal Rhin-ône doit bénéficier d'une sol-itude à la fois régionale et pré-lentielle particulière, puisque Giscard d'Estaing lui-même, a noncé M. Edgar Faure, assis-ra à la réunion des six prési-nts de conseils régionaux inté-ressés, le 24 novembre prochain à Dijon. En revanche, il a été vivement regretté que le gouvernement n'ait pas associé les conseils et les comités économiques et sociaux à l'élaboration du plan de relance. M. Chaban-Delmas a insisté pour que cet oubli soit réparé si ce plan devait être revu ou modifier.

Les présidents ont également évoqué la multiplication possible des observatoires régionaux de l'emploi : ceux qui fonctionnent déjà, à titre expérimental, dans quelques régions (dont le Centre et la Franche-Comté) semblent avoir donné satisfaction. Ils ont demandé que des fonctionnaires des services techniques de l'Etat puissent être mis temporairement à la disposition des établissements publics régionaux pour étudier certains problèmes. Enfin, ils ont souhaité que des comités régionaux consultatifs de l'audiovisuel soient mis en place.

Une telle unanimité des présidents autour de quelques souhaits « techniques », qui ne sont d'ailleur pas tous mineurs, a comblé les vœux de leur hôte : M. Edgar Faure s'est félicité, à l'issue de la réunion, du « *consensus en faveur de l'application de la réforme régionale de 1972* » et du « *refus des passions politiques partisanes* » qui ont, selon lui, caractérisé les travaux de ses collègues. Ces derniers ont ainsi manifesté que « *si certains problèmes peuvent diviser, certains autres, ceux qui ont trait à la vie concrète, unissent* ».

Il n'en reste pas moins que cette unanimité doit beaucoup au fait qu'aucun problème de fond n'a été véritablement abordé. Les présidents de conseil régionaux n'ont évoqué ni la question de l'élection des membres de leurs assemblées au suffrage universel direct ni celle de la création d'un exécutif régional distinct du préfet. Deux idées à l'égard desquelles M. Edgar Faure ne dissimule pas son hostilité.

Cette discrétion en une période où les événements de Corse ont pourtant remis la revendication régionale à l'ordre du jour s'explique, du côté de la majorité, par la volonté de ne pas afficher de sentiments ou d'intentions par trop contraires à ceux du premier ministre.

Du côté de l'opposition (le P.S. dispose de cinq présidences et les radicaux de gauche d'une), on aurait plutôt le souci de laisser les présidents « majoritaires » guerroyer en faveur des améliorations souhaitées afin qu'ils mesurent eux-mêmes le plus rapidement possible la limite de la loi de 1972, même appliquée pleinement.

M. Jacques Chirac doit recevoir M. Edgar Faure, peut-être entouré de ses collègues, avant la fin de l'année, et se faire remettre, à cette occasion, la liste des revendications présentées à Lille. La réponse concrète qui y sera apportée, estiment les présidents des conseils, pèsera très lourdement sur l'avenir de l'institution régionale. Au point qu'en lançant une invitation à ses collègues, pour qu'ils se retrouvent « *la prochaine fois à Bordeaux* », M. Chaban-Delmas a sans doute traduit le sentiment général en ajoutant : « *Ce sera peut-être la dernière.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

Au « rendez-vous de la jeunesse révolutionnaire »

M. JEAN-MICHEL CATALA : misère et oppression sont des mots abstraits pour un jeune Soviétique.

Le Mouvement de la jeunesse communiste a organisé mardi 7 octobre un « *rendez-vous de la jeunesse révolutionnaire de la région parisienne* », qui a rassemblé environ cinq mille participants au Palais des sports de Paris. Une représentation spéciale du spectacle, mis en scène par Robert Hossein, *la Prodigieuse Aventure du cuirassé Potemkine*, a été donnée à cette occasion.

Auparavant, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement, a longuement rendu hommage « *au rôle de l'U.R.S.S. dans la lutte des peuples pour leur libération* ». Il a ajouté : « *Face au capitalisme qui s'enfonce chaque jour un peu plus dans la crise, le socialisme apporte la preuve de son succès. Misère et oppression sont des mots abstraits pour un jeune Soviétique. La démocratie socialiste est mile fois plus démocratique que la plus démocratique des démocraties bourgeoises.* »

M. Catala a vivement pris à partie le ministre de l'intérieur en déclarant notamment : « *Poniatowski veut nous assimiler aux casseurs qu'il recrute, organise et paie.* »

Il a conclu : « *Sans le parti bolchevique, il n'y aurait pas eu de victoire en Russie. Il n'en va pas autrement aujourd'hui en France. (...) Pour l'application du programme commun, la victoire de l'union de la gauche et le socialisme, il faut un parti et une jeunesse communistes toujours plus forts et plus influents.* »

Point de vue

L'EXEMPLE BELGE

par JACQUES SOURDILLE (*)

IL n'est pas interdit d'utiliser les bonnes idées des autres ; surtout lorsqu'elles bénéficient de quelques siècles d'expérience.

Région frontalière, la Champagne-Ardenne connaît bien les institutions provinciales belges, hollandaises et allemandes. Nous subissons le contrecoup de leur efficacité lorsque nos voisins construisent, dix ans avant nous, des autoroutes provinciales ou aspirent les rares investisseurs industriels grâce à leur pouvoir de décision sur le prix de vente des terrains industriels, sur les prêts, sur les détaxes fiscales. Pour nous, c'est l'emploi qui en souffre directement.

L'efficacité de nos voisins belges et hollandais repose sur l'autorité du gouvernement de province entouré du collège de cinq à dix « députés perments », élus par le conseil provincial.

C'est approximativement ce rôle que pourrait acquérir en France la commission déléguée du conseil régional si elle entourait, chaque semaine ou chaque quinzaine, le préfet de région pour la préparation et l'exécution du budget régional (y compris les crédits d'Etat prétendument déconcentrés).

En effet, bien plus que d'instances d'affrontement politique, nous manquions d'instances de concertation. Les joutes oratoires parisiennes sur le « pouvoir régional » risquent de tuer l'enfant régional et le pouvoir central saurait défendre ses préfets, en s'appuyant sur les résistances départementales, si l'on voulait créer vingt et un petits parlements régionaux. Ceux-ci deviendraient bien vite le lieu permanent d'appel et de contestation des élus populaires de la nation et des communes.

Deux choses me paraissent plus urgentes : adapter les décisions nationales aux réalités sur le terrain et obtenir une meilleure « transparence » de l'administration.

La coopération préfet-commission déléguée obligerait justement l'administration à ouvrir ses dossiers, sous le contrôle régulier des assemblées régionales, sans retirer au préfet de région son éminente responsabilité.

Rien de contraire à la loi de 1972 dans cette proposition.

Mais, vécue depuis des siècles à nos portes, fera-t-elle l'accord entre les arrière-pensées des uns et des autres ?

(*) Président U.D.R. du conseil régional de Champagne-Ardenne.

POLITIQUE

Le projet Galley

Première passe d'armes au sujet de la création éventuelle

De la première journée consacrée à l'examen de la réforme foncière à l'Assemblée nationale on retiendra d'abord la profession de foi très giscardienne d'un premier ministre qui, il est vrai, s'adressait aux députés à la demande du chef de l'Etat. M. Jacques Chirac a ainsi souligné que son gouvernement s'était appliqué jusqu'ici à mettre en œuvre les changements « voulus et annoncés par le président de la République ». Fidèle exécutant d'une politique conduite par M. Giscard d'Estaing, M. Chirac est allé jusqu'à reprendre dans sa conclusion, et mot pour mot, le commentaire qui avait été fait la veille par le porte-parole de l'Elysée.

De M. André Fanton (U.D.R.), rapporteur de la commission des lois, on attendait un vigoureux plaidoyer en faveur de la création d'un impôt foncier. Ce qu'il fit, avec talent, avec fougue, avec une ironie parfois mordante, mais aussi avec la lassitude d'un éclaireur qui constate que ses troupes sont, sinon hostiles, du moins réservées quant à la marche à suivre.

Se plaçant égalment sous la caution réformatrice du chef de l'Etat, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, reprit même une formulation écartée par M. Giscard d'Estaing, en admettant que la réforme foncière était la pierre de touche de la politique de changement. Ecartant d'un côté le « laisser-faire », de l'autre la « collectivisation systématique », il plaida en faveur d'une solution « raisonnable » pour mettre fin à la spéculation. Obligé d'évoquer cet impôt foncier qui masque quelque peu le soleil de sa réforme, il souhaita que ce débat puisse au moins permettre de reconnaître « le caractère quelque peu mythique de cet impôt », à la fois « inacceptable » « inapplicable ».

Ainsi exécuté, l'impôt foncier devait, dans soirée, trouver un brilant avocat en la person d'un député socialiste, M. Hubert Dubedout.

Le maire de Grenoble refusa de se lais prendre « au piège d'une réforme mythique », firmant que le « rêve ministériel » ne pour devenir réalité avec les conditions financiè qui sont proposées par le texte en discussion. reparlera donc, et beaucoup, de l'impôt fonci

PATRICK FRANCÈS.

M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, explique que « *le gouvernement s'est appliqué à mettre en œuvre les changements voulus et annoncés* » par le chef de l'Etat. Après avoir cité un certain nombre de changements déjà réalisés, il estime indispensable d'engager des réformes de structures économiques et sociales. Il relève que de telles réformes impliquent « *une longue réflexion préalable et de nombreuses consultations* ». Puis il déclare : « *Les deux projets qui vous sont soumis aujourd'hui constituent la première de ces réformes de structures dont notre pays a besoin et que l'opinion publique attend de nous. C'est pourquoi ce débat et le vote auquel doit donner lieu l'examen de ces projets permettront, mieux que des déclarations, de faire le partage entre ceux qui sont décidés à accomplir les changements nécessaires de la société française, et ceux qui se borneraient et réclamer ces changements sans pour autant y contribuer.* »

M. FANTON (U.D.R.) : l'impôt foncier compléterait la réforme

M. ANDRE FANTON, rapporteur de la commission des lois (U.D.R., Paris), indique tout d'abord que « *l'obscurité de nombreuses dispositions* [contenues dans le projet de loi] *compréhensibles seulement pour un très petit nombre de très hauts fonctionnaires, et sur certaines desquelles ceux-ci n'étaient pas toujours d'accord, a conduit la commission à tenter de réécrire en français moderne certaines parties du texte* ». Il note que la commission des lois a approuvé le désir du gouvernement de « dédensifier » le cœur des villes, mais que, en revanche, elle a manifesté plus de « scepticisme » sur l'objectif du projet visant à ralentir la hausse du prix des terrains. En ce qui concerne le troisième objectif du texte (favoriser la politique foncière dont les communes ont besoin pour leurs équipements), M. Fanton relève que la commission l'a approuvé, mais que les évaluations successives du ministre de l'équipement, des sommes que les communes pourraient recevoir du versement d'une redevance par les constructeurs, en cas de dépassement du plafond légal de densité (P.L.D.), ont évolué dans le sens de la baisse « *preuve*, ironise-t-il, *d'une confiance croissante dans l'efficacité du projet.* »

A propos du droit de préemption, le rapporteur estime que « *la ville doit préempter au prix conclu entre l'acheteur et le vendeur* » — ce qui n'exclut pas, selon lui, des « *soupapes de sécurité* » — afin d'éviter un blocage prévisible des transactions. Puis il démontre que le projet ne constitue pas une atteinte au droit de propriété qui, rappelle-t-il, en a déjà subi d'« *innombrables* ». « *Il faut admettre que l'intérêt général commande parfois de limiter ce droit afin d'éviter les abus* », affirme-t-il avant de reconnaître qu'il existe « *un risque de rétention des terrains* ».

M. FANTON dénonce « *la contradiction fondamentale* » présentée, selon lui, par ce texte. Les communes, explique-t-il, ne tireront aucune ressource supplémentaire si les normes de densité prévues dans le projet sont respectées. Le rapporteur s'interroge sur l'utilité, pour des communes sans ressources, du droit de préemption. Aussi avance-t-il deux propositions : la première consistant à étendre à l'ensemble du territoire le Livre foncier qui existe dans les régions d'Alsace et de Moselle ; la seconde visant à instituer un impôt foncier déclaratif annuel que, selon la commission, « *a au moins une vertu : c'est que le produit en est réservé aux communes* ». Puis il déclare : « *L'impôt sur le capital, dira-t-on ? Peut-être, et après ? Il en existe déjà. Les taxes sur le bâti et le non-bâti ne sont pas autre chose.* »

Si le rapporteur relève que cet impôt foncier n'est pas « *une panacée* », en revanche il estime qu'il n'est pas « *injuste* », car il ne sera payé ni par les agriculteurs ni par les personnes âgées dont le revenu est inférieur à un certain montant, et qu'il ne s'appliquera pas aux immeubles. En conclusion, M. FANTON souligne : « *Le gouvernement doit comprendre que la commission, loin d'entraver son action, entend aller dans le sens d'une véritable politique foncière et procéder à une vraie réforme.* »

M. MARC MASSON (R.I.) présente ensuite le rapport de la commission de la production et des échanges sur l'ancien titre 3 du proget dont le gouvernement a décidé de faire un texte distinct (*le Monde* du 3 octobre) : le projet de loi portant réforme du code de l'urbanisme. Pour M. Masson, cette réforme « *timide pour les uns, excessive pour les autres, se situe entre ces deux appréciations : elle opère des changements en profondeur tout en évitant les bouleversements inutiles* ».

Pour M. ROBERT GALLEY, ministre de l'équipement, « *cette société ne respectera durablement la liberté et la propriété que si ces deux valeurs fondamentales de notre civilisation n'entraînent pas des inégalités choquantes ; si elles n'engendrent pas le désordre urbain ; si elles ne minent pas notre France rurale dans son équilibre et ses paysages ; si elles ne privent pas les collectivités locales des pouvoirs et des ressources dont elles ont besoin pour édifier et gérer de meilleures villes.* »

Après avoir rendu hommage à ses prédécesseurs, MM. Albin Chalandon et Olivier Guichard, auxquels il reconnaît « *avoir beaucoup emprunté* », M. Galley admet que cette réforme « *sera une pierre de touche de la politique de changement conduite par le président de la République* ». « *Elle s'attaque, en effet*, précise-t-il, *directement aux inégalités et à certaines occasions d'enrichissement que l'on regroupe de manière un peu vague sous le terme de spéculation foncière.* »

Le ministre examine ensuite les idées maîtresses de la réforme :

1) Réduire les inégalités sociales et rechercher une plus grande solidarité. « *Le droit de propriété est déréglé. Il convient*, assure-t-il, *de mettre fin à la spéculation sans verser pour autant dans l'autre extrême qu'est la collectivisation systématique. Limitons par la loi le droit de construire, puisque c'est l'abus de ce droit qui engendre le désordre. La propriété individuelle et familiale ne sera pas atteinte,* souligne M. Galley. *En revanche, dans les quartiers les plus denses des villes la collectivité locale récupérera légitimement le bénéfice de ses efforts et pourra le réinvestir au profit de tous grâce aux équipements et aux logements sociaux.* »

2) Etablir de meilleurs rapports entre le citoyen et les pouvoirs publics. « *La réforme apporte aux propriétaires et aux usagers de nombreuses dispositions afin que l'administration ne puisse plus bloquer indéfiniment et sans raison sérieuse des terrains ou des permis de construire. La collectivité doit, par ailleurs, payer rapidement, et à leur juste valeur, les terrains, en cas de préemption ou d'expropriation.* »

« *D'autre part, il faut que les infractions soient sanctionnées plus rapidement et plus durement que par le passé. La répression doit être systématique, progressive et publique.* » Et M. Galley affirme : « *Il n'y aura plus de dérogation, je dis bien : plus de dérogation. La répression frappera plus fort les infractions les plus graves et les plus profitables aux fraudeurs.* »

La municipalisation des sols aboutit à la spoliation et à la bureaucratisation

Enfin l'aménagement et l'environnement doivent être fruits d'une œuvre collective. Le public doit être informé en temps utile, « *quand il peut encore infléchir les décisions et les enrichir* ». Les enquêtes publiques doivent devenir « *vraiment publiques* ». Au-delà de l'information, la participation doit aussi permettre de contrôler le respect de la loi. Dans ce but, toutes les associations de promotion du cadre de vie, « *et pas seulement les associations de défense aux horizons parfois trop étroits* », pourront se porter partie civile devant les tribunaux lorsqu'elles constateront des infractions aux règles de l'urbanisme. « *Il dépendra de notre attitude que les associations contribuent, sans concession mais positivement, à l'action collective au lieu d'être tentées de se cantonner dans la contestation et l'obstruction.* »

3) Redéfinir, « *avec une volonté très nette de décentralisation* », les responsabilités réciproques de l'Etat et des collectivités locales. Ces dernières pourront désormais élaborer et conduire des politiques plus autonomes et plus efficaces pour contrôler réellement le développement urbain.

M. Galley explique ensuite pourquoi est écartée toute idée ou toute amorce de municipalisation ou autre forme de collectivisation : « *Les projets en ce sens aboutissent, dans la pratique, à la spoliation et à la bureaucratisation, à plus ou moins brève échéance ; les Français n'en veulent pas.* »

Quant à la création d'un impôt foncier, il craint qu'elle ne soit contraire au but recherché : « *Si son taux est faible, cet impôt ne donnera pas de moyens financiers suffisants à la collectivité pour maîtriser et améliorer l'environnement, but essentiel de la réforme. Si son taux est plus élevé, il sera parfaitement intolérable pour les propriétaires aux revenus les plus modestes, et risque, comme aux Etats-Unis, de favoriser l'étalement anarchique des banlieues.* » Et il ajoute : « *Il risque donc de frapper d'abord les petits propriétaires et de favoriser ceux qui disposent de ressources financières importantes et qui feront main basse sur les terrains en vente. Il risque enfin de faire monter les prix du sol et donc des logements.* »

Pour M. Galley, la création d'un impôt foncier doit être discu dans le cadre de la réforme finances locales et de la taxa des plus-values. Il espère toutef « *que ce débat sera au m l'occasion de trancher les disc sions qui durent depuis quinze autour de ce thème, l'occasion reconnaître le caractère quel peu mythique de cet impôt aurait toutes les vertus deux : celle d'être acceptable la majorité des Français et d'être applicable* ».

En ce qui concerne le plaf légal de densité, M. Galley v une mesure tout à la fois « *a spéculative et profondément litaire* ». Le ministre rép ensuite aux critiques faites à c disposition :

— Une atteinte intolérabl la propriété individuelle : « *réforme ne vise en aucune fa les innombrables propriétaires se proposent de construire habitation répondant aux bes de leur famille.* »

— On encourage les comm à densifier : « *Les élus loc savent pertinemment qu'acce des constructions d'une den toujours plus élevée c'est p liser les finances locales et h ter l'opinion. Quant à l'Eta veillera à ce que les plans d'o pation des sols ne retiennent des densités excessives.* »

— La réforme empêche l'édification de toute construc au-delà du plafond légal, une perte de recettes pour collectivités locales : « *Le fond légal apportera, certes, ressources, mais on ne peut der sur lui une alimenta normale et régulière des bud locaux.* »

A propos du droit de préem tion, M. Galley précise que «



Le projet

l'Assemblée nationale

éventu... l'un impôt foncier

...yens financiers nécessaires ...ndront à la fois du plafond ...al de densité et de l'aménage...nt en profondeur des moyens ... à la disposition des collecti...s par l'État pour la réalisation ... l'aménagement urbain ».

...près avoir estimé que ce nou...u droit devrait permettre d'évi... de nombreuses expropriations, ...econnaît que le texte du gou...nement peut être amélioré afin ...iter, notamment, des abus et ... blocage pur et simple des tran...tions et souligne qu'il est peut... plus important de définir le ... des immeubles existants que ... réglementer la construction ... immeubles neufs.

...n ce qui concerne la protection ... la nature, M. Galley met en ...ur plusieurs mesures conte...s dans la réforme du code de ...banisme, puis, s'adressant à ...e occasion aux milieux ruraux, ...éclare : « *Entre la sauvegarde l'outil de travail et l'urbanisa...n, il faut se décider ; le respect ... plans offre une occasion uni... de se prémunir contre l'urba...ation anarchique.* »

...t M. Galley conclut : « *La ré...me qui vous est soumise sera ...ie d'autres réformes, notam...t celle de l'architecture pré...ée par M. Michel Guy, et par ... création dans chaque départe...nt d'un conseil architectural ... améliorera la qualité de l'ur...isme. (...) Avec cette réforme, ...ut que nous soyons conscients ... les Français attendent de ...s tout un choix, après de trop ...mbreuses années d'hésitation. ...re les intérêts divers et légi...es il vous appartient d'arbitrer ... de permettre enfin une vraie ...rme de l'urbanisme.* »

...n séance de nuit, M. HUBERT ...BEDOUT (P.S., Isère) pré...te, au nom de son groupe, une ...stion préalable dont l'objet est ... décider s'il n'y a pas lieu à ...bérer.

...e maire de Grenoble s'étonne ... les orateurs qui l'ont précédé ...'aient *nullement dénoncé le ...ndale de la spéculation fon...e et qu'ils se soient contentés ...poser la façon de s'en accom...der le mieux du monde* ».

...'adressant à M. GALLEY, il lui ... trois questions : « 1) *Êtes...s le syndic de faillite des gou...nements de la Ve République ...u nous présenter un concor...* ? 2) *Êtes-vous disposé à pré...r les finalités de votre politi...ue*? 3) *De quelle loi foncière allons-nous discuter ? Allons-nous examiner l'essentiel, c'est-à-dire l'impôt foncier, ou bien l'accessoire, c'est-à-dire la loi Galley ?* »

Puis il se demande si « *compte tenu du passé, le gouvernement n'est pas en train de jeter de la poudre aux yeux pour mieux protéger les intérêts de la caste possédante* ».

« *En fait*, affirme-t-il, *le gouvernement n'a, en matière d'urbanisme, aucune religion et se contente d'accepter n'importe quel gadget en guise de réforme.* » Et il poursuit : « *Vous avez parlé de spoliation et de collectivisation à propos de la municipalisation des sols. La spoliation, elle est dans les pratiques qui fleurissent depuis quinze ans. Nous, nous avons des idées claires, une doctrine, un programme commun. Derrière votre protection hypocrite des petits possédants se cache la protection des spéculateurs. Nous défendons pour notre part le droit de propriété à usage personnel et familial. Les outils de notre politique sont connus : la préemption, l'interdiction de revente des sols acquis par la collectivité et un impôt foncier annuel. Nous sommes prêts au dialogue.* »

Accusant M. Galley de « *rêver debout* », refusant « *de se laisser prendre au piège d'une réforme mythique* », M. Dubedout déclare: « *Je défie tout élu local d'oser affirmer que le rêve ministériel pourrait devenir réalité avec les conditions financières qui sont proposées.* »

Abordant le problème de l'impôt foncier, il en souligne les nombreux avantages (notamment la possibilité d'exempter les petits propriétaires), mais se demande de quel impôt va finalement discuter l'Assemblée : de l'amendement Fanton, de celui de M. Claudius-Petit ou de celui que propose son groupe.

Puis il explique la raison pour laquelle son groupe a déposé la question préalable : « ...*Si nous voulons être logiques, il faudrait d'abord discuter de l'amendement qui va le plus loin, c'est-à-dire de l'impôt foncier.* »

Pour M. MAURICE LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire), qui s'exprime contre la question préalable, «*le texte existe ; nous entendons le discuter, car nous ne nous accommodons pas du tout de la spéculation* ».

M. FANTON annonce que sa



(Dessin de CHENEZ.)

commission a repoussé la question préalable, puis M. GALLEY estime qu'adopter cette question «*reviendrait à différer une réforme essentielle* ».

Au scrutin public, l'Assemblée repousse la question préalable par 302 voix contre 181.

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. JEAN FONTAINE (n. insc., la Réunion), se demande comment, faute de moyens, les élus locaux pourront mettre en œuvre la politique préconisée. M. PARFAIT JANS (P.C., Hauts-de-Seine) estime que «*les grands groupes financiers bénéficiaires de la spéculation continueront d'accumuler leurs profits* ». Opinion partagée par M. NICOLAS ALFONSI (rad. de gauche, Corse), qui souligne que « *les spéculateurs ont encore de beaux jours devant eux* » et conclut : «*Nous pourrions vous apporter une aide appréciable, mais à condition que votre projet s'efforce vraiment de remédier à l'état actuel de la société française.* »

Mme ALIETTE CREPIN (réf., Aisne) soutient un projet qui favorise une amélioration de la qualité du logement et respecte le droit de propriété tout en donnant aux collectivités la maîtrise du sol.

Enfin, M. ALEX RAYMOND (P.S., Haute-Garonne) estime que ce projet ne permettra pas de mettre un terme à la spéculation qui affecte les zones périphériques.

La séance est levée à 23 h. 45.

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale

UN TERRAIN MOUVANT

C'est avec regret que les partisans du projet de loi de M. Robert Galley constataient que l'on oubliait ce projet pour ne retenir qu'un aspect de la question : l'amendement de M. Fanton qui souhaite la création d'un impôt foncier déclaratif annuel. M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, était le premier à le reconnaître au terme de la réunion que les députés U.D.R. ont tenue de 11 heures à 15 h. 30, mardi 7 octobre.

Partisans et adversaires de l'impôt foncier se sont affrontés en présence du ministre de l'équipement dont « *les arguments fort modérés et polis n'emportaient pas*, selon M. Marc Bécam (U.D.R., Finistère), *la conviction* ». En revanche, M. Marc Lauriol (U.D.R., Yvelines) s'est fait, avec plus de succès, a-t-il semblé à nombre de participants, l'avocat de la cause de M. Galley, hostile à la discussion d'un tel impôt dans le cadre de son projet de loi. Les arguments plus techniques développés par M. Augustin Chauvet (U.D.R., Cantal) ont conforté certains de ses amis dans leur refus d'aborder « *un sujet aussi vaste au détour d'un article* ». Ce que M. Labbé traduisait en ces termes : « *Nous ne condamnons pas, comme on voulait l'imaginer à notre place, l'impôt foncier, mais nous ne souhaitons pas nous ridiculiser en votant un impôt qui dans dix ans ne serait pas établi.* »

A ce point de la discussion, il s'agissait de trouver un compromis qui « *ne mutilerait pas le projet gouvernemental et ne constituerait pas un désaveu pour M. Fanton* ». Cette position commune a été arrêtée à partir d'une proposition de M. Aymeric Simon-Lorière (U.D.R., Var), qui vise à mettre en place avant le 1er janvier 1981, dans chaque commune, le livre foncier. Mises en avant par le gouvernement, les difficultés prévisibles pour l'établissement d'un tel document ont paru compréhensibles à M. Fanton qui, après les avoir entendues en commission des lois, se disait prêt à accorder un délai à l'administration. M. Pierre Messmer s'était, de son côté, référé à l'exemple de son département (la Moselle) où le livre foncier existe déjà. Quant à M. Olivier Guichard, ancien ministre de l'équipement, il confiait : « *Je suis favorable aux documents fonciers... pourvu qu'ils n'aient pas de suite.* » Sans aller aussi loin, M. Jean Foyer, président de la commission des lois, tranchait : « *L'établissement du livre foncier ne peut se décider par le biais d'un amendement de trois lignes, écrit sur un coin de table. C'est un travail de juriste, pas une improvisation de séance.* »

L'indécision n'était pas de mise parmi les députés républicains indépendants ; hostilité à l'amendement Fanton, qualifié par M. Chinaud, président du groupe d'« idée sympathique » mais « totalement irréaliste » ; approbation du texte de M. Galley, même si, reconnaissait M. Jacques Dominati, secrétaire général des R.I., « *Il provoquait des discussions parmi les maires* »... même s'il porte atteinte au droit de propriété — « *une bonne atteinte* », précisait-il. Les R.I. le voteront, même si « *ce n'est pas dans une joie exubérante* ».

En revanche, les réformateurs se montrent assez divisés après la réunion qu'ils avaient tenue. Pour M. Henri Ginoux (Hauts-de-Seine) « *le projet Galley ne tient pas debout. C'est une tricherie, une hypocrisie. L'impôt foncier, je suis pour* ». M. Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine) souhaitait savoir pourquoi le gouvernement ne voulait pas de cet impôt qui « *est un mythe* » et qui « *fait saliver* ». Que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber soit intervenu en faveur de cet impôt au cours de la réunion de son groupe, que M. Eugène Claudius-Petit soit l'auteur d'un amendement créant un impôt foncier « unique » déclaratif annuel, permettait d'affirmer à M. Loïc Bouvard : « *Les réformateurs sont pour l'impôt foncier, pour les réformes fiscales.* »

L'opposition, quant à elle, manifestait plus de détermination. M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) indiquait que « *tout ce qui allait dans le sens du Programme commun serait approuvé.* » M. Georges Fillioud (P.S., Drôme) rappelait que l'amendement Fanton serait voté par les socialistes.

En repoussant l'amendement de M. Fanton, et en adoptant le texte du gouvernement dans lequel certains voyaient au départ une « *inacceptable* » atteinte au droit de propriété, les députés de la majorité opteraient pour une solution médiane. Reste à savoir si elle permettrait de révéler « la vérité des clivages politiques » selon l'expression de M. de la Malène (U.D.R., Paris).

ANNE CHAUSSEBOURG.

A LA COMMISSION DES LOIS

M. Fourcade contre l'amendement Fanton

Pour procurer aux communes des ressources financières « régulières et suffisantes », faut-il créer un nouvel impôt foncier ? Le débat est ouvert autour de l'amendement proposé par M. André Fanton, député U.D.R. de Paris, et retenu par la commission des lois dont il est le rapporteur. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a été entendu, à sa demande, par la commission, mardi 7 octobre à 15 h. 30. Il a notamment souligné la difficulté d'évaluer cent vingt millions de parcelles et reproché aux amendements de la commission de remettre en cause la réforme en cours des finances locales, fondée sur une révision des valeurs locatives (et non vénales) des propriétés. Quant à la récupération des hausses de valeurs, elle relève, selon M. Fourcade, d'une taxation des plus-values (en cours de révision, elle aussi), et ne peut être aisément mise en œuvre par un impôt sur le capital. Tout en reconnaissant que la notion actuelle de propriété non bâtie était trop restrictive et méritait d'être corrigée, M. Fourcade a estimé qu'un système d'impôt foncier n'était pas une panacée.

De son côté, M. Fanton a dénoncé les résultats très limités de la législation actuelle. M. Eugène Claudius-Petit, député réformateur de la Loire, a souligné que l'avantage fondamental de l'impôt foncier était de donner aux communes une ressource en relation avec leur effort d'équipement.

Après avoir approuvé l'institution, proposée par M. Fanton, du livre foncier, qui permettrait de « photographier » la propriété, M. Marc Lauriol, député U.D.R. des Yvelines, a reproché à l'impôt foncier de faire pression sur les propriétaires pour les inciter à vendre et de favoriser la concentration de la propriété.

Mais de quel impôt foncier parle-t-on, a demandé dans la soirée à la tribune de l'Assemblée M. Hubert Dubedout, déupté socialiste de l'Isère, en annonçant que son groupe soutiendrait une telle proposition « *en se réservant d'aller plus loin* ».

La commission des lois avait été saisie de trois amendements : M. Dubedout proposait de créer une taxe foncière entre 0,5 et 2 % perçue par les communes sur la valeur vénale des propriétés bâties et non bâties situées dans les zones urbaines, valeur déclarée annuellement par les propriétaires. M. Claudius-Petit souhaitait créer un impôt foncier déclaratif annuel sur la valeur vénale des terrains et des immeubles dont les trois quarts seraient versés aux communes. M. Fanton proposait de créer une taxe foncière sur la valeur vénale des terrains, qu'ils soient bâtis ou non, déclarée par les propriétaires. Cet impôt remplacerait la contribution foncière des propriétés non bâties. Le conseil municipal fixerait le taux entre 1 % et 0,1 % (moins encore dans les zones agricoles). C'est la proposition qu'a retenue la commission des lois.

Chaque fois qu'une loi sur l'urbanisme est présentée au Parlement, l'institution d'un impôt foncier est proposée par les uns ou les autres. Déjà, une taxe d'urbanisation avait été incluse dans la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967. Mais elle n'a jamais été mise en application. Plus tard, en 1971, les propositions de M. Albin Chalandon (*le Monde* du 8 octobre) n'ont même pas été retenues par le gouvernement. La gauche enfin préconise depuis longtemps la création d'un tel impôt qu'elle a inscrit dans son programme de gouvernement.

Outre l'avantage indéniable de procurer des ressources aux communes, on prête généralement à cet impôt la vertu de « dégeler » les terrains, d'inciter les propriétaires à les vendre et d'assouplir ainsi le marché foncier. Ces raisons expliquent une certaine convergence entre les idées de la gauche sur le sujet et celles des membres de la majorité, qui se soucient particulièrement des problèmes d'urbanisme et de finances locales.

Les organisations agricoles : non à l'impôt foncier

La plupart des organisations agricoles à vocation générale ont réagi au projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique oncière en intervenant auprès des pouvoirs publics et des parlementaires.

« *Inquiète devant les menaces d'une urbanisation mal contrôlée* », la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.) relève que «*l'introduction massive des règles d'une législation de l'urbanisme étrangère aux préoccupations et aux besoins réels des agriculteurs aboutit dans les faits à paralyser le bon fonctionnement des instruments d'aménagement du foncier rural* ». La F.N.S.E.A. demande «*une véritable politique de l'agriculture péri-urbaine visant à préserver en priorité l'exercice de l'activité agricole* ». En outre, la Fédération des exploitants pense que l'amendement tendant à la création d'un impôt foncier « *alourdirait, quelles que soient les précautions prises, la charge fiscale qui pèse sur les agriculteurs, ce qui n'est pas tolérable dans la conjoncture économique actuelle* ».

La chambre d'agriculture de l'Ile-de-France, qui représente les agriculteurs des départements périphériques à Paris, demande que les zones d'intervention foncières dans les zones urbaines de plans d'occupation des sols (P.O.S.) ne concernent pas les cultures spécialisées qu'on rencontre en bordure des villes. Elle s'inquiète en outre de l'introduction d'une procédure simplifiée dans le cas des modifications de détail des P.O.S. Enfin, la compagnie paysanne «*rejette catégoriquement la création d'un impôt foncier* ».

La Fédération nationale de la propriété agricole, qui représente un ensemble de propriétaires réunissant plus de 10 millions d'hectares à usage agricole, dénonce également «*le projet d'impôt foncier, véritable impôt sur le capital, qui porte atteinte non seulement au droit de propriété, mais aussi aux intérêts directs de toute l'agriculture* ».

DANIEL COHN-BENDIT AFFIRME QU'IL REVIENDRA EN FRANCE

(De notre correspondante.)

Genève. — La tignasse flamboyante, l'œil plus flamboyant encore, étonnamment à l'aise, plus persifleur que provocant, Daniel Cohn-Bendit a répété à plusieurs reprises mardi soir, au cours d'une émission de quatre-vingts minutes qui lui était consacrée à la télévision suisse romande, qu'il voulait rentrer en France. « Que Poniatowski le veuille ou non, j'ai envie de revenir à Paris. J'y reviendrai sans me teindre les cheveux, sans me transformer. Quel que soit l'endroit où je rentrerai, cela sera drôle. »

Il ne considère pas seulement que le désir de retourner dans le pays où il est né, où il a vécu, et où il a des amis est légitime (« Les yaourts circulent librement d'Allemagne en France, pourquoi pas moi ? »), il estime que nous vivons la fin du mythe de mai 68, et que ce mythe doit se terminer à Paris.

Pour Cohn-Bendit, mai 68 est avant tout une volonté de changement toujours vivante.

Les téléspectateurs ont pu voir des images — censurées en France — des affrontements de mai 68 où apparaissait la brutalité policière. Ils ont pu entendre aussi une interview extrêmement mesurée de M. Maurice Grimaud, l'ancien préfet de police, déclarant que les événements de mai étaient prémonitoires, et que les données qui ont suscité la crise de 68 existent toujours. MM. Alain Krivine, Jacques Sauvageot et Alain Geismar ont aussi évoqué cette période et le rôle joué par Daniel Cohn-Bendit, à l'égard duquel ils semblent prendre aujourd'hui quelques distances. Une séquence fut projetée, consacrée à l'existence actuelle, à Francfort, du héros de la soirée. Il vit au sein d'une communauté s'occupant d'enfants et il est gérant d'une librairie collective. Il a commenté ainsi sa nouvelle existence : « La spéculation détruit les immeubles, nous les occupons pour vivre. (...) Je milite pour que s'écroulent tous les schémas, y compris les schémas révolutionnaires. » — I. V.

MÉDECINE

A PARIS ET A LYON

Des étudiants réclament la rémunération des stages hospitaliers de quatrième année

Des étudiants en quatrième et cinquième année de médecine mènent depuis quelques jours des mouvements revendicatifs, notamment à Paris et à Lyon. Ils réclament principalement la rémunération des fonctions hospitalières en quatrième année (D.C.E.M. 2). A Lyon, seize cent cinquante étudiants auraient ainsi, suivant leur « comité de coordination », cessé d'assurer leurs fonctions dans les hôpitaux, pour demander une rémunération en quatrième année alignée sur celle des cinquième et sixième années. Ils réclament également le SMIC horaire pour leurs fonctions de garde, l'ouverture de discussions sur l'amélioration financière de la situation de l'ensemble des étudiants hospitaliers des trois années, ainsi que l'élaboration d'une « charte de l'étudiant hospitalier et du stagiaire interné ».

A Paris, c'est pour le moment surtout l'U.E.R. Paris-Ouest qui est touchée, les étudiants des quatrième et cinquième années (D.C.E.M. 2 et 3) refusant de choisir leur lieu de stage ; ils sont soutenus par le conseil de leur U.E.R.

Le problème de la rémunération des étudiants de quatrième année n'est pas nouveau. A la fin de l'année dernière, plusieurs mouvements locaux de grève et de revendication avaient eu lieu ici et là, et l'Association nationale des étudiants en médecine de France (A.N.E.M.F.) avait lancé, au printemps, une pétition nationale qui avait recueilli un grand nombre de signatures.

Au secrétariat d'Etat aux universités, on rappelle que les textes prévoient seulement la rémunération des étudiants de cinquième et de sixième année. On souligne cependant que cette situation pourrait s'améliorer : la loi de 1971 instaurant le *numerus clausus* en fin de première année commence seulement à voir ses effets jouer sur les quatrième et cinquième années. Jusqu'à présent, les postes de stage rémunérés sont occupés par des promotions pléthoriques. Arrivant en fin d'études, les étudiants de ces années vont progressivement libérer des postes qui pourront alors être attribués aux étudiants de quatrième année : au secrétariat d'Etat on reconnaît volontiers qu'il ne serait pas « raisonnable » que des postes rémunérés aujourd'hui pour des étudiants de D.C.E.M. 3 et 4 ne le soient plus demain sous prétexte qu'ils seront occupés par des étudiants de D.C.E.M. 2.

Quant au problème de la revalorisation des salaires (350 F à 370 F en cinquième et en sixième année, soit environ 3,70 F de l'heure), il est du ressort du ministère des finances, et, comme le premier, ne sera sans doute pas résolu dans l'immédiat. Reste à savoir si les étudiants auront sur ces deux points la patience d'attendre. On peut en douter : l'UNEF-Santé appelle à une « délégation massive » auprès du ministère de la santé, le 16 octobre prochain. De son côté, l'A.N.E.M.F., qui demande à tous les étudiants en médecine de rejoindre le mouvement revendicatif, a déclaré que *« si les pouvoirs publics ne comprenaient pas ce nouvel avertissement »*, elle appellerait les étudiants du second cycle à une action unitaire au début du mois de novembre, tandis qu'un certain nombre de médecins hospitaliers ont déjà apporté leur soutien au mouvement de revendication.

● *Le deuxième Salon international des matériels, des techniques modernes et de l'environnement social pour l'aide à la réadaptation (READAPT)* a lieu du 9 au 12 octobre, dans le hall des expositions de l'ancienne gare de la Bastille, à Paris. Organisé par l'Association nationale d'aide à la réadaptation, ce Salon aura pour thème central *« l'intégration du handicap dans l'économie »*. Des progrès techniques concernant aussi bien les prothèses et appareillages individuels que l'habitat et le transport, les loisirs seront présentés à cette occasion.

★ De 9 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 22 heures. Entrée libre.

ÉDUCATION

L'expérience d'enseignement scientifique dans le premier cycle

Une lettre de M. René Haby

M. René Haby, ministre de l'éducation, nous a adressé la lettre suivante, en réponse à un article publié dans le Monde *du 8 octobre :*

J'ai lu avec une certaine émotion l'article fort polémique et non signé publié par *le Monde* sous le titre « Une expérience d'enseignement scientifique est retardée par le ministère ». Accusation purement gratuite, mais que ses caractères gras suffisent, j'imagine, à justifier dans l'esprit d'un public évidemment peu connaisseur des règles très strictes dont s'entourent les expérimentations pédagogiques modernes (par exemple, celles que mène le service des recherches de l'INROP) : présence nécessaire de classes-témoins non expérimentales dans le même établissement ; possibilité garantie aux familles du choix entre le système traditionnel et le système expérimental ; vérification approfondie d'efficacité, portant sur un cycle complet d'enseignement avant toute extension, etc. Ce sont, notamment, les raisons qui ont amené à limiter aux classes de cinquième des établissements déjà concernés par l'expérience l'enseignement en question et à ne pas l'étendre à d'autres collèges.

Dire que l'expérience a été retardée volontairement alors qu'on la poursuit dans onze classes nouvelles me paraît vraiment paradoxal !

L'article du *Monde* n'hésite d'ailleurs pas, afin de faire bonne mesure, à mettre en cause directement le ministre lui-même, *« qui n'a pas montré autant d'intérêt que ses services ou que le recteur de l'académie, défenseur, dès ses origines, de cette expérience »*. Querelle pure et simple d'intention à laquelle il me serait facile de répondre que le type de décision incriminée — le refus de créer six classes expérimentales supplémentaires — est vraiment de portée trop limitée pour remonter jusqu'à ma signature ! Mais ce qui me frappe surtout, c'est que l'auteur feint d'oublier — ou peut-être ne le sait-il pas ? — qu'en février dernier mes *« propositions pour une modernisation du système éducatif français »* soulignaient clairement que, dans les collèges, les sciences physiques et naturelles devaient être abordées dès la classe de sixième *« au travers de travaux d'observation raisonnée, d'expérimentations portant sur les objets et les milieux naturels et techniques »*.

Quelle raison aurais-je donc de m'opposer au principe d'une recherche allant dans ce sens ? Je regrette vraiment beaucoup que *le Monde*, avant d'imprimer ce titre à sensation et de mener cette attaque injustifiée, n'ait pas pris soin, comme c'est souvent son habitude, de s'informer aux meilleures sources ; il s'est manifestement contenté d'un seul type, particulièrement orienté, d'information. C'est dommage.

[M. Haby confirme ainsi le refus du ministère d'étendre l'expérience à toutes les classes de sixième du C.E.S. de Saint-Ismier. L'argument invoqué de la présence nécessaire de classes-témoins non expérimentales dans le même établissement n'est guère convaincant sur le plan de l'expérimentation pédagogique.

Il s'agit bien d'un recul, puisque, à la rentrée scolaire, le ministère avait annoncé que cette expérience serait étendue à deux fois plus de classes de sixième et de cinquième que l'an dernier. Ce recul est d'autant plus surprenant que, comme il le dit lui-même, le ministère de l'éducation envisage, dans ses propositions pour une modernisation du système éducatif français, une généralisation d'un enseignement scientifique expérimental dans le premier cycle. — Y. A.]

A Paris

LA GRÈVE TOURNANTE DES INSTITUTEURS EST TRÈS SUIVIE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

La grève tournante des instituteurs parisiens est très fortement suivie dans les écoles maternelles, moins dans le primaire et surtout dans les collèges, indiquent à la fois l'administration et le Syndicat national des instituteurs (SNI, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) qui avait lancé le mot d'ordre. La grève a touché les 4e, 8e, 11e, 13e et 20e arrondissements le lundi 6 octobre, les 2e, 7e, 14e et 19e le mardi 7.

Selon les sondages faits par le rectorat de Paris, la proportion de grévistes a été en moyenne de 80 % dans les écoles maternelles, de 50 à 60 % dans le primaire ; selon le SNI, elle dépassait 90 % dans les maternelles, dont certaines ont été fermées, toutes les institutrices étant en grève, et 80 % dans le primaire et les collèges d'enseignement général

Le syndicat réclamait la construction de classes supplémentaires : selon une enquête portant sur une soixantaine d'écoles (sur 216), 1 137 enfants ont dû être inscrits sur des listes d'attente, faute de place, dont 469 dans le 20e arrondissement. D'autre part, le SNI demande des créations de postes d'enseignants : sur les 800 remplaçants enseignant à Paris, beaucoup ont les titres nécessaires pour être titularisés. Les maîtres délégués chargés des enseignements spéciaux (éducation physique ou artistique) se sont joints à la grève.

● *Occupation d'écoles maternelles par des parents.* — Six écoles primaires et maternelles d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, Vern-sur-Seiche, Montfort-sur-Meu, Orgères et Dol-de-Bretagne, ont été « occupées » symboliquement mardi 7 octobre par des groupes de parents d'élèves qui se sont installés dans les cours des écoles. Les parents, qui appartiennent à la Fédération des conseils de parents d'élèves Cornec, réclament l'ouverture de classes supplémentaires, l'effectif de certaines maternelles, notamment, dépassant largement cinquante élèves. A Moutiers (Savoie), une cinquantaine de parents d'élèves ont aussi occupé l'école maternelle, qui compte deux cent vingt élèves, pour obtenir l'ouverture d'une sixième classe : la mairie a accordé un local, mais il manque un poste d'institutrice.

● *Le prix international Galileo-Galilei* a été décerné cette année à M. Pierre Toubert, professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. Patronné par le Rotary-Club d'Italie, ce prix récompense des chercheurs étrangers qui se sont distingués dans l'étude de la civilisation italienne.

L'œuvre principale de M. Toubert est une thèse de doctorat publiée en 1973 par l'Ecole française de Rome, sous le titre *les Structures du Latium médiéval ; le Latium méridional et la Sabine du neuvième à la fin du douzième siècle*. Cette étude englobait tous les aspects de l'histoire d'une région, depuis l'étude des paysages naturels jusqu'à celle des structures politiques, démographiques et religieuses. — *(Corresp.)*

● *L'Institut national des langues et civilisations orientales* recherche pour des étudiants de province et des enseignants étrangers des chambres, des studios ou des deux pièces, à Paris ou dans la banlieue Ouest : contacter l'institut au numéro de téléphone 260-98-86.

RECEVANT LE BUREAU DES PRÉSIDENTS

M. Giscard d'Estaing estime que les universit[és] « doivent constituer des centres d'excellence [»]

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a reçu à déjeuner mardi 7 octobre à l'Elysée le nouveau bureau de la conférence des présidents d'université (*le Monde* du 20 septembre). M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui est de droit président de cette conférence, assistait à ce déjeuner, ainsi que MM. Henri Gastaut, premier vice-président (université d'Aix-Marseille II), Jean Frézal, deuxième vice-président (Paris-V), et Roland Perez, troisième vice-président (université d'Amiens).

Au cours de la discussion qui a suivi et qui a eu lieu, selon les participants, *« dans une atmosphère très détendue »*, le président de la République a notamment affirmé que *« les universités doivent constituer des centres d'excellence »*. M. Giscard d'Estaing, qui a dirigé d'emblée le débat, s'est enquis surtout des problèmes de la recherche et de la place de la France dans ce domaine. Il s'est en particulier réjoui d'apprendre de ses interlocuteurs que la France figure dans le peloton de tête des nations pour les mathématiques et rattrape actuellement un certain retard pour la physique. [...] conseil restreint sur la recherc[he] doit avoir lieu à la fin du mois.

Les présidents d'université ré[u]niront, de leur côté, en novemb[re] à Strasbourg, un colloque auq[uel] participera M. Michel d'Orna[no], ministre de l'industrie et de [la] recherche, et qui sera consacr[é à] une meilleure coordination [en] matière de recherche entre [les] universités, le C.N.R.S. et les la[bo]ratoires publics et privés.

M. Giscard d'Estaing s'est a[...] intéressé à la qualité du tra[vail] universitaire et à l'organisat[ion] des études. M. Gastaut ay[ant] fait remarquer que, dans [son] université d'Aix-Marseille-II, [il] y avait à peu près autant d'é[tu]diants en première année [de] médecine que dans les six ann[ées] suivantes, le président de [la] République a estimé qu'on p[ou]vait concevoir, avec l'élévation [du] niveau culturel moyen des Fr[an]çais, que les études générales [se] poursuivent en fait jusqu'au p[re]mier cycle universitaire dans [la] mesure où les véritables ch[oix] intervenaient à ce stade et [non] plus comme auparavant à c[...] du baccalauréat.

M. Giscard d'Estaing a e[...] montré un vif intérêt p[our] l'accueil des étudiants étran[gers] dans les universités française[s] [et] a appris avec plaisir que [la] France était le pays qui accu[eille] proportionnellement le plus gr[and] nombre d'étudiants étrang[ers], soit plus de quatre-vingt-[...] mille cette année (essentiellem[ent] des pays francophones d'Afriq[ue]). Ceux-ci sont, pour le prési[dent] de la République, des *« am[bas]sadeurs de la culture françai[se] »*. M. Jean Frézal a néanm[oins] estimé qu'il ne suffisait pas [dans] ce domaine de battre des rec[ords] mais qu'il conviendrait aussi [de] mieux choisir les étudiants ét[ran]gers accueillis et de mieux [les] suivre dans leurs études. — D[...]

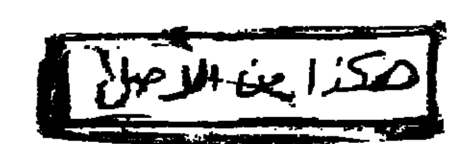
Malgré l'opposition de l'administration

DES ÉLÈVES DU LYCÉE HENRI-IV DÉCIDENT DE MAINTENIR UNE RÉUNION AVEC M. PIERRE JUQUIN

Une centaine d'élèves du lycée Henri-IV à Paris se sont rassemblés à nouveau lundi 6 octobre dans la cour de l'établissement pour protester contre l'interdiction faite par la direction des enseignements élémentaires et secondaires de Paris à M. Pierre Juquin, député communiste de l'Essonne et membre du comité central du parti communiste français, de participer à une réunion sur les libertés politiques et syndicales organisée par des étudiants communistes (U.E.C.) du lycée (*le Monde* du 4 octobre). Ce rassemblement s'est tenu à l'appel des sections du Syndicat national des enseignements de second degré (FEN), du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), des agents de service C.G.T., de l'UNEF (tendance Renouveau) et de l'UNCAL (Union nationale des comités d'action lycéens). Les élèves ont décidé, au terme de ce rassemblement, de maintenir le débat pour l'après-midi du jeudi 9 octobre.

● *L'université de Toulouse-Mirail (Toulouse II)* organise [un] service de renseignements à [dis]tance qui, par des émissions [de] radio, des enregistrements [sur] cassettes et des cours par [cor]respondance *« couvre pratiq[ue]ment tous les niveaux jus[qu'à] la licence dans les disciplines [sui]vantes : philosophie, sociolo[gie], psychologie, lettres classiques [et] modernes, histoire, géograp[hie], allemand, anglais, espagnol, [...] linguistique »*. Ce service est [des]tiné aux étudiants salariés, é[loi]gnés ou malades, qui ne peuv[ent] suivre les cours. Il est aussi o[u]vert cette année, à titre expé[ri]mental, aux non-étudiants âg[és] de plus de vingt ans et aya[nt] exercé pendant deux ans u[ne] activité professionnelle.

★ Service d'enseignement à d[is]tance, université de Toulouse-Mirail, 109 bis, rue Vauquel[in], 31081 Toulouse.



LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

A.T.P.-S.A. AU CAPITAL DE 512.400F

la plus moderne des maisons spécialisées
61, rue Froidevaux - 75014 PARIS - Tél. 633.55.11

Pour vous installer vous-même
ULTRA RAPIDEMENT et très ECONOMIQUEMENT

150 modèles vitrés

SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES
DEMONTABLES - ACCORDABLES - ETROITS
LARGES - PROFONDS

du Meuble Individuel au Grand Ensemble...
du Meuble Traditionnel au Meuble Contemporain...
du Meuble de Style au Meuble sur Mesure.

Pour obtenir notre CATALOGUE GRATUIT, découpez-le **BON** ci-dessous et retournez-le

à la MAISON DES BIBLIOTHEQUES
en Montparnasse
61, rue Froidevaux - 75014 PARIS

ou appelez le
633-73-33
Répondeur automatique même la nuit et les jours fériés sans interruption.

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHEQUES VITREES contenant tous les détails, hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc.

M. ____________________

à ____________________

____

16G/1

TRADITIONNELS

Etagères en multipli, montants en aggloméré, placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqué - Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.

BIBLIOTHEQUES STANDARD VITREES — BIBLIOTHEQUES VITREES GRANDE PROFONDEUR

JUXTAPOSABLES SUPERPOSABLES ACCORDABLES

SPÉCIALEMENT conçues pour servir de base à tous nos MODÈLES STANDARD ou pour très gros volumes, encyclopédies, livres d'art, disques, etc.



7 HAUTEURS de 64 à 224 cm
4 LARGEURS 64 - 78 - 94 - 128 cm
2 PROFONDEURS :
20 et 25 CM

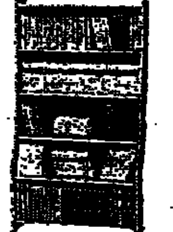
Profondeur hors tout : 20 cm
Profondeur utile : 16,5 cm
Hauteur utile entre les rayons : 25 cm
Profondeur hors tout : 25 cm
Profondeur utile : 21,5 cm
Hauteur utile entre les rayons : 25 cm

5 HAUTEURS de 83 à 222 cm
4 LARGEURS 64 - 78 - 94 - 128 cm
2 PROFONDEURS :
30 et 38 CM

Profondeur hors tout : 30 cm
Profondeur utile : 26,5 cm
Hauteur utile entre les rayons du bas : 36 cm ; autres : 33 cm
Profondeur hors tout : 38 cm
Profondeur utile : 34,5 cm
Hauteur utile entre les rayons du bas : 36 cm ; autres : 33 cm

100 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE

Comment SUPERPOSER : Tous nos modèles de mêmes largeurs, de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre sans aucune fixation.

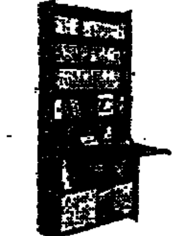


Comment JUXTAPOSER : Tous nos modèles de mêmes profondeurs, mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés sans aucune fixation.



STANDARD 5 RAYONS
Ht. 144 - Larg. 94 - Prof. 20

TOUS FORMATS
Ht. 195 - Larg. 94 - Prof. 30/20



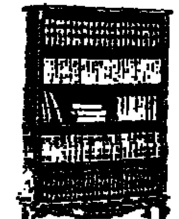
BIBLIOTHEQUE-SECRETAIRE
Ht. 222 - Larg. 94 - Prof. 38/25

SPECIAL FORMATS DE POCHE (non vitré)
Ht. 107 - Larg. 78 - Prof. 16

[...]ur demande, ces modèles peuvent être livrés en Stratifié blanc (non vitrés) [...]n bois BRUT à tapisser ou à peindre, en d'autres essences de bois : Afromasia - [...]hêne - Sapelli - Merisier (teintes naturelles ou foncées).
[...]e nombreux accessoires permettent de personnaliser et d'adapter à tous [...]s intérieurs les meubles individuels ou les ensembles.

RUSTIQUES

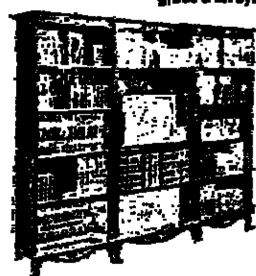
Etagères en multipli, montants en aggloméré placage traité ébénisterie, vernis mat satiné. Teinte noyer. Frontons, dessus et socles débordants avec moulures de style en bois massif. Pieds en forme. Vitres claires coulissantes avec onglets, bords doucis



RUSTIQUE
Ht. 156 - Larg. 98 - Prof. 32

SECRETAIRE RUSTIQUE
Ht. 156 - Larg. 98 - Prof. 32

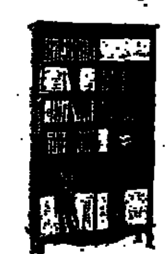
Tous les modèles rustiques sont juxtaposables et superposables par simple pose, grâce à un système exclusif de moulures amovibles.



Comment juxtaposer tous nos modèles rustiques

D'un simple geste, les moulures de côté des meubles peuvent être enlevées, les côtés étant alors parfaitement rectilignes, les meubles sont juxtaposés par simple pose côte à côte.

JUXTAPOSITION DE MODELES GRANDE PROFONDEUR PERMETTANT L'INSTALLATION D'UNE TELEVISION.
Ht. 203 cm - Larg. 242 cm - Prof. hors tout 42 cm - Prof. utile 35 cm.



GRAND MODELE RUSTIQUE
Ht. 208 - Larg 116 - Prof. 33

GRAND MODELE RUSTIQUE équipé de portes pleines ouvrantes.
Ht. 208 - Larg. 116 - Prof. 33



BIBLIOTHEQUE RUSTIQUE TOUS FORMATS.
Ht. 205 - Larg. 94 - Prof. 42/27,5

ACCESSOIRES POUR BIBLIOTHEQUES RUSTIQUES GRANDS MODELES.
Meubles d'angle :
prof. utile : 17 cm ;
ouverture en façade : 20 cm.
Quart de Rond : encombrement hors tout de chaque élément : 34 cm.

Ces meubles peuvent aussi être exécutés en Chêne ou en Merisier.

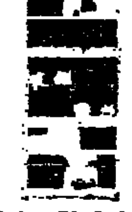
CONTEMPORAINS

Ces nouveaux modèles sont réalisés en Profilé Aluminium anodisé brossé et en Stratifié blanc ou noir, assemblage grâce au brevet français A.T.X.

Description générale :
Montants et traverses en aluminium anodisé brossé.
Pinces d'assemblage système breveté A.T.X.
Pieds à vérins, plastique noir.
Côtés et fonds en stratifié double face 8 mm.
Crémaillères aluminium encastrées.
5 étagères réglables en aggloméré stratifié double face 19 mm, chant avant avec T aluminium encastré.
2 couleurs : noir ou blanc.
2 largeurs : 78 et 94 cm.
2 profondeurs : 25 et 35 cm.
Hauteur : 200 cm.
LIVRÉE NON MONTÉE.



Ht. 200 - Larg. 94 - Prof. 25 ou 35.

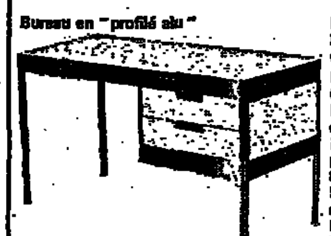


Ht. 200 - Larg. 78 - Prof. 25 ou 35 modèle vitré.

Ces modèles sont livrés non vitrés, mais peuvent néanmoins être équipés facilement, grâce au brevet A.T.X., de portes coulissantes en verre ou en parsol bronze de 6 mm d'épaisseur. Ces glaces coulissent dans des traverses spéciales et peuvent être placées à n'importe quel endroit de la bibliothèque.
Hauteur des glaces : 53,5 cm.
Hauteur du système complet (glaces + traverses) : 72 cm.



Juxtaposition de modèles "profilé alu".
Larg. 94 — Larg. 78 — Larg. 94



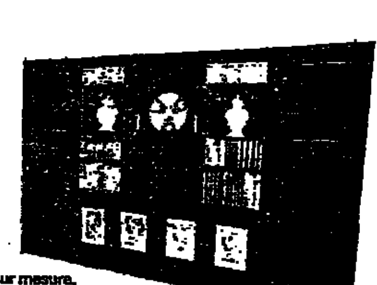
Bureau en "profilé alu"

Élégant bureau mis au point pour s'intégrer dans les ensembles contemporains et dans n'importe quel intérieur moderne.

Description :
Ossature en aluminium anodisé brossé.
Dessus en aggloméré stratifié blanc de 19 mm d'épaisseur, 4 chants replaqués Chanrex.
Bloc tiroir en profilé alu, avec panneaux de remplissage en aggloméré stratifié blanc deux faces de 8 et 18 mm d'épaisseur.
Deux tiroirs de 50 × 36,5 × 12, face avant replaquée stratifié blanc.
Haut. 73 cm — Larg. 60 cm — Long. 130 cm
Bloc-tiroirs : long. 55 cm — Haut. 42 cm
Tiroirs : long. 50 cm — Larg. 40 cm — Haut. 12 cm

DEPARTEMENT SUR MESURE

De nombreux bois.
Devis gratuit rapide.
Délais d'exécution respectés.
Possibilités de grandes installations ultra-rapides avec nos modèles standard et de série.



Ht. 225 cm
L. 340 cm

Une réalisation de notre département sur mesure. (au centre : une niche pour la télévision).

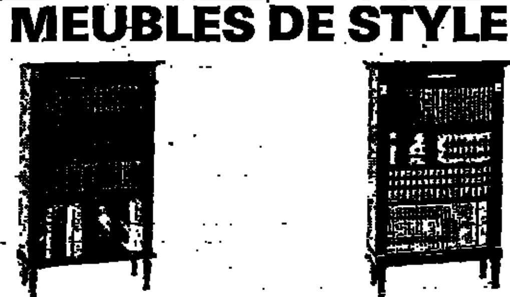
MEUBLES DE STYLE



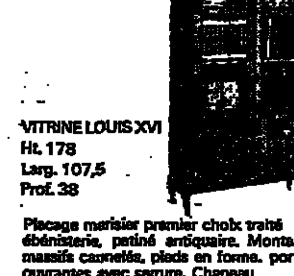
REGENCE
Ht. 160 - Larg. 100
Prof. 33
(existe également en secrétaire)
Multipli, placage merisier naturel, traité ébénisterie, vernis mat satiné. Montants, pieds et corniches en massif. Dessus débordant avec découpe style. Pieds et montants en forme, portes en applique, ferrures de style.



LOUIS XVI
Ht. 140 - Larg. 78 - Prof. 32,5
Placage acajou traité ébénisterie, vernis dur satiné acajou foncé. Sabots, pieds et motifs bronzés.



DIRECTOIRE
Ht. 140 - Larg. 82 - Prof. 36
Placage acajou traité ébénisterie, vernis dur satiné acajou foncé. Sabots des pieds et motifs style bronzés.



VITRINE LOUIS XVI
Ht. 178
Larg. 107,5
Prof. 38
Placage merisier premier choix traité ébénisterie, patiné antiquaire. Montants, massifs cannelés, pieds en forme, portes ouvrantes avec serrure. Chapeau débordant. Motifs de style et entrées de serrure bronze patiné.
(existe également avec 3 portes ouvrantes) larg. 117 cm - Ht. 184 cm -

Parmi nos dernières installations :

Ambassades de Belgique, des États-Unis, d'Iran. • Conseil de l'Europe à Strasbourg. • Mairies de Meulan, de Villeparisis, de Chelles, de Strasbourg, de Deauville. • Bibliothèques municipales de Montpellier, de Rambouillet. • Universités de Paris : Sciences Politiques, École Supérieure de Physique et Chimie, Centre Universitaire Dauphine. • Universités de Poitiers et Bordeaux. • Facultés des Sciences de Paris, de Rouen, de Bordeaux. • École Polytechnique de Paris. • Ministères des Transports, de l'Équipement et du Logement, de l'Économie et des Finances, de l'Intérieur, de l'Agriculture. • S.N.C.F., E.D.F./G.D.F., Direction des Télécommunications, des services postaux de Paris. • Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris. • Organisation Européenne de la Recherche Spatiale. • Comités d'entreprise : Rhône-Poulenc, Boeing, Revlon, Ugine Kuhlmann, Total, U.T.A., Air Liquide, Centre national du commerce extérieur, etc...

[V]ISITEZ NOS EXPOSITIONS ouvertes tous les jours même le samedi de 9 h à 19 h

*FERMÉ LE LUNDI MATIN ; **FERMÉ LE LUNDI

FRANCE

[...] MONTPARNASSE
[...] rue Froidevaux - 75014 PARIS
[Mé]tro : Denfert-Rochereau - Gaîté, Raspail, Edgar-Quinet
[Au]tobus : 28 - 38 - 58 - 68

[...]s vous conseillons de prendre les mesures de [l'em]placement à meubler.
[Liv]raison Franco
[Facu]lté de retour à réception en cas de non convenance.

AMIENS - 3, RUE DES CHAUDRONNIERS*
BORDEAUX - 10, RUE BOUFFARD
CLERMONT-FERRAND - 22, RUE G. CLEMENCEAU
GRENOBLE - 59, RUE SAINT-LAURENT*
LILLE - 88, RUE ESQUERMOISE*
LYON - 9, RUE DE LA REPUBLIQUE

MARSEILLE - 109, RUE PARADIS*
MONTPELLIER - 8, RUE SERANE*
NANTES - 9, RUE J.-J. ROUSSEAU
NICE - 8, RUE DE LA BOUCHERIE (vieille ville)*
RENNES - 18, QUAI EMILE-ZOLA (près du musée)**
STRASBOURG - 11, AV. DU GAL DE GAULLE (esplanade)*
TOULOUSE - 2 ET 3, QUAI DE LA DAURADE

ETRANGER

BELGIQUE - BRUXELLES 1000 54, RUE DU MIDI
LIEGE 4000 47, BD D'AVROY
PAYS-BAS - BUSSUM 3 SLOCHTERENLAAN, P.O. BOX 478
PORTUGAL - FARO RUA DO ALPORTEL, 55 B
CANADA - MONTREAL 357 E - P.O. 10,485 BD SAINT-LAURENT

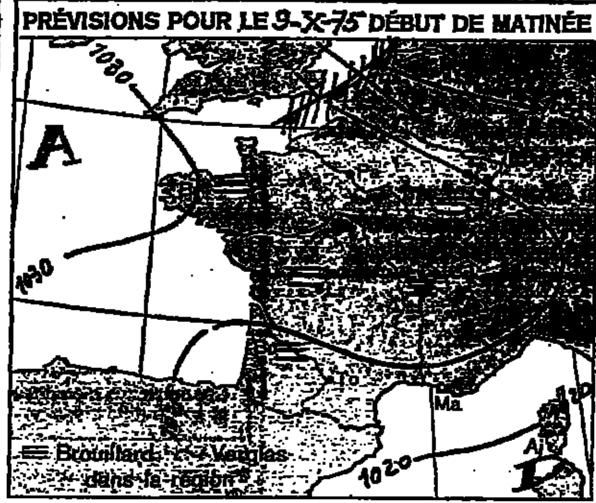
Du 10 au 19 Octobre exposition à la foire internationale de MONTPELLIER

Hall B - Stands nos 240 - 241 - 242 - 271

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08-10-75 A 0 h G.M.T.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 octobre à 0 heure et le jeudi 9 octobre à 24 heures :

La zone de hautes pressions d'Europe occidentale va se décaler plutôt vers l'ouest, permettant à des perturbations, en formation au nord de l'Ecosse, de se déplacer vers la mer du Nord et l'Allemagne. La bordure atténuée de ces perturbations affectera progressivement le nord et l'est de notre pays.

Jeudi, des nuages abondants envahiront progressivement nos régions s'étendant de la Manche orientale et de la mer du Nord à l'Alsace avec quelques faibles pluies passagères, surtout localisées près des frontières. Sur ces régions, les vents s'orienteront au nord-ouest et deviendront modérés. Les températures minimales seront en hausse dans le Nord. Les maxima varieront peu.

Sur le reste de la France, on notera dans les premières heures de la matinée des brouillards ou des nuages bas à aspect brumeux, surtout en plaine et dans les vallées. Ces formations brumeuses feront place ensuite à des éclaircies avec un temps ensoleillé, mais parfois nuageux, surtout près de la zone précédente. Les vents seront faibles. Le début de matinée sera frais dans les régions au ciel dégagé. Les températures maximales varieront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 20 et 17; Bordeaux, 24 et 10; Brest, 18 et 8 ; Caen, 15 et 6 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 16 et 1 ; Dijon, 18 et 7 ; Grenoble, 12 et 7 ; Lille, 15 et 7 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 24 et 9 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 15 et 5 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 10 degrés ; Athènes, 22 et 13 ; Bonn, 15 et 9 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Le Caire, 30 et 20 ; îles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 13 et 8 ; Genève, 13 et 11 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 16 et 5 ; Madrid, 29 et 10 ; Moscou, 8 et 7 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 23 et 11 ; Stockholm, 11 et 7.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 8 octobre :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 28 janvier 1974 relatif à l'autorisation d'implantation de certains magasins de commerce de détail et aux commissions d'urbanisme commercial.

VENTES

● *La bibliothèque de Serge Diaghilev*, créateur des Ballets russes, va être vendue aux enchères par Sotheby's à Monaco, entre le 28 novembre et le 1er janvier, par Serge Lifar, qui en avait fait l'acquisition à la mort de l'imprésario russe, à Venise, en 1929.

Cette bibliothèque comprend près de deux mille volumes et huit cent trente lots, parmi lesquels des œuvres dramatiques écrites par la Grande Catherine et le manuscrit autographe du final de *l'Oiseau de feu* de Stravinski, dans une version inconnue.

● *Quelques objets ayant appartenu à Hitler* viennent d'être vendus aux enchères à New-York. Les acquéreurs, quelque cent cinquante personnes, les ont obtenus à des prix relativement modestes : 1 100 dollars pour son brassard à croix gammée, 575 dollars pour sa croix de fer de la première guerre mondiale, 325 dollars pour son insigne du parti nazi.

GUIDE DES PARCS DE STATIONNEMENT DE PARIS

La préfecture de Paris publie un guide des parcs de stationnement de la Ville de Paris.

Cette brochure comporte, pour chaque arrondissement ou groupe d'arrondissements, un plan et une liste des garages et des parcs de stationnement publics et privés.

Le plan indique l'entrée des parcs ainsi que les voies à stationnement payant équipées de parcomètres ou d'horodateurs. Il précise également les voies principales et celles à sens unique ;

La liste des garages et des parcs de stationnement mentionne leur adresse et leur numéro de téléphone, les tarifs pratiqués et les parcs disposant d'une station-service et de postes de distribution de carburant.

Cette brochure, d'un format moderne et pratique, comportant une notice d'emploi en quatre langues (français, anglais, allemand et espagnol), est en vente au prix de 8 F au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, à Paris (4e) et au bureau d'accueil de l'annexe Morland de la préfecture de Paris, 17, boulevard Morland, à Paris (4e).

★ En vente par correspondance au prix de 13 F contre l'envoi d'un mandat, d'un chèque bancaire ou d'un chèque postal (joindre les trois volets) libellé à l'ordre de M. le régisseur de la caisse intérieure, Hôtel de Ville, 75196 Paris RP (C.C.P. 9067-95 Paris).

Circulation

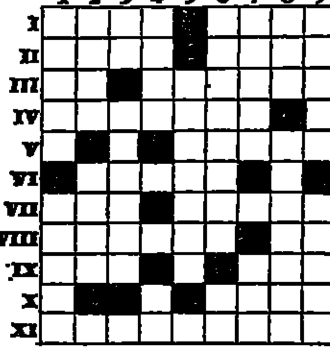
● *Rocade à Rennes.* — Le premier tronçon (1,5 kilomètre) de la rocade ouest de Rennes a été mis en service. Complétée par les boulevards périphériques, cette rocade, qui sera terminée à la fin de l'année, permettra aux automobilistes de contourner la ville dans toutes les directions.

Automobile

● *La campagne nationale de l'éclairage.* — Plus d'un million de véhicules sont attendus, du 13 octobre au 2 novembre, dans cinq mille cinq cents centres de contrôle installés dans toute la France à l'occasion de la Campagne nationale de l'éclairage et de la signalisation, organisée par la Prévention routière, avec le concours de la gendarmerie nationale, des C.R.S., de la police et de douze associations ou sociétés.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 272



HORIZONTALEMENT

I. Quoi qu'on en dise, on la saute à la campagne ! ; Pour un Indien, c'est tout simplement divin ! ; — II. Etait en tête de liste pour un règlement de compte familial ; Evoque l'espérance. — III. Participe ; Est voué à une vie de chien. — IV. Jadis invoquée. — V. A ses fidèles. — VI. Parfaitement serein. — VII. Cité dans la Bible ; Est bien excusable de voir les choses en grand. — VIII. Se serrent, à l'occasion ; Particule. — IX. Conseil de détente ; Se promène tout nu. — X. Il faut en prendre son parti : ce sera toujours une affaire d'Etat. — XI. Dans le domaine du film érotique, on peut dire que son avenir est... derrière elle !

VERTICALEMENT

1. Se composait d'un valet coupé et de plusieurs dames ; Couleurs tendres. — 2. S'amusa avec le feu ; Invite cavalièrement à une répétition. — 3. Fin de participe ; S'élève en Turquie. — 4. Bohémien d'origine ; Matière d'alliance. — 5. Exercices digitaux. — 6. Perdent tout à être déposés ; Pronom. — 7. Anneaux ; Il s'agit de vivre et de voir. — 8. Dans une alternative posée au cours d'une rencontre fâcheuse et imprévue ; Prennent du poil de la bête. — 9. Sent parfois le fauve ; Moralement dépréciée.

Solution du problème n° 1 271

Horizontalement

I. Calèche. — II. Ineptes. — III. Va ; Bé ! — IV. Narration. — V. Aniserait. — VI. Ce ; Te ; Sa. — VII. Aire ; Si. — VIII. Vespasien. — IX. On ; Idéale. — X. In ; Cen. — XI. Repentant.

Verticalement

1. Cinna ; Avoir. — 2. An ; Ancienne. — 3. Lévriers. — 4. Epars ; Epicé. — 5. Ct ; Aet (téa) ; Aden. — 6. Hé ! Tressent. — 7. Es ; Ia ; Lia. — 8. Bois ; Elan. — 9. Trentaine.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

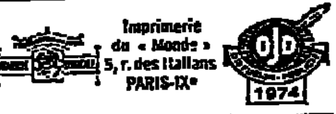
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le monde à l'envers

Imaginez un peu, imaginez un Dossier de l'écran consacré aux hommes — qui sont-ils, que veulent-ils ? — un dossier précédé d'un film, le Mari de Jeanne — elle le plaque, il en réchappe — un dossier présenté par un spécialiste, l'animateur d'Aujourd'hui monsieur, l'émission des après-midi de l'A 2 ; un dossier plaidé par trois, quatre ou cinq pères de famille, un syndicaliste, un membre du M.L.H. et deux romancières chargées de mettre un peu d'ordre dans cette volière, ou plutôt dans ce chenil.

Difficile à imaginer, je sais. Eh bien, les femmes y ont eu droit. On leur a accordé cela. On leur a consenti soixante-dix minutes pour exposer et résoudre, avec l'aide de S.V.P., leurs problèmes. Elles en ont quelques-uns, forcément, et de taille. Dire qu'à l'annonce de ce débat, un débat sans précédent, il y a eu des voix — masculines et féminines d'ailleurs — pour se plaindre, pour protester : les bonnes femmes, encore ! Une minute, une heure quotidiennes ici et là, elles vont finir par envahir l'antenne. Il n'y en a déjà plus que pour elles à la télévision.

Hélas, non. Et ce qui nous a le plus frappé, le plus réjoui, c'est justement le calme, la dignité de ces usurpatrices d'un soir qui, au lieu de se précipiter au micro, de profiter de l'aubaine, de tout déballer pêle-mêle — Dieu sait quand l'occasion se représentera — ont su cerner, sérier les innombrables questions — elles déferlaient comme les vagues de l'océan — qui se posent à elles.

Déléguée par le M.L.F., Antoinette se fait sans doute appeler par son prénom pour ne devoir son nom à personne, ni à un père, ni à un mari. Si les hommes s'accommodent du nom de leur père, pourquoi pas les femmes ? dira-t-on. Parce que ces femmes refusent précisément le modèle masculin. C'est une option. On peut en discuter. Reste qu'Antoinette a su donner à la discussion un tour et précis et percutant. A l'écouter et à entendre Jeannette Laot, secrétaire nationale de la C.F.D.T. — elle était formidable d'intelligence, d'acuité, de sensibilité aussi — on se rendait compte de l'absurdité de la situation réservée aux femmes dans nos sociétés. Où passe la ligne de partage ? Entre les sexes, entre les classes ou entre les couleurs ? A qui peut-on le mieux comparer une « bonne » espagnole ? A une épouse d'industriel ou à un travailleur immigré ?

On a beaucoup parlé, un peu trop à mon avis, de la femme dans le couple, de la femme au foyer. M. Michel de Saint-Pierre — il était là, comment s'en étonner — n'a pas manqué d'insister sur l'aspect valorisant du rôle d'épouse et de mère. Y a-t-il rien au monde de plus beau, de plus enrichissant que de se donner entièrement à un homme, à des enfants ? Une femme ingénieur, elle, a osé avouer qu'elle préférait aligner des chiffres plutôt que des casseroles. Et une mère de six enfants. Elle a laissé entendre, pas trop fort pour ne pas alerter le percepteur, qu'elle avait trouvé, sinon le bonheur, du moins l'équilibre, en travaillant au dehors. Un monde ! Oui, le monde à l'envers.

CLAUDE SARRAUTE.

IT1 PROGRESSE ENCORE FACE AU JOURNAL DE L'A

● L'édition de 20 heures journal d'I.T. 1 a enregistré, sel des informations émanant de première chaîne de télévision, nouveaux gains d'audience pe dant la première quinzaine septembre : du 1er au 7, I.T. 1 obtenu 32 points d'écoute, tan que du 8 au 14 sa moyenne d'a dience a atteint 34,5 points.

De ce fait, l'écart entre I.T et A 2 s'est encore creusé rapport aux mois précédents, pu qu'il représentait 17 points à veille de l'arrivée de Guy Thom

TF1 ENTIÈREMENT EN COULEURS POUR LES PARISIEN A PARTIR DU 20 DÉCEMBRE

● TF 1 diffusera l'ensemble ses programmes en couleurs Paris et la région parisienne partir du 20 décembre à 20 heu Les téléspectateurs possédant récepteur couleurs n'auront se brancher sur le canal 625 Les autres continueront à voir capter la première ch monochrome sur le canal h tuel.

M. GILLES MARQU EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉR DE RADIO-ANDORR

● M. Gilles Marquet d'être nommé directeur gén de Radio-Andorre, poste qu'o pait auparavant M. M Degoy, qui a pris sa retraite avril 1975.

Après avoir débuté au M comme journaliste, puis co animateur et producteur d'é sions publicitaires, M. G Marquet a été directeur de Ra Andorre, chef des services publicité et de promotion *Dépêche du Midi*, et direc général d'une société de tour exploitant plusieurs casinos Languedoc-Roussillon.

Il revient à Radio-Andorre moment où la station s'app à effectuer d'importants in tissements. Son frère, M. J Louis Marquet, nommé réc ment directeur adjoint, aur responsabilité des travaux t niques.

● RECTIFICATIF. — L'a mentation des recettes des so tés de radio-télévision (*le Mo* daté 5-6 octobre) n'est pas li l'élargissement de l'assiette de redevance, mais à la majorat de son montant.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 8 OCTOBRE

— Un portrait de *Mme Golda Meir*; un reportage sur les accidents du travail avec *M. Michel Durafour*, ministre du travail, et des entretiens avec *MM. Roger Wybot*, ancien directeur de la D.S.T., et *Michel Polnareff* sont diffusés au cours du magazine « C'est-à-dire » sur Antenne 2 à 21 h. 30.

JEUDI 9 OCTOBRE

— *M. Pierre Juquin*, député communiste de l'Essonne, est l'invité de Jacques Paugam sur France-Culture à 12 h. 5.

— *MM. Roger Chinaud* (R.I.) et *Claude Estier* (P.S.) débattent sur le thème : « Union de la gauche et gouvernement dans l'Europe du Sud » sur Radio-Monte-Carlo à 18 h. 30.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous le samedis, numéro daté du dimanch lundi, un supplément radio-télé vision avec les programmes compl de la semaine.

MERCREDI 8 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Enquête-fiction : Cécile ou la raison des femmes (deuxième partie : « l'Enfant ») ; 21 h. 25, Variétés : Music Story (Georges Jouvin et sa « trompette d'or ») ; 21 h. 50, Emission médicale : La hanche ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : Mannix (« la Griffe ») ; 21 h. 30, Magazine d'information : C'est-à-dire, par J.-M. Cavada (voir tribunes et débats) ; 23 heures, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), « la Belle Equipe », de J. Duvi (1936) ; avec J. Gabin, M. Cheirel, Ai V. Romance, Ch. Vanel, R. Médina (N.).

Cinq copains, chômeurs, qui ont gagn la Loterie nationale, s'unissent pour mo en commun, une guinguette au bord la Marne.

22 h. 30, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Relecture, par H. Juin : P Reverdy ; 21 h. 35, Musique de chambre (Beethoven, Mala Schumann) ; 22 h. 35, Entretiens avec Bertrand de Jouv ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En d du Studio 104... Orchestre national : « Symphonie pour petit orchestre, le Printemps » (Milhaud) ; « Pein noires » (Ch. Chaynes) ; « Tharan-Go » (M. Ohana) ; « et à cri » (C. Ballif) ; 22 h. 45, Les dossiers musica De Satie à Jim Morrison ; 24 h., Musiques non écrites : L magne ; 1 h., Plans sur plans.

JEUDI 9 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, (R.), Série : Salvator ou les Mohicans de Paris ; 21 h. 30, Magazine de reportage : Satellite.

Spécial police.

22 h. 25, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Film : « le Cercle rouge », de J.-P. Melville (1970) ; avec A. Delon, Bourvil, Y. Montand, G.-M. Volonte.

Deux truands et un policier déchu, qui ne se connaissaient pas, se rencontrent, comme guidés par la fatalité, préparent un hold-up ensemble et tombent dans un piège.

22 h. 45, Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot : Films d'horreur et films fantastiques ; 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Il faut ma papa », de V. Minnelli (1962) ; avec G. F R. Howard, Sh. Jones, St. Stevens.

Comment un jeune garçon, dont la est morte, intervient pour que son pèr remarie avec une femme de son choix.

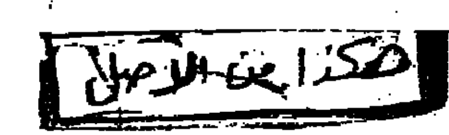
22 h. 30, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dra tique : « Toujours et jamais », de P. Vincenzini, E. Fremy ; 22 h. 35, Entretiens avec Bertrand de Jouv ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Concer Festival estival de Paris avec R. Jacobs, haute-contre K. Gilbert, clavecin : œuvres de Couperin, Frescobaldi, Ve Lambert, Purcell, Bach ; 22 h. 30, Les dossiers musica 24 h., Musique non écrite : L'Iran ; 1 h., Plans sur plans.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

A Bruxelles

...éo Ferré ...omme-...rchestre

A soprano vocalise dans le couloir. Les chœurs sont en habits de ville, ...s musiciens s'agitent, les ...struments chahutés font du ...ruit et les sons s'enchevê...ent. La soprano a regagné sa ...lace, derrière le chef d'or...estre quand il sera là. Elle ... oublié ses partitions, elle ...t : « Mes partitions ? », et, ...npressé, un grand jeune ...omme blond vole et dépose ... ses pieds la serviette noire.

Le chef d'orchestre se fraie ... passage parmi ses musi...ens, il doit avoir soixante ...s, il est beau avec des che...ux blancs, il dit : « On ...end à... », une quelconque ...esure, un geste et le silence, ... geste et les notes se ran...nt sous ses mains.

Ainsi, l'éternel cérémonial ...s concerts et des répétitions. ...ais ce soir-là, mercredi, à ...ruxelles, Léo Ferré dirigeait ...Orchestre de Liège et les ...œurs de l'Opéra national. ...lors, ce n'était pas la même ...ose.

« Un déclic. On me télé...one et on me dit qu'on met... ma disposition l'Orchestre ... Liège. » Un déclic, car les ...rs de chant, ça devenait ...p pénible. Un déclic, tout ...nge. Léo Ferré réalise enfin ... rêve. « La musique, j'ai ... en moi depuis que je suis ...se. Mais les autres ne s'en ...t pas aperçus. »

Léo Ferré, chef d'orchestre ? ... Bruxellois étaient venus ...mbreux, pour voir. Ils ...aient prêts, sans doute, à ...oncer l'amateurisme, la ...somption du chanteur de ...iétés — ils ont applaudi la ...formance : Léo Ferré dirige ... Coriolan », de Beethoven. ...Quand je dirige « Coriolan » je pense au Chili ») et le « Concerto pour la main gauche », de Ravel. Il a fermé ses partitions et connaît toute la musique par cœur : Beethoven, Ravel, Ferré. De Ferré, il dirige « la Vie d'artiste », « la Chanson du mal-aimé », « les Amants tristes », « la Solitude ». Et « la Mort des loups » et « Requiem », qu'on ne connaissait pas. Il dirige et il chante en même temps.

Ses mains sont prises par la musique et les mots doivent se débrouiller seuls, sans le secours du geste. Pourtant, charriées par le même courant, musique et paroles se précipitent ensemble : « C'est très difficile ; il faut chanter depuis aussi longtemps que je chante pour pouvoir le faire », dit Léo Ferré. Mais, écartelé, il tient bon. Ce n'est pas seulement une prouesse technique. Quelquefois, on oublie l'habileté, on perd de vue le record et on reçoit l'âme.

Dans un mois, Léo Ferré sera à Paris, au Palais des Congrès, avec le même spectacle, avec Dag Achatz, le pianiste, et Jeanine de Waleyne, la soprano. Dans un an, il enregistrera ses nouvelles chansons, ce qu'il ne peut pas faire pour le moment, à cause d'un contrat avec son éditeur (« Ferré muet, Ravel manchot »). En attendant, c'est Pia Colombo qui fera le disque. En attendant, il est heureux, il vit en Italie, il est son propre éditeur, il entend quelquefois des solistes avec lesquels il voudrait travailler, et quand on cherche des compositeurs qu'il ne pourrait pas diriger, il n'en trouve pas.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Sergel au centre culturel suédois

Les malheurs de Tobie

LA faveur, pour ne pas dire l'engouement, qui s'attache depuis quelques années à la période néo-classique ramène à la surface des artistes un peu oubliés ou tombés au rang de gloires locales après avoir été des personnalités européennes. Ainsi en va-t-il de Thorvaldsen, une des figures majeures de 1800 que l'on ne connaît guère en dehors du Danemark, et, à un moindre degré, de Johan Tobias Sergel, considéré en 1796 par deux voyageurs français qui lui rendent visite à Stockholm comme *« le plus célèbre sculpteur existant aujourd'hui, Canova, Vénitien, pouvant seul lui être comparé »*. L'exposition qui vient de s'ouvrir à l'hôtel de Marle ne nous montre pas les statues et les groupes *(le Faune ivre, Diomède, Mars et Vénus)* qui firent la gloire de Sergel, mais on y verra un ensemble de dessins dont l'étrangeté, la verve un peu folle, le mettent au premier rang de ces artistes qui, tels son grand ami Füssli et, à un autre niveau, Goya, marquent le passage de l'Europe des lumières à l'Europe nocturne du premier romantisme.

***

Né en 1740, Sergel doit son éducation artistique à un sculpteur français, Pierre-Hubert Larchevêque, qui travaillait pour la cour de Suède dans un style voisin de Bouchardon, auquel les premiers essais de Sergel se réfèrent souvent. Le jeune homme est de belle promesse : on l'envoie en Italie. Il arrive à Rome en 1767, bien décidé à se débarrasser de l'*« abominable manière française »* : c'est le coup de foudre, la révélation immédiate (beaucoup plus rapide que dans le cas de David). *« Je vis*, écrit-il dans une de ses autobiographies, *qu'il n'y avait d'autre maître à suivre que l'Antique et la Nature »*. Il restera en Italie dix ans, y reviendra en 1783 comme « cicérone » de Gustave III et ne se consolera jamais tout à fait d'avoir dû retrouver un jour les rigueurs et la mélancolie du Nord.

Comme elle l'avait été en 1600, comme le sera Montparnasse en 1920, Rome est alors un foyer cosmopolite où, dans le sillage de Winckelmann et des publications archéologiques consacrées à Pompéi ou *« aux plus beaux monuments de la Grèce »*, s'élabore la doctrine d'un art nouveau auquel *le Serment des Horaces* donnera valeur de manifeste et force de loi. Curieux, mécènes, collectionneurs, marchands, voyageurs, philosophes et fils de famille faisant le « grand tour », tout le monde passe ou séjourne à Rome en ces années-là, et les jeunes artistes y viennent de l'Europe entière, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Allemagne, des pays scandinaves et même de Russie pour y parfaire leur éducation artistique. Deux foyers : la place d'Espagne, où l'on se rencontre, où l'on échange des idées ; et l'Académie de France, qui tient alors ses assises sur le Corso, au palais Mancini et dont les pensionnaires mènent grand train de fêtes, de discours et de studieuse investigation de l'Antique.

C'est là que Sergel travaille pendant quatre ans à « copier le modèle », et il y fait la connaissance de Berthelémy, de Stouf, de Suvée, de Vincent, dont il nous a laissé de fort plaisantes caricatures. D'autres amis : le peintre danois Nikolai Abildgaard et surtout Füssli, qui exerce sur lui une influence intellectuelle considérable et qu'il nous montre (n° 6) en proie à une sorte de danse de Saint-Guy ou de panique existentielle provoquée par l'apparition des sorcières de Macbeth qui s'enfuient en montrant leur derrière. Les dessins de Sergel sont parfois très lestes et la caricature sera toujours pour lui un moyen d'expression privilégié, même si les dessins de la période suédoise manifestent une amertume, une bouffonnerie tragique, une sorte de désespoir d'ivrogne, qui étaient le fond de sa personnalité et qu'il nous révèle avec un abandon, un dédain des convenances qui sont à l'époque sans autre exemple. Ainsi dans les feuilles où il nous montre le peintre Sevenbom en train de se raser ou le poète Carl Mikael Bellman accablé de solitude et de misère auprès d'une bouteille d'aquavit. Ou encore dans ces scènes d'orgie, *Un dîner bruyant*, *Un festin d'écrevisses*, qui sont bien surprenantes de la part d'un artiste aussi préoccupé d'idéalisme et de grande manière : les sorcières de Macbeth pétaradent au nez de Füssli et nous assistons au « festin d'écrevisses » au moment où celui-ci s'achève en vomissements rabelaisiens.

On boit beaucoup dans les dessins de Sergel, on y mange encore plus. Formidable mangeur lui-même, glouton héroïque et précocement obèse (un de ses dessins nous le montre en train de se préparer des langues salées avec la coupole de Saint-Pierre en arrière-plan), notre pauvre Jean Tobie était un candidat tout désigné à la goutte et aux rhumatismes. Il semble avoir pris parti avec humour de ses misères physiques, comme on le voit à travers un autoportrait où il s'est représenté sautillant sur une béquille, et l'évocation de celles-ci serait sans intérêt si elles n'avaient aggravé sa tendance naturelle à la mélancolie et dégénéré parfois en crises de dépression et de manie suicidaire. La mélancolie est autour de 1800 un thème aussi cher aux peintres qu'aux écrivains, mais cette mélancolie-là est une personne de bonne compagnie, aimable, discrète et de grande distinction élégiaque. Rien de tel chez Sergel, où elle se présente avec une âcreté, une noirceur, un fond de bile et une odeur de taverne qui font de notre Jean Tobie le premier grand déprimé de l'histoire de l'art et l'ancêtre de ces prestigieux neurasthéniques dont les pays du Nord, à la fin du dix-neuvième siècle, gratifieront la culture européenne.

***

Sa première crise de mélancolie, Sergel la subit lors de son arrivée à Rome : il s'aperçoit qu'il ne sait rien, que son éducation artistique est à refaire ; il est désespéré, mais se remet rapidement grâce à un petit voyage à Naples, ce qui est preuve d'une remarquable intuition thérapeutique (en cas de dépression, prenez l'avion, peu importe la destination, le remède est infaillible, à la première escale on est guéri). La seconde crise, beaucoup plus grave, survient en 1795. « Dans le mois d'octobre de 1795, narre-t-il dans une de ses autobiographies écrites dans un français macaronique dont nous respectons l'orthographe, je fus atteins de la goutte remontée par les intestins dont j'ai été mallade deux ans, elle se jetta sur les nerfs et m'a occasionné une mélancolie effrojable, j'en ai été guerrie quand elle s'est jetté dans les pieds. » Le diagnostic est quelque peu molièresque, mais là encore, Sergel trouve le remède



(Dessin de CHENEZ.)

adéquat en confiant au dessin le récit de sa maladie et de son retour à la guérison : c'est *l'Histoire de quelqu'un durant le premier accès d'hypocondrie* ; une seconde série suivra en 1797, *Sur le chemin pénible de la vie*.

En dehors de leur valeur prémonitoire dans l'histoire de la psychiatrie et de la preuve qu'ils administrent des vertus « cathartiques » de l'œuvre d'art, ces dessins sont d'extraordinaires documents et représentent ce qui, dans l'œuvre de Sergel, parle le plus fortement à l'imagination moderne. On n'imagine rien de plus bizarre et poignant que ce *Rêve douloureux* où l'on voit l'artiste assailli par des grues à figuration phallique, que ces feuilles où il a écrit : *« Il souffre atrocement »*, *« Il sombre dans le désespoir »*, que ces images mystérieuses *(« A la santé des ancêtres », « Toi qui te plains de ton destin », « Il boit de l'eau »)* où l'éclair de la plume fixe l'angoisse mortelle, l'indéchiffrable cauchemar d'un homme accablé par une maladie dont il ne sait pas le nom.

***

Par son œuvre de sculpteur, même si elle est animée d'une passion qui le fait serviteur de Dionysos plutôt que d'Apollon, Sergel appartient, avec distinction et maîtrise, au style international de 1800. Mais il y a aussi dans sa production un aspect nocturne, tantôt trivial, tantôt pathétique, dont les deux séries de 1795 et 1797 n'épuisent pas l'étrangeté. Les dessins du *Penseur*, dérivé de Michel-Ange, ceux qui nous montrent une *Scène d'enlèvement*, *Un couple d'amoureux passionnés*, une *Lady Macbeth* aussi effrayante que celle de son ami Füssli, ceux encore qui illustrent avec une sombre fureur la dernière scène de *Corinne*, renvoient au même fond d'inquiétude et de pulsions irrationnelles. Le monde néo-classique a eu, lui aussi, son enfer, et, en attendant Munch ou Strindberg, il revenait à un homme du Nord d'exprimer, presque pour la première fois et en des termes étonnamment contemporains, les sombres attraits du délire, des égarements du cœur et de l'esprit.

ANDRE FERMIGIER.

★ SERGEL. Dessins. — Institut suédois, 11, rue Payenne. Tous les jours de 11 heures à 19 heures.

... siècles d'art tchèque et slovaque au Grand Palais

DES « BELLES MADONES » MÉDIÉVALES A L'AUDIOVISUEL

...ICI revenus à Paris, dix-huit ans après l'exposition l'Art ancien en Tchécoslovaquie (juin-octobre 1957 ...sée des Arts décoratifs), les pan... marouflés en bois d'if, de hêtre, ...ul ou de pin auxquels la peinture ...ale de Bohême a confié les figures ... de son « beau style » et les ... polychromés du gothique tardif ...vaquie. On retrouvera aussi, au...ui, à l'exposition Dix siècles d'art ...e et slovaque du Grand Palais, ...ement de ceinturon d'un guerrier ...morave du neuvième siècle ou ...ensoir à trois étages d'une légè...rienne.

...éodorik dans sa gloire

...tant, les deux expositions qui se ...chent à distance en ce qui con... les étapes centrales (et non les ...es) du passé de la Tchécoslova... ...nt loin d'être entièrement super...s. Celle de 1957 comportait l'in...able chapitre préhistorique des ...re de Predmosti et de Dolni Ves... avec leurs fameuses « Vénus ». ...e 1975 commence avec les trou... de tumulus slaves (pixide d'ivoire ... et l'orfèvrerie de la Grande-...e — premier Etat commun des ...es et des Slovaques sur la scène ...ue, au neuvième siècle ; elle finit ... très spectaculaire « mur de lu...», toute récente réalisation fasci...ar le jeu rapide d'images habile...oisies, manipulées avec brio, hier ...urd'hui juxtaposés. L'exposition ... finissait vers 1500 et proposait ...p plus de manuscrits dans une ...générale moins rapide. Aujour...ous avons une présentation par...ment bien réussie, alerte et soi...che de très beaux effets et, pour ..., jusqu'au dix-huitième siècle, ...mposante série d'œuvres et de ...œuvre souvent d'une puissante ...ité.

...but de l'exposition n'est qu'un calme prélude avec des boucles d'oreilles d'or à filigrane de Zitavska Ton, des douilles de lance, des pendentifs à lunule, les attaches dites « boutons », typiquement grand-moraves, les coupes, des plaques d'ornement, qui nous mènent, en une cinquantaine de menus objets, du reste fort intéressants, à la sortie des tombes et à l'époque romane. On le sent bien quand commence la mise en scène, vraiment remarquablement menée, de la rencontre avec les deux éléments majeurs : la couleur et le bois. Dans les salles consacrées au maître Théodorik, au « beau style », aux statues et aux retables, le choix des pièces — toutes très importantes — est si bon, et leur ordre d'apparition si efficace, que la qualité propre à ces sculptures du gothique international est révélée immédiatement. On découvre après que les œuvres n'étaient pas très nombreuses dans cette section précise comparées au volume total de l'exposition (quatre cent cinquante-deux numéros), mais justement la densité de leur présence caractérise ces œuvres.

Il n'y a que cinq manuscrits certes. Cependant, entre le *Codex* de Vysehrad (vers 1085) dans le style des manuscrits de Bavière et surtout de Ratisbonne, et le *Laus Mariae* (avant 1364), beaucoup de traditions locales et de nouvelles liaisons avec l'Italie et l'Occident sont entrées dans l'enluminure tchèque. Plus tard (1510-1514), le *Graduel* de Litomerice complètera ces apports par d'autres emprunts faits aux gravures allemandes, et tout le tragique de la vie de Jan Hus est là.

Les trois grands de la peinture sur panneaux sont là aussi.

Le maître du retable de Vyssi Brod avec sa *Vierge*. Théodorik surtout (avant 1365), superbement représenté par six panneaux. Peu importe que la décoration du château de Karlstejn en comporte beaucoup d'autres : l'effet de répétition est rendu dans cette séquence où la peinture déborde sur le fond d'or des cadres. Les dons d'un coloriste éblouissant l'emportent sur le modelé très faible. Dans des visages étonnamment clairs, sans aucun relief (Sainte-Catherine ou Saint-Augustin), seuls avancent des regards inflexibles ceinturés d'iris dilatés. C'est un grand face-à-face.

Le troisième maître, celui du retable de Trebon, est représenté par deux excellentes œuvres, mais on regrettera tout de même l'absence de la célèbre *Résurrection* où le meilleur peintre gothique tchèque découvre le clair-obscur (vers 1380) et utilise la même luminosité que Théodorik dans une composition beaucoup plus élaborée, mêlant de façon subtile réalisme et mystique.

En matière de tableau accompli, la meilleure pièce de l'exposition est la *Vierge trônant* de Jindrichuv Hradec, dont le lyrisme et la perfection formelle font une des plus célèbres « belles madones ».



Paul de Levoca : Berger de la Nativité.

Après l'intermède rodolphinien

Que la sculpture ait beaucoup à dire, on le voit vite devant quelques plis en hauteur découverts à un tournant du parcours ; où dès la *Tête d'homme du pont Judith de Prague* (vers 1170) ; devant la *Vierge de Michle*, ou le *Christ de miséricorde* de l'hôtel de ville de Prague ; devant les groupes réalistes des retables très célèbres avec les bergers agenouillés de Levoca (gothique tardif de Slovaquie). Le bois triomphe, comme dans les pays voisins, encore réservé avant l'envol baroque qui va venir.

On a su faire arriver dans les salles suivantes la vague qui apportera les saints aux gestes éloquents et l'*Héraclès* d'Adrien de Vries (avant 1626). Le curieux épisode maniériste — quelque peu érotique — qui prend place sous le règne de Rodolphe II est illustré surtout par *Vénus et Adonis* (vers 1610) de Spranger, étrange tableau qui présente certains rapports confus avec l'école de Fontainebleau.

Mais il reste beaucoup de portraits et de scènes de genre sagement classiques comme le *Tailleur de pierres précieuses* de Skreta (1653). Tous ces exemples et ceux du baroque sont coupés de belles vitrines de verrerie et d'orfèvrerie. On notera dans les vitrines d'orfèvrerie l'intervention de la couleur grâce à des plaquettes émaillées ou des « grenats de Bohême » bien connus. C'est Prague sophistiquée, mais de bon goût.

Quelques horloges solaires et le sextant de 1600 qu'utilisèrent successivement Tycho Brahe et Kepler évoquent la Prague du savoir.

On arrive très vite au premier étage à un tout autre aspect de l'exposition. Une rétrospective longue bien qu'incomplète des arts plastiques tchèques des dix-neuvième et vingtième siècles. Il faudrait faire une anthologie où entreraient tant de peintres en bon ordre, et c'est ce qui a été fait.

Josef Navratil, très sensible, et Manes, excellent paysagiste, tous deux romantiques issus du deuxième rococo, sont bien connus. Mais il faudrait citer aussi Slavicek, Preisler et Kupka. Par la suite, tout cela est un peu laborieux, mais attractif.

La Tchécoslovaquie n'étant pas isolée, on retrouve bien sûr forcément le Mucha de l'art nouveau et le Sima de la guerre d'Espagne. On connaît moins Emil Filla (1882-1953) ou Max Svabinsky (1873-1962), ce dernier pourtant admirateur de Rodin, et l'on devrait s'intéresser au sculpteur des portes de bronze du Slavin à Bratislava : Rudolf Pribis.

Un certain réconfort survient devant cette abondante deuxième partie si l'on considère qu'un jour viendra où, par décantation, elle n'aura plus que la densité laconique de la première : on trouvera bien vite le Théodorik d'aujourd'hui.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Galeries nationales du Grand Palais.

« IL CAMPIELLO » A L'ODÉON

Strehler en version originale vénitienne d'époque

GIORGIO STREHLER, présentant sa mise en scène de « Il Campiello », de Goldoni, exalte la qualité, exceptionnelle selon lui, du texte.

« Ce texte est extraordinaire, dit-il, il est unique en son genre et d'une richesse énorme »; Strehler ajoute : « Du point de vue stylistique, c'est un exemple sans précédent, me semble-t-il, d'écriture ». Il note ailleurs la « densité chiffrée du langage vénitien, serré de près, jargonnant, non divulgatif ».

Il faut peut-être faire la part de l'enthousiasme du maître d'œuvre. Mais si la force du texte est, comme l'indique Strehler, une composante essentielle de ce spectacle, ne nous étonnons pas de rester, nous Français, si nous ne parlons pas cette langue, « interdits » : le dialogue n'arrête pas, va très vite, nous n'en comprenons pas un mot.

Comme chez les Algériens de Kateb Yacine

On nous dit, à propos de cet « Il Campiello » : c'est du jargon vénitien d'époque, les Italiens ne l'entendent pas non plus, ils aiment pourtant cette pièce. Non, ce n'est pas vrai : ils comprennent très bien le dialogue, il suffit de voir les spectateurs italiens, dans la salle de l'Odéon, rire au quart de tour à la moindre nuance comique du dialogue.

Nous voilà donc, comme il y a quinze jours avec les acteurs algériens de Kateb Yacine, écoutant un texte que nous ne saisissons pas. Et ce spectacle du Piccolo Teatro de Milan ne nous est pas accessible comme le furent autrefois « le Corbeau », de Gozzi ou « Ce soir on improvise », par exemple, présentés par le même théâtre ; alors la barrière du langage ne jouait pas, une entente occulte faisait que nous étions en contact presque amoureux avec chaque chose qui se passait, se disait. Au-delà du texte, théâtre et public s'entendaient comme larrons en foire.

Le décor et les costumes sont de toute beauté, dans un climat très « mode » : un goût d'un raffinement extrême marie les beiges, les bis, les blancs et les noirs ; nous voyons une jolie nappe, des poutres apparentes, des bouteilles sombres, des vanneries, et une neige élégante qui vole, qui retombe sur les personnages avec joliesse comme dans les globes remplis d'eau où se tiennent les statuettes de sainte Thérèse de Lisieux.

Les actrices et les acteurs sont excellents. Ils ont du chien, ils sont vifs, ils s'amusent, et puis c'est quand même fou les préjugés racistes qu'on ne peut s'empêcher d'avoir : ils sont Italiens, alors on les aime, on aime leur accent tonique, leurs envolées de mains, leurs yeux de feu, leur charme au premier degré, quoi.

Que comprenons-nous de l'action ? Que nous sommes à Venise un jour de carnaval, et que sur une petite place quelques femmes et hommes du peuple de Venise se chamaillent, dansent, ont des histoires de cœur. Deux femmes âgées ont beaucoup de relief. Il y a de l'action : on se bat avec des bâtons, on s'envole de l'eau à la figure, c'est très animé.

Strehler insiste, dans sa présentation, sur la nature « populaire » de la pièce. « C'est une comédie populaire au sens profond », dit-il Mais sa mise en scène, et tout le style du spectacle ont l'aisance, le luxe, la désinvolture, des privilégiés. Chaque détail de la mise en scène vise au joli, au chic, c'est une élégance de grands seigneurs, sans inquétude matérielle, sans incertitude du pain du lendemain, sans usure par le dénuement.

La sûreté de main de la stylisation, la santé des acteurs si bien dans leur peau, la subtilité des effets, le bonheur chantant des teintes et des mouvements, imposent un charme : « Il Campiello » est un travail bien fait. Très bien fait.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30 (jusqu'au 13).

NOUVEAUX TALENTS EN AMÉRIQUE

Les successeurs d'Eugène O'Neill

« UN auteur dramatique peut très bien avoir trois de ses pièces montées off Broadway et continuer à gagner sa vie en faisant la plonge. » *Et Lloyd Richards, le directeur artistique de la Conférence nationale des auteurs dramatiques, réunie à l'Eugène O'Neill Memorial Theater Center* (1), *qui juge cette situation inacceptable, ajoute :* « Ce que nous voulons, c'est que les auteurs gagnent leur vie en écrivant, car il n'est pas bon que le travail le plus important se fasse avec l'énergie non employée ailleurs. S'ils sont mieux connus, si leurs pièces trouvent un producteur, ils pourront vivre de leur plume. » *C'est la raison pour laquelle des institutions telles que l'O'Neill, dont le seul but est d'aider les nouveaux auteurs, s'avèrent nécessaires aux Etats-Unis. Mais d'autres pays ont envoyé des observateurs : le Scottish Art Council a entrepris une étude complète visant à établir une organisation similaire en Ecosse, tandis que l'Australie tenait au cours de l'hiver 1973 sa première conférence nationale très directement inspirée du modèle américain. Il n'est donc pas interdit de penser qu'un tel centre pourrait également être transplanté en France (2)...*

Chaque, été, depuis onze ans, le centre abrite, pour un mois, non loin du Monte-Cristo Cottage où vivaient O'Neill et sa famille à New-London, une conférence réunissant, autour d'une douzaine d'auteurs, des acteurs, des metteurs en scène et des critiques. Les scripts, tous inédits, sont montés par des professionnels, au total une vingtaine d'acteurs et quatre metteurs en scène chevronnés, presque tous new-yorkais.

La notion de travail en cours de recherche prime celle de produit fini, et c'est à dessein que, lorsque la pièce est donnée devant un public local (les estivants des plages voisines) et les participants à la conférence, le mobilier de scène ne se compose que de quelques modules métalliques et que le texte n'est pas complètement mémorisé, mais partiellement lu, de manière à ne rien figer définitivement. Car ce qui importe ici, c'est le progrès et la formalité de l'auteur.

Servir les auteurs au mieux

A l'O'Neill, il n'est jamais question d'échec ou de succès, mais de débat, de répétition, de reprise. Chaque pièce passe au moins deux fois avec des variantes. La journée commence par une discussion de l'œuvre vue la veille, et l'auteur entend l'opinion de tous : visiteurs, critiques, acteurs, autres auteurs et jusqu'aux jardiniers et cuisinières. « On ne sait jamais qui vous donnera le meilleur avis sur la pièce... ensuite vous pouvez tout faire : couper, étoffer, réécrire, comme vous voudrez. L'essentiel pour nous est de servir votre pièce au mieux. » *Parallèlement, les critiques ont une formation sur le tas, visant à une meilleure intelligence du théâtre. Ils peuvent à leur gré assister aux répétitions, discuter avec les auteurs et les dramaturges avant de rédiger leur papier après le spectacle. Leur critique sera à son tour critiquée le lendemain, juste retour des choses qui rassure les auteurs en apportant la preuve de la relativité des jugements et de la vulnérabilité de toute censure.*



Quels sont les auteurs qui furent joués, souvent pour la première fois, à l'O'Neill ? Parmi les plus connus, il faut citer Israël Horovitz, Cowen, Richard Wesley, dont le renom a largement débordé les ghettos, Guare, qui fut découvert en 1966 avec le script d'Un pape à New-York (3). *Sans prétendre être la solution à tous les problèmes qui se posent à un auteur débutant (4), ce centre, animé par un président dynamique et discret, George White, rend possible le début de l'aventure théâtrale, dans une atmosphère de brassage et de vie communautaire amicale et féconde. Ainsi les O'Neill, aussi bien James l'acteur populaire, mille fois Monte-Cristo sur les planches, qu'Eugène, son fils, qui fut le premier prix Nobel du théâtre américain, ont-ils désormais des successeurs sur leurs terres.*

LILIANE KERJAN.

(1) Eugène O'Neill Memorial Center, Inc. 305, Great Neck Road, Waterford, Conn. 06385.

(2) Le Théâtre ouvert d'Avignon va dans ce sens.

(3) Titre original : *The House of Blue Leaves.*

(4) Auteurs invités en 1975 : Thomas Babe, David Freeman, Israël Horovitz, Lee Kalcheim, Lance Lee, Jonathan Levy, Robert Lord, Daniel Owens, Marsha Sheiness, Martin Sherman, Neil Yerema.

Les Tibétains des Bouffes du Nord

AVEC leurs murs noircis et décrépis à cause des quelques moulures qui subsistent, les Bouffes du Nord pourraient bien ressembler à un temple abandonné.

Quant aux cérémonies que les moines tibétains du monastère de Guytö y ont célébrées dans le cadre du Festival d'automne, elles pourraient à l'inverse passer pour un spectacle. D'ailleurs, quel rituel ne comporte pas un aspect théâtral et quel théâtre ne se veut pas plus ou moins sanctuaire ?

Cette ambiguïté a toujours existé dans la plupart des religions, et si l'aspect musical semble primer ici — « la religion est son », *disent les moines tibétains, — on ne peut pour autant parler d'un concert de musique sacrée.*

La caractéristique des moines du monastère de Guytö, c'est une technique vocale très particulière qui leur permet de chanter des notes très graves et de faire entendre en même temps les harmoniques de ces sons fondamentaux.

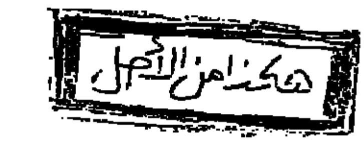
Pratiquement pas de mélodie au sens habituel du terme, mais une récitation rythmée, aux règles mystérieuses, d'un texte versifié dont il est hors de question, actuellement, de connaître le contenu. Dans certaines séquences, ils utilisent des instruments — trompes, cymbales, tambours, — mais il serait vain sans doute d'y voir un quelconque souci d'ordre purement esthétique : le recours à tel ou tel instrument possède vraisemblablement une signification ésotérique primordiale, au même titre que certains gestes, certaines couleurs.

La musique est pour eux le moyen de se relier et de s'identifier à l'univers, selon les principes de la religion tantrique, mais elle n'a pas pour but, comme dans d'autres cultes, de mettre l'auditoire dans un état religieux ou méditatif qui lui permette d'entrer en rapport avec la divinité.

Les onze moines qui participent à cette cérémonie sont pratiquement les seuls à en connaître le sens exact, et, s'ils acceptent de se produire en public, c'est seulement parce que cela n'est pas contraire à leurs habitudes, mais ils ne sont nullement préoccupés par la propagation de leurs pratiques, de leur pensée et de leur art.

G.

★ Les moines tibétains de G... entament une tournée qui les conduira notamment à Reims.



[L]A MUSIQUE AU CANADA

Un dynamisme sans complexes

« LA Semaine mondiale a sans doute plus fait en quelques jours pour notre musique que des années [d'ef]forts dans nos instituts », nous disait [Jul]les Lefebvre, le directeur du Centre [cult]urel canadien de Paris. Le Canada, en [effe]t, aime les défis — que ce soit l'Exposi[tion] universelle de Montréal en 1967, les [Jeu]x olympiques l'an prochain ou encore [l'in]auguration, dimanche dernier, du « plus [gra]nd aéroport du monde », Mirabel, à […]milles de Montréal — et prend appui sur [ces] défis pour déployer des forces neuves.

[M]agistralement organisée et animée par [Joh]n Roberts, président du Conseil cana[dien] de la musique, à l'occasion de l'assem[blée] du Conseil international de la musique [(Un]esco) (1), cette Semaine bénéficiait [d'im]portants crédits gouvernementaux et [per]mettait de mettre en valeur à travers [tou]t le pays le « bond en avant » de la [mu]sique au Canada ces dernières années : [con]struction de magnifiques salles de [con]certs, tel, après la salle Wilfrid-Pelletier [(3 0]00 places) de Montréal en 1963, l'Opéra [du] centre des arts (2 300 places) d'Ottawa [en] 1969 ; expansion considérable de Radio-[Can]ada (avec, à Montréal, son gratte-ciel [de] vingt-trois étages inauguré en 1973), qui [joue] actuellement pour la propagation de [la] musique le même rôle déterminant que [Rad]io-France, et, surtout, développement [d'u]ne multitude de groupements, d'orches[tres] de jeunes, de camps musicaux, de [rech]erches pédagogiques et musicologiques, [Et] un long métrage réalisé à l'occasion de [la] Semaine mondiale, donnaient une image [écla]tante de santé. Pourquoi faut-il que les [réal]isateurs de l'Office national du film [aien]t choisi pour ce *Musicanada* presque [excl]usivement des ensembles ou des réali[sati]ons anglaises, cantonnant le Québec [dan]s le folklore et les variétés, ce qui est [auss]i partial qu'absurde ?

Les paysages sonores de Schafer

[P]our l'observateur étranger, cette masse [de] concerts de tous ordres (auxquels s'ajou[tait] un colloque sur « La musique, un art de [vi]e », réunissant quantité de spécialistes [inte]rnationaux) permettait surtout un [con]tact plus approfondi avec la musique contemporaine canadienne : une quarantaine d'œuvres, cela peut être considéré en effet comme un panorama appréciable.

On y a découvert une figure singulièrement attachante, celle de Murray Schafer (1933), qui est à la fois compositeur, chercheur et éducateur. Il a évoqué au colloque ses travaux sur l'écologie sonore (à l'université Simon-Fraser de Vancouver) pour retrouver dans « *l'environnement acoustique féroce* » de notre époque les règles d'une nouvelle discipline : « *l'esthétique acoustique* », chargée de « *créer pour l'homme de demain des milieux acoustiques rationnels et agréables* » en considérant l'environnement sonore universel « *comme une composition macrocosmique* » que les musiciens ont pour mission d'architecturer.

Ce ne sont pas là vaticinations de visionnaire ou divertissements d'esthète, car Schafer, d'une part, a lancé un programme d'études approfondi sur les « *paysages sonores* » *(soundscapes)* du Canada et leurs nuisances, et, d'autre part, consacre ses compositions à explorer de nouveaux domaines intérieurs, telle l'aliénation des immigrés perdus dans un pays dont ils ne parlent pas la langue *(The Characteristics Man)* ou celle d'une jeune schizophrène errant dans un hôpital *(Requiem for the Party Girl)*.

Ses œuvres tournent en général autour des problèmes du langage et de la communication, mais dans leurs plus profondes dimensions, aussi bien actuelles et sociales que mythiques et symboliques. D'où l'intérêt passionné qu'il prend aux textes anciens (sanscrits, tibétains, grecs, etc.), dont témoigne, par exemple, son choix des écrits d'un mystique persan du treizième siècle, Djalal al-Din Roumi, dans une longue œuvre pour mezzo-soprano, chœur, bande magnétique et orchestre, *Lustro*, qui fut admirablement montée par Marius Constant à la tête de l'Orchestre de Toronto.

Si le langage est un peu hybride, passant sans gêne du tonal à l'atonal et à l'électronique, si le deuxième mouvement (déjà entendu à Royan) est interminable par manque de renouvellement intérieur, un incontestable frisson mystique passe à travers cette œuvre, qui s'achève par une sorte de libération dans la lumière et donne le sentiment d'une forte personnalité, de celles qui laissent après elles un sillage.

On connaît mieux, en France, Serge Garant (1929), directeur artistique de la Société de musique contemporaine du Québec, dont le *Chant d'amours*, commandé par Radio-Canada, a été créé à Montréal sous la forme d'un beau film de télévision de Pierre Morin, où la puissance plastique des images ne s'interpose jamais entre la musique et le spectateur. Le langage rigoureux, toujours post-boulézien, de Garant a un mordant et un lyrisme assez forts pour illustrer « *ce jeu mystérieux qui va de l'amour d'un corps à l'amour d'une personne* », selon l'épigraphe empruntée à Marguerite Yourcenar.

Les « Solstices » de Tremblay

Solstices, de Gilles Tremblay (1932), est une œuvre en circuit fermé, fondée sur la ronde des saisons et des heures, dont on peut emprunter le cours à partir de n'importe quel moment de l'année, cette entrée déterminant, cependant, la courbe dynamique de la composition où le solstice d'hiver s'oppose, par son minimum de contrastes, d'intensité, de densité et de mouvement, au maximum des mêmes qualités symbolisées par le solstice d'été. Un jeu assez souple entre les instrumentistes et les deux ensembles orchestraux permet de varier les visages de cette partition qui reflète une certaine poésie des saisons, non sans quelque surcharge d'un esprit trop brillant et industrieux.

D'autres partitions mériteraient un plus long commentaire, tels *Trialogue* de John Weinzweig (1939), petite comédie musicale à la mode pour soprano, flûte et piano, avec la spirituelle Mary Morrison, une belle *Invocation aux armées célestes* de Healey Willan (1880-1968), à la manière des liturgies orthodoxes, où brillaient les voix des Festivals Singers et du Chœur Mendelssohn, la pimpante *Ouverture de fête* d'André Prévost (1934) et *Spiral* de Robert Aitken (1939), exercice de virtuosité qui dénote un vrai tempérament, deux œuvres qui mettaient en valeur l'excellent orchestre d'Ottawa dirigé par Mario Bernardi, et, enfin, les *Liebesgedichte* de Claude Vivier (1948), pleins de passion, et aussi de confusion, mais qui témoignent d'un véritable bonheur des sons. Il y a là mieux que des promesses d'une jeune école qui a trouvé dans la Semaine mondiale de la musique une occasion magnifique de montrer son dynamisme et son optimisme sans complexes.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Notons que Yehudi Menuhin, président [sort]ant du CIM, n'a pu faire élire son candi[dat] Pierre Boulez. Le nouveau président est [N]arayana Menon (Inde).

● ERRATUM : Dans l'article sur Y. Menuhin à Ottawa (*le Monde* daté 5-6 octobre), il fallait lire « un *paradis* harmonieux » et non « une *parodie* harmonieuse ».

Concerts promenades à Londres

Les deux Taverner de John Pool

ILS sont nombreux et les nommer ne servirait à rien, sinon peut-être à dire gravement après un moment de réflexion qu'on en « a entendu parler ». S'agissant de jeunes compositeurs — britanniques en l'occurrence — il est évident que cela ne suffit pas. Mais que faire d'autre en France, où l'on continue scandaleusement à ignorer la musique anglaise, Purcell et Britten exceptés ? Aller voir, trouver ou provoquer l'occasion de traverser le Channel et pousser l'audace jusqu'à assister à un concert exclusivement consacré à des auteurs et à des interprètes d'outre-Manche... Tant qu'à faire, pourquoi ne pas se risquer à ce qu'on appelle là-bas les « proms », ou « concerts promenades », fondés par Henry Wood en 1895 et qui, de la mi-juillet à la mi-septembre, attirent tous les soirs un public très nombreux — deux à trois mille personnes, mais souvent beaucoup plus — au Royal Albert-Hall, ou Queen-Elizabeth-Hall ou à Westminster Cathedral ?

Leur nom vient de ce qu'il est possible, pour une somme modique, d'y assister debout, ce qui ne semble d'ailleurs décourager personne. L'ambiance très spécifique de ces concerts échappe à la description, il faut la vivre pour la ressentir. Rien de vénérable dans cette institution, mais un auditoire toujours jeune et singulièrement ouvert à toutes les musiques.

Il y avait d'ailleurs ce soir-là à la cathédrale de Westminster deux Taverner côte à côte sur le programme. Passe encore qu'ils portent le même nom, cela s'est déjà vu, même en France, mais qu'ils se prénomment tous deux John oblige à se demander s'il ne s'agit pas là d'un exemple naturel d'humour anglais.

D'abord organiste, John Taverner (1495-1545) devint luthérien à trente-cinq ans. Puis, après avoir été l'un des plus subtils musiciens de son temps, il abandonna la musique pour offrir ses services à Cromwell et persécuter les catholiques romains. Aucun signe avant-coureur de cette vocation tardive dans le Magnificat *à six voix qui date donc de la première partie de sa vie ; mélodies grégoriennes et passages polyphoniques alternent, sans qu'on puisse parler d'imitation ni de solution de continuité, et forment un ensemble qui tantôt s'épanouit, tantôt se referme mystérieusement sur lui-même.*

L'autre Taverner, John, est né en 1944. Son Oratorio *pour soli, chœurs et orchestre* (Ultimas ritos) *a été créé l'an dernier au Festival de Hollande. Il s'agit d'une vaste fresque sur des textes empruntés au Nouveau Testament, et à saint Jean-de-la-Croix ; on ne pourrait en faire comprendre la structure réelle, plus rigoureuse que vraiment complexe, que partition en main. Mais ce qui est frappant, c'est que les grandes lignes de force se dégagent à l'audition et s'imposent dramatiquement, alors que sur le papier le formalisme peut paraître trop systématique, sinon gratuit. Musique théâtrale jouant sur l'espace dans lequel se répartissent les musiciens, elle sait ménager les contrastes sans pour autant tomber dans l'anecdotisme ou se limiter à une suite d'effets : la fin par exemple, qui comporte la diffusion par haut-parleur du credo de la Messe en si de Bach, simultanément avec un Crucifixus a capella, se situe à la limite du trait de génie et de la facilité. Mais c'est peut-être cela qui est passionnant.*

Le rôle des interprètes n'est jamais si important que lorsque la musique arrive à ce point crucial et la direction à la fois précise et jamais abstraite de John Pool a certainement permis à la partition de s'épanouir au maximum. Ce jeune chef qui dirige actuellement les B.B.C. Singers est l'un de ces artistes complets — sont-ils plus nombreux en Angleterre que chez nous ? — qui abordent avec la même conviction le répertoire d'opéras italiens du dix-neuvième siècle, la musique ancienne, Wagner ou les partitions les plus récentes. Cela se sent lorsqu'on le voit diriger, sans qu'on puisse exactement expliquer pourquoi.

Il a, en outre, fait progresser ses choristes d'une façon telle que le Motet *à quarante parties, de Thomas Tallis (1505-1585), avec lequel débutait la soirée, n'était pas seulement bouleversant par l'interprétation qu'ils en ont donnée, mais également par la performance que cela représente. Curieuse œuvre d'ailleurs que ce* Motet, *composé, pense-t-on, à l'occasion du quarantième anniversaire de la reine Mary, où les quarante voix différentes entrent successivement et atteignent le tutti... sur la quarantième mesure. Il n'existe pas beaucoup de chœurs qui peuvent se risquer dans de telles pages où chacun devient soliste.*

Ces chœurs de la B.B.C. on pourra les entendre à Paris l'an prochain dans l'Echelle de Jacob *de Schoenberg, sous la direction de Pierre Boulez. Quant à leur chef, dont la renommée dépasse maintenant les frontières de son pays, il faut espérer que le public français ne devra pas attendre trop longtemps l'occasion de découvrir ce musicien à la fois généreux et discret.*

GÉRARD CONDÉ.

Deux points de vue sur le contrôle des films

POUR CONVAINCRE OU POUR CONTRAINDRE

par RENÉ SCHAEFER (*)

JE suis contre le principe même de la censure, et pourtant, j'ai accepté, en son temps, de siéger à la Commission de contrôle des films et j'y suis resté neuf ans.

Je ne suis pas contre parce que, sur le « principe », elle est une limitation à la liberté : notre monde, complexe, n'est viable que si chacun consent des limitations de la liberté, à commencer par les passages cloutés, les sens interdits, les vaccinations obligatoires.

Je suis contre parce que, dans la « pratique », on ne sait jamais où l'on s'arrêtera lorsque l'on met le petit doigt dans l'engrenage des limitations à la liberté d' « expression », si justifiées paraissent-elles.

Je suis contre surtout en raison de ses conséquences psychologiques : d'abord chacun se décharge du soin de choisir sur une lointaine et anonyme commission, atrophiant ainsi progressivement sa conscience personnelle; ensuite il y a confusion : on se met à considérer comme « bon » tout ce qui n'est pas interdit ; enfin, à ce schéma du bien et du mal plaqué sur nous de l'extérieur, s'ajoute aux yeux des jeunes un autre schéma qui leur paraît incompréhensible et injustifié : il y aurait donc un âge à partir duquel on peut faire ses délices de ce qu'on leur refuse.

Et cependant j'ai accepté d'être à la censure...

Je pensais en effet que cette Commission pouvait être — ou devenir — le lieu d'un dialogue entre professionnels et usagers. Et nous étions quelques-uns à le croire, c'est-à-dire que nous expliquions au coup par coup comment tel film et tel autre film était reçu à tel âge. Poliment écoutés et le plus souvent compris, nous pouvions raisonnablement espérer que nos collègues, représentants de leur profession, auraient à cœur, « en » commission, de mesurer leurs responsabilités et surtout, « hors » commission, de provoquer dans leurs organisations professionnelles une prise de conscience de leurs responsabilités.

De l'autocensure, me dira-t-on, plus détestable encore que la censure ? Certes non. Celui qui s' « autocensure » prend soin d'ébarber une œuvre simplement pour qu'elle n'ait pas à risquer d'encourir les sanctions du pouvoir. S'il n'y a pas de censure, il n'y a pas d'autocensure, et le sens des responsabilités signifie qu'on s'interdit de proposer comme jeu à un enfant (voire à un adulte) une bouteille de vitriol.

Le monde de légalisme et de contraintes incomprises ou inexpliquées dans lequel nous sommes immergés n'a pas permis que ceci fût perçu. C'est un pas qui ne fut pas franchi. Un pas d'ailleurs qui coûtait, car — c'est un vieux débat — le cinéma est une industrie et un commerce avant d'être un art et une expression.

***

Plusieurs remarques s'imposent ici pour que le problème soit clairement posé.

Il ne faut pas mettre n'importe quoi sous le terme « liberté d'expression ».

Où est le génie créateur lorsqu'un producteur français fait tourner deux fois certaines scènes d'un même film, les plus grossières devant permettre de conquérir le marché sud-américain ?

Je me souviens aussi de ce film étranger où une gosse en chaleur de dix-sept ans comblait ses désirs sexuels plusieurs fois par jour, tantôt avec des hommes, tantôt avec des femmes ; dans les dernières minutes, le film concluait en faisant l'apologie de la deuxième solution. Ce n'était pas un film français, et on l'interdit donc allègrement parce que seul un malheureux et obscur importateur en souffrirait et que les capitaux français, publics ou privés, ne risquaient donc pas d'en pâtir. Six mois plus tard, le film nous fut présenté à nouveau, inchangé durant soixante-dix minutes, mais les vingt dernières minutes faisaient conclure à la fille que, décidément, les hommes étaient la solution.

En pareil cas, une interdiction ne peut être une atteinte à la liberté d'expression, car il n'y a pas expression. L' « auteur » ne « dit » rien, n'a rien à dire. Il n'y a pas d'auteur. Il n'y a en face de nous qu'un marchand de pellicule. Et ceux qui pensent autrement se sont fait piéger au nom de leurs propres principes.

N'y a-t-il pas, dans les excès actuels, l'expression d'une époque ? Car c'est bien gentil de mettre la faute au compte des autres. Mais, dans la loi du marché, il n'y a de « produit » que s'il y a des « clients ». S'il y a un public suffisant pour que violence et pornographie soient rentables, c'est qu'il y a demande, sans doute parce que cette civilisation sans relief, solitaire, monotone, irresponsable, parcellisée, ne nous offre pas d'autre issue que de nous affirmer par personne irréelle interposée. Le tragique est que notre psychisme, sans cesse ainsi sollicité, en prend un coup comme il en prend de bien d'autres côtés : les maladies mentales sont, on le sait, une des plaies de notre époque.

L'argument que le public en demande est donc sans valeur au niveau du gouvernement d'une collectivité humaine. Après tout, on y demande aussi des amphétamines...

L'interrogation sur notre société se doit donc de faire place à une interrogation sur l'éducation : les drogues, quelles qu'elles soient, ne sont-elles pas le seul recours de ceux que l'éducation n'a pas conduits à savoir assumer la condition humaine ?

Il n'est pas sérieux de se contenter de porter des jugements au coup par coup sur un film puis sur un autre film.

Ce qui compte, c'est l'effet global des mass media, né de la « répétition » et de la « convergence ». Aucun d'entre eux ne veut être en reste, être « en retard », même dans les publications pour enfants. Le sadisme est au bout de cette accumulation de films, d'émissions, de périodiques, d'affiches, fruit d'une civilisation qui, au nom du profit, se moque de son devenir.

A force de voir gangsters, policiers (ou cow-boys italiens) se faire justice eux-mêmes en recourant aux moyens les plus atroces, même s'il n'y a, comme d'aucuns le pensent, ni traumatisme ni exemplarité, le respect de la vie devient progressivement une vieille lune sans importance, et l'on tue une jeune femme pour jouer à tamponner sa 2 CV avec une 504, ou bien on se distrait par des viols collectifs (que la justice déguise pour éviter les assises à de très jeunes garçons), devenus monnaie courante et sur lesquels tout le monde fait silence. Depuis des années, on a fermé des mines en France, à Decazeville ou ailleurs. Comme le charbon, le cinéma a eu ses années de vaches grasses, et puis, les choses évoluant (je ne parle pas seulement de l'apparition de la voiture et de la télévision, mais d'une élévation du niveau de vie et du niveau culturel conduisant à une diversification des loisirs), sont venues les années de vaches maigres.

Alors, il a fallu « sauver le cinéma » (ce qu'on n'avait pas fait pour les mines) parce que, d'une part, il était entre les mains de financiers puissants et parce que, d'autre part, il engendre une fiscalité fructueuse sur laquelle il n'y a pas moyen de tricher : comme pour le tabac qu'on promeut en même temps qu'on le combat, comme pour l'essence qui a donné le jour à une civilisation monstrueuse, conçue pour la seule voiture. On a voulu sauver le cinéma à n'importe quel « prix ». L'Etat y investit et s'interdit donc d'interdire, et tant pis si le coût des hôpitaux et des tribunaux qui en résulte est supérieur pour la collectivité au « rapport » des sommes investies.

***

Ceci n'est pas un procès du cinéma, mais celui de notre incohérence.

Le cinéma est un moyen de développement sans égal, que n'atteindra pas la télévision tant qu'elle sera une habitude au lieu d'un choix.

Il faut donc sauver le cinéma. Il faut donc aider le cinéma. Il faut le sauver de lui-même et il faut le sauver de la censure, de l'esprit de censure, d'un ordre moral imposé.

S'il ne faut pas que l'apparence d'une conscience officielle sclérose la conscience du spectateur, il faut que la nation, elle, retrouve une conscience.

Un ministre l'avait compris, Georges Gorse, lorsqu'il avait accepté, à la veille de mai 1968, de me suivre dans ma suggestion. Je proposais qu'un certain nombre de personnes, diverses, incontestées, indépendantes, provoquent ce dialogue entre créateurs et usagers auquel je crois, ceux-ci faisant mesurer à ceux-là les effets de l'image et du son sur les publics et les effets de la convergence et de la répétition.

Ce groupe de « sages » aurait des moyens, mais *pas d'autre pouvoir que celui de convaincre et non de contraindre.*

C'est cela le progrès d'une société et non la seule édification de barrières que, avec une incroyable inconscience de ce qui est en cause, on trouve toujours le moyen de tourner — un progrès auquel la presse pourrait être invitée à s'associer en provoquant un changement total de l'état d'esprit, de telle sorte qu'on cesse de dire « interdit à... » mais que l'on pense « profitable pour... », afin que soit dépassé le conformisme qui faisait couper un sein par ci, une fesse par là.

Etablir des normes n'a aucun sens. A plusieurs reprises, des producteurs me présentèrent des films avant leur passage en commission pour me persuader qu'ils étaient bons. L'un voulut me démontrer que s'il y avait vingt cadavres c'était peu, convaincre les jeunes que la violence était détestable. L'autre m'expliqua que cette femme nue ne l'était pas mais portait en réalité un invisible maillot. Le ridicule ne tue plus... mais le légalisme à coup sûr.

C'est pourquoi il faut le dépasser par la primauté de l'esprit.

Il faut que le cinéma retrouve un nouveau souffle, qu'il cesse d'être tellement timoré que jamais il n'ose une critique de nos modes de vie et de nos institutions, préférant se débarrasser à bon compte de son agressivité en nous livrant des fantasmes sadiques.

Et si, de tous côtés, on commence à dire « non » à la violence et à la pornographie, c'est bien au nom de notre dignité d'être humain. Sans doute faut-il donc des mesures à court terme pour stopper ce déferlement en atteignant ses promoteurs à leur point sensible, le profit, au besoin par intervention de la justice (et non d'une commission administrative). Mais, par pitié, qu'on ne s'arrête pas là, qu'on voie plus loin. La santé d'un peuple et sa joie de vivre, sa foi en son destin, ne résultent pas de seules mesures autoritaires de dissuasion : s'il faut des garde-fous à un pont, jamais ils ne remplacent le pont.

(*) Rédacteur en chef de *Demain*.

L'INTERDIT NE SUFFIT PAS

par JEAN-CLAUDE PATRICE (*)

LES récentes déclarations de M. Jean-Pierre Fourcade venant confirmer le projet de M. Michel Guy concernant la suppression de l'aide automatique aux films à caractère particulièrement violent ou pornographique, ne manqueront pas, comme d'habitude, de provoquer une levée de boucliers.

Cette réaction primaire, fondée essentiellement sur ce qu'on appelle une atteinte à la liberté d'expression, doit, semble-t-il, être corrigée par une réflexion plus approfondie, voire par une méditation.

La liberté n'est pas une panacée, mais ce bien commun qui se construit tous les jours, et le devoir des hommes du cinéma est de participer à cette lente construction.

En dehors des préoccupations purement financières de cette profession, il importe que producteurs, distributeurs, exploitants et auteurs de films prennent conscience de l'apport éducatif, socio-culturel, de formation et d'information que l'on peut atteindre par le cinéma.

Il est cependant anormal que nombre de producteurs doivent actuellement recourir au « porno » pour simplement survivre. D'autres, d'ailleurs, préfèrent mettre la clé sous la porte en attendant des jours meilleurs.

De cela, bien sûr, notre ministre des finances n'a pas parlé, l'habitude étant prise maintenant sur le plan politique de s'attaquer aux effets les plus voyants, mais jamais aux causes profondes génératrices de ces états de fait.

Il eût été souhaitable, en effet, que notre ministre des finances parle du soutien massif à la création artistique, aux petits producteurs, aux auteurs, bref à toute cette marginalité qui reste le creuset des futurs grands noms du cinéma français.

Il faut préciser que les films violents et pornographiques sont aussi des atteintes à la liberté individuelle à partir du moment où, le souhaitant, on ne peut les éviter, tant ils ont pris d'assaut nos murs, nos magazines, voire parfois la télévision.

Cependant, dans les sociétés adultes, l'interdit ne suffit pas et la censure n'est qu'une mesure conjoncturelle rapidement maîtrisée par les spécialistes.

Nos politiques doivent savoir que seules l'information et la formation des spectateurs, par tous moyens servant à diffuser actuellement la violence et la pornographie, amèneront un jour le public à abandonner ce genre de spectacle, contraignant progressivement ses promoteurs à se tourner vers d'autres voies. Ce n'est pas, en effet, respecter la dignité, l'intelligence et les capacités spécifiques de l'être humain que de jouer systématiquement sur ses instincts les plus primaires, pour des raisons de facilité et de gros sous.

Quand la censure, l'interdit et l'index n'ont plus cours, il faut que s'éveillent les consciences longtemps endormies dans un règlement confortable. Il ne s'agit pas d'obéir à une règle, mais de soi-même choisir. C'est ainsi que peu à peu le monde se peuple d'hommes neufs, chez qui l'ancienne peur du gendarme a laissé place à une prise de conscience de leur dignité et de leur responsabilité d'hommes. Ainsi l'interdit n'est plus contrainte, mais refus personnel de femmes et d'hommes suffisamment informés pour choisir, suffisamment responsables pour se déterminer par rapport aux différents spectacles proposés. Débarrassés de concepts anciens qui encombrent leur intelligence et leur âme, les femmes et les hommes deviennent enfin des êtres libres, car c'est là l'approche la plus merveilleuse de la liberté.

Le pouvoir politique doit savoir que si l'Etat ne peut effectivement continuer à subventionner des entreprises qui, à terme, mèneront le cinéma à la ruine, d'autres décisions et mesures sont indispensables pour aider cette profession à quitter les sables mouvants où elle se débat. Le culturel procède aussi du choix de société dont on nous parle, mais on a toujours la culture qu'on mérite. Rappelons simplement que d'autres choix, sur le plan politique, depuis l'avènement de la V[e] République, auraient pu éviter la situation actuelle, mais qu'une fois encore les décisions s'attaqueront aux effets en aval du phénomène, alors qu'une réflexion prospective et approfondie aurait permis d'intervenir efficacement en amont. Les signes avant-coureurs n'ont certes pas manqué et les sonnettes d'alarme tintèrent nombre de fois en vain. Cela n'a pas empêché le cinéma de rester le parent pauvre du budget culturel, déjà lui-même parent pauvre du Budget tout court.

En essayant d'associer toute la profession aux mesures qui paraissent indispensables, peut-être réussira-t-on, en la traitant en adulte, à lui faire comprendre que le placement de son avenir dans la pornographie et la violence ressemble terriblement à un suicide à plus ou moins court terme.

(*) Producteur de films, administrateur d'Unifrance Film et rapporteur général de la commission des valeurs artistiques du cinéma français.

Festin de peinture

« MONUMENT HISTORIQUE », indique le traditionnel panneau d'émail bleu et blanc. Le « monument » dissimule sa façade dix-huitième siècle et ses douves romantiques derrière un rideau d'arbres. Nous sommes à Bondues, près de Marcq-en-Barœul.

On y trouve la ferme du château, avec ses prés, bien gras, ses moutons à la laine bien peignée, et sa mare aux canards. L'ensemble fait partie du même « site », en cours de classement. C'est la propriété familiale des Prouvost (les Lainières du Nord), qui veut devenir un lieu dédié au « développement de la culture artistique ». Le château est ouvert aux visiteurs en groupe, les dimanches, avec pour guide la châtelaine, Mme Anne Prouvost. Dans les salons, des peintures de Bonnard, Vuillard et Matisse, et partout, à foison, des tableaux plus contemporains et de moindre lignée ; les couloirs regorgent de faïences de Delft, de terres cuites précolombiennes, de céramiques perses et de bronzes du Louristan, qui feraient pâlir un conservateur de musée.

De l'autre côté du pré, à la ferme, c'est dans un « centre culturel » que nous nous trouvons, l'un des rares, dans ce Nord culturellement aride (mais qui commence à s'équiper...). On y voit des expositions de jeunes artistes de la région et d'ailleurs, dans la galerie Septentrion, aménagée dans l'ancienne étable. La grange à fourrage, elle, est devenue un déambulatoire de la brocante de luxe. On y déjeune au restaurant installé dans l'ancienne étable à veaux. Et, depuis quelques jours, l'ensemble s'est enrichi d'un édifice central ; l'antique grange, devenue la Fondation Anne et Albert Prouvost.

Pour son inauguration une exposition qui est ni plus ni moins digne d'un musée. Et, en fait, les soixante-huit Chagall, de 1911 à 196[illegible], choisis avec soin et accrochés avec talent, seraient plutôt à leur place à l'Orangerie du Louvre. Depuis sa rétrospective au Grand Palais, on n'a, en effet, pas vu d'exposition Chagall, doyen et sans doute dernier des « peintres-peintres ». Ayant atteint le grand âge, avec néanmoins sa légendaire verdeur, on peut voir des expositions qui lui rendent hommage à New-York, en Allemagne, en Suisse, au Luxembourg. Pas en France. Aussi, l'exposition de la Fondation Anne et Albert Prouvost tombe-t-elle à point pour évoquer la souveraine continuité dans une œuvre qui se déroule sur près de trois quarts de siècle, et qui est loin d'être connue.

Elle nous réserve d'ailleurs une découverte : cette série de dessins, de 1910-1911, sortis des cartons de la famille, jamais exposés et exécutés durant les deux premières années parisiennes de Chagall à la Ruche, là où il venait de connaître Apollinaire, Cendrars et Canudo, le trio de poètes évoqués dans une toile — un chef-d'œuvre — qui consacrait les épousailles de la peinture et de la poésie.

Mais les dessins sont touchés par la grâce : quelques traits à l'encr[illegible]

Michel MORIN, peintre venant de Montréal (Québec). Il est solidement appuyé dans le vif de la vie. Il donne beaucoup d'importance à l'automatisme psychique, à la spontanéité, à la poésie brute. Il est attentif à la dictée du geste, qui, dans l'ivresse d'être un vrai peintre, dans l'effervescence intérieure, sait exprimer le climat qui lui est propre. Ses peintures sont aussi de beaux objets confectionnés pour le plaisir du regard. (Galerie Hélène Appel, 23, rue de Miromesnil, Paris-8e. Jusqu'au 14 octobre.) — Etienne LAMBRIERE.

[Festin] [da]ns le Nord

CONTINUITÉ [...] CHAGALL [...] LA FONDATION [...]NE ET ALBERT [...]OUVOST

« M[...] [...]e sur un bout de papier fruste, [...]a miracle d'une image aux con[...]s fugitifs. Un rêve devenu pein[...]. De la même coulée, nous trou[...] ces rares petits tableaux qui [...]ent figuré à l'exposition du Sturm [...]erlin, en 1914. Des toiles dont [...]ucoup pensent qu'elles avaient le levain de la peinture expres[...]niste en Allemagne : « le poète [...]in » (1912) avec ses pans de cou[...] irrationnelle qui font penser aux [...]tres du Blaue Reiter plus tard ; [...]e petite Naissance de 1911, dans [...] atmosphère magique et la Bal[...]use jaune de 1913, cubiste comme [...] « demoiselle d'Avignon » aussi [...]ragement, mais plus poétique[...]t. Ces œuvres rares ont été [...]ées par des collectionneurs [...]és, par la famille de l'artiste et [...]l par des musées. Ainsi, la sur[...]ante Maison bleue de 1920, leba[...]ondins, bleu de lessive sur fond [...] palais moscovite, prêtée par le [...]ée de Liège, peinte lors du retour [...] Chagall en Russie, où Lénine [...]it nommé commissaire aux [...]x-arts de Vitebsk.

[...] extraordinaire série de gouaches [...]926-1930 est un nouveau cru pari[...] mais encore chargé de l'inten[...] des souvenirs récents : le Vio[...]ste à la barbe fleurie et au [...]rd d'icône en extase (1926) ; les [...]nts sur le toit de 1928, qui est [...]sommet de peinture suave cha[...]enne ; la suite de gouaches [...]e d'humour et de richesse pic[...]e des illustrations pour les [...]es de La Fontaine, commandées [...] Vollard ; le Rêve (1927) naïf et [...]nt d'une jeune fille abandon[...] sur le dos d'un âne, prêté [...] le Musée d'art moderne de la [...] de Paris, et celui de l'Ecuyère [...]ée (1931) qui vient du Stedelijk [...]eum d'Amsterdam. Et puis sou[...] prêté par ce même musée, [...] grande œuvre pleine de rythmes [...]aires, à la fois agités et majes[...] au milieu de couleurs qui [...]ent pris feu : le Monde rouge et [...] de 1951.

[...]st une « gouache », mais, sur [...] mètres de haut et 2 mètres de [...] qui avait commencé à naître [...]e un projet de tapisserie et [...]i par devenir une œuvre ma[...]. Elle domine le grand espace [...]al de la « fondation », ouvert [...]a dernière salle, éclairée par [...]ales qui font entrer la verdure [...] près, où court l'Humanité en [...]e, ensemble monumental taillé [...] la pierre par Dodeigne. C'est [...]e l'on a réuni les plus récentes [...]ures de Chagall : l'Ecuyère [...] de 1966 ; le Couple aux fleurs, [...]63 ; la Table devant le village, [...]68, avec le vibrant tissu de [...]alité de sa nappe à carreaux ; [...]gleur de Paris, de 1969... Dans [...]nsemble, la salle est un bou[...]de fleurs, et un feu d'artifice [...]ant de toutes parts et montrant [...] u n e s s e ininterrompue d'une [...] au lyrisme tantôt déchiré, [...] triomphant, qui n'est qu'un [...] poétique devenu peinture.

[...]ni toutes les expositions de la [...]e, cette fondation privée créée [...]ce Nord lointain et si proche, [...] sa maison avec un festin [...]du de peinture, qui devrait [...] les plus exigeants. [...]dissez à Bondues...

JACQUES MICHEL.

Voyageurs du seizième siècle au Louvre

LES « CHOSES VUES » DANS LE PAYSAGE DE LA RENAISSANCE



LES quatre-vingt-quinze pièces présentées dans la salle du Cabinet des dessins du Louvre ne constituent pas une exposition, plutôt un accrochage agréable à l'œil, un panorama frais, délibérément facile, voire superficiel, sans problèmes. Pourquoi pas ? Il bénéficie de quelques jolis rapprochements, et apporte plusieurs indications suggestives. Ce qui est très bien. La « découverte de la nature », dont Burckhardt et Michelet ont fait le ressort même de la Renaissance et l'obsession de l'homme moderne, était née avant ces tableaux de paysages et ces croquis documentaires. Mais, pour le peintre, elle se fixait d'emblée en thèmes : l'abîme montagneux, le ruisseau bucolique, le lointain marqué par la ligne de la mer..., dont le schéma, défini dès le quatorzième siècle, au moins en Italie, s'est peu à peu assoupli.

Des rares études au dessin du paysage au quinzième siècle, il subsiste un exemple fameux de Léonard (1472) et deux beaux recueils — malheureusement en grande partie dépecés et dispersés aujourd'hui — de Fra Bartolommeo (vers 1500) ; ils répondent à une volonté de reprendre, d'animer, de spécifier le détail : rocher, arbre, etc., non de transformer l'assiette préétablie des compositions. Deux de ces feuilles apparaissent à l'exposition du Louvre, mais elles restent un peu à part, car tout s'enchaîne librement, gentiment, et pour tout dire, assez artificiellement, autour de la notion de « voyage ». En valorisant la « chose vue », cette notion fait, par la force des choses, la part belle à la vocation « topographique » des Flamands. Et cette conclusion aurait pu fournir un axe intéressant, si l'on avait cru bon d'en affirmer un.

L'homme bougeait beaucoup, en s'étonnant un peu d'être sur cette terre. Avec quelle verve on dessine dans un cortège ou un zoo princier les arrivages exotiques : éléphants, Japonais au pantalon flottant, Livoniennes au col empesé. Mais les motivations du dessinateur étaient très variables. Les fines gouaches sur vélin du *Traité de l'Astrolabe* du temps d'Henri II ouvrent le chapitre des recueils scientifiques ; au terme du parcours, les costumes de Levantines et le superbe *Dromadaire au timbalier* de M. Lorck ouvrent celui des albums ethnographiques. Ce serait un beau thème à développer.

Une destination précise

Les accents de la présentation sont ailleurs : le panneau Dürer, Bruegel, de Gheyn, fortes évocations des montagnes, la dernière avec ses hachures serrées sentant évidemment la « manière », avec un prolongement original dans la réunion de trois vues du temple de la Sibylle à Tivoli, au-dessus de son rocher fouetté de cascades, dessinées en même temps, en 1587, par trois camarades peintres sur le motif, Bril, Stella, Martellange. Ce dernier, le futur jésuite-architecte, avait dix-huit ans ; il s'exerçait au dessin autour de Rome, comme tous les jeunes, mais un peu plus lourdement que d'autres. On le retrouve dans un panneau des plus classiques, celui-là, sur les temples du Forum, où l'angle de vue type, bientôt traditionnel, partant de l'ouest du Capitole, est adopté par Bril, Zuccaro ; le bon Hieronymus Cock avait fixé tout cela avec succès dans son recueil gravé de 1551 ; mais les artistes, comme les voyageurs, vont toujours aux mêmes points de vue. Autre conclusion qu'il n'y a aucun risque à souligner.

En fait, tout en possédant, à n'en pas douter, une certaine qualité de rêverie poétique, la plupart de ces notations ou études ont une destination précise : les paysages de Bril n'ont besoin que de quelques petites situations anecdotiques, oiseleur, moissonneur..., dans les plis du paysage profond, pour fournir la suite gravée des Douze Mois ; d'autres pages sont bonnes pour la tapisserie, avec ses mélanges de verdure et d'action. Et la fameuse « topographie » flamande est tout simplement une spécialisation dans le relevé de site ou de ville, à fin descriptive, touristique, politique ou militaire, dont on a le meilleur exemple avec le *Theatrum* de l'Anversois Hoefnagel, en 1572. Pour indiquer, au moins dans son étude préparatoire, que le document n'est pas fictif, le petit dessinateur appuyant le carnet sur ses genoux apparaît dans un coin de la feuille. Les Italiens s'entendaient mieux à l'anecdote sociale, curieuse, comme fait F. Zuccaro, avec ses fameux sketches de Florence.

Pour le reste, ils étaient vite à l'école du Nord, et l'épisode le plus intéressant est sans doute celui de Venise, havre des Flamands, d'où émerge sur le tard avec Sassoferrato et quelques autres un style de paysage aussi fictif et merveilleux que celui des Soung. On l'a bien vu à l'excellente exposition de la Villa Medicis à Rome, voici deux ans. Mais c'est le voyage de l'imaginaire, celui-là.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Voyageurs au XVI[e] siècle, pavillon de Flore, cabinet des dessins. Jusqu'au 5 janv.

LONDON LOST...

La conservation du patrimoine architectural en Grande-Bretagne

CE n'est pas seulement en France que la protection du patrimoine pose de difficiles problèmes. Aucun pays (y compris dans le tiers-monde) n'est aujourd'hui épargné par le vandalisme, la puissance et le cynisme des intérêts privés, la mégalomanie des spécialistes de la rénovation urbaine, l'inconscience de certaines municipalités ou administrations publiques. C'est ce que montre une exposition consacrée à la Conservation des bâtiments en Grande-Bretagne qui a été organisée par l'université d'York, dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine architectural, et qui est actuellement présentée à l'hôtel de Sully.

La réputation de l'Angleterre dans ce domaine est excellente, et il n'est guère de pays, sinon l'Allemagne, où le respect du passé soit aussi fort, aussi profondément enraciné dans une tradition culturelle qui remonte au romantisme, et à laquelle Ruskin a donné un magnifique éclat. Evoquant, au moyen de très bonnes photographies, les questions techniques, insistant sur l'évolution de la doctrine et de la pratique de la conservation depuis le siècle dernier, l'exposition fait une large part aux brillants résultats obtenus grâce à l'action du National Trust et de la section des monuments anciens du département de l'environnement, malgré les risques de plus en plus grands que fait courir au patrimoine la pollution atmosphérique, celle en particulier qui est due à l'automobile (arbres menacés dans les plus beaux parcs du monde, statues rongées au point qu'on ne peut que les déposer et les remplacer par des copies, etc.).

Il suffit d'ailleurs de connaître un peu l'Angleterre pour admirer le soin exemplaire avec lequel sont entretenues ces belles demeures qui appartiennent parfois encore à des particuliers, mais dont la plupart, par l'effet du transfert ou de la disparition des fortunes (et de l'impôt), sont aujourd'hui passées aux collectivités. Ces demeures, ces parcs, sont ouverts au public, et autant la visite de l'intérieur des châteaux français, où le dix-neuvième siècle et le cuir de Cordoue s'en sont donné à cœur joie, laisse un souvenir déprimant, autant celle des châteaux anglais offre, en général, un spectacle éblouissant d'élégance et de goût, peut-être parce que l'histoire politique de l'Angleterre depuis la fin des guerres civiles a été moins agitée que la nôtre. Ainsi, Osterley-Park, à quelques kilomètres de Londres, le chef-d'œuvre de Robert Adam, se trouve exactement dans l'état où il était à la fin du dix-huitième siècle, des salons d'apparat aux cuisines, de la bibliothèque au moindre bouton de porte. Et ces mesures de conservation n'intéressent pas seulement les demeures historiques, mais aussi les sites, les édifices industriels du siècle dernier (les ponts, les docks), des rues anciennes, des villages, des ensembles modestes, dont l'intérêt relève plus du sentiment et du « cadre de vie » que de l'archéologie.

Voilà pour le beau côté de la médaille. On ne nous en cache pas le revers : beaucoup d'édifices, en particulier du XIX[e] siècle, qui a pourtant été « historicisé » en Angleterre plus tôt qu'en France, ont été détruits récemment de façon bien barbare, comme le superbe portique néo-dorique de la gare d'Euston, ou la Bourse du charbon (la photographie est tirée d'un ouvrage qui s'intitule de façon significative Lost London*). Il faut bien dire que Londres n'a pas moins souffert que Paris dans les dernières décennies, les tours s'y sont multipliées de façon aussi disgracieuse. Et chaque année l'on voit disparaître, jusque dans Piccadilly, Mayfair ou Kensington, des édifices charmants, auxquels on ne pouvait reprocher que d'occuper le terrain de manière insuffisamment rentable. Une exposition, présentée l'automne dernier au Victoria and Albert, montrait d'ailleurs que le mal n'est pas limité aux grandes villes, et que le magnifique ensemble de manoirs, de prieurés, etc., qui fait la beauté de la campagne anglaise est en train de s'écrouler comme château de cartes.*

Quant aux projets de rénovation urbaine, ils sont en général tout aussi aberrants que ceux dont nous avons le plaisir et l'honneur de bénéficier. Que restera-t-il du Londres que nous aimons si l'on donne suite à ceux des projets qui portent sur Whitehall et Trafalgar Square ? Fort heureusement, la pression de l'opinion publique parvient quelquefois à bloquer la machine infernale, et l'on sait que ce sont les associations d'usagers (et les campagnes de presse) qui ont permis au moins de retarder la destruction de cet ensemble unique que constituent les théâtres et les marchés de Covent Garden. Il en va de même en France : la sauvegarde du patrimoine dépend beaucoup plus de l'opinion publique que de toutes les mesures conservatoires qui se multiplient sans grande efficacité.

Dernier point à considérer : l'insertion de bâtiments nouveaux dans les quartiers anciens. On ne peut pas tout conserver, tout ne mérite pas d'être conservé, et chaque époque, comme on dit (souvent pour de mauvaises raisons), a le droit de laisser sa marque dans le paysage urbain. Certaines opérations, menées à York, à Oxford, à Chester, semblent être des réussites, et l'on peut se promener sans éprouver le moindre sentiment de gêne dans les cloîtres et les cours de Cambridge, où beaucoup de constructions sont récentes, tant le problème de leur intégration a été pensé avec soin et modestie. En est-il de même en France ? Les erreurs, pour ne pas dire les catastrophes (les quartiers neufs du centre de Montbard, oh la la !), y sont plus évidentes que les solutions raisonnables, et ce n'est pas sans inquiétude que l'on pense au sort qui sera réservé demain à l'« hypercentre » de Bourges, ou à cette grande place d'Auxerre, naguère occupée de la manière la plus heureuse par un marché couvert récemment abattu. Ce problème des anciens et des modernes est capital, surtout dans les centres historiques. Il devrait être l'objet d'une réflexion qui, conduite au niveau le plus général, limiterait peut-être les dégâts.

A. Fr.

★ Conservation des bâtiments en Grande-Bretagne. Orangerie de l'hôtel de Sully.

Une sélection

Cinéma

BRECHT et SCHOENBERG
par Jean-Marie Straub

Leçons d'histoire, *c'est une traversée en automobile de la Rome du peuple à la Rome des banques, un jeu dialectique avec la mise en scène « distanciée » des* Papiers de M. Jules César, *de Bertolt Brecht.*

Moïse et Aaron, *c'est l'opéra de Schoenberg filmé selon une convention nouvelle qu'on pourrait appeler le « sprech-gesang » cinématographique.*

Jean-Marie Straub filme — en allemand — des œuvres qui feront date dans le cinéma français.

PARFUM DE FEMME
de Dino Risi

Curieux itinéraire d'un officier aveugle, et à l'odorat subtil, de Turin à Naples, en passant par Gênes et Rome. Humour noir et pathétique cruel dans le portrait d'une solitude. Le meilleur film de Dino Risi. Vittorio Gassman, grand acteur sans ses tics de monstre sacré.

LE MYSTÈRE DES DOUZE CHAISES
de Mel Brooks

Un ancien officier tsariste, un pope défroqué et un jeune escroc recherchent une chaise farcie de diamants à travers la Russie soviétique de 1927. Découverte d'un film déjà ancien de Mel Brooks pour ceux qui apprécient l'énorme « mauvais goût » et le style burlesque à coups de massue de cet humoriste juif new-yorkais, auprès duquel Woody Allen n'est qu'un intellectuel sophistiqué.

NUMÉRO DEUX
de Jean-Luc Godard

Un couple d'ouvriers : féminin-masculin ; union-désunion. Pour filmer « autrement », Godard part d' « ici », des réalités simples ; il regarde autour de lui et voit des éléments de société, des cadences quotidiennes. « Autre » manière de faire de la politique, Numéro deux, *film « godardissime », est aussi, accessoirement, une réflexion sur les pouvoirs du cinéma et les manques de la télévision.*

BLACK MOON
de Louis Malle

Le voyage d'une jeune fille dans un royaume étrange, pays d'angoisse et d'innocence. Univers symbolique à décrypter, où l'on avance « à cloche-pied, de case en case », du ciel aux enfers.

LA CHIENNE
de Jean Renoir (réédition)

Le comportement naturel et les passion dérisoires de personnages de roman natu raliste : le petit bourgeois dévoyé, l fille et le souteneur, vus et filmés p Jean Renoir en 1931. Un réalisme n psychologique et des acteurs exceptionne (dont Michel Simon).

— ET AUSSI : *J'étais, je suis, je ser* d'Heynowski et Scheumann (un tande est-allemand filme, en fraude, dans l camps de détention chiliens) ; *Guerre Amour*, de Woody Allen (quand un j new-yorkais repense la littérature russe *Pirosmani*, de Georgui Chengueiala portrait exemplaire d'un peintre gé gien) ; *Souvenirs d'en France*, d'An Techiné (le musée imaginaire des P.M.

Théâtre

STREHLER, SERBAN
au Festival d'automne

A l'Odéon, le Goldoni de Strehler, Il Campiello, *pur comme un diamant, offre les images d'une Venise enneigée jusqu'au 13 octobre.* (Lire notre article page —). *A partir du 8, aux Bouffes du Nord, les comédiens américains de* la Mama, *sous la direction d'André Serban, jouent* les Troyennes *dans leur langue originale et transforment la tragédie en opéra barbare.*

HOTEL DU LAC
au Théâtre Moderne

Encombrés par la solitude d'un jeune homme, les naufragés d'un palace désert s'entre-déchirent. Les phrases leur échappent, comme l'on dit d'une arme qui est partie toute seule, mais qui a tué. La première pièce de François-Marie Banier restitue au théâtre une grande petite musique singulière, qu'il semblait avoir perdue.

SUR LE FIL
à l'Atelier

Etre séparé de sa mère, de sa patrie, ressentir l'agonie de leurs tortures sans pouvoir se faire entendre d'eux. Arrabal percé de mille flèches rêve qu'il glisse sur le fil de sa douleur, et Lavelli construit le grandiose cérémonial du froid désespoir.

RUFUS LE CLOWN
à Boulogne

Il rêvasse, il hésite, il zozote et perd le fil, il flotte. Dans l'accomplissement inabouti, il suggère, par-ci par-là, I *chaux et Folon. Son « show » s'intit* « le Héros national ». *C'est un numéro clown pur.*

— ET AUSSI : *l'Age d'or* à la Cart cherie (le Théâtre du Soleil sur un t de moissons) ; *Potemkine* par Rob Hossein (les mutinés du Palais Sports) ; *Une anémone pour Guignol* Palace (Marcel Maréchal et Bernard B let) ; *l'Ile des morts* par Henri Rons *la Danse de mort*, par Jacques Ball au Théâtre Oblique.

Musique

MICHELANGELI JOUE MOZART

L'Ensemble instrumental de France (dir. J.-P. Wallez) s'est uni à l'ensemble M. Bourgue pour apprivoiser le virtuose italien au cours de deux soirées dédiées à Mozart. Sérénades, concertos et divertissement alternent harmonieusement au cours de deux soirées salle Gaveau (mercredi 8 et samedi 11, à 20 h. 30).

MUSIQUE VIVANTE
à Montparnasse

Tous les soirs à 18 h. 30, Diego Masson et son ensemble investissent le Théâtre Montparnasse pour réveiller la querelle des anciens et des modernes. Jusqu'au 11 octobre inclusivement, on peut aller applaudir les meilleurs de nos jeunes artistes dans des pages de Mozart, Eloy, Rossini, Varèse, Brahms, Berio, Beethoven...

BOULEZ
par l'Orchestre de Paris

En attendant l'exécution intégrale de Pli selon pli, *dans quelques années (...), la dernière partie* Tombeau *en sera dirigée par D. Barenboïm, précédée du* Tombeau de Couperin, *de Ravel.* (Mercredi 15 au Théâtre de la Ville, jeudi 16 au Palais des Congrès, à 20 h. 30, samedi 18 au Théâtre des Champs-Elysées, à 10 h).

MOINES TIBÉTAINS
à Reims

Malgré l'accord de l'évêché, les moines de Gyutö ne chanteront pas à la basilique Saint-Rémi, les « intégristes » en ont décidé autrement... Le lieu reste à trouver. Le cirque municipal ? Pourquoi pas ! La Maison de la culture, qui les fait venir le 11 octobre, a une conception plus large de l'œcuménisme : le 17, elle invite l'English Chamber Orchestra. (Lire notre article, page 16.)

— ET AUSSI : L'intégrale de l'œuvre pour orgue de Liszt par Jean Costa (à la Madeleine), les 8 et 15 octobre. Une création de Claude Prey à la Maison de Radio-France, le 10, à 20 h. 30 ; *l'Homme occis*. L'octuor du Philharmonique de Berlin, salle Gaveau, le 12. Au même endroit, l'intégrale des quatuors de Beethoven, par le Quatuor Bernède (du 14 au 24 octobre). Musique brésilienne, enfin, au Musée d'art moderne, le jeudi 16, à 20 h. 30 : le Groupe d'expérimentation musicale de l'université de Brasilia sera dirigé par Jorge Antunes.

Danse

PAUL TAYLOR
au Théâtre de la Ville

La Compagnie Paul Taylor a mis à l'affiche de son second programme Churchyard, *ballet anecdotique sur des m ques médiévales, deux très beaux di tissements classiques :* Auréole *et* Dus Sports and Follies, *qui est une ch désopilante sur une musique de S* (A partir du 7 octobre.)

LE LAC DES CYGNES
à l'Opéra de Strasbourg

Une version très romantique du b de Tchaïkovski due à Peter Van Dyc dansée par la troupe de l'Opéra du R avec les étoiles-maison. (10 octobre.)

— ET AUSSI : Le jeune ballet Moscou à la Maison des arts de Cré Quarante jeunes artistes, anciens éli de l'école chorégraphique du Bolc *(11 octobre)*. Le second program Roland Petit à la Porte-Saint-Ma avec une soirée Georges Bizet.

Arts

OR DES SCYTHES
au Grand Palais

Les occasions n'ont pas manqué depuis quelques années à Paris d'approcher cet art fascinant des nomades des steppes eurasiatiques, contemporain de la présence grecque sur le littoral de la mer Noire. Plusieurs expositions — trésors d'art des musées soviétiques, en 1967 ; le bois sculpté russe, en 1972 ; l'art chinois et l'art thrace plus récemment — en avaient directement ou indirectement souligné l'importance et le rayonnement. Avec quelque deux cents pièces provenant pour les plus prestigieuses des trésors d'art de l'Ermitage et de la Laure de Kiev, nous entrons cette fois au cœur de cette civilisation de cavaliers rapides qui inquiétaient tant leurs voisins sédentaires...

DIX SIÈCLES D'ART TCHÈQUE ET SLOVAQUE
au Grand Palais

— *Lire notre article page 15.)*

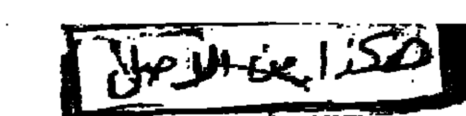
VOYAGEURS AU SEIZIÈME SIÈCLE
au Cabinet des dessins du Louvre

— *Lire notre article page...*

ÉTIENNE DELESSERT
au Musée des arts décoratifs

Les œuvres depuis 1960 d'un graphiste-publiciste suisse de trente-cinq ans, considéré comme l'un des plus grands illustrateurs contemporains. Il est l'aut notamment de merveilleuses images p les enfants : « Comment la souris re une pierre sur la tête et découvre monde », *en collaboration avec J Piaget,* les Contes I et II *de Io* Just so Story, *de Kipling...*

— *ET AUSSI : La Biennale des jeun* aux musées d'art moderne et à Gallier Le Studiolo d'Isabelle d'Este, au Louvr de Chirico, à Marmottan.



)ES SPECTACLES

xpositions

L'OR DES SCYTHES. — Grand ilais, entrée avenue du Général-senhower. Sauf mardi, de 10 h. 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. ntrée : 8 F ; le samedi : 5 F ratuite le 30 octobre) : Du 9 octobre 21 décembre.

JACQUES VILLON. — Grand Pais, entrée Clemenceau (voir ci-essus). (Entrée gratuite le 19 vembre.) Du 11 octobre au 15 cembre.

DIX SIECLES D'ART TCHEQUE SLOVAQUE. — Grand Palais, trée Clemenceau (voir ci-dessus). squ'au 15 décembre.

ART TCHECOSLOVAQUE NTEMPORAIN. — Foyer de la lle des congrès, 88, rue du 8-Mai-45, Nanterre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. Musée du Louvre, entrée porte ujard (260-39-26). Sauf mardi, de h. 45 à 17 h. Entrée : 3 F (gratuite dimanche). Jusqu'au 17 novembre.

VOYAGEURS AU XVIe SIECLE. — isée du Louvre, entrée porte Jan-d (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 vier.

DE CHIRICO, rétrospective. — isée Marmottan, 2, rue Louis-illy (227-07-02). Sauf lundi, de h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au octobre.

VICTOR BRAUNER. Dessins. — isée national d'art moderne. avenue du Président-Wilson 23-36-53). Sauf mardi, de 10 h. à h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au décembre.

DEYROLLE : Proposition pour une rospective. — Musée d'art moderne la Ville de Paris, 11, avenue du ésident-Wilson (723-61-27). Sauf ndi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. trée : 5 F (gratuite le dimanche). squ'au 16 novembre.

DESSINS D'ARCHITECTURE DE CORBUSIER. — Fondation Le rbusier, 10, square du Docteur-inche (288-41-53). Sauf dimanche, 10 h. à 18 h. Jusqu'à la fin embre.

LES TAPISSERIES DE LE CORBU-IER. — Musée des arts décoratifs, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf rdi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jus-au 23 novembre.

ETIENNE DELESSERT. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 novembre.

BERNARD LAGNEAU. Lieu mécanisé n° 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 20 novembre (les groupes sont priés de s'inscrire en téléphonant au 260-56-58).

MARCEL BROODTHAERS : L'Angélus de Daumier. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 10 novembre.

BIENNALE DE PARIS (622-05-13). — Musée national d'art moderne et musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11-13, avenue du Président-Wilson. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée (pour les trois expositions) : 8 F. Jusqu'au 2 novembre.

SALONS DES ARTISTES DECORATEURS, Surface 75. — Grand Palais. Tous les jours, de 11 h. à 20 h. ; mercredis et jeudis, jusqu'à 23 h. Entré : 10 F. Jusqu'au 12 octobre.

GRANDS ET JEUNES. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 octobre.

MERKADO. Prix Bourdelle 1973. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 14 octobre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

Festivals

AUTOMNE A PARIS : Bouffes du Nord (L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 16 h. : les Troyennes. Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (D.), 20 h. 30 : Toro. Odéon (D. soir) jusqu'au 13 à 20 h. 30, mat. Dim. à 16 h. : Il Campiello. Rens. et loc. : 2, rue du Pas-de-la-Mule (3e) (278-10-00).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-15-59), les 10, 14 (Abt Ma) et 18 à 20 h. : Elektra, les 11, 13 et 15 (Abt Md) à 19 h. 30 : Faust, Symphonie en ut, Pas de deux (ballets).

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-27-31), 20 h. 30 (le 13 (Abt E), le 14 (Abt B), mat. les 11 (Abt 1), 12, 15 (Abt rose), 18 (Abt 2) et 19 à 14 h. 30, salle réservée le 9 : la Poudre aux yeux, le Plus Heureux des trois.

ODEON (325-70-32), les 8, 9, 10, 11 et 13 à 20 h. 30, le 12 à 16 h. : Il campiello ; à partir du 17 à 20 h. : Lear.

PETIT-ODEON, à partir du 15 à 18 h. 30 : Surena.

TEP (636-79-09) (D. soir, L.), petite salle, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Carrefour de B. Touré ; le 9 à 20 h. 30 : Libre parcours variétés ; grande salle, à partir du 10 à 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Coquin de coq ; le 18 à 14 h. 30 : Cinéma.

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 17 h. : le Tableau (dernière le 15) ; 20 h. (D soir, L.), mat. merc., sam. et dim. à 15 h. 30 : Cirque Gruss ; Le 8 à 20 h. 45 : Jazz et blues ; le 9 à 20 h. 45 : Ph. et E. Fromont ; le 10 à 20 h. 45 : Jam-Boot ; le 11 à 20 h. 45 : D. Bailey ; le 14 à 20 h. 45 : A. Gallet.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) les 8, 9, 10 et 11 à 20 h. 30, les 11 et 12 à 14 h. 30 : Paul Taylor and Dance Company (2e programme) ; les 14, 16, 17 et 18, à 19 h. 30 : Norma (film) ; le 15 à 20 h. 30 : Orchestre de Paris.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 18 h. : Sur le fil.

ATHENEE (073-82-23) (L.), 21 h., mat. diman. à 15 h. : l'Arrestation.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (J)., 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Grosse.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. — Théâtre du Soleil (808-87-63) (Me., J., Dim. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Citrouille.

CHARLES-DE-ROCHEFORT (522-08-40) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Troisième Témoin.

CENTRE AMERICAIN (033-99-92)

CENTRE AMERICAIN (033-99-92) : Bajazet (horaires à la salle).

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (Dim. soir, L.), 20 h. 45 : les Frères Jacques.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Pique soleil ; 22 h. 45 : Attendons la fanfare.

DAUNOU (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.

EDOUARD-VII (073-67-90), à partir du 9 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

EUROPEEN (387-88-14). A partir du 11 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Jean's ou le Fou d'Assise.

FONTAINE (874-74-40) (Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Balance.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Butley.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

INTERNATIONAL HOUSE, (Mer. et Ven.), 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Safari dans un placard.

LUCERNAIRE (326-57-23) (J., V., S. et D.), 18 h. 30 : Fando et Lys ; (L.), 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; (D. soir, L.). 22 h. 15, mat. supplém. les ven., sam. et dim. à 18 h. 30 : Sade.

MADELEINE (265-07-09) (Mer.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Antigone.

MICHEL (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Gog et Magog.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. à 15 h. : Hôtel du Lac.

MOUFFETARD (336-02-87) (L., D. soir), 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : la Libellule. (Jusqu'au 19.)

ŒUVRE (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Monsieur Klebs et Rosalie.

PALACE (770-44-37) (L.), 19 h., mat. sam. à 16 h. : le Diable à ressort ; (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une anémone pour Guignol.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

P'TIT THEATRE (326-73-83) (D.), 22 h. : Franck Enstein.

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 30 : la Grande Fête.

RANELAGH (288-64-44), 20 h. 30 : la Pieuvre.

RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, sam., à 19 h. 30 et 21 h. 30, mat. dim., à 17 h. Kennedy's Children.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Solitude d'un gardien de but.

STUDIO-THEATRE 14 (336-03-10), 21 h. : Œdipe roi (jusqu'au 11).

TERTRE (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Ombres ; les Punaises.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-67-57) (D., L.), 21 h. : Un couple pour l'hiver ; à partir du 13, à 21 h. : les Troyennes ; à la maison H.-Heine, à 21 h. (jusqu'au 11) : le Virage.

THEATRE ESSAION (278-46-42) (L.), I, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; II, 20 h. 30 : Bilitis et Aphrodite.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94), 21 h. : l'Ile des morts (jusqu'au 9) ; Petite Salle (L.), 21 h. : la Danse de mort.

THEATRE D'ORSAY (548-65-90), 20 h. 30 (jusqu'au 11), le 12, à 15 h. et 18 h. 30 : Harold et Maude ; le 14, à 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres ; Petite Salle, à 20 h. 30, dim., à 15 h. et 18 h. 30 (dernière) : les Emigrés.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat sam. et dim. à 15 h. : Sheherazade.

THEATRE PARIS-NORD (229-09-27) (D. soir), 20 h. 45, mat. dim. et jeud., à 15 h. : spectacle Tchekhov-Tolstoï.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. dim., à 17 h. : Hinkemann.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (033-79-27) (D.), 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et Mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim., à 17 h. : Ice-Dream.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), mar., mer., V., S., à 20 h. 30, sam., à 15 h. 30, dim., à 15 h. et 17 h. 45 : le Cuirassé Potemkine.

TROGLODYTE (222-93-54) (D.), 22 h. en alternance : l'Inconfortable ; Xahat ; les Retrouvailles de l'imaginaire.

VARIETES (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 50 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

BOULOGNE - BILLANCOURT (603-60-44) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Rufus

CRETEIL. Maison des arts et de la culture (899-90-50), le 10 à 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France ; le 11 à 21 h. : le Jeune Ballet de Moscou ; le 14 à 20 h. 30 : Memphis Slim.

EVRY, Agora (077-93-50), le 10 à 21 h. : Jeune Ballet de Moscou ; le 11 à 21 h. : Moustaki.

IVRY, Studio (672-37-93) à partir du 14 à 21 h. : la Sensibilité frémissante.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-37-13), le 8 à 21 h. : Raymond Devos ; les 10, 11 et 12 à 21 h. : Terror.

LE VESINET, Acal (976-32-75), le 12 à 17 h. : Colombe.

VERSAILLES. Théâtre Montansier (950-71-18), le 8 à 21 h. : les Jeux de la nuit ; le 9 à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles ; le 11 à 21 h. et le 12 à 15 h : la Célestine.

VILLEJUIF. Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 9 et 10 à 21 h. : Rashomon.

VITRY, C.A.C. (680-85-20), le 10, à 21 h. : C. Ribeiro Alpes.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (808-73-74) (Sam., Mar.), 21 h., mat. dim. à 17 h. 30 : Woyzeck.

Concerts

MERCREDI 8 OCTOBRE

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova et P. Pierlot (Mozart).

SALLE GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France, Benedetti-Michelangeli et Octuor à vent (Mozart).

RADIO-FRANCE, Studio 104 (224-33-61), 20 h. 30 : Orchestre national, dir. Lucas Vis (Chaynes, Ohana, Ballif).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. Chow Ching Lie (Schubert, Chopin, Shi Shin Hai).

VENDREDI 10

RADIO-FRANCE, Studio 104, 20 h. 30 : Orchestre lyrique, dir. D. Chabrun (l'Homme occis, la Noirceur du lait).

SAMEDI 11

SALLE GAVEAU (voir le 8).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre des jeunes Lœvenguth.

DIMANCHE 12

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos (Wagner, Berlioz).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Clyde English (Bach, Roberts...).

RADIO-FRANCE, Studio 104, 17 h. 30 : Orchestre de chambre et maîtrise de Radio-France, dir. B. Amaducci (Vivaldi, Torelli, Scarlatti, Albinoni, Geminiani, Durante).

CHATELET, 18 h. : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux, sol. B. Janis (Strauss, Wagner, Rachmaninov).

LUNDI 13

RADIO-FRANCE, Studio 105, 20 h. 30 : Octuor de Paris (Schubert : Octuor).

MARDI 14

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Quatuor Barnède (Beethoven : Quatuors op. 18, nos 1 et 3 ; op. 59, no 2).

RADIO-FRANCE, Studio 104, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique, dir. P.-M. Le Conte, sol. C. Maillols (Balakirev, Prokofiev, Duhamel, Villa-Lobos).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : W. Dallmann (Bach).

JUSQU'AU 11

THEATRE MONTPARNASSE, 18 h. 30 : Ensemble Musique vivante.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans, (***) sont recommandés pour les enfants.

La cinémathèque

MERCREDI 8 OCTOBRE. — 15 h., Charlie Chaplin ; 18 h. 30, Billy the Kid, de K. Vidor ; 20 h. 30, Ne, de J. Richard (en présence de l'auteur) : 22 h. 30, l'Opéra de quat'sous, de G.-W. Pabst.

JEUDI 9. — 15 h., Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford ; 18 h. 30, la Bête humaine, de J. Renoir ; 20 h. 30, Mademoiselle ma femme, de V. Minelli ; 22 h. 30, Ballade of silk-tree, de M. Miyagi.

VENDREDI 10. — 15 h., la Tosca, de C. Koch ; 18 h. 30, le Grand Risque, de R. Fleischer ; 20 h. 30, Mister Majestyk, de R. Fleischer ; 22 h. 30, les Nuits blanches, de L. Visconti ; 0 h. 30, Escalation, de R. Faenza.

SAMEDI 11. — 15 h., Andrei Roublev, d'A. Tarkowsky ; 18 h. 30, Z, de Costa Gavras ; 20 h. 30, Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, Viridiana, de L. Bunuel ; 0 h. 30, les Quarante-sept Ronins, de M. Inagaki.

DIMANCHE 12. — 15 h., Cléopatre, de J. Mankiewicz ; 18 h. 30, Que viva Mexico, de S.-M. Eisenstein ; 20 h. 30, l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 22 h. 30, Voyage au pays de la peur, d'O. Welles et N. Foster ; 0 h. 30 l'Age d'or, de L. Bunuel.

LUNDI 13. — 20 h. 30, l'Inconnu de Las Vegas, de L. Milestone ; 22 h. 30, la Fièvre dans le sang, d'E. Kazan.

MARDI 14. — 15 h., Vivre, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30, Susana la perverse, de L. Bunuel ; 20 h. 30, Niagara, de H. Hathaway ; 22 h. 30, Terreur aveugle, de R. Fleischer.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vers. ang.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

AU-DELA DE LA PEUR (Fr.) : Liberté, 12e (343-01-59), Normandie, 8e (359-41-18), Capri, 2e (508-11-69).

LA BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36).

BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-32), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).

CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Images, 18e (522-47-94), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Liberté, 12e (343-01-59), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CHILE (Chili, v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46)

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 17 h. 15 et 22 h. 15.

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).

L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-60-74), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

FLIC STORY (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48).

LA FUGUE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-95) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69).

GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) (***) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HU-MAN (Fr., vers. ang.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 45 et 20 heures.

LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAIS (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) (***) : Marignan, 8e (359-92-42). V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Cambronne, 15e (734-42-96).

LEÇON D'HISTOIRE et MACHORKA-MUFF (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).

LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

MADINGO (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Mercury, 8e (225-75-90). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MOISE ET AARON (Fr.) : Marais, 3e (278-47-86), Pagode, 7e (551-12-15).

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Galté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.). V.f. : Nations, 12e (345-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PARRAIN N° 2 (A., v.o) : Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97).

Les films nouveaux

LA COURSE A L'ECHALOTE (***) film français de Claude Zidi, avec Jane Birkin et Pierre Richard. — Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Panthéon, 5e (033-15-04), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

HISTOIRE D'ADELE H., film français de François Truffaut, avec Isabelle Adjani. — Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JOUR DE L'AMOUR, film Mexicain d'Alberto Isaac. — V.O. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SANJURO (réédition), film japonais de Akira Kurosawa. — V.O. : Dragon, 6e (548-54-74).

PAS DE PROBLEME (Fr.) (***) : Le Paris, 8e (359-53-99), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58), Montparnasse-Pathe, 14e (326-65-13).

PHASE IV (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), St-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Cambronne, 15e (734-10-68), Haussmann 9e (770-47-55), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

PIROSMANI (Georg., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-81-25).

ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Caravelle, 18e (387-50-72), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e (770-40-04).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SOUVENIRS D'EN-FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (387-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. amér.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VASE DE NOCE (Belg.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Bastille, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les grandes reprises

LA CHIENNE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) (v.f. le dim.).

LES FILLES (Suéd., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h. 15 et 22 h.

LITTLE BIG MAN (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-72).

SHERLOCK JUNIOR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais (4e) (278-47-86) : Me. : les Trois âges.

50 ANS DE CINEMA AMERICAN v.o. : Action-Lafayette (9e) (878-80-50) : Me. : l'Equipée sauvage.

JAMES DEAN (A.) (***) (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19) : A l'est d'Eden ; la Fureur de vivre ; Géant. Studio Jean-Cocteau (5e) (033-47-62) : Géant ; Arlequin (6e) (548-62-25) : A l'est d'Eden ; Publicis Saint-Germain (6e) (222-72-80) : la Fureur de vivre ; V.F. : Hollywood-Boulevard (9e) (770-10-41) : A l'est d'Eden ; la Fureur de vivre ; Géant.

GRETA GARBO (v.o.) : Action-Lafayette (9e) (878-80-50) : Me. : Grand Hôtel.

ELIA KAZAN (v.o.) : Action-République (11e) (805-51-33) : Me. : le Fleuve sauvage.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

Variétés

Les opérettes

HENRI VARNA-MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta et hommage à Luis Mariano.

Le music-hall

BOBINO (033-30 49) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Brésil tropical, Baden Powel.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Revue de R. Petit.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) 20 h. 45, (D. soir, L.) mat. dim. à 17 h. 30, les Frères Jacques.

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire dosée.

FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : R. Siffer.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : G. Lenorman. Le 11 à 17 h. : The Sparks.

PALAIS DES CONGRES (D. soir), 21 h., mat. dim. à 17 h. : S. Vartan.

TAVERNE DE L'OLYMPIA (742-82-45) (L.), 21 h. 30, sam. à 21 h. 30 et 24 h. : Lève-toi et viens.

THEATRE DE LA PENICHE, quai Valmy, 10e (205-40-39) (D.), Un Parré peut en cacher un autre.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (mer.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Marcel Marceau.

Les cabarets

ALCAZAR (326-53-35) D.), 23 h. : Paris Broadway.

MAYOL (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu... etc... etc.

TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Spectacle argentin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Serre-vis compris.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Dix-Heures portes ouvertes.

La danse

ESPACE PIERRE-CARDIN (265-97-50) (J.), 21 h. : Paolo Bortoluzzi (jusqu'au 11).

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h. 45, mat. Dim. à 14 h. 30, les Ballets de Roland Petit (Coppélia, jusqu'au 12).

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Le Chat et la Souris : Ariel (44-31-17) ; Black Moon : Ariel (44-31-17) ; Flic Story : Ariel (44-31-17), Français (52-69-47) ; Guerre et Amour : Français (52-69-47) ; Histoire d'O : Gaumont (48-13-38) ; Il faut vivre dangereusement : Gaumont (48-13-38) ; Parfum de femme : Gaumont (48-13-38) ; Pas de problème : Marivaux (48-43-14) ; Rollerball : Gaumont (48-13-38) ; Tarzoon, la honte de la jungle (44-31-17) le Vieux Fusil : Français (52-69-47).

CANNES. — La Bête : Vox (39-24-98) ; le Chat et la Souris : (39-09-95) ; Parfum de femme : Olympia (39-04-21) ; Rollerball : Majestic (39-13-93).

GRENOBLE. — La Bête : Paris (44-05-27) ; le Chat et la Souris : Ariel (44-22-16) ; Flic Story : Eden (44-06-72), Stendhal (96-34-14) ; Histoire d'O : Gaumont (44-16-45) ; Pas de Problème : Royal (96-33-33) ; Rollerball : Paris (44-05-27) ; le Vieux Fusil : Stendhal (96-34-14).

LILLE. — L'Enfer pour Miss Jones : Familia (57-38-55) ; Il faut vivre dangereusement : Pathé (57-32-71) ; Parfum de Femme : Pathé (57-32-71) ; Pas de Problème : Pathé (57-32-71) ; Rollerball : Ritz (55-23-57) ; le Vieux Fusil : Cinéac (55-02-01).

LYON. — Au-delà de la Peur : UGC-Scala (42-15-41) ; la Brigade : Le Cinématographe (37-24-84) ; Black Moon : Duo (37-05-55) ; le Chat et la Souris : UGC-Scala (42-15-41), UGC-Part-Dieu (62-68-04) ; la Clepsydre : Ateliers (37-46-30) ; Flic Story : UGC-Scala (42-15-41), Paramount (42-51-03) ; les Galettes de Pont-Aven : UGC-Concorde (42-15-41) ; Histoire d'O : Comœdia (72-10-59), Pathé (42-61-03) ; Il faut vivre dangereusement : Tivoli (37-33-25) ; le Parrain n° 2 : UGC-Scala et Concorde (42-15-41), UGC-Part-Dieu (62-68-04), Lem (34-67-65) ; Parfum de femme : Bellecour (37-09-05) ; Pas de problème : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; Profession reporter : Ambiance (28-14-84) ; Rollerball : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; Tarzoon, la honte de la jungle : UGC-Concorde (42-15-41), UGC-Part-Dieu (62-68-04) ; le Vieux Fusil : Paramount (42-01-53), UGC-Concorde (42-15-41), UGC-Part-Dieu (62-68-04).

MARSEILLE. — Au-delà de la peur : K 7 (48-42-79), Hollywood (37-74-53) ; la Bête : Odéon (48-35-16) ; les Chevaux de feu : Breteuil (37-75-89) ; le Chat et la Souris : K 7 (48-42-79) ; la Course à l'échalote : Pathé (48-14-45) ; Flic Story : Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-32) ; Folle à tuer : Pathé (48-14-45) ; French Connection n° 2 : K 7 (48-42-79) ; Gorge profonde : Odéon (48-35-16), K 7 (48-42-79), Hollywood (37-74-53), Histoire d'O : Pathé (48-14-45) ; Il faut vivre dangereusement : Paris (33-15-59) ; la Kermesse des aigles : Drive-In (54-16-00) ; Parfum de femme : Pagnol (49-34-79), Paris (33-15-59) ; le Parrain : Hollywood (33-74-93) ; Pas de problème : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-57) ; Rollerball : Rex (33-88-57), Pathé (48-14-45) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Breteuil (37-75-89) ; le Vieux Fusil : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93)

MONTE-CARLO. — Le Parrain n° 2 : Gaumont (30-81-08) ; Opération Lady Marlène : Gaumont (30-81-08).

NANCY. — Les Galettes de Pont-Aven : Paramount (24-53-37) ; Gorge profonde : Majestic (24-85-81) ; Histoire d'O : Gaumont (24-56-83) ; Pas de problème : Gaumont (24-56-83) ; Parfum de femme : Gaumont (24-56-83) ; Rollerball : Pathé (24-54-31) ; le Vieux Fusil : Paramount (24-53-37).

NICE. — La Bête : Escurial (88-10-12) ; le Chat et la Souris : Variétés (87-74-97) ; la Course à l'échalote : Concorde (88-39-88) ; Flic Story : Paramount (87-71-60), Rialto (88-08-41) ; Histoire d'O : Monte-Carlo (87-28-95) ; Parfum de femme : Concorde (88-39-88) ; le Parrain n° 2 : Forum (88-50-80) ; Rollerball : Gaumont (88-39-88) ; le Vieux Fusil : Paramount (87-71-60).

RENNES. — Allonsanfan : Boite à film (30-52-40) ; le Chat et la Souris : Ariel (79-00-56) ; Guerre et Amour : Le Club (30-86-20) ; Juliette des esprits : Boite à film (30-52-40) ; Il faut vivre dangereusement : Paris (30-25-55) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Ariel (79-00-56) ; le Vieux Fusil : le Bretagne (30-56-33).

STRASBOURG. — Le Chat et la Souris : Capitole (32-13-32) ; Histoire d'O : Capitole (32-13-32) ; Il faut vivre dangereusement : Capitole (32-13-32) ; Pas de problème : Capitole (32-13-32) ; Rollerball : Rit's (32-45-51) ; le Vieux Fusil : Ariel.

TOULON. — La Course à l'échalote, Il faut vivre dangereusement, Parfum de femme, Pas de problème : Gaumont (92-00-17).

TOULOUSE. — Le Chat et la Souris : Américains (61-21-94) ; Flic Story : Variétés (22-42-71) ; Folle à tuer : Trianon (62-87-84) ; Il faut vivre dangereusement : Gaumont (21-49-58) ; la Kermesse des aigles : Gaumont (21-49-58) ; Pas de problème : Gaumont (21-49-58).

LETTRES

Le tambourinaire

(Suite de la première page.)

Est-ce que c'est vraiment des « récits », comme le dit la couverture du livre, que nous apporte aujourd'hui Sulivan ? Plutôt un « journal », non ? Un journal de sa vie et de ses rencontres. Avec, çà et là, d'extraordinaires morceaux de bravoure, quand ça l'amuse : le monologue du représentant (le représentant de la SERV ; vous savez bien, la Société évangélique du retour au vide), le numéro du médecin chic, la tirade du journaliste « dans le vent », les propos de la « môme Néant », celle qui était tombée chez une « mystique folingue » du seizième et qui avait dû « décarrer » parce qu'un soir où le fils — il se prostitue au bois de Boulogne ; dames ou messieurs, à la demande — est rentré chez maman plus affamé de subsides que jamais, annonçant, hagard, ébloui, qu'il a « rencontré Dieu (lui aussi ; mais) dans le métro, entre le Trocadéro et la Muette », la môme Néant s'était permis de commenter : « Et ça l'étonne ? Tout le monde pourtant sait qu'il « habite les beaux quartiers », le Seigneur... »

A chaque instant, chez ce tambourinaire, des riens qui vous ravissent : là-bas, dans la vigne, « le dos d'un cheval roux », avec sa tête « qui fait oui, oui » ; et ce petit âne dont la peau, de temps en temps, « s'agite de plissures comme l'étang sous un coup de vent » ; et ces pierreries qui « rient aux éclats dans les vitrines des joalliers ». Et sur la tour Montparnasse : « Quelle drôle d'idée de l'avoir mise en deuil, si jeune ! »

Sulivan semble n'avoir de penchant que pour « les êtres en lambeaux », les en-marge, les rebelles, ou les apparentes épaves, « tout ce qui échappe aux mailles du filet social ». Le monde ordonné, avec toute sa basse comédie, c'est un univers de mensonge, de sclérose et d'asphyxie. Les exclus, volontaires ou non, c'est de ce côté-là qu'est la brèche, le sentier vers le « monde second » — le vrai. S'il travaille dans le discontinu, Sulivan, c'est en vue de nous rendre sensible une continuité profonde.

Je ne crois pas, après tant de « présences » déjà, inoubliables (Strozzi, Abhis, Jess et Geri, etc.), je ne crois pas que Sulivan se soit encore avancé dans la connaissance humaine aussi loin qu'il le fait avec sa Gratienne de « Coulé en rade ». Ne comptez pas sur moi pour résumer ces pages-là. On ne fait pas de discours critique, de littérature savante, sur un texte de cette nature. Il faut y aller voir soi-même. Le contact. Seulement le contact. Autrement, c'est le piège des mots, l'abstraction, le froid, et les idées pâles.

D'un bout à l'autre de son œuvre — et qu'il ne s'arrête pas, surtout ! — la même passion fiévreuse de nous faire entendre « la petite voix fragile et acharnée, intermittente, erratique » qui « se parle » au-dedans de nous. Elle nous révèle le grand secret, à la fois infime et sans limites, l'espérance qui est au-delà de l'espoir, le bonheur « qui commence au-delà des illusions », un « bonheur sauvage », terrible, « increvable », compatible avec la douleur même, plus fort que la mort et qui vous met, le jour, la nuit, « des bulles de joie dans chaque cellule du corps ».

HENRI GUILLEMIN.

★ Gallimard, 296 pages, 41 F. — Tous les ouvrages cités ont été publiés chez le même éditeur.

INSTITUT

« DIRIGISME » ENTRE AU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française décernera son Grand Prix du roman le 6 novembre prochain. Le 27 novembre aura lieu l'élection d'un académicien au fauteuil vacant à la suite de la mort de Marcel Achard : jusqu'à ce jour, M. Félicien Marceau est le seul candidat à ce siège.

Au cours du premier trimestre 1975 sont prévues deux réceptions : celle du professeur Jean Bernard par M. Etienne Wolff et celle du Père Carré par M. Jean Guitton.

La commission du dictionnaire, qui accélère ses travaux, pense pouvoir, dans le courant de l'an prochain, publier *à titre d'essai les* quatre premiers fascicules de cet ouvrage. Cinq nouveaux mots sont entrés jeudi au dictionnaire : *directoire*, dans l'expression « société à directoire » ; *directorat* ; *dirigisme*, « système dans lequel le gouvernement exerce un pouvoir d'orientation, d'intervention, de direction en matière économique, sans que les principaux moyens de production cessent d'être propriété privée » ; *dirigiste* ; *discernable*.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la République démocratique allemande, l'ambassadeur de la R.D.A. à Paris, M. Ernst Scholz a donné une réception mardi 7 octobre.

Naissances

— M. le docteur et Mme Joël Giron partagent avec Valérie et Aurélie la joie d'annoncer la naissance de
François-Xavier.
Bourges, le 4 octobre.

— Jean et Monique Kahn,
Annie et Laurence,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Julien,
Le 28 septembre 1975.

— M. et Mme Michel Mizrahi sont heureux d'annoncer la naissance de
Mikael,
le 27 septembre.
29, avenue Marceau,
94340 Joinville-le-Pont.

— M. Philippe Rebois et Mme, née Muriel de Vissec, partagent avec Baudoin et Bénédicte la joie d'annoncer la naissance de
Gonzague.
Paris, le 25 septembre.

— M. et Mme André Schmitz sont heureux de faire part de la naissance de leurs petites-filles
Aude Schmitz,
le 8 mai,
et
Celia Guillet,
le 19 septembre.

Fiançailles

— M. et Mme Charles André,
M. et Mme Jacques Levaillant,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Marie-Françoise
et
Pierre-Albert.
Nantes - Paris.

— M. Paul Bullier et Mme, née Marie-Rose Watin,
M. Lucien Ract et Mme, née Marguerite Candiotti,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Laure
et
Pierre.
8, rue Michel-Chasles,
Paris (12e).
18, avenue Mozart,
Paris (16e).

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Michel BRUNEL,
survenu à son domicile, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées le 7 *octobre*, dans l'intimité.
De la part de
Mme Michel Brunel,
M. et Mme Antoine Brunel,
M. Georges Brunel,
Son épouse, ses enfants et son petit-fils.
Résidence du Parc,
78 Beynes.
17, av. de la Duchesse-du-Maine,
92 Sceaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques DÉNY,
survenu à son domicile, le 6 octobre 1975.
La messe sera célébrée en l'église de Vailly-sur-Aisne (Aisne), le jeudi 9 *octobre*, à 15 h. 30, suivie de l'inhumation.
Une messe sera également célébrée en l'église Saint-Maurice de Bécon *le mardi 14 octobre, à 18 heures.*
De la part des familles Dény et Ireton.
24, avenue Pasteur,
92400 Courbevoie.
1, rue du Scardon,
80000 Abbeville.

— Mlle Renée Marguerie,
M. J.-F. Michon et ses enfants,
M. et Mme E. Tissot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger MARGUERIE,
survenu le 6 octobre.
Les obsèques auront lieu le jeudi 9 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.
35, rue Mirabeau,
Paris (16e).

— M. Arthur Martin,
Mme Casaubon, ses enfants et petits-enfants,
Le marquis et la marquise de Perthuis, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Martin, leurs enfants et leur petit-fils,
La marquise des Portes, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Coze, Zeller, Vivario, Bureau, Denoncin, Poinsot, Frank, de Saint Mars, Bochkoltz, Thys,
ont la douleur de faire part du décès, le 4 octobre 1975, à Bruxelles, dans sa quatre-vingt-douzième année, de
Mme Arthur MARTIN,
née Coze - Le Bleu.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 10 octobre, à 11 heures, en l'église abbatiale de Notre-Dame-de-la-Cambre, à Bruxelles, 58, avenue Emile-Duray.

— Mme Léon Meyer,
M. le docteur et Mme J.-P. Meyer et leurs enfants,
M. et Mme François Payot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Charles Perrazzini et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort de
M. Léon MEYER,
leur mari, père, grand-père,
décédé à Melun, le 2 octobre 1975, à l'âge de quatre-vingts ans.
Le service protestant et l'inhumation ont eu lieu à Cély-en-Bière, dans l'intimité familiale.
2, rue François-Mouthon,
Paris (15e).

— Nous apprenons avec peine le décès de notre ancien collaborateur
Francis ROUGET,
survenu à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, après une longue maladie.
[Après avoir collaboré au « Temps », Francis Rouget avait assumé au « Monde » la chronique des ventes de 1946 à 1971.]

— Mme Robert Wallemacq
Et son fils Jacques
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert WALLEMACQ,
survenu le 4 octobre 1975.

Remercieme[nts]

— Profondément touchée par les témoignages reçus, et l'impossibilité de répondre individuellement à ceux qui se sont manifestés, la famille de
Pierre BUNGE[...]
vous prie de trouver ic[i l'expression] de sa reconnaissance.

Messes anniversai[res]

— 04210 Valensole.
Pour le deuxième anniversaire [du] décès de
M. François KAEPPELIN,
une messe sera célébrée le [..] [oc]tobre, à 10 h. 30.

— Une messe à la mémoire [du] docteur Jean-François COS[...]
sera célébrée le vendredi 10 oct[obre] à 18 h. 30, en l'église Notre-D[ame]-de-l'Assomption, 88, rue de l'As[somp]tion, Paris (16e).

Communications dive[rses]

— Les clubs « Eurafrique [...] » organisent un dîner-débat, le 9 octobre à 20 h. 30, au [...] suédois, 242, rue de Rivoli, Par[is]. M. André Voisin, secrétaire g[énéral] du Mouvement national des [élus] locaux, évoquera « les impé[ratifs] d'une Europe politique ». Les [ins]criptions sont reçues à « [Eura]frique 2000 », 21, rue d'A[...] 75016 Paris. Tél. : 520-54-98. [...] de participation : 40 F.

Visites et conféren[ces]

JEUDI 9 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PR[OME]NADES. — Caisse nationale [des] monuments historiques. — [...] 4, rue de Tournon, Mme Cha[...] : « L'hôtel Le Monnier et son [décor] Louis XVI ». — 15 h., deva[nt la] Sainte-Chapelle, Mme Dètres : [« La] Sainte-Chapelle ». — 15 h., 1, r[ue du] Figuier, Mme Legregeois : « L['hôtel] de Sens ». — 15 h., métro [Pont-]Marie, Mme Philippe : « [L'île] Saint-Louis ».

Réunion des musées nationau[x]. — 10 h. 30 et 15 h., musée du Lo[uvre] : « Visite des chefs-d'œuvre de[s col]lections » (Français et Anglais). — 15 h., métro Pont-Marie, Mme [...] : « Promenade dans le Mar[ais] » (Mme Hager). — 15 h., grille [...] Vauban : « Les Invalides au [dix-]huitième siècle » (Histoire et Ar[chéo]logie).

CONFERENCES. — 14 h. 30, [...] Sèvres, 35, rue de Sèvres, Mm[e ...]nette Radenne : « La vie ouvr[ière ...] » (CEPRE). — 17 h. 30, 11 bis [rue] Keppler : « Le souvenir des [vies] passées » (Loge unie des th[éoso]phes). — 18 h. 15, 44, rue de R[...], M. le professeur Mohammed A[...] et le R. P. Michel Lelong : « Le [dia]logue islamo-chrétien » (Frat[ernité] d'Abraham).

A L'HOTEL DROU[OT]

Jeudi

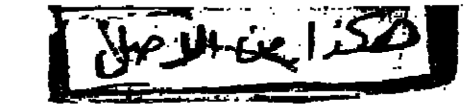
EXPOSITIONS

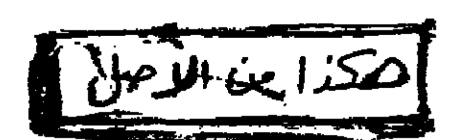
De 11 heures à 18 heures.

S. 1. — Meubles et objets d'art 18e et 19e s. MM. Dillée, Mes A[...] Picard, Tajan.

S. 7. — Timbres, gravures, li[vres]. M. Robineau, Mlle Rousseau, [...] Coulet, Faure, Me Oger.

S. 14. — Tableaux, obj. d'a[rt ...] Mes René et Claude Boisgirard.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux

Importante Société de Construction de Biens d'Équipement (groupe de 1er plan)

Recherche

POUR SON DEPARTEMENT « Charpentes industrialisées »

) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

our assumer la responsabilité du développement e l'activité commerciale du département (C.A. ctuel 20 millions de francs).

e poste conviendrait à candidat ayant quelques nnées d'expérience dans fonctions comparables. onnaissances langue étrangère très appréciées. ésidence grande ville de l'Est. éplacements nécessaires.

) INGÉNIEUR D'ÉTUDES

our assumer la responsabilité du bureau d'études énérales et projets des activités off shore, équipements maritimes et nucléaires.

e poste conviendrait à candidat ayant expérience ans la conception et l'étude de construction de ructures métalliques et mécaniques.

onnaissances langue étrangère très appréciées. ésidence grande ville du Nord. éplacements nécessaires.

dresser lettre manuscrite avec C.V. photo et étentions à n° 1230 PUBLICITES REUNIES, 2, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Précisez référence de l'emploi postulé.

Produits de beauté

LANCASTER

recherchent

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

our son équipe internationale de Marketing

candidat idéal aura :

5 ans minimum ;
une maîtrise de l'anglais écrit et parlé ;
u moins 3 ans d'expérience dans une société le cosmétique ou de parfumerie ;
e bonnes connaissances de la conception et de a fabrication des articles de conditionnement t de P.L.V.

amique, mais pointilleux, il assurera dans un nier temps le bon déroulement des projets en s. Il devra évoluer très vite, afin de prendre esponsabilité totale de plusieurs lignes de uits.

Résidence : MONACO.

Ecrire avec C.V. et prétentions à DIRECTEUR DE MARKETING Produits de Beauté LANCASTER 182, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco).

ICOREM

té d'études et de conseil en informatique n gestion, de réputation mondiale pour ses ations avancées dans le domaine de la on automatisée des collectivités locales,

recherche URGENT

le cadre de l'expansion de ses activités :

1) INGÉNIEURS

més GRANDES ECOLES, ayant expérience num de 4 ans pour assurer les fonctions ntes :

- INGENIEUR EN ORGANISATION ;
- INGENIEUR - ANALYSTE ;
- INGENIEUR - SYSTEME (connaissance OS, IMS-CICS).

tiel matériel utilisé :
— ordinateurs IBM 370/145 1024 K utilisés en T.P.

2) PUPITREURS

num 4 ans expérience sur matériel indiqué sus.

ser C.V., photo et prétentions à ICOREM. route Léon-Lachamp, Luminy. 13288 MARSEILLE CEDEX 2.

SOCIETE SIDERURGIQUE
recherche pour le Service Médical d'une de ses Usines
(7.800 personnes, 3 Médecins)
REGION EST DE LA FRANCE

édecin du travail

H. ou F. A TEMPS PLEIN

ogement de fonction en appartement ou n villa individuelle (avec chauffage).

nv. candidature avec C.V. à No 25082 ONTESSE PUBLICITE 20, Avenue Opéra 5040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société vente par correspondance en expansion, recherche pour résidence en province :

CADRE ADMINISTRATIF

pour diriger l'ensemble des services suivants :

— Réception du courrier clients et des commandes ;
— exécution des commandes ;
— informatique ;
— gestion des comptes clients ;
— planification approvisionnement et gestion des stocks ;
— service expédition ;
— participation à l'élaboration des programmes de vente.

Qualités souhaitées : esprit méthodique, personnalité sachant s'imposer, sens des responsabilités.

Niveau : grandes écoles ou études supérieures ou expérience correspondante.

Avenir : société en expansion, évolution possible vers postes supérieurs.

Adres. C.V. + photo + rémunér. souhaitée à M. Courtois, 19, r. Daru, 75008 Paris, qui tr.

USINE 100 KMS DE PARIS
PAR AUTOROUTE HAUTE-NORMANDIE
recherche
POUR COMPLÉTER SON ÉQUIPE

CHEF DE GROUPE INFORMATIQUE

CHARGÉ DES PROBLÈMES D'EXPLOITATION.

Il devra en outre :

Réussir début 1976 la mise en route d'un ordinateur. Niveau B.T.S. ou I.U.T. informatique. Expérience de 2 années minimum dans la fonction de Chef de salle.

Env. candidature manuscrite, C.V. détaillé avec photo, références précises et prétent., n° 23.837, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Le Responsable du Marketing
d'une Société fabriquant des produits de consommation durables pour l'équipement de la maison, filiale d'un important Groupe Français recherche :

SON ASSISTANT

25 ans minimum, formation H.E.C., SUP. de CO., E.S.S.E.C. ou similaire.
Ayant si possible 2 ans d'expérience comme Assistant Chef de Produits ou Assistant Chef de Publicité.

Lieu de travail : VAL DE LOIRE

Env. C.V. détaillé, photo et prét., ss le n° 34.971, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Il sera répondu à toutes les candidatures, qui seront traitées confidentiellement.

Société Industrielle
COTE ATLANTIQUE

CADRE information communication

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure et ayant plusieurs années d'expérience professionnelle en milieu industriel, ce cadre, attaché à la Direction des Relations Humaines, aura pour tâche de faciliter la communication et l'information dans toute l'Entreprise

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 660

65, avenue de Wagram 75017 PARIS

STE FRANÇAISE diffusant matériel scientifique haute technicité cherche Jeune Ingénieur. Formation mécanique pour poste Technico-commercial. Excellentes connaissances de langues exigées : Anglais + autre langue (Italien ou allemand ou néerlandais). Travail comportant responsabilités et déplacements fréquents. Résidence Sud-Est. Ecrire avec C.V. HAVAS GRENOBLE N° 12.444.

Organisme recherche UN ANIMATEUR de formation permanente par radio pour marins-pêcheurs, ayt bonne expérience (min. 3 ans) et bonne formation économique. Libre de suite, poste à pourvoir aux SABLES-D'OLONNE. Envoyer C.V. et lettre manuscr. C.E.A.S.M., 14, rue Saint-Benoît, PARIS-6e.

MENSUEL rech.
JOURNALISTES PIGISTES
spécial. pays du Tiers Monde. Téléph. 758-12-40 (poste 280-240).

SALAISON région NEVERS recherche COMPTABLE confirmé (e). MANCHE PORCS, B.P. 196. 58007 NEVERS.

STÉ DE SERVICES
recherche
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
pour contacts haut niveau, et habitant en PROVINCE. Expérience indispensable. Env. C.V. + photo + prétent. à n° 24771, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TELESYSTEMES
1re Société de télé-informatique recherche PUPITREUR 1 et PUPITREUR 2 (DSO 394). Expérience sur matériel IRIS 80 souhaitée. Lieu de travail : Orléans. Envoy. C.V. et prét. sous référ. 115, rue du Bac, 75007 PARIS.

STE DE SERVICES
recherche
DELEGUES COMMERCIAUX
pour contacts haut niveau et habitant en PROVINCE. Expérience indispensable. Env. C.V. + photo + prétent. à n° 24.771, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

GROUP. ANCIEN. MUTUELLE Proche banlieue ROUEN recherche

ASSISTANT de formation

pour former ou recycler des Agents d'Assurances.
Le candidat devra :
— être âgé d'au moins 25 ans ;
— justifier d'un niveau d'études supérieures ;
— avoir impérativement des qualités de pédagogue ;
— être intéressé par les problèmes de formation d'un réseau commercial ;
— une formation assurance, bien que souhaitée, n'est pas indispensable.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et niveau de rémunération, souhait à GROUPE ANCIENNE MUTUELLE (Service du personnel). Cedex 3037. 76041 ROUEN Cedex.

---

offres d'emploi — offres d'emploi



HYPERMARCHE **AUCHAN**
FONTENAY-SOUS-BOIS

RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION PLUSIEURS

Responsables Commerciaux

- hommes jeunes et dynamiques, passionnés par les méthodes de distribution moderne,
- très forte personnalité,
- goût des responsabilités et des difficultés
- grande disponibilité.

POUR L'UNE DES FONCTIONS SUIVANTES :

- RESPONSABLES DE RAYON, à qui nous confierons la responsabilité totale d'un département commercial.
- RESPONSABLES DE SERVICE CAISSES, capables de diriger et d'animer un personnel (féminin) important (70/80 personnes).

Formation ou adaptation à la distribution moderne assurée par nos soins
Prise de responsabilités effective
Très large autonomie d'action.

Postes évolutifs pour candidats ayant un réel esprit d'entreprise doublé d'une volonté et d'un dynamisme à toute épreuve.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo récente et prétentions à :
M. J.F. DUPREZ - Direction hypermarché AUCHAN
avenue Joffre - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

IMPORTANT CABINET D'AUDIT FRANÇAIS
recherche

COLLABORATEURS

Il est demandé :
— une formation universitaire complétée par une formation d'expertise comptable ;
— trois ou quatre années d'expérience au sein d'un cabinet d'Audit ;
— âge 27 ans minimum ;
— une bonne présentation et le sens des contacts humains.

Il est offert :
— une situation d'avenir pour des candidats compétents et dynamiques ;
— une rémunération élevée en rapport avec l'expérience acquise ;
— l'intégration dans une société jeune avec des perspectives d'association ultérieure ;
— des possibilités de formation ;
— des interventions à un haut niveau.

Lieu de travail à PARIS avec quelques déplacements en province.

Adresser C.V. dét. et prétentions ss réf. n° 122.554, REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Recherchons confidentiellement HOMMES de VALEUR pour Entrepr. Bâtiment, T.P. et Génie Civil

1) RESPONSABLES DE SECTEUR

— Lorraine (réf. 206). Résid. Metz.
— Alsace (réf. 207). Résid. Strasbourg.
diplômés G.E. (X, PC, TPE, TP, AM, ENSAIS, ...). Allemand exigé + dialecte alsacien p. Alsace. Capables gérer 180/250 pers. + C.A. 20/30 MF. Direct. tvx G.O., ouvrages d'art, mines, assainissement, adduction eau, Bâtim. industriels, ...

2) HOMMES DE PERSONNEL

diplômés G.E., expériences politiques de personnel, formation, négociations. Postes à Paris.



Adres. CV + photo + let. man. + rémunér. souhaitée + réf. à INFORA - Dépt « Hommes de Valeur », rue Lesdiguières - 38640 CLAIX. Tél. : (76) 98-07-02.

Candidatures traitées à Paris, Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon, Grenoble. Réponse garantie.

ASSOR CONSEIL

Société d'Ingénieurs Conseils en organisation et développement d'entreprise, recherche pour face à son expansion, plusieurs

ingénieurs-conseils
DE HAUT NIVEAU

— *diplômés Grandes Ecoles (X, Centrale, Mines ...);*
— *ayant acquis une solide expérience en organisation (minimum 3 ans);*
— *pouvant témoigner d'une réussite incontestable dans ce métier;*
— *animés d'une ambition nouvelle.*

ingénieurs en organisation
DEBUTANTS

— *diplômés Grandes Ecoles (X, Centrale, Mines ...) ou assimilés. Les candidats devront être disponibles pour assurer des prestations en Province (déplacements ou déménagement).*

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo à ASSOR CONSEIL 85 rue La Fayette 75009 PARIS

Data General

recherche

un directeur de la maintenance
(FIELD SERVICE MANAGER)

Vous êtes
— Dans une position similaire (ou au niveau immédiatement inférieur) chez un constructeur de matériel de traitement de l'information.
— A même de vous exprimer en anglais, sans doute parce que vous connaissez bien les sociétés américaines.
— Désireux de gérer votre département (les hommes, les clients, les moyens matériels) avec la certitude d'être associé à vos succès.

Nous sommes
— Un des leaders de la mini-informatique avec plus de 19.000 installations dans le monde.
— Un exemple unique de croissance rapide et de gestion financière rigoureuse.

Ecrivez à Jean Louis GASSEE
Directeur Général
DATA GENERAL FRANCE
77 rue de Sèvres 92100 Boulogne

---

beicip

pour l'ECOLE d'INGENIEURS de l'INSTITUT ALGERIEN DU PETROLE (Etablissement de Boumerdès), en vue de diffuser un enseignement professionnel au niveau ingénieur,

recherche

UN INGENIEUR GEOLOGUE PETROLIER
quelques années d'expérience professionnelle,

UN INGENIEUR FOREUR PETROLIER
ayant connaissance approfondie tous aspects chantier forage et bonne compétence théorique pour enseignement de type professionnel.

UN INGENIEUR PRODUCTION PETROLIERE
quelques années d'expérience en Exploitation champs, installations de surface et travaux sur puits.

Les postes conviendront particulièrement à ingénieurs expérimentés, s'intéressant aux problèmes de formation et désireux de s'assurer quelques années de vie familiale stable.

Débutants s'abstenir.

Prière adresser s/réf. 73.028 candidature avec C.V. au :

Bureau d'Etudes Industrielles et de Coopération de l'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
366, avenue Napoléon Bonaparte
92502 RUEIL-MALMAISON

discrétion assurée.

offres d'emploi

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ORGANISME DE CONTROLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION
(C. T. C.)

recherche
pour ses services implantés à
**SKIKDA, ANNABA
OUARGLA et BECHAR**

— INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL.
— EXPÉRIENCE DANS LE BATIMENT B.A. ET C.M.
— DURÉE DU CONTRAT : 2 ANS
— RÉMUNÉRATION SELON COMPÉTENCE.
— AVANTAGES DIVERS.

Écrire avec curr. vitae et prétentions à C.T.C., 51, boulevard Bougara, EL BIAR - ALGER.

IMPORTANTE IMPRIMERIE
Recherche pour son département Emballage et Conditionnement

Un Responsable de Marché

Il lui sera confié une activité très complète et variée :
- étudier et analyser ce marché
- sélectionner les produits
- rechercher la clientèle pour chaque ligne de produit
- vendre (éventuellement à travers un réseau commercial)
- organiser l'administration des Ventes.

Ce poste se situe dans une Entreprise ayant une structure légère et conviendrait à un candidat souhaitant innover et n'hésitant pas à prendre des responsabilités en allant sur le terrain et en s'impliquant personnellement.

Formation ESSEC, ESCP ou équivalent.
Âge 35 ans minimum.
Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1051 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

Si travailler dans une grande Administration vous effraie, abstenez-vous.
Si informatique liée à gestion vous rebute, n'insistez pas.

Si vous avez le goût d'entreprendre et une mentalité de bouledogue, sachez que votre activité d'aujourd'hui pourra n'être que marginale dans une décennie, mais que cette mutation passe par la maîtrise du développement de notre informatique.

Si vous êtes toujours partant pour être ce

jeune ingénieur
(même débutant)
Grande Ecole (X, ECP, Mines ...)

désireux de s'affirmer à terme comme l'un des chefs de projets de nos équipes de conception, retenez que ce poste est à pourvoir à PARIS.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf.59151 à PUBLIPRESS
31, Bd. Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

IMPTE SOCIÉTÉ RECHERCHE POUR SON ACTIVITÉ

MANOMÈTRE

AGENTS COMMERCIAUX

Responsables des ventes FRANCE NORD (PARIS) et FRANCE SUD (LYON)

— cinq ans d'expérience dans la vente des biens d'équipements industriels similaires ;
— bien introduits auprès des utilisateurs.
Le caractère évolutif de cette activité requiert dynamisme et goût certain de la réussite.

Fixe et frais déplacements payés.
Ecrire HAVAS MACON, n° 935, qui transmettra.

POUR ASSISTER LE CHEF DE SON SERVICE COMPTABILITE GENERALE
importante unité d'un Groupe Industriel
recherche

CHEF DE SECTION COMPTABLE

Ce poste nécessite :
- une première expérience de la comptabilité générale dans une grande Société ;
- Une formation B.T.S., D.E.C.S. ;
- De bonnes capacités pour l'encadrement.

ANGLAIS APPRECIE.

Envoyer C.V. + photo + prétentions, sous n° 8.059, à SPERAR, 12, r. Jaurès, 92-Puteaux, qui transm.

offres d'emploi

**IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES FRANÇAISE
SIÈGE A PARIS**

recherche

OFFICIER GENERAL DE LA SECURITE

Il est chargé d'animer l'ensemble de la **FONCTION SECURITE**, d'étudier et de réaliser l'ensemble des systèmes de **SECURITE (Agressions, Vols, Feu).**

Le poste convient à un homme de 40 ans minim., niveau d'études Bac ou équivalent, ayant une bonne expérience des questions de **SECURITE** (ancien officier, S.M. gendarmerie, police) dynamique, imaginatif, pragmatique et doué du sens de la diplomatie.

Le poste est à pourvoir à **PARIS** Directement rattaché à l'Etat Major de la Société, il comporte des responsabilités étendues. Le salaire est attractif.

Adresser C.V. manuscrit détaillé + photo sous réf. 3.500 à :
NORBERT CHATENET CONSULTANTS - DEPARTEMENT SECURITE
30, Rue de Miromesnil, 75008 PARIS

technip
Engineering
Rueil-Malmaison

ingénieur grande école

ANGLAIS PARLE — 30 ANS MINIMUM

Pour son département
PROMOTION TECHNIQUE ET LICENCES

Chargé de rechercher, recenser, évaluer, comparer, recommander et négocier des procédés et des licences dans la double perspective de résoudre des problèmes immédiats et d'initier les diversifications futures.
La fonction comporte une dimension commerciale et implique de fréquents déplacements de courte durée dans le monde entier.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière
SVP.11.11

Référence 685
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

IMPTE STÉ D'INSTALLATIONS BANLIEUE OUEST
recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant une formation T.P., A.M., GEOMETRE.

La connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité totale d'une unité d'exploitation de CHANTIERS T.H.T. très importants.

Il devra justifier d'une expérience similaire dans le domaine des T.P. - Génie Civil.

Adresser candidature à n° 4.104,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

MANAGEMENT AUDIT — PARIS

Très importante filiale d'un Groupe Multinational recherche pour compléter son équipe de Management Audit

AUDITEUR OPÉRATIONNEL CONFIRMÉ

Basé à Paris, il interviendra dans les usines françaises, les déplacements ne représentant qu'environ 15 % de son temps.

Le candidat retenu, d'au moins 27 ans, aura déjà une expérience de 2/3 ans de l'audit anglo-saxon, acquise au sein d'un Cabinet ou dans un Service d'Audit interne ; sa formation sera universitaire (HEC, ESC, ...) ou Comptable (DECS minimum). Capable d'examiner systèmes et procédures, il devra aussi pouvoir proposer des recommandations efficaces. Des connaissances d'anglais lu et écrit seront appréciées.

Excellentes perspectives pour un jeune cadre ayant de la personnalité et désireux de faire évoluer sa carrière au sein d'un Groupe renommé.

Ecrire avec curriculum vitae sous réf. AOC/RB à :
TAS, 77, rue La Boétie, 75008 Paris (8e).

IMPORTANTE SOCIETE,
filiale d'un groupe industriel de premier plan,
recherche

JEUNES CADRES

Formation GRANDES ECOLES

1) pour Service CONTROLE de GESTION

MISSIONS : réunir les éléments des budgets et des tableaux de bord de la Direction Générale
participer aux études économiques et aux analyses de gestion.

Bureau proche banlieue parisienne.

2) pour Service ORGANISATION

MISSIONS : conception et mise en place de systèmes d'information, avec ou sans utilisation de moyens informatiques.

Bureau à Lyon.

Il est demandé deux ou trois années d'expérience dans une entreprise industrielle.

Possibilités de développement de carrière.

Adresser C.V. à No 23893 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

Société
astral
recherche pour
ABIDJAN

ingénieur chimiste
de haut niveau
ayant l'expérience de la fabrication des peintures

Envoyer C.V. sous référence 2861 à :
organisation et publicité

MATRA

recherche pour sa division informatique de gestion

JEUNE INGENIEUR

en relation étroite avec les utilisateurs et les services informatiques, il participe au sein du groupe organisation à l'étude et la mise en place de solutions nouvelles pour l'organisation et la gestion des différents services de la société.

Une formation complémentaire du type IAE - Dauphine. . . ou une expérience de quelques années du fonctionnement d'une entreprise serait appréciée.

Adresser CV manuscrit et prétentions en indiquant la référence 110 à

MATRA Monsieur KORFAN
BP. n° 1 - 78140 VELIZY.

credit & collection manager

La filiale française d'un groupe multinational, spécialisée dans la vente de biens industriels, dont le chiffre d'affaires dépasse 200 millions de francs, offre à un spécialiste des opérations de financement l'opportunité de prendre en mains la création du service Crédit et Recouvrement.

Ce responsable sera chargé d'élaborer les procédures et d'en contrôler le respect, de monter les opérations de crédit France et étranger, d'obtenir avec tact le recouvrement de nos créances et de superviser la marche du service.

Ce poste exige de la part d'un Diplômé d'études supérieures, doté d'une sérieuse expérience financière, de réelles qualités d'animateur et de réalisateur.

La compagnie est implantée dans la banlieue Ouest.

Adresser Curriculum Vitae et prétentions au Service 7200
plein emploi PUBLICITE
10, rue du Mail 75002 Paris, qui transmettra

offres d'emploi

Société Pétrolière
RECHERCHE
pour ses chantiers sahariens

GÉOLOGUES

de Surveillance Géologique
Niveau Ingénieur
ou
Licencié en Géologie
Expérience professionnelle exigée.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions
à *ALCORE S.A.,*
10, rue du Sahara
Hydra - ALGER/ALGERIE



Piles MAZDA
vous propose
à **PARIS**, le poste de :

CHEF DES VENTES REGIONAL

Rattaché au Directeur des Ventes :
- Vous aurez l'entière responsabilité de la réalisation des objectifs sur Paris et sa banlieue.
- Vous animerez et gérerez votre équipe commerciale (Inspecteur et Représentants) dans son action auprès de détaillants, grossistes, succursalistes et libres-services.

Pour réussir il vous faut une solide formation de base et une expérience très confirmée de la vente des produits de grande consommation.

Une voiture vous est fournie.

Adressez-nous votre candidature sous réf. C5-M, en précisant la rémunération souhaitée à CIPEL Service Relations Humaines, 125, rue du Président Wilson - 92302 LEVALLOIS PERRET.

Bureau National d'Etudes Economiques et Techniques

RECRUTE

— **INGÉNIEURS : V. R. D.**
BÉTON ARMÉ
CIRCULATION
DES SOLS.
— **ARCHITECTES.**
— **URBANISTES.**
— **SPÉCIALISTES POUR RÉNOVATIONS.**

Expérience minimum : 3 ans.
Logement assuré.
Lieu de travail : Oran, Annaba.

Ecrire en joignant C.V. détaillé et références professionnelles à
ECOTEC - Mission D.E.G.
26, boulevard Benadda Benaouda, ORAN.

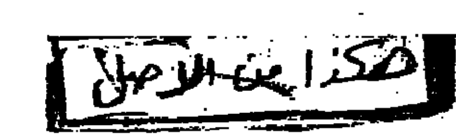
Puissant Groupe
leader dans l'électronique
recherche

CHEF DU SERVICE HAUTE FIDELITE
(TECHNICO-COMMERCIAL)

nous demandons :
— *fortes notions techniques Haute Fidélité.*
— *parfaite connaissance de ce marché.*
— *dynamisme*
— *mobilité*
— *sens pédagogique.*

nous offrons :
— *position cadre.*
— *salaire élevé.*
— *large délégation de responsabilité.*
— *possibilités de promotion dans le Groupe.*

Envoyer lettre manuscrite avec CV et photo sous référence 2855 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris



offres d'emploi

GROUPE
ELF AQUITAINE
recherche

CADRES FINANCIERS-COMPTABLES

pour ses filiales à l'étranger après formation 1 à 3 ans au Siège

FORMATION : GRANDE ECOLE COMMERCIALE ou FORMATION UNIVERSITAIRE (spécialisation comptable dans tous les cas DECS complet au minimum).
Anglais indispensable.
EXPERIENCE : de 3 à 10 ans comme cadre comptable opérationnel ou audit
liaison et utilisation de l'informatique éventuellement, expérience complémentaire d'études financières et économiques.

Ecrire sous référence No 24.443 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement Formation — 75739 PARIS CEDEX 15.

Sales & marketing representative

Bio-Medical Instrumentation France

You are an experienced, marketing oriented sales engineer with proven success record in selling sophisticated electronic equipment to medical- and research institutions.

Our client can offer you an outstanding career opportunity with one of the most prominent and fastest growing companies in this industry.

Please address your detailed application in complete confidence to our Director.

International Management Consultants
12, rue du Mont-Blanc, P.O. Box 787
CH-1211 Geneva 1
Telephone (022) 31 69 20

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
BANLIEUE NORD DE PARIS
RECHERCHE

ingénieur mécanicien
grande école

ayant au moins 5 ans d'expérience et utilisant couramment l'anglais pour études et engineering centrales diesel de 5 à 200 MW exportées.

ingénieur électricien
grande école

débutant ou ayant quelques années d'expérience, utilisant couramment l'anglais pour études et engineering d'équipements électriques destinés aux centrales diesel de 5 à 200 MW et à des stations exportées.

Développement de carrière assuré à personnalité compétente et dynamique.

Ecrire avec C.V. détaillé n° 8051 à SPERAR, 12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES, leader européen dans sa branche d'application
région FONTAINEBLEAU
recherche

INGENIEUR D'ETUDES
diplômé A.M. ou assimilé

Nous souhaitons expérience et vocation professionnelles confirmées dans :
– la conception et la créativité techniques,
– l'animation de groupes.
Outre le travail d'études proprement dit, le poste comporte la mise au point des prototypes et leur industrialisation.

Adr. CV Lettre manuscrite, photo à N° 10014
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche
PROGRAMMEUR SYSTÈME D.O.S.
Connaissance du GAP appréciée.
Envoyer C.V. et prétentions à
SOGECIM
, rue Raspail - 93100 MONTREUIL

RECHERCHONS

2 ORGANISATEURS

niveau élevé, ayant expérience :
- soit trésorerie financière, administration ;
- soit administration et service technique.
souhaité.

Téléphoner pour rendez-vous :
SIAX - 878-82-38.

DIRECTEUR
centrale achat alimentation
recherché
par important groupe européen
situation haut niveau
après période probatoire.

INDISPENSABLE :
- parfaite connaissance problèmes achats de l'ensemble des rayons alimentaires ;
- capacités d'organisateur et de gestionnaire ;
- excellent contact humain ;
- références situation et responsabilité même ordre dans activité précédente ;
- libre rapidement.

Salaire élevé.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit et photo. Discrétion rigoureuse assurée.
UBI 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société d'Exploitation de Chauffage
de moyenne importance
recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE

JEUNE INGÉNIEUR

Même débutant, en Chauffage et Climatisation. Formation complémentaire assurée.

Situation d'avenir pour candidat dynamique et courageux.

Envoyer candidature manuscrite sous réf. 2.854 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

POUR DIRIGER SON
BUREAU D'ÉTUDES DE PRIX
IMPTE ENTREPRISE DE BATIMENT
recherche

UN INGÉNIEUR

pouvant justifier d'expérience analogue
Anglais souhaité. Goût de l'organisation et sens du commandement indispensables.
Lieu de travail : PARIS proche banlieue Ouest

Adresser lettre manuscrite avec C.V. très détaillé et photo à n° 25.213 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

Afrique Noire

Cabinet d'expertise comptable recherche collaborateur possédant de solides connaissances comptables pour remise en ordre et contrôle de comptabilités africaines.

Envoyer CV et prétentions sous référence 8080 SPERAR, 12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra.

COMITE PARENTS ELEVES C.E.T.I.
LA CELLE-SAINT-CLOUD
recrute, urgence,
pour Enseignement public
PROFESSEURS CONFIRMES :
— 3 en fabrication mécanique, préférence ajustage ;
— 1 en dessin industriel ;
— 1 en éducation familiale et sociale.
Téléphoner au 969-80-53

Clinique psychiatrique ch.
INFIRMIERS (RES) D.E. & AIDES-SOIGNANTES D.E.
Possibilités logem. et nourriture
Tél. : 022-06-75

AIDE COMPTABLE DACTYLO FEMME
expérimentée à MI-TEMPS.
Se présenter : C.E.A.L.I.C.
72, rue du Temple - Paris 3e)

SARAZIN
S.A. cap. 7.200.000 F
Produits et matériels
pour SOUDAGE A L'ARC et OXYCOUPAGE
recherche

INGENIEUR A.M.
ou écoles équivalentes

Intéressé par fonction
TECHNICO-COMMERCIALE

Esprit curieux, dynamique, accrocheur

Mission essentielle :
Développer le chiffre d'affaires sur un secteur géographique de la France selon les objectifs de la société.
Poste actif. Nbreux déplacem. avec résidence dans la région parisienne. Formation complémentaire technique et commerciale assurée par la société.

Adresser C.V. et photo : 95, bd Jean-Jaurès, 78800 HOUILLES, au Service du personnel.
Discrétion absolue garantie

Nous proposons à quelques
DEBUTANTS
diplômés enseignem. supérieur une préparation de cinq mois à la vie professionnelle en ENTREPRISE
Ouverture le 13 octobre 1975
- Formation génér. entreprise ;
- Entraînem. méth. de trav. ;
- Encadrement rech. d'emploi ;
- Stage en entreprise.

Adr. C.V. et lett. de cand. dét. et tél. si possible à INCEGE, 37 bis, boulev. de la Chapelle, 75010 PARIS.

Association loi 1901, section formation animation, loisirs enfance, recherche :
ADMINISTRATEUR
pour coordination des services : personnel, budget, comptabilité, trésorerie, secrétariat administratif et juridique.
Relations techniques avec les administrations, niveau formation supérieure, droit et administration gestion. Sal. annuel 45.000 à 55.000 F selon expér.
Env. C.V. et prétent. à F.F.C., 66, Chaussée-d'Antin, Paris-9e.

Si vous êtes dégagé des O.M. l'offre
SITUATION D'AVENIR DANS LA BRANCHE COMMERCIALE.
Téléphone : 780-18-58.

MAISON GROS EST PARIS rech., URGT, RESPONSABLE service, 40 a. minim., doit être vend. organisat. Capab. initiat. Ecrire 422 STOURM, 15, rue Taitbout, PARIS-9e, qui transm.

Grossiste en alimentation RUNGIS MIN, C.A. ann. 30 mill., rech. CHEF COMPTABLE exp. Ecr. lettre manuscr. avec C.V. et photo à S.F.E.C., 18, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Importante Entreprise
recherche
ATTACHEE DE PRESSE
av. quelqu. années d'expérience. Ecr. av. C.V. et prét. M. Benat, 4, r. Rob.-Estienne, 75008 Paris.

Association de Tourisme social recherche
ANIMATEURS (TRICES)
ayant déjà une format. et une spécialisation audiovisuelle, sportive, animat. générale.
ACCOMPAGNATEURS (ICES)
de circuit expérimentés.
Ecr. No T 076077 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. t.

STE EXPERTISE COMPTABLE
recherche
- Experts compt. stagiaires, titul. D.E.C.S. expér. ou déb.
Collaborateurs niv. D.E.C.S.
Env. C.V. + prét. SODIP, 50, rue de la Justice-20e.

CENTRE FORMATION PROFESSION. pour ADULTES
recherche

MONITR. STENO ANGLAISE
Prévost-Delaunay.
Tps partiel av. poss. tps compl.

Ecr. av. C.V., phot. et prét. à LABEAU, 130, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS.

ETABLISSEMENT BANCAIRE
recherche
ECONOMISTE
30 min., excellente formation; 3 ou 4 années d'expérience, connaissances bancaires souhaitées.
Ecr. No 7.465 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Institut National des Techniques de la Documentation (Conservatoire National des Arts et Métiers)
recherche
SECRETAIRE GENERAL
30 ans min., justifiant si possible quelques années expérience en documentation, organisateur ayt sens contacts étudiants. Ecrire avec C.V., photo et prétentions à I.N.T.D., Conservatoire National des Arts et Métiers, 292, r. St-Martin, 75003 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
proche porte de Versailles
recherche pour son service
FACTURATION CLIENTS

1 CHEF DE SECTION

Chargé de coordonner l'activité d'une équipe administrative et de traiter des opérations litigieuses.
En liaison avec nos agents commerciaux, il sera en contact direct avec les services de nos clients. Priorité sera donnée à candidat ayant une large expérience des travaux administratifs et comptables, esprit de méthode et d'analyse, une bonne connaissance des procédures informatiques.
Formation expérience similaire et B.T. comptable souhaité.

Ecrire avec C.V. dét., photo et prét. s/réf. 1.611. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

RECH. POUR 2 AGENCES
Bourg-la-Reine-Antony
COURTIERS IMMOBILIERS
av. expérience et voiture.
I.R.S. 237-24-80.

ETS CLAUX
recherchent
TECHNICO-COMMERCIAL
introduit entrepr. électricité.
Urgent. - Tél. 986-31-20.

IMPORTANTE SOCIETE
spécialiste des problèmes d'ANTI-POLLUTION
recherche
COMMERCIAL
âge 27 ans minimum, posséd. expérience de la vente. Salaire avantageux. Voiture fournie.
Téléph. 790-58-10, 58-80.

---

2 ANALYSTES
INFORMATIQUE
G. E. M. T., 4, rue de Trévise.
523-21-75 et 523-39-04.

STE DE SERVICES
recherche pour PARIS
DELEGUES COMMERCIAUX
pour contacts haut niveau.
Expérience indispensable.
Envoy. C.V. + photo + prét. à n° 24.769, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SERVICE PUBLIC
proche banlieue Sud
équipé d'un 370/158
cherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
LIBRE RAPIDEMENT

Très solides expériences des langages évolués et du système OS/VS2.
Connaissances en comptabilité appréciées.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 57.735.

Recherchons pour
AFRIQUE FRANCOPHONE
PROFESSEURS
de MATHEMATIQUES, de PHYSIQ. et d'HYDRAULIQ. dans une école supérieure d'ingénieurs.

Agrégation, doctorat ou équivalent.

ECRIRE D'URGENCE
en joignant C.V. détaillé à n° 25.314, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

STE LEADER
CREDIT CONSOMMATION
recherche sur PARIS

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour postes sédentaires comportant réception clientèle et études de crédit.

- Formation assurée pour candidats dégagés O. M., possédant Bac, IUT ou Ecoles de Commerce.
- Possib. d'avenir et nombreux avantages.

Adresser C.V. photo à :
HAVAS CONTACT,
156, boulevard Haussmann,
75008 PARIS, ss référ. 37.406;

IMPTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C. ou D.E.C.S.
POUR SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS
Ecr. avec C.V. et prétentions, à n° 8.016, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE

recherche pour ses nombreux programmes

COLLABORATRICE EXPERIMENTEE
Habituée à la négociation d'appartements de HAUT STANDING
Auprès d'une clientèle distinguée et exigeante.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions, ss n° 41.104 B. à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

---

PATHE MARCONI E.M.I.
CHATOU, recherche :

ASSISTANTE SOCIALE
pour travail à mi-temps.
Activité essentiellement dans banlieue Ouest.

Ecr. avec C.V. et prétentions, au Service Recrutement Formation - 2, rue Emile-Pathé - 78400 CHATOU

Face à son expansion, importante société de construction sur mesure en matérx traditionnel, recherche un
CADRE SUPERIEUR
Il sera le collaborateur immédiat du Directeur général.
Il aura la responsabilité administrative et financière de 8 agences, dans le cadre d'une organisation rationnelle.

Ce poste exige une compétence en matière de bâtiment, bancaire et financière.
Un esprit méthodique et rigoureux des contacts humains.
Age souhaité minimum 35 ans.
Nous offrons un fixe important, un intéressement aux résultats, remboursement des frais de déplacement. Situation d'avenir pour élément consciencieux et dynamique.

Adresser C.V. manusc. et photo à Chartrat, 140, avenue Charles-de-Gaulle, NEUILLY, n° 76.261.

Impt Centre de Formation de Jeunes en Gestion
recherche
1 INTERVENANT
pour enseignement comptable (comptabil. gle). Adress. photo + C.V. à IFAG, 51, rue Saint-Georges - Paris (9e).

---

secrétaires

Secrétaires de direction

SOCIETE DES CIMENTS FRANCAIS
recherche pour sa division internationale à la Défense

SECRETAIRE DE DIRECTION TRILINGUE
Anglais — Allemand.
Sténo anglaise indispensable. Réf. 11003

SECRETAIRE BILINGUE
Anglais. Espagnol souhaité. Réf. 11004

Ces 2 postes nécessitent une bonne formation de base et une solide expérience du secrétariat. Nationalité indifférente.

Adresser CV avec photo sous référence correspondante à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
17e arrondissement (Me ROME)
recherche pour SON SIEGE SOCIAL

SECRETAIRE
TRES CONFIRMEE
en rapport direct avec la direction.

Ce poste conviendrait à J. F. ayant sens des responsabilités et des initiatives.

Excellente présentation exigée.

Nous lui offrons de s'intégrer à une équipe de collaborateurs jeunes et dynamiques.

— POSSIBILITE PROMOTION ;
— BON SALAIRE ;
— AVANTAGES SOCIAUX.

Se présenter
32, boulevard des Batignolles.

Importante Société Industrielle du SUD-OUEST
recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
Sténodactylo, anglais courant, allemand apprécié, plusieurs années d'expérience confirmée forte capacité de travail et d'organisation. Age minimum 30 ans. Ecrire avec C.V. détaillé et photo : Agence HAVAS PAU D 11.689 qui tr.

Revue d'histoire recherche SECRETAIRE sachant parfaitement dactylographier pour préparer copie, analyse et extraits de documentation reçue, correction de manuscrits, réponse au courrier des lecteurs. Bonne culture générale et orthographe impeccable exigées.
Ecr. case FL, Inter Conseils, 58, rue Perronet, 92523 Neuilly.

URGENT : Je recherche Secrétaire pour Dactyl. un manuscrit de 120 pages. trav. l'après-midi. 150 F par 1/2 journée. Tél. 744-70-49.

---

représentation offres

LES CERAMIQUES DU BATIMENT
P. GILSON
recherchent

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Région Parisienne

Double fonction :

Animation du réseau des négociants de matériaux.
Promotion auprès des architectes, B.E., décorateurs.
Ce poste convient particulièrement à candidat ayant déjà expérience du Bâtiment mais demeure ouvert à tout représentant possédant de réelles qualités de vendeur et de dynamisme.
Rémunération fixe + % + Frais professionnels.

Adresser votre dossier, lettre manuscrite + C.V. et prétentions, à Etablissements P. GILSON, 2, rue Gauthier-de-Châtillon - 59000 LILLE.

Pour promouvoir ses réactifs auprès des laboratoires de la Région Parisienne
IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

DE FORMATION BIOLOGISTE, BIOCHIMISTE (Maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc.).

Résidence PARIS.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence n° 46.305.

---

propositions diverses

WANTED
SLIGHTLY USED EXECUTIVES

Industry's biggest current need is for seasoned, mature executives in their 30s, 40s and 50s. Chusid clients have proven that these are the most productive and rewarding work years of their lives. To learn how « slighty used » executives have renewed their careers, you're invited to meet with one of our professional Career Advisers without cost or obligation.

For your personal (confidential) appointment, phone or write our nearest office.
We (help) change lives !

Fred. CHUSID & Co.

Multinational Consultants In Executive Assessment Development and Career Advancement
Affiliates in major cities worldwide.
Phone : 553-97-89.

PARIS : 15, avenue Victor-Hugo.
LONDON : 35-37 Fitzroy Street.
Phone : 01-637-22 98/9.

---

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours :
Gestion-Analyse-GAP 2
Exploitation.

FAX
Ecole privée.
6, rue d'Amsterdam. 874-56-60.
94, rue Saint-Lazare. 874-95-69.

capitaux ou proposit. com.

IMPRIMERIE
A vendre typo-offset façonnage LYON C.A. 1.000.000 F. Matériel 1.000.000 F. Facilités. Ecrire HAVAS LYON No 5.188.

Propriét. moulin dans le Gard, prox. ville Uzès, très beau site avec bâtim. bord rivière, possibilité vivier à truite, ch. collaboration avec personne connaissant restauration en vue création d'un restaurant. Nombreuses possib. Tél. 16 (66) 22-19-55.

JEUNE HOMME 32 ANS, CADRE COMMERCIAL, expér., bilingue anglais, dynamique, sérieux, domicilié Toulouse, disposant petit capital, désirant créer sa propre affaire, rech. fabricant, industr. import. susceptible lui confier concession ou distribution exclusive de sa marque sur Midi-Pyrénées. Ecrire n° E-7.689, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

travaux à façon

Sculpteur sur bois, rech. travx décorat. et agencem. ou autres. Ecr. No 6.060 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

J. F. Amér. diplômée donne COURS ANGLAIS, prix intér. Tél. : WAG. 12-67 de 14 à 19 h.

RUSSE : pratique, conversation par personne russe. T. 203-07-52.

Etudiant en maîtrise de sciences donnerait cours math, physique ts niveaux. Prix intéres. Téléph. après 19 h. au No 657-42-70.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

occasions

PIANOS Neufs, dep. 6.000 F ; Occas., dep. 2.500 F. Daudé, 75 bis, av. Wagram - 17e WAG. 34-17 - Location - Crédit.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

Achat très cher ts bijoux, brill., argenterie. PERRONO. 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, aven. Victor-Hugo, ETOILE.

Part. rech. PEINTURES, DESSINS ORIENTALISTE, 19e S., MAROC DE PREFER. Tél. : Mlle LECLERCQ - 723-59-73.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

autos-vente

SIMCA 1301 SPECIAL
1974. Bon état. 18.000 km.
Tél. : 254-11-33.

Particulier vends FIAT 500. Prix 500 F. MIR. 52-64.

A vendre Citroën S.M. 1971 54.000 km, coul. marron métal., intér. cuir noir, climatisateur. Prix ss Argus. S'ad. 4, av. du Docteur-Postel, Louviers 27.400 ou téléphoner à 40-01-11.

CITROEN
DS 23 PALLAS
28.000 km. 1974.
Tél. : 254-11-33.

VOLKSWAGEN PASSAT LS
Première main, deux portes, bon état, 1974. Téléph. 254-11-33.

Particulier vend très beau coupé FIAT 124 blanc, Sport 1600, année 1971, modèle cinq vitesses, toutes options. Prix 10.000 F. Pour tous renseignements complémentaires téléphoner après 18 heures au 352-77-23.

ROLLS ROYCE SILVER SHADOW
magnifique - 90.000 F.
Mat. (8 h 30 - 12 h 30) : 288-59-86.

deux roues

PARTICULIER VEND
125 VANVAN
Prix Argus. 2.000 F.
Tél. : 875-50-30.

perdu-trouvé

Perdu parking Foch chienne petite taille, race tibétaine, poils longs, châtain clair, tatouage cuisse droite CN 166. Récompense. Jacquin, 48, av. Foch. KLE. 18-83.

animaux

200 CHIENS - Sur place : 184, av. d'Italie. 588-76-99.

---

les annonces classées du **Monde**
offres d'emploi – emplois internationaux – emplois régionaux – demandes d'emploi – immobilier – appartements : vente-achat – locations meublées – non meublées – pavillons – terrains – villégiatures – auto...
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

demandes d'emploi demandes d'emploi

Je souhaite : — exercer une fonction de Direction au sein d'une Société très dynamique.
Je suis : — diplômé de l'Enseignement Supérieur Scientifique (Doctorat) ;
— bilingue anglais ;
— ancien I.C.G. ;
— spécialiste en Informatique ;
J'ai : — 34 ans ;
— une longue expérience de la gestion des Entreprises acquise aux plus hauts niveaux de décision dans des secteurs variés (Informatique, Pétroles, Immobilier) ;
— de l'imagination et du dynamisme ;
— le goût des contacts humains.
Pour premier entretien, écrire sous n° 25.453, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

CHEF COMPTABLE ET DU PERSONNEL

40 ans en poste actuellement en FRANCE
— Respons. comptabilité Générale et Analytique.
— Résultat comptable et fiscal.
— Gestion du Personnel.
Financement - Trésorerie - Contentieux
cherche place
en AFRIQUE DU NORD ou du SUD ou GRECE
ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS.
Téléphoner LE HAVRE : (35) 46-14-83, ou écrire à HAVAS HAVRE, n° 922.

PAYS DE L'EST

Cadre, 35 ans.
Expérience de premier ordre dans le commerce avec les Pays de l'Est.
étudie propositions dans import-export sur Europe centrale et orientale.
Ecrire sous numéro 470, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

ADJOINTE DIRECTION

capable seconder P.-D. G., ambitieuse, 35 ans, voit., formation Secrétaire Direction, sténodactylo, service personnel, courrier, établissem. paies, facturation, relations clients, banques, travaux administratifs, cherche
Poste d'avenir dans petite Société pleine expansion. Prét. min. : 4.800 × 13. Libre à conv. Lieu Paris.
Ecr. n° 7.448, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

M.B.A. 31 ans - DIRECTEUR ADJOINT P.M.E.

D.E.C.S. - I.D.A.
Expérience MANAGEMENT - MARKETING
Conseil et Enseignement, étudie propositions
PARIS - PROVINCE - CANADA
Libre rapidement.
Ecr. Bildstein, 14, r. Ste-Croix - 91150 ETAMPES.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes
- Ingénieurs toutes spécialisations ;
- Cadres Administratifs et Commerciaux ;
- Journalistes (Presse écrite et parlée).

INGENIEUR INFORMATIQUE. — 35 ans - Formation E.P.F. + I.A.E. + I.E.S.T.O. - Anglais courant - 11 ans d'expérience : analyse, programmation E.P.F. + I.A.E. + I.E.S.T.O. - Anglais Informatique scientifique puis gestion financière. RECHERCHE : poste PARIS ou province.

LICENCIEE EN DROIT - BILINGUE ANGLAIS. — 31 ans - 4 ans d'expérience : responsabilités administratives - Très bonnes connaissances espagnol + bonnes connaissances allemand. RECHERCHE : poste collaboratrice de direction - Région parisienne.

E.S.C.P. — 30 ans - Spécialisé gestion de portefeuille - Connaissance pratique de l'informatique. RECHERCHE : poste dans établissement financier.

CADRE COMMERCIAL TRILINGUE anglais, espagnol.
RECHERCHE : poste responsabilité dans filiale société américaine en France.



AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.48 (p/e 71)

J. F., 25 ans, lic. ès lettres, secrétaire direction, diplômée, angl., esp. et ital. cour., not. all., 3 a. exp., ch. poste intér., resp. C. COMPTE, 13, cité Lemercier, 75017 PARIS.

Chargée rech. économ. et soc., 9 ans référ. et travx, ch. sit. rech. ou rédact. Tél. : 647-83-07.

Cadre de gérance, 50 ans, plusieurs années copropriété + locatif, cherche situation similaire ou poste à responsabilité Paris, libre immédiatem. 587-28-75, ou écr. n° 6.058, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., lic. droit privé, conn. dact., étud. ttes propos., Paris/banl. S'adr. Mme Ducios, n° 713, 4, rue de Citeaux, 75012 Paris, qui transmettra.

J. F., 24 a., animatr. arts plast., expér., ch. trav. à mi-temps. Tél. : 336-11-30, heures repas.

J. F., 21 a., BTS assist. d'ingén., ch. poste Paris et banlieue Est. Téléphone, matin, à : 843-13-62.

Dess. prol. 1 M.G. M.Spéciales CAP, BP, BEI, niv. BTS, 8 a. BE, cherche place région 75-93. Ecrire sous le n° 6.057 : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre de direction III A, 41 a., excell. expér. direction service technico-commercial en P.M.E. (installat., matér., travaux sur devis), commerc., techn., gest. administr., rech. poste similaire ou technico-admin., angl. court., préf. banl. O., Paris, et périph. Ecr. n° 7.461, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 22 a., dég. O.M. (1/12/75), dipl. BAC technic. en électroniq. (F2), niv. BTS, cherche situat. préférence travail en laboratoire. Philippe CARTIER, La Vernelle. - 36600 Valençay.

J. Fille, 18 a. 1/2, aide-compt., dactylo début., ch. emp., Melun ou banl. Sud. Ecr. Mlle A. Jové, 151, rue Maurice-Lemaire, 77190 Dammarie-les-Lys.

AUSTRALIE
Cadre 27 ans, bilingue anglais, expérience 16 mois Australie, dynamique, étud. toutes proposit. administ. commerc. Australasie. Ecr. n° 436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR SC. ECO
dipl. Sc. Po, H. 34 a., lang. esp., angl., allem., gde exp. pédag., resp. étud. éco. ds organ. banc., ch. emploi, étud. et gest. éco. Ecr. n° 7.456, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

COLLABORATRICE DE DIRECTION TRILINGUE
Français - Anglais - Allemand 33 ans - Possédant expérience secrétariat. Direction entrepr. Industrielles et B.E. Très bonne rédactrice - trad. et dactylo. - Sérieuses références, rech. situation correspondante. Position cadre. Ecr. n° 25.180, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

PREVISIONS et PROLONG.
Dipl. universit. (Maîtrise) 25 a., expér. 4 a. ds impt groupe aliment., ch. poste équivalent prov. (Sud) ou Paris, pr déb. 76. Ecr. n° 21.062 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LICENCIE SC. ECO.
2 ans 1/2 d'expérience banques suisses, analyse fin., op. de financement, Credoc, cherche place avec responsabilités. Ecr. ss chiffre P 22-307817 Publicitas, CH-1002 Lausanne, Suisse.

CHIMISTE THERMODYNAMICIEN
(3e cycle) - Notions langage FORTRAN IV + métallurgie. Anglais - Aarabe, 4 an. enseignement sup. - Rég. indiffér. Ecr. n° E-7690 HAVAS - 31002 TOULOUSE CEDEX.

J. Fille, BEP agent administrat., dactylo, accept. petit secrétar., accueil, prox. gares Nord ou St-Lazare. — Téléphone : 959-22-93.

H., 33 a., lic. Sc. Eco. + DECS, expér. industr. + cabin., ch. pl. st. prép. cabinet. — 579-27-71.

Ingén. cherche à dév. ts travx Software. Pour tous renseign., écr. n° 7.459, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 26 a., avocate formatrice droit du travail, cherche emploi JURIDICO-SOCIAL. Ecrire n° T 076.221, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ASSISTANTE SOCIALE diplômée, infirmière, 35 ans, cherche emploi Yvelines, région Trappes - Plaisir - Clayes-sous-Bois. Ecrire n° T 076.236, à : REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Conducteur de travaux Eyrolle, 25 a., expér. gros œuvres et espaces verts, ch. emploi sur chantiers imports, génie civil, travaux publics, bâtiment. Ecr. n° T 76.244, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue, Réaumur, Paris-2e.

CADRE FEMININ
Expérience confirmée en gestion et animations collectivités - économat services généraux gestion du personnel cherche poste Paris - banlieue-Nord. Ecrire sous n° 5.003, à : PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle Paris-2e.

Jeune licenciée droit publ. ch. empl. stab. en rapp. Ecr. Lefebvre, 5, av. Alphand, Paris (16e).

J. F., lic. ESP BTS trad. comm., not. angl., portug., sténodactylo, ch. emploi. - Tél. : 607-44-92.

J. H., 30 ans, docteur 3e cycle chimie, lic. Sc. Eco, angl., étud. ttes propos. administr., gestion-finances. — Ecrire à : HAVAS Angoulême, sous le n° 102.100.

Cadre sup., dyn. cont. à tous niv., rech. poste chef du personnel ou adjt France ou Afrique francoph., conn. pol. de l'empl., gest. des eff., format., sécurité, liais. av. délégu., expér. 7 ans, études supér. psych., droit soc.
Ecr. n° 474, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur, 50 a., dyn., connaiss. rés. grossist. quincaill. et fourn. industr., France entière, accepte déplac. France et pays francop., recherche poste responsabilité. Ecr. n° 475, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme cherche emploi pointeau comptable-payeur, sérieuses références, libre de suite. M. Antony, 10 bis, rue Gabriel-Péri, 94700 MAISONS-ALFORT. Téléphone : 893-11-45.

Monsieur, 49 a., célibat., référ. morales, éducation, rech. empl. accompagnat., H. de compagnie auprès handicapé physique, enf., adult. Lieu indifférent, à temps complet ou partiel. Ecrire à : n° 66.228, PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle- Paris-2e.

J. Femme, 35 a., bne prés., pos. voit., ch. empl. représent. Ecr. n° 25.840, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy. — 75008 Paris.

ADJOINTE DE DIRECTION cadre, bilingue anglais, bonne présent., référ. import - export, libre immédiatement, habituée tâche secrétariat, éventuellem., cherche situat. Paris, banlieue Nord-Ouest. - Tél. à : 822-48-22.

J. Femme, 23 a., SECRETAIRE COMPT., BEP compt., ch. empl. immédiat., Paris ou Essonne. Téléphoner, mercredi : 535-69-48.

Collab. commerc. 29 ans, DIFFUSION ET EXPORT 7 ans expér. EDITION, excell. référ., dem. poste simil. stable, compren. respons. Tél. 337-66-67. G. LOUIS, 8, rue Censier.

Décorateur, maquett., concept., recherche tte offre ou collabor. sérieuses (présentoirs, nuanc., étalages - graphismes, créations nombreuses, réalisations). Téléphone : 374-46-40.

CADRE SUPERIEUR DE BANQUE, spécialiste immobilier : gde expérience crédits acquéreurs et marchands de biens. Larges connaissances techniques, juridiques et comptable, goût contacts clientèle, pouvant assurer hautes responsabilités, propose collaboration dans établissement financier ou importante société immobilière. Ecrire à : n° 25.241, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H., 30 ans, dynamique, 10 ans expér. responsable comptabilité P.M.E. 35 personnes, ch. place stable. - Ecrire J. BENLOLO, 42, r. du Fer-à-Moulin, Paris-5e.

J. F., niv. BTS, ch. poste stable, sec. d'écrivain, sér. référ. Ecrire à Mme JEANMENNE, 144, rue Oberkampf. — 75011.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique
l'agenda du Monde
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 392.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

8e PRES PLACE BEAUVAU Tr. bel appt. 180 m², tout conft, impecc., 3e étage. 531-32-66, de 20 à 22 heures, uniquement.

16e SUD. Imm. récent. Living, 54 m², 3 chbres, cuis., office, 2 bains, 2 wc, chb. serv., 190 m², 850.000 F - 288-27-45.

TOCQUEVILLE. Et. élevé, 3 p., tél., 295.000 F - 622-02-77.

PORTE CHARENTON Imm. récent, 1er étg., ascens., living + 3 chambres. 270.000 F - EUR. 05-55.

AUTEUIL. Propr. vend duplex, 220 m², gd stdg. 1.500.000 F. Tél. 533-25-64, pour rendez-vous.

PALAIS-ROYAL Charmant 2 p., 45 m², 5e étage, tt confort, parfait état, téléph. Prix 200.000 F - 265-90-05.

Vue dégagée sur Porte Maillot, beau 4 p., gd cft, 120 m² + chb. serv. + box, 650.000. TUR. 97-81.

17e. Propr. vd dans imm. rén., stud. tt cf. Tél. H.B. 929-34-92.

PONT MIRABEAU. Sup. 4 p., tt cft, 110 m², cave, parkg, chb. serv., asc., tél., bel imm. bourgeois, convient profess. libérale. Px 530.000 F. Sur place jeudi 9, 14-18 h., 22, av. Versailles (16e). 607-36-54, heures bureau.

CHAMPS-ELYSEES 24, RUE MARBEUF
Reconstruction du 6e étage avec terrasse au 7e, gros-œuvre terminé fin octobre, livraison fin décembre. RESTE 1 appt 4 p., 105 m² + 100 m², Terrasse en duplex.
Visib. ts les jrs, 11 h. 30 à 14 h. et 16 h. 30 à 19 h., sf sam. et D.

52, RUE LETORT (18e) Etage élevé, 2 très beaux appartements de 4 pièces avec terrasse de 42 et 56 m². Prix fermes et définitifs. Livraison immédiate. COGEDIM - 266-34-56.

Mo WAGRAM. 2 grandes pièces, entrée, wc, bs, imm. P. de T. A saisir, 150.000 F. AMP. 18-33.

PLACE DAUMESNIL - Vaste hall, galerie, c., wc, s. de bs, séj., sal., 2 chb., dressing, ch. cent., asc., 450.000 F. 344-71-97.

CHARDON-LAGACHE Imm. neuf, liv.+1 ou 2 ch., 71 M2 - BALCON-TERRASSE 20 m², 475.000 F - WAG. 92-45.

MONCEAU-MIROMESNIL R.-de-ch., Sud, clair, lux. instal. 60 m², Entr., livg, ch. 265-39-80.

6, RUE CAULAINCOURT Part. vd 4 p., tt cft, imm. P. de T. Sur place, du lundi au vendredi, 14 à 19 heures.

VENDS DIRECTEMENT MUETTE Splendide 8 pièces, 2 bains, cabinet toil. cuis., 2 serv. - Tél. 870-68-56.

8e - MONCEAU près et 17e RESIDENT.
DS BEAUX IMM. GD STAND. 5 et 7 P. Parking. Possib. professionnel 742-06-68 et 05-87

16e RUE LE SUEUR. Appart. au 3e ét. 7 p. 2 s. de bns, 2 w.-c., chambres bon. - Cave. Prix : 1.150.000 F. - 705-44-40.

9e PART. vend 200 m2 beau 7 p. 4e ét. Ascens. Soleil. Prix intér. - 878-36-54.

XVIe SPONTINI-FOCH Exceptionnel - A voir Tr. gd standg. 7 p. p. sur rue très calme et jardin. 260-88-31 - 260-81-44

BUTTES-CHAUMONT Lux. 5 p., imm. stdg. 607-15-75.

RUE DE MONCEAU Carrefour Friedland Gd standing. Jamais habités. Etage élevé. GDE TERRASSE 4 et 5 PIECES. Tél., parkings. PROFESSIONS LIBERALES. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

LEDRU-ROLLIN Ds imm. de stdg, 5 p. tout cft, tél., tr. belle chbre serv., cave, profession. Prix intéressant. 742-06-68 et 05 87.

PARMENTIER 2 P., cuis., tt cft, refait neuf, imm. ravalé, 98.000 F - 742-57-96

18e SACRE-CŒUR. Imm. p. de t. Gd 2 p., cuis. équipée, tt confort. Tél. Prix 182.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

8e R. DE MOSCOU - Imm. p. de t. Gd 2 P., 57 m2, tt cft, décor. 6e ss asc. Prix 188.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

PARIS 10e Vend directement exceptionnel 3-4 Pces + ch. serv., 100 m2, tt confort, vue dégagée. - 770-24-58.

16e Rue La Fontaine.- 290 m2 Sal. dble, s. à m., 4 ch., 2 bns, 2 sab. toil., 3 ch. serv. Poss. professionnel. - 567-22-88.

11e FAIDHERBE - Immeuble 1970. Gd 2 p., 60 m2, tt cft. Balc. Parking. Prix 250.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

7e AV. DE TOURVILLE - Dans très bel imm. p. de taille GD 4 P., cuis., s. de bs, chauff. central. 450.000 F. - SEG. 36-17.

PARC MONCEAU VUE PANORAMIQUE 3 P. Imm. lux. 1974. 7e ét., 90 m2, gd balcon. TIFFEN - 924-91-66 et 28-44.

AVENUE MOZART IMMEUBLE ANCIEN 5 P., cuisine, 2 bains, tout conft, tél., excellente distribution, double exposition. 105 m2 env. + chambre service. Pr renseig. et visites : 735-96-57.

XVIIe R. POUCHET - Grenier aménagé, tt confort. Style Rive gauche. Beau living + 2 ch. 305.000 F. - WAG. 92-45.

17e près PARC MONCEAU Très bon imm. standing 7 p. pr., cuis. agencée, 2 s. de bains, 240 m2 + 2 chbres service Parfait état. Garage possible. Vis. s/place, jeudi 15 à 18 h : 59, RUE DE PRONY

GDS BOULEVARDS Bel immeuble rénové STUDIO, tout confort. Prix 65.000 F Moquette. Tissu. Poutres appar. IDEAL PLACEMENT Me voir mercr.-jeudi, 14-19 h : 22, RUE BEAUREGARD

VUE EXCEPTIONNELLE s/JARDIN LUXEMBOURG Luxe, imm. nf, sup. liv., 2 ch., 2 bs, parkg. Prix 1.050.000 F. D. BOURGEOIS. Tél. 522-62-14.

CONVENTION. Im. bourg. 3 p. cft, 180.000 F. Tél. : 828-26-89.

R. Monge 2 p. c., bs, wc, tél., 153.000 F. « FAC » 337-69-59.

ALESIA. Immeuble neuf 3 p. tt cft, facilités. MARTIN, Dr Droit. T. 742-99-09.

15e PARNASSIUM Vue exceptionnelle. Immeuble récent, étage élevé. 5 pièces tout confort, parking. MARTIN, Dr Droit. T. 742-99-09.

PONT MIRABEAU, 15e beau 3 p., tt cft, 67 m², imm. 1925, bon plan. Tél. : 254-41-34.

5e ARRT. Prop. vend ds imm. rénové tr. b. duplex 35 m², 67 et 78 m². Poutres apparentes. TEL. : 723-38-74.

PRES ODEON - ODE. 42-78 TERRASSE SOLEIL Lux. dupl., gd. séj., 2 ch., tél.

INVALIDES SUR ESPLANADE lux. appt 6 p., 220 m², 5e ét. Vue panoramique. garage double, chbre de serv. Michel & Reyl. Tél. : 265-90-05.

MAZARINE ODE. 95-18. CARACTERE CALME SOLEIL. APPT, SEJ. + CH., GD CFT

MONTPARNASSE gd living + ch. Px 210.000 F. Excl. S.N.E.C. Tél. : 266-25-02.

Plaisance, 2 p. cuis., bs, w.-c., 135.000 F. Rare «FAC» 337-69-59.

LUXEMBOURG Duplex 5e et 6e ét. 3 récept.+6 ch. Vue tt Paris. Soleil. Profess. 633-63-63

7e Appt 145 m2, 5-6 PIECES + chambre service. - Jeudi : 5-7, RUE DE BEAUNE, 14-18 h.

5e - BD ST-GERMAIN
même. Habiter une telle adresse, dans un immeuble classé Monument Historique, OU TOUTES SURFACES SONT DISPONIBLES ENTRE 30 ET 300 m², qui sera la plus belle rénovation jamais réalisée à Paris, et qui sera un placement d'argent que vous pourriez faire, mérite bien que vous appeliez le propriétaire directement au : 325-56-78 + 25-25.

93, RUE PASCAL
2 p., gde cuis., s. bs, 4e étg., sans ascens., 50 m². VIS. vend., 14 h. à 19 heures, 331-89-46.

Paris - Rive gauche

VAL-DE-GRACE Im. récent, bel appt, 3 p. 90 m², parkg, tél., 490.000 F. 522-62-14.

Région parisienne

MONTROUGE. Imm. réc., liv. + 2 ch., s. bs, 9e ét., tr. ensol. Px : 183.000 F. Tél. : 539-67-52.

BOULOGNE, Porte Saint-Cloud. Mais. à modern. + 200 m poss. jardinet, 526.500 F. T. 033-46-21.

BOUGIVAL pr. de la gare, 5 p. ét. élevé, b. état, s/forêt, calme. Px : 270.000 F. Tél. : 460-31-22.

Près VERSAILLES (5 km), 4 p. 80 m², 2e et dern. ét. Cheminée parf. état, 215.000 F. 460-31-22.

VILLE-D'AVRAY. Part. vend dans résid. récente grand stdg APPART. 80 m² + balc. 12 m², séj., 2 ch. tt cft, verd., parkg. S/sol 2 voit., asc. Px 320.000 F. TEL. : 945-54-31.

GENTILLY. Particulier vend 3-4 p. 1970, 80 m², grand balc. Px 225.000 F. T. 588-09-37, soir.

CHAMPERRET sur verdure appts 2-3 et 5 p., loués verbal. de 70.000 à 265.000 F. ALGRAIN 285-80-59 - 09-54.

VAIRES. P. vd F4 tt cft, tél., parc, 3 min. gare. T. 957-39-56.

BOULOGNE. - Quai Le Gallo. Immeuble 1960, 8e étage. VUE SUR PARC SAINT-CLOUD Séjour, 4 chambres, 2 bains. Décoration élégante. PARKING - Prix : 620.000 F. 073-97-27 - 073-36-93.

PANTIN (Mo Eglise) Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy. 75009 PARIS - 742-99-09.

NEUF Livraison novembre 75, 2 p., 3 p., stdg. A part. 3.000 F le m² - LE PERREUX, près transports - 871-11-03.

PORTE ST-CLOUD MARCEL-SEMBAT Im. récent. 7e ét., balc.-terrasse. Plein soleil - Vue panoramique. Charm. 2 p. bien décoré, bains. cuis. équipée. Etat impeccable. Très calme. Park. Px 238.000 F. FRANK ARTHUR - 924-07-69

RUEIL GARE R.E.R. - Calme Sur grand parc Gd 4 p., liv. 36 m2, 2 ch., tt cft. 230.000 F. EXCLUS. - 977-11-99.

Mo MAIRIE-DE-MONTREUIL VUE PANORAM. PLEIN SUD 5 P. Tt cft. 2 bains. Téléphone. 2 grds balcons. Parking. Imm. neuf. 295.000 F + petit Cr. Fonc. - VERNEL. 526-01-50.

SEVRES Pr. GARE CHAVILLE R.D. Gd standing - Cadre - Verdure Vue dégagée. LUX. 5 P. 130 m2 GDS BALCONS. Liv. 50 m2 av. cheminée, 3 CHB., 2 bns, c. éq. 2 park. ETAT IMPECC. 650.000. Tél. : 604-51-98 - 605-55-19

Propriétaire vend directement BOULOGNE 12e étage Imm. standing Entrée, living, 1 chambre, cuis., salle de bains 40 m2, tél., park. Prix : 195.000 - Tél. : 603-09-34

BOULOGNE PRES EGLISE S/AVENUE ET JARDIN Immeuble rénové, occupés, 2 P. Cuis. Dépendances. Tél. : 924-96-17, P. 26

Mo GENTILLY Immeub. récent, superbe appartement luxueusement décoré, 80 m², triple living + chbre, cuisine équipée, garage except., 250.000 F - Tél. 206-15-30.

ANTONY Quartier calme, pet. imm., beau studio + cuis., s. de bs, balc. Prix 119.000 F - 666-56-90.

CALME - VERDURE BOURG-LA-REINE Gd 5 pièces, 117 m2 SUPERBE TERRASSE. Sud. Tél. Garage. - 331-81-11.

Porte ST-CLOUD, pr. Mo - Bel imm. 1930, plein soleil. Entrée, 3 P., cuis., sal. de bains. Prix 210.000 F. - VAL. 36-49.

Province

SAVEZ-VOUS que DOLE (Jura) est entouré de FORETS et de LACS et qu'UN 4 P. tout confort, parking et cave compris ne coûte que 126.000 F ?
Renseign. et docum., PROFINA, 19, rue Auber (9e) - 742-74-75.

appartem. achat

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPART VILLA PARIS BANL. PAIEMENT CPT 28, rue SAINT-CHARLES, XVe. TEL. : 577-46-10.

ACHETE URGENT COMPTANT cbre bonne Paris. T. : 873-20-67.

ACH. URGENT RIVE GAUCHE préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, STUDIO, paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

URGENT IMMOBILIERE FRIEDLAND APPARTS 150/170 m² immeubles bon standing 7e, 8e, 16e, 17e 225-74-14

PAIE COMPTANT 4/5 P. tt cft PARIS A particulier. - 266-32-35.

locations non meublées Offre

Paris

Propr. offre, du studio au 5 p., PARIS-BANLIEUE, seuls frais 450 F - ALM. 66-66.

MARAIS Gd 3 pièces, 120 m², cuisine, s. de bains, ch. cent., 2e étage, 3 m. 80 SOUS PLAFOND. 3.000 F - EUR. 05-55.

Studios à louer, confort, 6e, 7e, 9e, 15e - Mairie Levallois 3 p., confort, 900 F - 828-26-89.

BOURSE. Ref. neuf, stud., cuis. bains, MOQ, 700 F EUR. 82-45.

TOLBIAC. B. STUD. Cuis., bs, BALC. MOQ., 800 F LAB. 41-01.

ETOILE - Gd appartem., imm. de stdg, bien placé. Loyer intéressant - Reprise justifiée. Libre de suite - 754-17-91.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 9, rue du Hanovre, Mo Opéra. 45, rue Héricart - 577-70-88.

PARIS (XIVe) 23, rue Bénard et 26, rue des Plantes. A louer directement par Société propriétaire, sans frais d'agence studios tout confort. Téléphone : 266-18-65.

8e APPART. 9 P., 350 m2 tt confort, habit. mixte ou bourgeoise. Bail 9 ans. Loyer mensuel 8.000 F. - ALM. 13-72.

PORTE DOREE - Loue direct. STUDETTE, 16 m2, imm. nf, 400+ch. Libre ste. 344-01-01.

Région parisienne

MONTLIGNON (14 km. Porte Asnières), villa moderne, séj., 3 chb., ss-sol total, sup. jard. 2.000 m², 2.700 mens. 989-31-74.

A louer BANL. NORD pavillon neuf. PARIS chambres, 2 et 3 pièces - 504-63-80.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Rech., sans AGCE, PAVILLON banlieue OUEST - 578-25-91.

ING. ch. ss AGCE, 3 à 5 p. VERSAILLES ou env. 950-36-70.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPTANT immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, TEL. : 225-09-21 - 359-82-67.

ASSUREUR ch. plus. immeubles pierre de tail. PARIS seulem. Fre offre Sté ST-BRICE, 43, av. Suffren, PARIS (7e). 734-99-42.

RAPPORT ELEVE. Immeuble à Montmartre, 22 studios, loyer libre, 500 m² habitables, rapport 109.000 à augm. Px 1.250.000 F. FONCIAL, 266-32-35.

BANLIEUE SUD 30 STUDIOS LOYERS 177.000 F. Prix 1.770.000 F. - 924-36-56.

KLEBER Immeuble particulier pour Siège social TR. GD STANDING. SOL. 45-38.

hôtels-partic.

BUTTES-CHAUMONT, pr. parc. Belle demeure particul. 4 pces. récept., 4 chbres, 2 bns, garage, studio gardien, grande terrasse. Prix élevé justifié. — 202-87-09.

SPLENDIDE H.P. Jardin Villa Montmorency. 742-03-11 - 742-07-66.

manoirs

BREST : PETIT CHATEAU bord mer. Parc. Région PAIMPOL-TREGUIER. JOLI MANOIR XVIe. LANNION. Près mer. MANOIR XVe à restaurer. 3 ha. Côtes-du-Nord plusieurs grandes villas. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. T. (43) 53-25-21.

Morbihan. Petit manoir XVIe à restaurer. Caractère. Manche : Château XVIIIe, bon état. Parc 12 ha. Prox. mer. Région Redon : Petit château Directoire. Parc 3 ha. Vue. Plusieurs autres châteaux et manoirs dans tout l'Ouest.

FORETS ET MANOIRS DE FRANCE Les Nétumières, 35500 Vitré. Tél. (99) 75-22-01 +.

constructions neuves

XIIIe TOLBIAC Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing. Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE Vue, calme, verdure. Reste 3 et 4 pièces. Habitables 4e trimestre 1975. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XXe PELLEPORT Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables juillet 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

PASSY 57, R. de PASSY PARIS-16e
DU STUDIO AU 5 PIECES CHB. IND. BOXES ET PARK. Lignes téléphoniques à disposit.
PRIX FERMES ET DEFINIT. Livrais. prévue : printemps 77
Rens. sur place tous les jours (sauf dimanche et lundi) SHETRA 125, r. du Ch.-Midi, 15e 783-24-28 - 306-36-57

NEUILLY 65, BD DU CHATEAU DU STUDIO AU 6 PCES TRES GRAND STANDING
Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche), de 14 h. 30 à 18 h. 30. TEL. 553-16-62.

ARAGO RESIDENTIEL Petit immeuble très grand luxe Reste : 12 APPTS Prix élevés Livrab. printemps 76 COMEPRIM 110, rue de Longchamp 75116 PARIS Tél. 704-77-04 et 77-16

bureaux

A LOUER LIBRES IMMEDIATEMENT (400 F LE M2) BUREAUX AGENCES 123 M2 - 260 M2 EUROBUILDING 3, sente des Dorées, Paris-19e, à 100 mètres métro, périphériq. Immeuble neuf, grand standing, parkings et téléphone. — Visite sur place et téléph. 959-92-30, 92-79, 29-04, 723-30-23.

7e - AV. RAPP DS IMMEUBLE STANDING 1.272 m2 à louer bureaux cloisonnés, s. de conférence FONCIP - ANJ. 90-73

Xe - PRES GARES Propriét. vend bureau tt conft 121, rue Lafayette. 203 - 59 - 54.

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE A LOUER bureaux ds immeub. de bureaux gd standg, climatisation, service telex, téléphone, salle de conférences, parking. Téléph. 522-32-20 ou 65-39.

PROPRIETAIRE Loue un ou plusieurs bureaux ds immeub. neuf. Tél. 758-12-40.

VOTRE ANTENNE EN ALLEMAGNE
LOUONS région FRANCFORT
BUREAUX EQUIPES (telex, téléphone)
AVEC SERVICES
— Secrétariat triling. (allemand, français, anglais) ;
— Assistance juridique et commerciale.
J. VON BIEBERSTEIN, BLEICHSTRASSE 17, D-61 DARMSTADT.
TELEX 419.683.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55 +

locaux commerciaux

Av. du Général-Leclerc, Paris-14e, magasin tout installé, sous-sol, r.-de-ch., 1er ét. Possib tous commerces. TEL. : 237-24-80.

A LOUER OU A VENDRE Terrain 3.000 m² Construction surface développée 2.000 m². Excellent état. 37 mètres de façade sur la RN 7. A 7 km de la pte d'Italie (av. de Stalingrad à Villejuif), 5 lig. téléphoniques (possibilité extension). — Téléphoner heures ouvrables à 524-45-00.

A LOUER LOCAL COMMERCIAL (PRIX EXCEPTIONNEL) BUREAUX ET MAGASINS Rez-de-chaussée 425 m², 3, sente des Dorées, Paris-19e, à 100 mètres métro, périphériq., 10 lignes téléphone, parkings. Visite sur place. Tél. 359-92-38, 92-79, 29-04 et 723-30-23.

5e boutiq. impec. 500 mois + pet. Cession. « FAC » 337-69-59.

St-Lazare-Pl. Clichy cède dr. bail boutique angle 50 m² + ss/sol + app. 2 p., c., bs adjac. Rambuteau-St-Denis cède dr. bail boutiq. 35 m² + 2 ss/sols. 540-99-05 - 783-67-58.

usines

Ensemble industriel ... 800 m Porte d'Auberv... 13.621 m2 dont 9.260 ... et 4.800 m2 B... Raccords Fer et ... M. GOUSSARD, 19, aven... Paris 17e - Tél. 924-...

propriétés

ENTRE NEVERS ET ... château caractère 14 p., pigeonnier, parc 5 ha ... casion 400.000 F. — Tél. 757 - 17 - 01, après 17 h...

ENGHIEN (moins que terrain). Propriété à ... quartier résident. Parc ... Prix 700.000 F. — ...

45 KM PARIS AUTOR. Rég. ST-LEGER-EN-Y... PROPRIETE ILE-DE-F... Séjour, cuisine mod... 5 ch., 2 bains, gar... JARDIN OMBRAGE ... PISCINE EPUREE ... BORD FORET. A. DUSSAUSSOY « N... 073-97-27 - 073-36-...

Rech. propriété ... anc. caract. ou ... parc avec ou sans ... bois. Etat sans impt. ... près village. Ecr. H... CONTACT, 156, bd Ha... PARIS-8e, N° 65...

SEVRES Maison style moderne ... jardin de 800 m² arbor... séj. dble, bureau, cui... ling., 5 ch., 2 s. de b... toil. Sous-sol complet ... voit. Vue magnif. sur ... état, près gare, com... Téléph. après 18 h. : ...

PROPTE 4 km CAP... 12 KM. BAYONN... Port de plaisance, gra... s. à m., 3 ch. + 2 po... Dépend. Parc, terrain ... Etat neuf. 270.000 F. ... COLLEE, 40530 L...

32 km OUEST ... SITE UNIQUE Splend. propriété, r.-de... r.-de-ch. + 1er ét., par... Calme. Libre ou en p... cupé (par une personne ... avec long crédit par pr... ou possibilité de vi... Téléph. 466-30-1...

10 km MER CALV. Rés. HO... BELLE MAISON NOR... 3 p. + 3 poss. Eau, Ele... planté 3.000 m2. Prix ... av. 25.000 F cpt. - 8...

CHATOU PROPR. M. 3 pièces ... 6 ch., sal. bains, 3 cab... 3 bureaux. Beau jardin ... 1.500 m2. Convient, pro... AGENCE de la TER... Le Vésinet - 976-05-...

terrains

TERRAIN VIABILISE ... rivière à 300 m., Médit... à 30 km. Px 50.000 FF. GUY VIGNAL, route ... 30250 Villevieille-Somm...

Près LIMOURS ds secteur protégé, ma... terrain clos à bâtir, ... 2 hectar., en partie bois... 330.000 F. Tél. 491-00-15 ...

pavillons

DORDIVES (45) Part. vend PAVILLON ... 3 chbres, living, salle d... sous-sol aménag., sur 6... parc et bois. - Prix : 2... Tél. : 922-53-17, le s...

ASNIERES GAR... BEL. PPTE s/815 m² ... récept. + 8 chbres + 2... serv., plus. sanitaires. dépend. Atel. 70 m², 3 ... 950.000. KIJOXSON. LAB...

villas

CELLE-ST-CLOUD. Part... 8 p., tt conft + pavil. ... 3 p., cuis., tt cft, jardin ... 800.000 F. — 969-58-...

Vallée de Chevreuse. Im... villa moderne sur terr. ... vue imprenable, réside... standing, séjour 100 m², ... 2 bains, garages. — ...

SCEAUX Mo, superbe ... neuve, p. de t., belle ré... cheminée, bali, 6 ... 4 lux. bains, gde cuis., ... garage, beau jardin. — ...

JOUY-EN-JOSAS dans cadre de verdu... calme et résidentiel, ... cenie, séjour double, 3 ... s. de b., sal. d'eau, cuis. ... tout conft, tél., cellier, ... Jardin privé 600 m². Px ... Agence de Jouy-en-Jo... 30, rue du Docteur-Kurz... Téléph. 956-46-12.

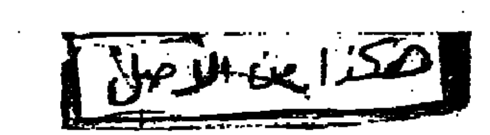
VESINET 5' R.E.R. - ... à aménag., ... surf. hab. 170 m2. Jard. 1... AGENCE DE LA TER... Le Vésinet - 976-05-...

viagers

Av. RAYMOND-POINCA... 5 P + serv. gd standi... 6e asc. 40.000 cpt. + 4.5... occ. 2 T. FONCIAL 26...

PRES BANDOL VAR à 6 km sur haute... VIAGER LIBRE belle villa de 200 m² ... bains + dchs, chauf. cent... Garage, chaufferie, dépe... terrasses midi et nord do... de 50 m² sur 9.140 m² ter... vendue cause maladie et r... anticipée sur 1 tête 55... 29.000 F CPT FRAIS D'AGENCE COMPRIS RENTE 3.800 F PAR ... Sa valeur locative sera... 2.200 F p. mois. Visite d... lundi 12-13 oct. Pr. rende... Viagers CHOFFEE, 17, r. ... Lyon 1. Tél. 16 (78) 2...

VAUCRESSON 150 ... GAR... Belle villa 10 p., 2 bns, ch... parfait état, 210 m2 habit... Jardin 525 m2 clos, gar... Occup. 1 Têt. 76 a. 150.000 ... + Rente. - VERNEL. 526-...



JUSTICE

Syndicat de la magistrature envisage poursuivre en diffamation M. Jean Foyer

Mis en cause par M. Jean Foyer, président de la commission des [...] de l'Assemblée nationale, dans un article paru dans « le Figaro » [...] octobre, le Syndicat de la magistrature envisage de poursuivre [...] diffamation l'ancien ministre de la justice, conformément à la [...]ision de principe » prise lors du conseil syndical du mouvement [...] et 5 octobre. Le conseil avait cependant chargé le bureau [...]nal d'étudier les modalités de cette poursuite, puisque M. Foyer [...]ctuellement couvert par l'immunité parlementaire. De plus, les [...]uites pour diffamation — délit dont M. Jean Foyer ne serait, [...]rmément à la loi sur la presse, que complice — ne peuvent être [...]gées que durant une période de trois mois après la publication [...]rticle incriminé.

[...]e sorte qu'il ne se trouverait qu'une durée de trois jours (du [...] 3 janvier 1976) pendant laquelle l'immunité ne jouerait plus, [...]ssion parlementaire étant terminée, sans que pour autant le [...]fice de la prescription soit acquis.

[C]'est donc aussi en termes de procédure que le bureau national [...]a prendre une décision définitive à propos de l'ancien ministre [...] justice. Celui-ci avait notamment écrit que le syndicat était [...] réalité une organisation subversive gauchiste » qui comptait [...]on sein « suffisamment de fanatiques pour faire demain de la [...]ce, si l'on n'y prend garde, l'un des plus grands dangers pour [...]berté, nous préparer une justice de dictature, précisément une [...]ce de classe, à l'exemple des pays de l'Est ».

Libres opinions

« JUGER, C'EST COMPRENDRE »

par CLAUDE BRUNET (*)

POSER le problème avec éclat, c'est la seule manière d'inciter les responsables de l'Etat à en rechercher la solution. Cette évidence a été bien comprise par les prostituées, les [...]rkis, les Corses et... les juges.

Qui a osé reprocher au tribunal pour enfants de Bobigny [...] décision, juridiquement indéfendable eu égard aux textes de [...] en vigueur à l'époque, de relaxer une jeune avortée, lorsque [...]n sait que ce jugement est à l'origine directe de la promulgation du texte sur l'interruption de grossesse ?

Comment faire grief au juge d'instruction de Charette de [...] décision, juridiquement infondée, de placer en détention pro[vi]soire M. Chapron, alors qu'on peut deviner qu'aujourd'hui [...]ême tous les procureurs de France doivent être invités à [pr]oduire un état détaillé des décisions intervenues en matière [d'a]ccidents du travail, ce qui va permettre aux plus hautes [in]stances du pays de constater à chaud l'ampleur du fléau en [mê]me temps que le caractère dérisoire des peines appliquées [(t]oujours de grosses amendes qui sont payées par l'entreprise [et] qui sont à l'évidence inférieures aux dépenses qu'aurait [en]traîné le strict respect des conditions d'hygiène et de sécurité, [qu]elquefois l'emprisonnement avec sursis, jamais l'emprisonnement ferme) ?

Malraux a écrit : « Juger, c'est ne pas comprendre », phrase [trè]s dure à l'encontre de ceux qui ont la redoutable mission [de] sanctionner leurs concitoyens. Cette phrase ne saurait s'appli[qu]er au président et aux deux assesseurs du tribunal pour [en]fants de Bobigny, non plus qu'à ce jeune juge d'instruction [de] Béthune. Eux ont cherché à comprendre et à faire [co]mprendre.

Dans cette affaire douloureuse qui nous préoccupe aujourd'hui [e]t que j'appellerai « l'affaire Vuillaume », en hommage à la [m]émoire de la malheureuse victime et parce que la plupart [de]s Français ignorent son patronyme, alors que les noms de M. Chapron et de Charette sont sur toutes les lèvres), le [ju]ge d'instruction, après avoir agi comme il l'a fait, aurait dû [se] taire.

Il eût été mieux inspiré d'inviter les journalistes à s'adresser [au]x responsables du Syndicat de la magistrature, dont il fait [pa]rtie, lesquels auraient été parfaitement qualifiés pour exposer [le] problème à l'ensemble des Français.

Ainsi, pas de sanction possible à son égard de la part de [la] hiérarchie parce qu'on ne peut reprocher à un juge d'instruc[tio]n français l'interprétation qu'il a faite, en son âme et [con]science, d'un texte de loi. Impossible par ailleurs de lui [ret]irer le dossier à l'issue d'une requête en suspicion légitime [qu]e M. Chapron ne se privera pas d'intenter en la fondant sur [les] termes utilisés par M. de Charette lors de son interview : « [C']est un meurtre prémédité. »

Impensable enfin une quelconque action contre le repré[sen]tant dûment mandaté de l'organisation syndicale, en raison [de]s propos par lui tenus, lorsque l'on sait que le Syndicat de [la] magistrature s'est vu reconnaître une existence légale. Agir [et] laisser au syndicat le soin d'expliquer, c'est là le seul conseil [que] je me permets de donner aux jeunes juges.

(*) Juge d'instruction à Bobigny.

[Il] n'y a pas de politique de prévention des accidents du travail

[a]ffirment des syndicalistes de l'I.N.R.S.

[Les] sections syndicales C.G.T. [et C.F.]D.T. de l'Institut national [de re]cherches et de sécurité [(I.N.R.]S.) de Nancy-Vandœuvre [...]nt dans une déclaration [...]ne que l'affaire de Ven[...]-Vieil a montré « *qu'il n'y [a pas], en France, de véritable [politiq]ue de prévention* [des acci[dents] du travail] *et que la res[ponsab]ilité de cette situation [incom]be au patronat et au gou[verne]ment* ». Cette responsabilité [se ma]nifeste dans « *l'organisa[tion du] travail, qui, dès la concep[tion d]es usines et des machines, [privilé]gie l'aspect production au [détrim]ent de l'aspect humain ; [dans l]e développement de la sous[-tra]nce, de l'intérim, qui sont [des fa]cteurs de risques supplé[menta]ires ; dans le mode de ré[muné]ration choisi (salaires au [rende]ment, aux pièces, primes [...]s, de poste, de nuit, de [...]re, de risque...) dont le but [est de] faire accepter moyennant [...]es de mauvaises conditions [de tra]vail* ».

[Les] sections C.G.T. et C.F.D.T. [de l'I]N.R.S. estiment que leur [...]t n'est qu'une « vitrine de [...]e ». « *Il ne dispose pas de [pouvoi]r réglementaire, ni de pou[voir lé]gal pour pénétrer dans les entreprises ; les études menées sont peu ou pas suivies d'effet. Certains sujets, comme l'intérim, sont tabous. (...) Il y a un refus très net de se doter de moyens d'analyser globalement la réalité industrielle au bénéfice d'une conception pointilliste du coup par coup (...).*

» *Dans l'immédiat, il faut empêcher que le juge de Charette se voie dessaisir du dossier comme le juge Pascal l'a été de celui de la catastrophe de Liévin pour éviter qu'une fois de plus patronat et gouvernement esquivent leurs responsabilités et pour que soit promue une véritable politique de prévention.* »

● RECTIFICATIF. — Une ligne omise dans le Point de vue de M. François Sarda (Justice et accidents du travail, *le Monde* daté 5-6 octobre) a rendu illisible une partie du texte. Il fallait lire : « *... une amende lourde, non déductible fiscalement, une interdiction de plaisirs, une interdiction de diriger une affaire, une déchéance, seraient, pour les responsables des accidents du travail, plus sérieuses et plus redoutées...* »

Durant le premier trimestre

DOUZE MILLE QUATRE CENTS PERMISSIONS DE SORTIE ONT DONNÉ LIEU A TROIS CENT VINGT-SEPT INCIDENTS

Condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises, le 24 novembre 1974, pour avoir commis une douzaine d'agressions à main armée dans la région de Toulouse, Alain Lespinasse, vingt-neuf ans, n'a pas reparu depuis le 19 septembre au centre de détention de Muret, près de Toulouse, après avoir bénéficié d'une permission de sortie de cinq jours pour rendre visite à sa fiancée ; celle-ci déclare ne l'avoir jamais vu. Alain Lespinasse avait déjà tenté de s'évader de la prison Saint-Roch, à Toulon, avant son jugement.

La permission lui a été accordée par le juge de l'application des peines, conformément à la loi du 29 décembre 1972. Détenu depuis le 24 mars 1972, et ayant bénéficié de dix mois de réduction de peine, Alain Lespinasse avait accompli le tiers de celle-ci, ce qui lui permettait de demander une permission selon le régime en vigueur dans les centres de détention. Dans les maisons centrales, les permissions ne peuvent être accordées qu'à la moitié de la peine.

A propos de cette évasion, M. Hubert Bonaldi, secrétaire général de la fédération F.O. de l'administration pénitentiaire, qui se déclare favorable à ce genre de mesures de libéralisation, fait remarquer toutefois que l'octroi des permissions de sortie n'est pas automatique, et que le placement d'Alain Lespinasse dans un centre de détention n'était peut-être pas adapté à son cas. Cependant, il déclare que l'on ne relève actuellement que 3 % à 5 % d' « incidents » (selon les établissements) sur le total des permissions de sortie accordées.

On ne méconnaît pas à l'administration pénitentiaire le fait que les incidents de sortie ont augmenté plus vite que le nombre des permissions accordées. On rappelle toutefois qu'il n'est pas question de remettre en cause une procédure « qui est un élément fondamental de la paix dans les prisons », conception partagée d'ailleurs par le syndicat F.O. du personnel pénitentiaire. On précise encore que les échecs se sont stabilisés autour de 6 % dans les pays étrangers pratiquant aussi les permissions de sortie.

Les incidents se sont élevés à 130 en 1973 pour 20 366 permissions, à 263 pour 21 842 en 1974, à 327 pour 12 480 durant le premier semestre de 1975, soit une proportion d'échecs qui variait initialement entre 1,5 et 2,6 %.

D'autre part, une étude par sondage portant sur 7 482 permissionnaires durant les neuf premiers mois de 1975 a révélé que 327 condamnés n'avaient pas réintégré la prison à l'issue de leur permission, mais que 74 l'avaient fait spontanément dans les jours suivants et que 97 avaient été arrêtés sans avoir commis de délit ; 63 fugitifs avaient commis des délits et ont été arrêtés pour ces faits : 2 pour crime (incendie volontaire et homicide volontaire), 5 pour coups et blessures volontaires, 42 pour vol, 6 pour violences à agents lors de leur arrestation, 8 pour infractions administratives ; 93 n'ont toujours pas été retrouvés. De sorte que le pourcentage actuel d'échecs évoluerait entre 4,75 et 5 %.

● *Un manifestant condamné en flagrant délit.* — M. Patrice Carboulec, dix-neuf ans, plieur sur presse, a été condamné, lundi 6 octobre, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende pour violences à agents par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris.

Venu assister à la manifestation des jeunes chômeurs du 4 octobre, il faisait partie d'un groupe de jeunes gens qui jetèrent des bouteilles sur les forces de police, place de la Nation.

● *La cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé la peine d'un mois de prison* prononcée le 27 août dernier par le tribunal de grande instance de Draguignan (Var) contre M. Mario Tutti, militant néo-fasciste italien qui était inculpé d'entrée clandestine en France, de détension d'arme prohibée, de vol et de falsification de documents administratifs. M. Tutti aurait dû être remis en liberté et extradé à la suite du premier jugement, la peine étant couverte par la détention. Mais son défenseur avait fait appel dans le but, semble-t-il, de retarder la procédure d'extradition.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CRISE DE CONFIANCE DANS LES VILLES NOUVELLES

Les élus ont-ils bloqué l'avenir de Cergy-Pontoise ?

Le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) a refusé, le 6 octobre, par 24 voix contre 6, l'ouverture d'un chantier de quatorze mille logements prévue pour le début de 1976, dans le quartier de l'Hautil. Sorte de superconseil municipal composé des représentants des quinze communes de la ville nouvelle et présidé par M. Adolphe Chauvin, sénateur (Union centriste), président du conseil général et maire de Pontoise, le syndicat risque, par cette décision, de porter un coup fatal à l'une des cinq villes nouvelles de la région parisienne.

Le schéma d'aménagement de Cergy-Pontoise prévoit cinq étapes dans la réalisation de la ville nouvelle. Première opération programmée : le quartier de la préfecture. Sur les huit mille logements prévus, les deux tiers sont achevés et le reste en cours de construction. Deuxième quartier prévu : celui de Menucourt. Il est pratiquement terminé et compte mille logements. Le troisième quartier, celui d'Eragny, est en chantier : trois mille cinq cents logements y seront construits. Quatrième quartier, celui de l'Hautil, qui comportera quatorze mille habitations et pour lequel le syndicat communautaire devait autoriser le lancement d'une première tranche de quatre mille cinq cents logements. Enfin, avec le quartier du Puiseux et ses quatorze mille logements la ville nouvelle devait être complète et compter vers les années 1985 dans les deux cent mille habitants.

Le syndicat a bouleversé, le 6 octobre, ce schéma. Il a refusé l'ouverture du chantier de l'Hautil et demandé que soit d'abord réalisé le quartier du Puiseux. Les élus avancent que l'équilibre entre l'habitat et les emplois y sera plus vite atteint qu'à l'Hautil, d'autant que le Puiseux sera le centre principal de la ville nouvelle. A long terme, ils souhaitent faire de l'Hautil un vaste espace vert très peu urbanisé.

En réalité, les membres du syndicat sont d'abord inquiets des conséquences électorales des urbanisations nouvelles. Les populations rurales du secteur de l'Hautil sont profondément hostiles au bouleversement de leur cadre de vie et aucune formation politique ne peut ignorer ce sentiment, moins d'un an avant les prochaines élections cantonales.

Les conséquences de cette décision sont très graves pour l'avenir de Cergy-Pontoise, qui, selon M. Jean-Claude Douvry, directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, parvient à un tournant de son existence : « *Les études sur le quartier de l'Hautil en sont au stade de dossier de réalisation,* dit-il. *Nous pouvons donc commencer la construction de la première ZAC. Les études sur le Puiseux, elles, débutent et ne seront prêtes que dans deux ans. Si nous devions « geler » toute construction pendant ce laps de temps, la poursuite de la ville nouvelle serait remise en cause.* »

Ce temps d'arrêt aggraverait les difficultés de trésorerie du syndicat communautaire obligé de faire face à des remboursements d'emprunts au moment où aucune somme d'argent ne rentrerait dans ses caisses. Il existe un autre danger : les pouvoirs publics pourraient être tentés de ralentir la mise en chantier d'équipements publics, tels que la voie de la S.N.C.F. qui reliera la ville nouvelle à Nanterre ou l'autoroute A-15, en faisant valoir qu'une moindre croissance démographique justifie un report de tels investissements. Une lettre du préfet de région rappelait récemment que les financements de l'Etat ne seraient accordés qu'aux villes nouvelles qui se développent à un rythme soutenu.

S'achemine-t-on vers un abandon de Cergy-Pontoise ? « *Non,* nous a répondu M. Lucien Lanier, préfet de la région parisienne, *le vote du syndicat entraînera seulement un retard. Ce sont les élus qui décident, et c'est normal. Ont-ils été suffisamment éclairés sur les conséquences de leur choix ? Si le syndicat maintient ses positions, il faudra que les élus et les techniciens se penchent sur les sérieux problèmes soulevés par la modification du plan initial et qu'ils accélèrent la réalisation du quartier du Puiseux. Je rappelle que le président de la République et le gouvernement ont réaffirmé la priorité des villes nouvelles. Il n'y a rien de changé.* »

On peut remarquer cependant que la crédibilité de Cergy-Pontoise sort amoindrie de cette affaire au moment où les pouvoirs publics — quoi qu'ils en disent — manifestent peu d'enthousiasme pour les agglomérations nouvelles. Si la question de l'Hautil n'était pas rapidement réglée, on peut craindre que les responsables des huit autres villes nouvelles françaises n'en profitent pour remettre en cause, au nom de considérations locales, ces opérations d'intérêt national. En toute démocratie. — Al. F.

DEUX CENT MILLE HABITANTS A 25 KILOMÈTRES DE LA CAPITALE

Cinq villes nouvelles sont actuellement en cours de construction dans la région parisienne : Evry (24 km de Paris), Cergy-Pontoise (25 km), Marne-la-Vallée (19 km), Melun-Sénart (35 km) et Saint-Quentin-en-Yvelines (30 km). Il existe en outre quatre villes nouvelles en province : Lille-Est, L'Isle-d'Abeau, Fos-Etang-de-Berre, Le Vaudreuil.

La ville nouvelle de Cergy-Pontoise, quartier après quartier, s'articule autour d'une boucle de l'Oise dont le cœur est un parc de loisirs de 150 hectares, avec notamment une base nautique.

A terme, voici ce que devait être Cergy-Pontoise : population totale, 200 000 habitants environ ; nombre de logements, 60 000 ; nombre d'emplois, 120 000 ; surface des zones d'activités, 600 hectares ; surfaces de bureaux, 800 000 mètres carrés.

Le premier quartier de Cergy-Pontoise, appelé quartier de la Préfecture, a démarré en 1969. Il recevait ses premiers habitants en 1973. Dans le même temps, la base de loisirs était aménagée et le centre commercial régional construit.

En 1975, le « bilan » de Cergy-Pontoise pouvait être ainsi établi : 6 000 logements collectifs ou individuels (92 % d'entre eux sont des logements sociaux) ont été construits, ainsi que la préfecture, les services administratifs et financiers, la tour E.D.F.-G.D.F. Un hôtel de 200 chambres appartenant à la chaîne Novotel est ouvert depuis deux ans, de même qu'une piscine-patinoire et quatre cinémas; 150 hectares de zones d'activités ont été mis en vente ; près de 8 000 personnes y sont employées.

En 1974, le gouvernement avait décidé l'abandon du projet d'Aérotrain qui devait relier la Défense à Cergy-Pontoise. Les pouvoirs publics ont opté pour une liaison ferrée S.N.C.F. interconnectable à terme avec le réseau S.N.C.F. et avec le R.E.R. Le train arrivera à Cergy en 1978.

A PROPOS DE...

LA DISCUSSION DU PROCHAIN BUDGET

Trop d'argent pour l'environnement ?

Le budget « environnement » du ministère de la qualité de la vie se montera en 1976 à 230 millions de francs. Cela représente 0,07 % du budget national. Compte tenu de l'érosion monétaire, il y aura l'an prochain pour le cadre de vie encore moins d'argent qu'aujourd'hui. Est-ce la fin de la politique de l'environnement ?

La réalité est plus complexe. Le ministère des finances s'est aperçu que les services de l'environnement n'épuisaient pas les crédits qu'on leur attribuait. Ceux du Fond d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE), sorte de caisse pour « coups de pouces » exceptionnels, ne le sont pas non plus. Pourquoi ? Parce que le ministère manque cruellement de personnel et que les opérations auxquelles les crédits du FIANE doivent servir de « démarreur » ne « suivent » pas. Aussi ces derniers resteront-ils en 1976 au niveau de cette année (125 millions).

Au fur et à mesure que sa tâche s'étend et se complique, la minuscule équipe recrutée par Robert Poujade, il y a déjà quatre ans et demi, s'essoufle. Elle compte trois cent quatre-vingts fonctionnaires. Il en faudrait au moins cinq cents pour instruire les dossiers, pousser les actions, suivre leurs effets. Récemment encore certains délégués régionaux à l'environnement, représentants personnels du ministre en province, n'avaient même pas de secrétaire. Cette carence en personnel est devenue si criante qu'une centaine de fonctionnaires seront recrutés en 1976. De même, cinquante inspecteurs des établissements classés seront appelés en renfort.

Qu'on se rassure : le gonflement des effectifs à Paris n'alourdira guère les frais de fonctionnement des services de l'environnement, puisque 83 % des crédits restent consacrés aux actions.

La non-consommation des crédits du FIANE s'explique autrement. Ces injections financières viennent appuyer des projets lancés par d'autres ministères que celui de la qualité de la vie, par des collectivités locales, voire des initiatives privées. La distribution biannuelle de cette manne a entraîné de fâcheuses habitudes. Le dernier voyage de M. Jarrot dans le Nord-Pas-de-Calais l'a montré. Les maires, les industriels, les responsables, tendent systématiquement la sébille pour avoir « des sous ».

Or, beaucoup trop souvent, les financements que ces mêmes responsables se sont engagés à trouver pour épauler ceux du FIANE ne viennent pas. On s'est contenté de tendre la main, mais on ne sait pas construire et instruire les dossiers. Les crédits FIANE s'accumulent et demeurent inemployés. Ainsi une subvention avait été accordée au département de la Seine-Saint-Denis pour l'acquisition des bois de l'ex-poudrerie de Sevran. Cet espace vert n'a pas reçu le moindre début de réalisation. De même pour les 128 hectares du domaine de Beauregard, qui appartiennent à la Ville de Paris. Aussi le ministère de la qualité de la vie a-t-il décidé de retirer « ses billes » d'un certain nombre d'opérations manifestement enlisées.

On comprend mieux, dès lors, pourquoi le plan de relance n'a fait aucune part à la qualité de la vie. Encore des crédits qui n'auraient pas trouvé preneur. Il est vrai que la protection du cadre de vie et des milieux naturels est tissée d'autant d'abstentions que d'actions. Ne pas détruire, ne pas dégrader, ne pas polluer, telle est la consigne numéro un. Nombre d'actions individuelles demandent aussi plus d'imagination que d'argent. Des cantons entiers se sont transfigurés par la simple multiplication des villages fleuris. Mais quand il s'agit de vastes opérations de reconquête : parcs naturels, espaces verts urbains, dépollution massive, alors il faut des techniciens, des projets soigneusement étudiés et, enfin, — mais enfin seulement — des crédits. La politique d'amélioration de la qualité de la vie sera-t-elle freinée par le manque de sérieux des responsables locaux ? La question est à présent posée.

MARC AMBROISE-RENDU.

LA VIE SOCIALE

Vers la socialisation du travail

(Suite de la première page.)

L'inflation reste donc, pour l'instant, la source essentielle de restauration de rentabilité. Source illusoire qui ne peut qu'aggraver les déséquilibres. Déjà, les bilans indexés des grandes entreprise et des grandes villes démontrent l'absurdité des comptes économiques en période de hausse rapide des prix : la rentabilité dégagée n'est que factice, elle camoufle une « fragilisation » de la croissance et n'empêche pas une augmentation du taux de chômage structurel.

Aussi, le système capitaliste est-il en train de remettre en œuvre une stratégie plus traditionnelle : faire baisser le salaire payé par les entreprises. Déjà 1934 avait montré la tentation et le danger de cette technique : baisser le salaire améliore la rentabilité et donc relance les investissements. Mais cela réduit la demande, ce qui entraîne la récession, jusqu'à ce qu'une part du coût du travail soit financée par les assurances sociales.

Aujourd'hui, on observe la même tendance avec d'abord l'installation d'un volant de chômage considérable et durable, mais surtout les efforts faits pour obtenir le report sur la collectivité d'une partie de la charge des salaires. Déjà l'Etat finance par l'impôt une partie des coûts d'exploitation directs (frais de recherches, subventions à l'investissement, infrastructures de communication, etc.) et une part des coûts du travail (formation professionnelle, aide aux chômeurs, etc.).

Une conclusion explosive

La tendance actuelle est de donner une ampleur inconnue à cette socialisation des coûts. En théorie, un nouveau pas dans la socialisation des charges du travail pourrait permettre d'éviter sans inflation une aggravation du chômage : le coût du travail ayant baissé pour l'entreprise, le maintien de l'emploi pèserait moins sur la productivité globale, permettant la hausse de la rentabilité du capital sans licenciements, ni hausse des prix, ni baisse des revenus avant impôts. Mais, cela conduit à une conclusion explosive : une fois atteintes, les limites de l'endettement public, le rétablissement du plein emploi exigerait présentement que la collectivité choisisse entre lever des impôts nouveaux et réduire le niveau des équipements collectifs.

A niveau de fiscalité et nature de l'investissement productif inchangés, la baisse de qualité des services publics serait donc le prix à payer aujourd'hui pour empêcher l'aggravation du chômage. Lourd dilemme, insoluble pour tout régime incapable de répartir équitablement la charge fiscale.

A mon sens, c'est pourtant vers une telle socialisation du travail que vont s'orienter les pays capitalistes avec des à-coups dus aux immenses difficultés de son financement ; ils tenteront ainsi de s'opposer à une aggravation du chômage en rétablissant la rentabilité comptable des entreprises, sans s'attaquer aux racines des difficultés, c'est-à-dire aux causes de la baisse de la rentabilité réelle. L'entreprise deviendra alors le lieu où du travail en partie payé par la collectivité créera un profit en totalité contrôlé par des personnes privées.

A observer au jour le jour des réalités économiques, une telle évolution peut sembler improbable à certains. Pourtant, toute analyse un peu sérieuse de ce qui se passe en Europe et aux Etats-Unis démontre que les éléments d'une telle politique se mettent en place très rapidement.

Directement d'abord, l'aide en trésorerie aux entreprises en difficulté revient à permettre aux entrepreneurs de payer leurs salariés sans avoir à prendre sur leur fortune privée. De même, la prise en charge par l'Etat du chômage partiel revient à fiscaliser une partie du coût du travail. Plus directement, une rémunération publique de jeunes à la recherche de leur premier emploi est déjà inscrite dans certains programmes de relance mis en œuvre en Norvège, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et au Canada.

Indirectement ensuite, on voit de plus en plus des gouvernements faire payer l'impôt la part qui revenait à l'entreprise dans les recettes du budget social : par exemple, le gouvernement italien vient de prendre à sa charge la part patronale de la cotisation sociale des salariés.

Dans cette logique, une part croissante des revenus directs et indirects du travail ne passera plus par l'entreprise. Une première étape dans cette mutation a contribué après 1930 à maintenir la demande et à réduire le chômage. Les conséquences sont connues : en vingt ans, le niveau de la part socialisée du revenu national a doublé.

Quatre problèmes

La crise actuelle peut conduire à des mutations sociales de même ampleur, et je crois même que la socialisation du travail va devenir une revendication explicite des patronats dans les années à venir. Elle ne peut manquer de poser au moins quatre problèmes :

● Elle sera, à terme, politiquement difficile à faire accepter puisque le contrôle de l'usage d'un profit fait avec des travailleurs payés en partie par l'Etat et avec des capitaux empruntés (c'est-à-dire avec un travail et un argent socialisés) resterait privé. De plus, les salariés pourraient, à bon droit, refuser de payer eux-mêmes une part des salaires par leurs impôts !

● Si une telle évolution continue comme elle a commencé, c'est-à-dire souterrainement, elle sera un frein à l'innovation en donnant aux entreprises une nouvelle source de profit comptable. Elle ne conduira en rien au changement de croissance ni à un plein emploi des capacités humaines.

● Elle fera atteindre aux économies capitalistes des niveaux encore inconnus de complexité bureaucratique : il y sera impossible de juger sérieusement de la distribution réelle des revenus ni de la situation économique des firmes, qui dépendra entièrement de flux extérieurs à la production.

● Enfin, si les groupes sociaux n'acceptent pas l'introduction de ce nouveau flux dans le revenu national, celui-ci sera financé par la création de monnaie (c'est-à-dire l'inflation).

En définitive, augmenter la part des flux financiers passant par l'Etat sans modifier la nature du contrôle politique sur ces flux ne changera rien à la dynamique du système, de ce qu'il produit et de la nature du travail qu'il exige.

Si l'on n'y prend garde, la socialisation du travail risque d'être ainsi la mystification majeure des années à venir.

JACQUES ATTALI.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SIDÉRURGIE

LA COMMISSION EUROPÉENNE [P]OURRAIT PRENDRE DES MESURES DE SAUVEGARDE

[La] Commission du Marché [com]mun s'est réunie mercredi [... sep]tembre pour examiner les [mesu]res susceptibles d'atténuer [les e]ffets de la crise très grave [qui f]rappe actuellement l'indus[trie] communautaire de l'acier. Il [semb]le qu'à cette occasion elle ait [vérita]blement pris conscience de [l'amp]leur de cette crise : jusqu'à [prése]nt, elle s'était bornée à faire [adopt]er des plans trimestriels de [limita]tion volontaire de la pro[ducti]on, estimant que l'accord [était] loin de régner entre les [sidér]urgistes européens sur la [natur]e des mesures à prendre, [notam]ment vis-à-vis des impor[tation]s en provenance du Japon, [de l'E]spagne et des pays de l'Est.

M. Altiero Spinelli, com[missa]ire chargé de la politique [indus]trielle, qui recevait mardi [ces] mêmes sidérurgistes euro[péens], a pu constater que les pro[positi]ons de M. Jacques Ferry, [repré]sentant de la France et par[tisan] de mesures énergiques, rece[vaien]t un soutien croissant de ses [parte]naires. Tous prévoient que [la cri]se va persister jusqu'à la fin [de l'h]iver, et redoutent les consé[quenc]es dévastatrices d'une baisse de la production conjuguée avec une chute des prix et un chômage croissant.

Dans ces conditions, et compte tenu des pressions qui s'exercent, notamment de la part de la France, où le gouvernement commence à juger sévèrement la timidité de la Commission, celle-ci va sans doute se résoudre à prendre des mesures de sauvegarde, comportant peut-être une réduction autoritaire des productions et une limitation temporaire des importations. A cette occasion, l'on estime que les procédures prévues par le traité de la CECA en cas de crise sont peu adaptées, trop rigides, et qu'il conviendra de les assouplir. Dans l'immédiat, un effort va être consenti en faveur du personnel des aciéries touché par le chômage technique et pour lequel des dispositions spéciales n'ont pas été prévues. — F. R.

[LE]S IMPORTATIONS AMÉ[RI]CAINES D'ACIER ont aug[me]nté de 15 % pendant le [pr]emier semestre. Elles ont [at]teint 6 888 971 tonnes courtes [(6 250 000 tonnes environ) [co]ntre 5 945 871 tonnes courtes [(5 400 000 tonnes environ). Il [fa]ut cependant noter qu'en [ju]in les importations ont fléchi [de] 28,2 %.

EMPLOI

Le plan de relance de Teppaz est approuvé par la majorité du personnel

De notre correspondant régional

Lyon. — La société Teppaz (constructions électro-acoustiques), dont l'usine de Craponne (Rhône) est occupée depuis le 18 mars par une partie du personnel, va-t-elle enfin pouvoir renaître ? A l'issue d'une assemblée générale, qui s'est déroulée le mardi 7 octobre, M. Jean-Marie Pagès, secrétaire du syndicat C.F.D.T. des métaux, s'est montré optimiste et a déclaré notamment que *« si les négociations avec la nouvelle direction débutaient avant la fin de la semaine, l'entreprise pourrait redémarrer au début du mois de novembre »*.

Réuni à l'initiative de la préfecture dans la salle des fêtes du village, le personnel a été invité à donner son avis sur le plan de relance préparé par M. Claude Peyrot à la demande du préfet de la région Rhône-Alpes. Une centaine de personnes sur les deux cent trente que comptait l'entreprise au moment de l'arrêt de ses activités au printemps dernier avaient répondu à l'appel. Ce nombre représente plus des deux tiers des chômeurs, si l'on tient compte de ce qu'une centaine d'ouvriers ont retrouvé un emploi ou ont volontairement cessé toute activité.

Sur les soixante-dix-huit personnes qui ont participé au vote, soixante et onze — adhérant pour la plupart à la C.F.D.T. — ont approuvé les grandes lignes de la solution industrielle.

« La réputation de la marque est bonne »

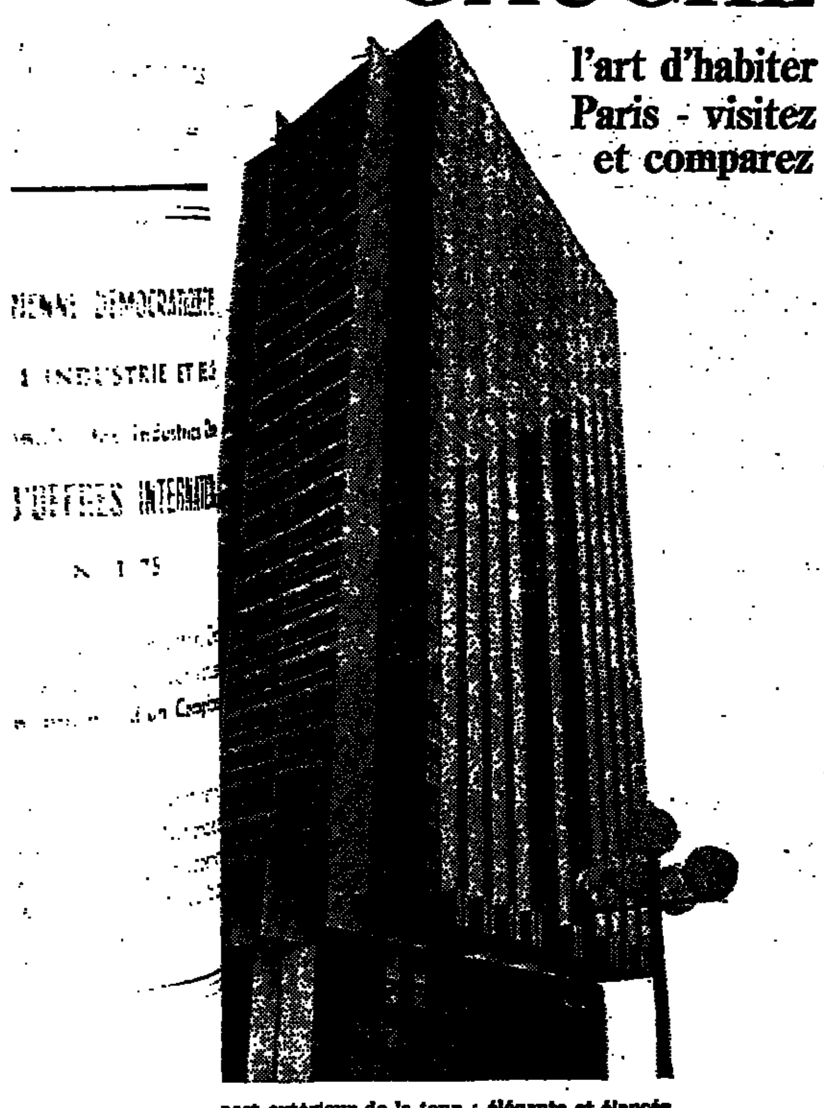
En revanche, une trentaine de personnes — en grande partie des mensuels et des cadres de la section F.O., — fidèles, semble-t-il, au projet de coopérative élaboré par deux cadres de la société, MM. Jean Robert et Gilbert Allaire, ont quitté la salle en déclarant : *« Nous refusons de voter à chaud sur un projet qui engage notre avenir. »*

M. Claude Peyrot a déploré que le dialogue qu'il avait souhaité voir s'établir entre les deux parties n'ait pas eu lieu et a qualifié la réaction de F.O. d'*« irresponsable »*.

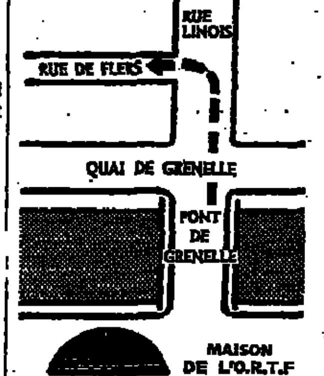
Quoi qu'il en soit, le processus de la relance des activités de la société Teppaz paraît amorcé. Des crédits — le coût financier total du plan est de 7 millions de francs — sont en mesure d'être débloqués à tout moment. Ils proviennent, pour une part (un million et demi), d'investisseurs privés dont le chef de file est M. Jacques Paturle, trente-trois ans, industriel lyonnais, et, pour une plus grande partie, des banques et des pouvoirs publics.

« La réputation de la marque est bonne et Teppaz (le « Moulinex » de l'audio-visuel) peut facilement occuper un créneau dans la gamme des électrophones de 150 à 1 500 francs », a confirmé M. Peyrot. Selon son plan de relance, le volume des ventes, de trois mille appareils en 1975, passerait à cent mille en 1977. Teppaz peut survivre si elle reste une petite industrie ; mais à son niveau — animée par une nouvelle équipe de direction — elle peut aussi se montrer rentable. De cette équipe de direction, la mission Peyrot n'a rien dévoilé : *« Elle se fera connaître dès qu'elle aura le sentiment d'avoir en face d'elle des représentants qualifiés du personnel. »* Faut-il considérer après le vote de mardi que c'est chose faite ? Ou doit-on encore s'attendre à voir surgir des obstacles de la part de ceux qui soutiennent sans réserve le projet de coopérative ? Pour leur part les responsables de la C.F.D.T. se déclarent prêts à jouer la carte de *« la solution capitaliste qui leur a été proposée »*. Ils ne cachent pas, cependant, qu'ils discuteront fermement avec la nouvelle direction les conditions de la reprise du travail, aspect que le plan de relance a volontairement laissé de côté. — B. E.









LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RETRAITES

Les syndicats : manœuvres dilatoires ou progrès réels ?

Pour les syndicats, la proposition de M. Ceyrac confirme le caractère limité des intentions du gouvernement. « *On va faire quelque chose pour les travailleurs manuels, pour les ouvriers « postés ». Pour les autres, la programmation s'étirera sur des années. Nous ne pouvons accepter. Nous voulons de véritables discussions tripartites.* »

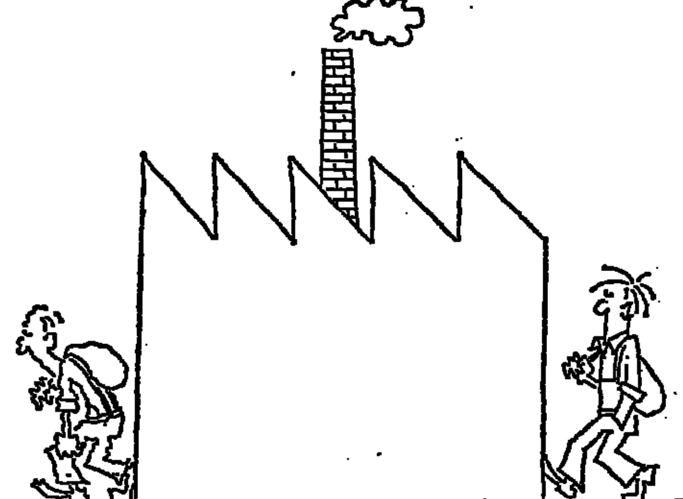
Un seul point apparaît positif aux deux principales centrales ouvrières : le gouvernement reconnaît le principe du droit à la retraite à soixante ans, au taux plein. Le reste est manœuvre dilatoire. Une négociation directe avec le C.N.P.F. aurait permis d'aller beaucoup plus vite, estiment MM. Séguy et Maire.

N'oublient-ils pas que, pour aboutir rapidement, les discussions paritaires devraient être appuyées très massivement par les travailleurs ? Or si les deux centrales ont pu organiser des manifestations pour l'abaissement du seuil du droit au repos, il paraît douteux, dans la conjoncture présente, qu'elles puissent accentuer leur pression au point que celle-ci devienne intolérable pour le patronat.

Sans compression d'effectifs

La C.G.T. et la C.F.D.T. continuent à réclamer des négociations sur plusieurs points directement liés aux retraites : l'ajustement des régimes de retraites complémentaires à un abaissement de l'âge de la retraite, les répercussions de cette mesure sur le régime d'assurance chômage (puisqu'il n'y aurait plus de « préretraite »), le fonctionnement du Fonds national pour l'emploi, le financement de la sécurité sociale (connaissance de chiffres incontestables sur la situation financière, charges indues, participation de l'Etat, « déplafonnement », transferts, etc.). De plus, les syndicats voudraient obtenir des garanties pour l'emploi, afin que les postes laissés vacants soient maintenus sans compression d'effectifs afin de résorber, directement ou non, le chômage des jeunes. Les syndicalistes, sans condamner le cumul d'une pension et d'un salaire d'activité, déclarent que l'embauche doit, par priorité, être réservée aux chômeurs. Sur cette question du cumul, leurs vues coïncident — chose rare — avec celles de M. Chirac. Toutefois, ils ne se dissimulent pas que l'abaissement de l'âge de la retraite aura peu d'effet sur l'emploi, s'il ne s'accompagne pas d'un relèvement substantiel des pensions. Et à la C.F.D.T. on insiste sur la revalorisation des retraites à 75 % du salaire, soit 55 % du salaire d'activité, au titre du régime vieillesse de la Sécurité sociale.

Force ouvrière pour sa part se montre plus optimiste sur l'issue des consultations en cours, notamment pour la retraite des travailleurs manuels et des professions pénibles. Elle ne sous-estime pas cependant l'obstacle que représente le financement des divers régimes de prévoyance sociale, dont l'équilibre est menacé de toutes parts. M. Bergeron a rencontré la semaine dernière M. Charpentié, président de la C.G.C., qui s'efforce de gagner des soutiens à sa formule de « *retraite à volonté* ». Les cadres C.G.C. estiment que, sauf cas d'usure prématurée, peu de gens veulent quitter leur activité avant soixante-cinq ans, et ils écartent une mesure générale qui mettrait en péril les caisses vieillesse et les caisses complémentaires. Ils ont donc imaginé un système totalement indépendant (mais qui pourrait être géré par l'UNEDIC), dans lequel les salariés pourraient, à leur convenance, partir en retrait à partir de soixante ans. Le régime leur servirait des ressources assurant une sorte de relais jusqu'à *soixante-cinq* ans. Le financement consisterait en une cotisation (payée pour partie par le travailleur, pour partie par l'employeur) sur les salaires « au premier franc » et sans plafond. Selon certaines évaluations, le taux pourrait être inférieur à 1 %. Le tout serait basé sur le principe mutualiste : on ne distribue pas plus qu'on ne dispose. Il serait donc graduellement applicable à partir de soixante-quatre ans d'âge, puis soixante-trois, etc. On pourrait attendre de la sorte la consécration légale de l'abaissement de l'âge de la retraite.



(Dessin de KONK.)

Le patronat : commencer par les travailleu[rs] manuels et mettre l'État à contribution

En se déclarant favorable à la retraite à soixante ans pour les travailleurs manuels, M. Ceyrac a voulu reprendre l'offensive dans les consultations menées par le premier ministre, et dont la clarté, semble-t-il, n'est pas la vertu essentielle. En même temps, le C.N.P.F. repousse à un lointain horizon les revendications syndicales. Fuite en avant ? On assure catégoriquement le contraire avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

D'abord, on prend soin de replacer dans une optique générale la question de l'abaissement de l'âge de la retraite, affaire d'ordre politique, problème de société, qui est du ressort parlementaire. Une mesure d'ordre général risquerait d'avoir pour bénéficiaires des gens qu[i ne] seront pas fatalement ceux [qui] en ont le plus besoin. [Au] contraire, la propositio[n de] M. Ceyrac s'adresse à une ca[tégo]rie particulière de salariés, [et] bien du ressort du C.N.P.F.

Elle consiste à permettre [aux] travailleurs manuels de p[rendre] leur retraite à taux ple[in à] soixante ans, selon un éc[héan]cier à déterminer, s'étendan[t sur] environ cinq ans, peut-être [...] La désignation des bénéfi[ciaires] se ferait par référence [aux] conventions collectives sans [qu'il] soit nécessaire d'avoir, ave[c les] syndicats, des discussions br[anche] par branche. Les nouveau[x re]traités ne pourraient cumule[r leur] pension avec un emploi.

Un abaissement général [de] l'âge de la retraite doit, se[lon le] C.N.P.F., être discuté, lui [dans] le cadre du Plan, avec l'en[semble] du problème de la Sécuri[té so]ciale et en étalant le dé[lai] sur deux à cinq ans : « [...] *peut payer tout, tout de* [...] Le C.N.P.F. est prêt à fi[nancer] certaines mesures, à con[dition] que de l'ordre soit mis da[ns la] Sécurité sociale qui suppor[te des] « *charges indues* ». A la [diffé]rence des syndicats qui em[ploient] eux aussi l'expressio[n, le] patronat pense aux [cotisa]tions relative aux alloc[ations] familiales. Pour lui, [l'aide] aux familles est une mesu[re na]taliste, qui doit être sup[portée] par l'Etat. Les employeurs [se re]fusent, pour l'instant, à [une] augmentation des cotisati[ons et] repoussent catégoriquemen[t ce] qui aurait trait au régi[me des] retraites complémentaires, [afin] d'adapter celles-ci à un a[baisse]ment de l'âge de la re[traite.] « *Lorsque, pour un sala[ire de] 100 F, l'employeur doit déb[ourser] au total 162 F, le coût du* [...] *devient une entrave à* [l'em]*bauche...* »

JOANINE R[...]

UNE GRAVE AMBIGUITÉ

(Suite de la première page.)

Le C.N.P.F. raisonne aussi sur une période de deux à cinq ans, mais pour les seuls travailleurs manuels, soit 200 000 à 250 000 bénéficiaires en fin de période.

Alors que le gouvernement n'exclut pas une participation financière de l'Etat et que les centrales ouvrières admettent un déplafonnement des cotisations, le C.N.P.F. et la C.G.C. rejettent cette dernière formule et n'acceptent la première qu'avec des « *si* » : surtout pas de charges nouvelles. Enfin, on ne sait pas ce que signifie exactement la priorité dont devraient bénéficier les travailleurs manuels, même si l'on est d'accord pour inscrire en tête les ouvriers « postés » qui trav[aillent] en équipe.

En adoptant l'objectif des [syn]dicats ouvriers, le gouvern[ement] a néanmoins gagné une pre[mière] manche : il oblige les parte[naires] sociaux à parler désorma[is de] coût et d'échéancier. Le dia[logue,] sinon la négociation, est vra[iment] amorcé. L'opinion compre[ndrait] mal que certains en revien[nent] par des chemins détournés [au] « tout et tout de suite ». S[ur la] foi de certains sondages selon [les]quels les leaders syndicaux [dou]dent de leur audience, l'entou[rage] du premier ministre se dé[clare] assez optimiste : les Françai[s mi]sent sur la concertation [et le] compromis.

JEAN-PIERRE DUMON[T]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs su[isses]	
48 heures	4 3/4	5 3/4	2 1/2	3 1/2	1	2[...]
1 mois	6 1/2	7	3	3 1/2	2	2[...]
3 mois	7 1/4	7 3/4	3 1/2	4	3 3/8	[...]
6 mois	8 1/4	8 1/2	4	4 1/2	4	[...]

SPORTS

TAUROMACHIE

LE DÉCÈS D'ANTONIO BIENVENIDA

Mort dans l'après-midi

De notre correspondant

Madrid. — *Le 7 octobre, peu après 4 heures de l'après-midi, est mort dans une clinique de Madrid le « torero » Antonio Bienvenida, déjà retiré des arènes, à l'âge de cinquante-trois ans, trois jours après avoir été grièvement blessé par une vachette au cours d'une « tienta » privée. La tauromachie a perdu en lui non seulement l'un des meilleurs toreros de ce dernier quart de siècle, mais aussi l'une des grandes figures de la « fiesta ».*

Antonio Mejias Jimenez « Bienvenida » appartenait à une dynastie de toreros créée par son grand-père, Manuel Mejias Lunan, au siècle dernier; il était le fils de Manuel Mejias Repelo, surnommé « le pape noir ». Son surnom de Bienvenida lui venait du village natal de son grand-père. Celui qui vient de disparaître avait obtenu la marque de respect la plus considérable de la part des « aficionados » : on l'appelait « Don Antonio », sans plus. C'était un « caballero », aussi bien dans l'arène qu'en dehors, ami de poètes et d'intellectuels (un de ses amis intimes était José Bergamin).

Au cours de sa carrière, qui a compté plus de deux mille mises à mort en l'espace de trente-six ans, Antonio Bienvenida fut avant tout un torero courageux et honnête ; il fut blessé quatorze fois, dont trois fois grièvement. Torero classique, connu pour ses brillants « naturales », la perfection avec laquelle il réalisait le dangereux « pase cambiado » de la main gauche, sa maîtrise de la « lidia », il a été, à un moment où la tauromachie est en passe de céder à la facilité et aux effets spectaculaires, un Vélasquez de la tauromachie. Le public des « aficionados » le respectait tellement que, lorsqu'il annonça sa retraite, le 16 octobre 1956, beaucoup cessèrent dès lors de fréquenter les arènes.

Mais, à ce moment, alors qu'il était devenu riche et célèbre, cette même « aficion » l'empêcha de se retirer tout à fait. En 1971, il réapparut dans les arènes, sans avoir rien perdu de sa sobriété et de son brillant. Le 28 août 1973, ayant déjà passé la cinquantaine, père de quatre enfants, il fut grièvement blessé dans les arènes d'un village des environs de Madrid, San-Sebastien-de-los-Reyes. En octobre 1974, il se retirait définitivement.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

FOOTBALL. — *L'équipe de France, qui rencontrera la République démocratique d'Allemagne le 12 octobre à Leipzig en championnat d'Europe des Nations, a fait match nul (0 à 0) mardi 7 octobre à Strasbourg, en rencontre amicale, avec le H.S.V. Hambourg.*

SOCIAL

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

...NUEST : la première manche semble gagnée

De notre correspondant

...ancy. — Lors du démarrage, au printemps dernier, de la coopé... Manuest à Châtenois, dans les Vosges, — après une occupation ...s ventes sauvages de meubles succédant à une liquidation de ... — le scepticisme général régnait sur la réussite de l'opération. ...nois plus tard, Manuest a gagné la première manche : l'usine ...e et le carnet de commandes est bien garni.

...ous avons tenu nos engage-...t, indiquent M. Georges ...nt et son adjoint, M. Pa... Lafry. *Cent quatre-vingt-... salariés sont actuellement ...vail, grâce à des embauches ...gliers. Le dernier carré, une ...ntaine de femmes, sera en ...pe réintégré au début* ...»

...moment de la liquida... l'usine comptait cinq cent ...te-sept salariés, la moitié ...rouvé un emploi dans la ... ou se sont exilés. Aujour... toutes les familles ont au ... un salaire — sinon deux — ...opérative ayant repris une ...me par ménage en tenant ...e de sa qualification.

... prêts et subventions qui ...nt à 12 millions sont tous ...s : *« La moitié est en caisse, ... sera dégagée progressive-...* »

... d'éviter les perturbations ...part, les mêmes fabrications ...té programmées, en axant ...forts sur une plus grande ...é. A la Foire de Lyon le ... prochain, de nouveaux mo... de salles de bains et de cui... seront présentés. Les diri...s de la coopérative espèrent ...oup de ce Salon : *« Ce sera ... premier contact direct avec ...heteurs. Nous distribuerons une plaquette pour montrer ce que nous sommes véritablement. Par la suite, nous organiserons une journée « portes ouvertes » à Châtenois. »*

Après avoir réglé les problèmes internes, les dirigeants de Manuest tiennent, en effet, dans une seconde phase, à donner confiance à ceux qui éprouvent encore des doutes : *« Nous voulons offrir une nouvelle image de marque de l'entreprise. »*

La rapide évolution du chiffre d'affaires prouve la bonne santé économique de l'entreprise, qui ne souffre pas trop de la récession actuelle : il a triplé d'avril à septembre pour atteindre 2 millions de francs. Autre signe : début octobre, une nouvelle chaîne équipée de matériel moderne sera opérationnelle. Entreprise de meubles, Manuest est aussi une coopérative, où tous les salariés sont sociétaires. Pour les former à la gestion, la direction multiplie les cours, les stages et les assemblées générales (une chaque mois).

« *La participation est difficile,* commente M. Patrick Lafry, *mais nous notons des progrès sensibles. Il n'est pas aisé de faire prendre conscience aux employés qu'ils sont propriétaires de leur outil de travail. Il faudra du temps. Pourtant, les salariés nous ont déjà proposé d'eux-mêmes de modifier la fabrication de certains produits.* »

Parmi les changements visibles, en visitant l'usine, on note l'installation d'une boîte à questions et l'affichage des salaires, dont l'écart a été ramené de 1 à 5 (auparavant de 1 à 11) grâce à l'augmentation des bas salaires qui sont passés du SMIC à 1 500 F brut par mois. Dans les vastes ateliers, les salariés se déclarent plus concernés qu'auparavant : *« On sort du brouillard. On a l'impression de travailler pour nous. »*

A Châtenois, le premier cap est donc franchi sans trop d'encombre. Pourtant, comme le déclare lui-même M. Laurent : *« Il faudra attendre encore une bonne année pour juger la réussite de la coopérative sur tous les plans. »*

CLAUDE LÉVY.

« PLAN EXPORTATION » EST LANCÉ ... LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

... Norbert Ségard, ministre ...mmerce extérieur, et Louis ...re, président du GIMEE ...pement des industries du ...iel d'équipement électrique), ...ésenté, le mardi 7 octobre, ...esse, le « plan exportation » ...tériel électrique. Élaboré en ...un par les pouvoirs publics ... professionnels, son objectif ... doubler les exportations de ...nche en cinq ans (3,7 mil... de francs en 1974, soit 37 % ...iffre d'affaires du secteur et ... du commerce mondial de la ...he).

...inverse de celui de la cons...on mécanique annoncé il y ...nze jours, ce nouveau plan ...mpte pas de mesures ponc... Il s'agit dans une pre... étape de *« créer l'environ...t économique, juridique et ...rcial »*, de *« permettre l'uti...s intelligente, coordonnée et ...ndie des organismes pu...* qui ont à traiter du com... extérieur, de *« mobiliser les ...mes bancaires »*, etc.

...outre, le C.F.C.E. et le ..., vont mener une analyse ...e des débouchés mondiaux, ...s quelques six mille cinq produits du secteur. Ceci ...tra d'aborder la seconde prévue pour le milieu de ... : la sélection de couples ...hé-produits » sur lesquels ... porter les efforts.

...égard a indiqué que des ...s exportation » seraient lancés dans les secteurs du ...it, des textiles et des télé...nications.

● LA DIRECTION GENERALE DE LA COMPAGNIE C.I.I.-HONEYWELL-BULL rassemblera autour de M. J.-P. Brulé, deux directeurs généraux. M. R. Gest (opérations commerciales en France, dans les pays de l'Est, d'Afrique et du Moyen-Orient ; politique, produits et gestion administrative du groupe) et M. J. Petersen (études et développements techniques et industriels).

M. J.-P. Brulé sera également P.-D.G. de la compagnie sœur, C.I.I.-Honeywell-Bull International (holding contrôlant les filiales d'Europe et d'Amérique latine) dont le directeur général sera M. Bonnet. Rappelons que cette seconde société aura son siège hors de France, peut-être à Bruxelles.

CONJONCTURE

L'activité s'améliore dans certains secteurs

estime le C.N.P.F.

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) écrit dans sa dernière analyse de conjoncture :

« C'est dans certaines industries de biens de consommation que l'on enregistre ici et là quelques signes de redressement, en liaison avec une certaine reprise des achats des ménages. En règle générale, le recul de l'activité est enrayé et les stocks sont peu importants au stade de la distribution. Dans quelques cas, et notamment l'automobile, la production augmente à nouveau.

» La situation des industries de biens d'équipement tend à se différencier au niveau des diverses branches de production. Quelques secteurs conservent une situation privilégiée ; par ailleurs, quelques phénomènes de reprise étroitement circonscrits à des équipements très définis peuvent être notés ; dans la majorité des cas, les entrées de commandes ne se redressent pas de façon significative, et les perspectives à court terme n'excluent pas ici et là des baisses supplémentaires de production. »

En revanche, « *les industries de base, où la production a le plus fortement fléchi, n'ont pas encore toutes franchi le creux de la vague.* »

D'autre part, le nombre des faillites au début d'octobre a augmenté, selon les statistiques publiées par le tribunal de commerce de Paris. Les dépôts de bilan sont passés de trente-six au mois d'août à soixante-dix-neuf en septembre. Les règlements judiciaires prononcés par le tribunal, qui étaient de vingt en août, sont passés à quarante-trois en septembre. Quant aux liquidations des biens, on en totalise cent soixante-dix en septembre contre cent quarante en août (+ 21,4 %).

Pour l'ensemble des neuf premiers mois de cette année, par rapport à 1974 qui était une année de dépression, les dépôts de bilan sont passés de cinq cent soixante dix-huit à sept cent quatre-vingt-deux (+ 35,3 %), les règlements judiciaires de deux cent quatre-vingt-dix-huit à trois cent cinquante-sept (+ 19,8 %) et les liquidations des biens de mille six cent douze à mille huit cent quarante-cinq (+ 14,5 %).

LES RÉSERVES DE LA FRANCE ONT AUGMENTÉ DE 974 MILLIONS DE FRANCS EN SEPTEMBRE

A la fin du mois de septembre, les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à 95 570 millions de francs, en augmentation de 974 millions de francs par rapport à la fin d'août et de 10 247 millions de francs par rapport à septembre 1974. Les avoirs en or, s'élèvent à 69 190 millions de francs, qui n'ont pas varié. Les avoirs en devises ont augmenté de 665 millions de francs, à la suite des opérations effectuées par le Fonds de stabilisation des changes au cours du mois.

La position nette de la France auprès du Fonds européen de coopération monétaire est demeurée nulle, ce qui signifie que les banques centrales étrangères, qui participent au « serpent », n'ont pas eu à intervenir pour soutenir le franc. Les créances de la France sur le Fonds monétaire international (droits de tirages au titre de la tranche-or et de la super-tranche-or, droits de tirages spéciaux) s'élèvent à 3 873 millions de francs, en augmentation de 309 millions de francs par rapport au mois précédent.

Selon le secrétaire général de l'O.C.D.E.

LA CROISSANCE DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS POURRAIT ÊTRE DE 3 A 4 % L'AN PROCHAIN.

Selon le secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, qui s'adressait le 6 octobre au conseil de l'Assemblée consultative de l'Europe à Strasbourg, les pays membres de l'Organisation connaîtront, en 1976, une croissance moyenne de 3 à 4 % (contre — 1,5 % en 1975, selon des comptes établis en juillet dernier). Ce redressement serait surtout dû à une amélioration de la conjoncture aux Etats-Unis, dont le produit national brut augmentera de 5 à 6 %, et au Japon.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LA F.N.S.E.A. ORGANISE DES JOURNÉES D'ÉTUDES EUROPÉENNES LES 26 ET 27 NOVEMBRE

Le conseil d'administration de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui s'est réuni le 7 octobre, a entendu un représentant de la Commission de Bruxelles sur les projets d'accord avec les pays méditerranéens. « La F.N.S.E.A. émet des réserves très nettes » sur les conditions et les objectifs de ces accords, a notamment déclaré, à l'issue de cette réunion, M. Michel Debatisse.

M. Debatisse a annoncé que la F.N.S.E.A. réunirait à Paris, les 26 et 27 novembre prochains, l'ensemble des dirigeants départementaux pour débattre de l'avenir du Marché commun agricole.

800 TONNES DE POMMES SONT DÉTRUITES A CHATEAURENARD

Huit cents tonnes de pommes ont été jetées le mardi 7 octobre sur les rives de la Durance, à Châteaurenard, pour être détruites. En quelques semaines, 2 500 tonnes de pommes ont été ainsi déversées à la décharge pour permettre un redressement des cours du marché. En outre, alors que la campagne de choux-fleurs commence à peine, 10 tonnes ont été « retirées » mardi sur les 130 tonnes mises en marché.

Pour protester contre la dégradation de leurs revenus, des membres du Mouvement des exploitants familiaux (MODEF) ont organisé, avec des salariés de l'usine Griffet, en grève depuis sept mois, une vente sauvage de pommes dans les rues de Marseille.

[Les règlements européens autorisent les organisations à vocation sociale ou charitable (colonies de vacances, maisons de retraite, etc.) à prendre livraison gratuitement des produits retirés des marchés, les frais de transport étant à la charge du Fonds européen (FEOGA).

En raison des conditions atmosphériques particulièrement favorable, la production de pommes en France sera supérieure de 200 00 tonnes environ à celle de 1974. Pour l'ensemble des pays de la C.E.E. la progression sera de 2 millions de tonnes. Bien qu'une telle surproduction ait été prévue depuis plusieurs mois, on estime au ministère de l'agriculture qu'il était difficile d'éviter la destruction massive pour plusieurs raisons : la conjoncture actuelle ne permet pas un développement de la consommation ; la France, qui exporte déjà près de 600 000 tonnes de pommes, ne peut espérer améliorer ce résultat car la production a augmenté dans tous les pays ; les organismes de stockage et de distribution sont actuellement saturés. — A. G.]

● M. PAUL BOURRELIER, ingénieur en chef des mines, et adjoint au directeur des mines au ministère de l'industrie et de la recherche, sera vraisemblablement appelé à remplacer M. Claude Beaumont à la direction générale du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), en poste depuis 1968.

M. Beaumont va être chargé de la mise en place de la filiale commune constituée par Pechiney-Ugine-Kuhlmann et la Compagnie française des pétroles pour regrouper leurs activités dans le domaine de l'uranium.

A L'ÉTRANGER

LE PRÉSIDENT FORD PROPOSE D'ÉTENDRE LES RÉDUCTIONS D'IMPOTS

Washington (*Agefi*). — Le président Ford a, le 6 octobre, dans une allocution radiotélévisée, annoncé qu'il demanderait au Congrès la reconduction et l'élargissement en 1976 des réductions d'impôts consenties cette année à titre temporaire, ceci afin de stimuler la demande des consommateurs. Pour éviter que cela n'entraîne une nouvelle aggravation du déficit des finances publiques, M. Ford invitera le Congrès à respecter un strict plafonnement des dépenses budgétaires, l'objet étant de rétablir l'équilibre budgétaire dans trois ans.

Les réductions globales d'impôts pour 1976 porteraient sur 27,7 milliards de dollars (20,7 milliards pour les particuliers et 7 milliards pour les entreprises). Les allégements votés en avril dernier pour l'exercice en cours représentaient 22,8 milliards de dollars, dont moins de 3 milliards pour les entreprises. Par ailleurs, les dépenses publiques pour l'exercice 1976-1977 devraient être plafonnées à 395 milliards de dollars, ce qui paraît bien optimiste, les dépenses de l'exercice en cours se situant déjà à quelque 370 milliards de dollars.

Au cours d'une visite à Paris

LE PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA A LANCÉ UN APPEL AUX INVESTISSEURS FRANÇAIS

Le premier ministre de la province canadienne de l'Alberta, M. Peter Lo.igheed, s'est entretenu, le mardi 7 octobre, avec le premier ministre français, M. Jacques Chirac. Celui-ci a accepté de se rendre en visite officielle en Alberta, visite qui aurait lieu à l'occasion d'un voyage au Canada. M. Lo ıgheed avait également été reçu le 6 octobre par MM. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et Ségard, ministre du commerce extérieur, et s'était entretenu, ce même jour, avec M. Lantzke, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie.

Devant la chambre de commerce France-Canada, le 7 octobre, le premier ministre de l'Alberta a lancé un appel aux investisseurs et aux techniciens français, notamment dans le domaine de l'exploitation des sables bitumineux — les réserves de pétrole synthétique représenteraient entre 250 et 300 milliards de barils — et de la fabrication de gaz naturel à partir du charbon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

W.R. GRACE & Cᵒ

La société a annoncé qu'un accord portant sur la vente de 4 000 000 d'actions nouvelles, pour un montant de 104 000 000 de dollars (26 dollars par action) au groupe Friedrich Flick de Düsseldorf, Allemagne, est actuellement en discussion. Pour le moment, le nombre d'actions ordinaires de Grace est de 31 301 471. Après cette acquisition, le groupe Flick détiendrait 11,3 % du capital de Grace. Cette vente doit être soumise à l'approbation du conseil d'administration de Grace et entérinée par un accord définitif. Après approbation, elle prendra effet au début de janvier 1976, et le groupe Flick sera représenté au conseil d'administration de Grace.

Le groupe Flick, dont le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 3 milliards de dollars en 1974, est bien connu en Allemagne pour les participations qu'il possède dans Daimler-Benz, le fabricant des automobiles Mercedes. Parmi les autres sociétés industrielles dans lesquelles le groupe Flick possède des participations, il faut mentionner le groupe Buderus, fabricant de produits métallurgiques et constructions mécaniques, la société de papier Feldmuhle, la société Maxhutte (acier) et Dynamit Nobel A.G., producteur d'une large gamme de produits chimiques et plastiques dont le chiffre d'affaires a atteint environ 800 millions de dollars en 1974.

En donnant cette information, la société Grace a ajouté qu'en cas de réalisation de la vente, les fonds qui en résulteraient seraient utilisés pour le programme d'expansion international des produits chimiques et ressources naturelles de la société aux Etats-Unis.

W.R. Grace & Co est une société internationale diversifiée ayant son siège social à New-York, dont les activités se répartissent entre les produits chimiques, produits de consommation et services, et ressources naturelles. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 3,5 milliards de dollars en 1974 et elle possède des exploitations dans quarante pays.

ACIER - INVESTISSEMENT

Valeur liquidative au 30 septembre 1975

Au 30 septembre 1975, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 198,56 millions de francs, soit 113,46 F par action

Worms Pierre

Le groupe Worms vient de constituer sous cette dénomination une société civile de placements immobiliers.

Cette société civile, dont l'objet est l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif, s'ouvrira au public très prochainement. Elle a pour associés d'origine la Banque Worms, sa filiale, la Banque de l'Union occidentale, et trois compagnies d'assurances amies, la Préservatrice A.I.R.D., la Foncière-Vie et la Populaire-Vie.

legrand

Résultats semestriels :

- Cash-flow — 14 %
- Bénéfice net — 20 %

par rapport à la moyenne de l'exercice 1974

Le chiffre d'affaires du groupe Legrand a progressé au cours du premier semestre de 15,23 %. A structure comparable, les ventes de Legrand s.a. marquent un léger recul (— 2,8 %).

La baisse des résultats, par comparaison avec l'exercice précédent, est la conséquence d'une part du ralentissement conjoncturel de la croissance, d'autre part du dispositif très contraignant adopté par la direction des prix et selon lequel l'évolution des prix à la production est déterminée forfaitairement, sans tenir compte de l'augmentation réelle des charges, en particulier des salaires.

Après déduction des dotations amortissements (15,85 M), des provisions pour hausse de prix (2,5 M), pour investissements à l'étranger (0,45 M) et pour l'impôt sur les bénéfices (5,64 M), la situation provisoire au 30 juin fait apparaître les résultats suivants :

— cash-flow ...... 28,26 M
— bénéfice net.... 9,47 M

Par rapport au premier semestre 1974, ces chiffres sont en diminution de 23 et 38 %, soit respectivement — 14 % et — 20 % par rapport à la moyenne semestrielle de 1974.

En dépit du fléchissement accidentel de ces résultats, Legrand — qui vient encore d'élargir sa gamme de fabrication avec la prise de contrôle de Capelin, spécialiste des fusibles-cartouches — devrait retrouver en 1976 un taux d'expansion satisfaisant.

S.A. SOCIÉTÉ NOUVELLE D'EXPLOITATION DES TANNERIES FRANÇAI[SES] RÉUNIES

Le conseil d'administration [de la] Société nouvelle d'exploitatio[n des] Tanneries françaises réunies [s'est] réuni le 2 octobre 1975, à la [date] fixée lors du conseil de mai d[ernier].

Les administrateurs ont [pris] connaissance des comptes [et] et du rapport d'activité des si[x pre]miers mois de fonctionneme[nt de] la nouvelle société, présentés [par le] président, M. Armand Chapel.

Les éléments marquants d[e la] période sont les suivants :

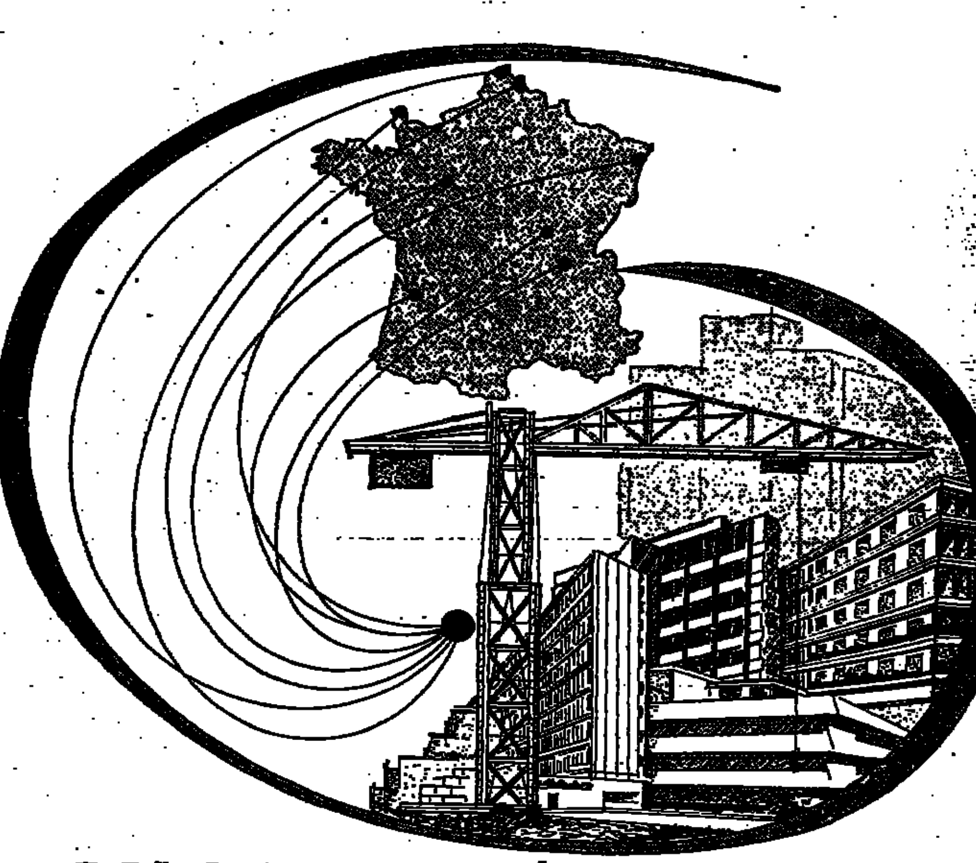
— Le chiffre d'affaires glob[al hors] taxes s'est élevé à 52 400 000 F [envi]ron, dont 46 % à l'exportation ;

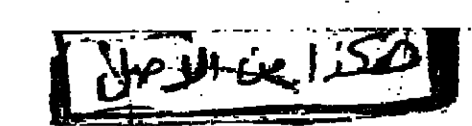
— Les achats de brut ont [porté] sur environ 400 000 peaux e[t] dont plus de 80 % ont été [achetées] en France ;

— L'emploi a été mainte[nu au] niveau des décisions prises en [comité] central d'entreprise de dé[cembre] 1974, soit 1 294 salariés.

Au cours de ce premier se[mestre] la Société nouvelle d'explo[itation] des Tanneries françaises réu[nies a] affirmé sa présence au sein [de l'in]dustrie des cuirs et peaux su[r] et dans le monde. Cette [...] a été confirmée lors de la [...] du cuir, la société ayant [...] prospecté avec succès de n[ouveaux] marchés et diversifié ses prod[uits].

En conclusion, malgré les [diffi]cultés dues aux fluctuations [moné]taires et à la conjoncture [écono]mique, les résultats étant m[eilleurs] que prévu, le conseil d'adm[inistra]tion a confirmé sa confiance [et son] espoir dans la continuité [de la] société.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 OCTOBRE

Irrégulier

...es valeurs françaises se sont ...ntrées irrégulières en cette ...ième séance de la semaine, ...sses et baisses s'équilibrant à ... de chose près.

...a tendance s'est très légère...t améliorée à l'approche de ... clôture. Apparemment, les ...es dues aux mauvais résul... des sociétés ont été mieux ...dées, puisque l'on note la ... de remontée des valeurs de ...rurgie et de chimie (Usinor, ...lor, Rhône-Poulenc).

...omme précédemment, les opé...urs s'intéressent aux secteurs ...s touchés par la crise ou qui ...gistrent les premiers signes ...e reprise de l'économie : c'est ...s de la construction électri... (Thomson), de l'alimentation ...t-Hennessy, Pernod-Ricard).

...activité est restée médiocre, ...boursiers feignant de s'inté...r aux variations du loyer de ...ent à court terme, importantes ...ellement et pratiquement dé...ues de signification pro...e (6 7/8 % contre 6 1/4 %).

...vance de Comptoir des en...reneurs, Locabail, U. F. P., ...geurs, Schneider, Arjomari, ...les B.P., Europe N° 1, Saint-...in - Pont-à-Mousson.

...x valeurs étrangères, repli ...méricaines, affectées par la ...e du dollar, retombé à 4,43 F.

...r. le marché de l'or, tou... très peu nourri (9 mil...), le lingot gagne 470 F à ... F, tandis que le napoléon ... stable à 240,10 F.

...rente 4 1/2 % 1973 gagne ... de 4 F aux environs de ...

INDICES QUOTIDIENS
(...SEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	6 oct.	7 oct.
...rs françaises ..	125,1	126
...rs étrangères ..	120,8	119,6

... DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

... général	71,9	72,1

LONDRES

Le marché ne tient pas ses promesses. Dès l'ouverture, mercredi matin, les cours fléchissent de nouveau. Les industrielles reperdent de 1 penny à 2 pence, de même que les pétroles et les banques. Les mines d'or restent bien disposées, mais les fonds d'État se tassent.

OR (ouverture) (dollars) : 141 95 contre 142 50

VALEURS	CLOTURE 7/10	COURS 8/10
War Loan 3 ½ %	25 ...	25 3 16
Beecham	306 ...	303 1 2
British Petroleum	555 ...	554 1 2
Shell	348 ...	341 1/2
Vickers	129 ...	127 ...
Imperial Chemical	283 ...	282 ...
Courtaulds	133 ...	131 ...
De Beers	274 ...	275 1/2
*Western Holdings	25 ...	25 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	158 ...	158 ...
*West Driefontein	34 1/2	34 7/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 .. %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/10	8/10
1 dollar (en yens)	303 ..	303 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

LEGRAND. — En dépit d'un chiffre d'affaires en augmentation de 15,23 %, les résultats du groupe pour le premier semestre sont en baisse. Par rapport à la période correspondante de 1974, le bénéfice net (9,47 millions de francs) est en recul de 38 % et le cash flow (28,26 millions de francs) de 23 %. Ce fléchissement, indique-t-on à la société, est la conséquence du ralentissement conjoncturel et du dispositif très contraignant adopté par la direction des prix. Malgré tout, l'entreprise vient d'élargir sa gamme de fabrication en prenant le contrôle de Capelin, fabricant de fusibles-cartouches. Son taux d'expansion devrait redevenir satisfaisant en 1976.

SABLIERES DE LA SEINE. — Résultats nets au 30 juin 1975. Bénéfice net : 258 000 francs contre 3 365 000 francs.

GENERAL ELECTRIC. — Bénéfice net des neuf premiers mois de 1975 : 360,1 millions de dollars (1,97 dollar par action) contre 416,5 millions de dollars (2,29 dollars par action).

FICHET-BAUCHE. — Résultat net après impôts au 30 juin : 5,01 millions de francs contre 4,56 millions. Le chiffre d'affaires est en augmentation de plus de 12 % à 146,7 millions.

NEW YORK

Repli

Après quatre séances consécutives de hausse, les cours se sont repliés mardi à Wall Street, et ce en dépit d'une légère reprise intervenue à l'approche de la clôture.

Une fois de plus, l'indice des industrielles n'a donné qu'un assez pâle reflet de l'évolution du marché en s'inscrivant à 816,51, soit à 3,15 points au-dessous de son niveau précédent, puisque sur 1 789 valeurs traitées, 777 ont baissé et 535 ont monté.

L'attention des opérateurs a été attirée derechef par les difficultés financières de la ville de New-York, qui sont loin d'être réglées. La justice a interdit à l'État d'utiliser une somme de 250 millions de dollars prélevés sur les caisses de retraite pour honorer une grosse échéance le 17 octobre prochain. Appel. Il est interjeté. Mais une audience aura lieu le 20 pour traiter l'affaire sur le fond. En attendant, l'argent fait défaut, et l'inquiétude grandit dans les milieux financiers. Du coup, le programme d'allégement fiscal proposé par le président Ford est passé relativement inaperçu, d'autant qu'il a peu de chances d'être voté dans sa forme actuelle.

Des baisses sensibles ont été enregistrées dans les secteurs du bâtiment, de la pharmacie, de la construction mécanique, de la sidérurgie, de l'armement, de la chimie, des cuivres, des cinémas, de l'automobile et du pétrole. Seules les mines d'or sont restées assez fermes.

Indices Dow Jones : transports, 160,11 (+ 0,24); services publics, 78,70 (— 0,10).

VALEURS	COURS 6/10	COURS 7/10
Alcoa	48 3/4	48 3/4
A.T.T.	46 1/4	46 ...
Boeing	27 7/8	28 1/8
Chase Manhattan Bank	29 ...	28 1/2
Du Pont de Nemours	112 1 2	111 3 4
Eastman Kodak	97 1/8	96 1/2
Exxon	89 5 8	91 1/8
Ford	37 1 8	37 7/8
General Electric	45 3/8	45 7/8
Gener...nds	24 1/8	24 3 8
General Motors	53 7/8	53 1/4
Goodyear	19 7/8	19 1 2
I.B.M.	201	201 1/4
I.T.T.	19 1 2	19 1 2
Kennecott	31 1/2	31 3/8
Mobil Oil	45 1/2	45 5 8
Pfizer	26 1/2	28 3/4
Schlumberger	75 1 2	74 1 2
Texaco	23 7/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	23 1/2	23 1/4
Union Carbide	57 7 8	57 1/8
U.S. Steel	63 1 2	62 1/2
Westinghouse	13 1/2	13 1/8
Xerox	59 1/2	58 1/8

BOURSE DE PARIS — 7 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Dolmza	.. ..	25 50	Duc-Lamothe	310 ..	310 50
Providence S.A.	198 ..	200 ..	E.L.M. Leblanc	d310 ..	310 ..
Révillon	397 ..	397 ..	Ernault-Somua	241 ..	240 ..
(Ny) Sade	... ..	132 .	Facom	468 ..	465 ..
Sa ta-Fe	.. ..	52 60	Forges Strasbourg	52 ..	50 20
Soffo	70 ..	71 80	(Li) F.B.M. ch. fer	134 ..	o132 ..
Sofinex	380 ..	330 10	Frankel	475 ..	470 ..
			Huard-U.C.F.	... ..	o188
...mbodge	40 45	40 45	Jaeger	55 30	d 57 ..
Clause	430 ..	430 ..	Luchaire	130 ..	133 10
Indo-Hévéas	96 20	98 ..	Manurhin	103 60	104 ..
Madag. Agr. ind.	22 80	23 10	Métal Déployé	240 ..	235 ..
Mimot	.. 80	38 80	Nadella	... ..	114 80
Padang	66 50	d 68 ..	Nodet-Gougis	... ..	100 .
Safine du Midi	170	167 ..	Peugeot (ac. ent)	180 ..	178 ..
			Rexforts-Nord	44 80	44 90
			Rotto	46 10	45 ..
Aliment. Essent.	.. ..	38 50	S.A.F.A.A. Ap. Aut	79 10	80 50
Allobroge	... ..	d132 ..	Saram	25 ..	25 70
Banania	230 ..	230 .	Sicli	100 ..	100 ..
Fromage Bel	90 ..	93 60	Soudure Autog.	228 ..	230 ..
Berthier-Saveco	o571	o554 ..	S.P.E.I.C.H.I.M.	o131 50	127 50
Cédis	650 ..	665 ..	Stokvis	o 85 60	85 ..
(M) Chambourcy	162 ..	162 ..	Titan-Coder	.. ..	.. ..
Compt. Moderne	195 ..	191 50	Trailor	430 ..	425 ..
Docks France	211 ..	205 ..	Virax	84 ..	82 ..
Economats Centr.	371 ..	371 ..			
Epargne	290	298	Chant. Atlantique	242 ..	240 ..
Fr. Paul-Renard	... .	225	At. Ch. Loire	48 80	46 60
Générale-Aliment.	69 50	68	France-Dunkerque	54 50	55 50
Genvrain	205 30	205 30			
Goulet-Turpin	... ..	129 10	Ent. Gares Frig.	136 ..	136 ..
Lesieur (Cie fin.)	205 .	210 ..	Indus. Maritime	241 ..	241 ..
Gr. Moul. Corbeil	o186 ..	o181 ..	Mag. gén. Paris	131 30	131 ..
Gr. Moul. Paris	268 ..	267 50			
Nicolas	322 ..	322 ..			
Piper-Heidsieck	395 ..	397 20	Cercle de Monaco	41 60	41 ..
Potin	384 ..	372 ..	Eaux Vichy	380 ..	380 ..
Rochefortaise	142 ..	138 ..	Grand Hôtel	... ..	2080 ..
Roquefort	244 ..	245 ..	Sofitel	41 40	42 70
Saupiquet	180 ..	188 ..	Vichy (Fermière)	... ..	45 ..
Sup. Marché Doc.	118 ..	115 ..	Vittel	190 10	190 10
Taittinger	316 ..	315 ..			
★ Unipol	128 90	128 ..	Aussedat-Rey	83 70	84 ..
			Darblay S.A.	39 40	39 70

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert; c. : coupon détaché; d. : demandé; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 490	4 436	4 35
Canada ($ can. 1)	4 383	4 325	4 31
Allemagne (100 DM)	171 050	170 815	170 .
Belgique (100 fr.)	11 345	11 360	10 95
Danemark (100 krd.)	73 320	73 150	72 50
Espagne (100 pes.)	7 631	7 475	7 30
Grande-Bretagne (£ 1)	9 172	9 066	9 05
Italie (1 000 lires)	6 555	6 525	5 85
Norvège (100 krn.)	79 500	80 020	79
Pays-Bas (100 fl.)	166 075	165 950	165 ..
Portugal (100 esc.)	16 580	16 515	12 25
Suède (100 krs.)	100 700	100 420	99 50
Suisse (100 fr.)	165 150	164 950	164 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/10
Or fin (kilo en barre)	20860 ..	21350 ..
Or fin (kilo en lingot)	20930 ..	21400 ..
Pièce française (20 fr.)	240 10	240 10
Pièce française (10 fr.)	171 50	170 30
Pièce suisse (20 fr.)	213 10	214 ..
Union latine (20 fr.)	198 60	198 60
Souverain	198 .	199 50
Pièce de 20 dollars	1022 40	1020 80
Pièce de 10 dollars	501 20	506 ..
Pièce de 5 dollars	340 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	840	846 50
Pièce de 10 florins	190 50	191 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN ESPAGNE

Une fusillade provoque la mort de cinq personnes à Barcelone

Madrid (A.F.P. A.P., Reuter, UPI). — Deux policiers et trois civils ont été tués ce mercredi 8 octobre dans la matinée à Barcelone au cours d'une fusillade assez confuse.

Les premiers coups de feu ont éclaté quelques instants après qu'une patrouille de la police armée eut procédé, à l'aube, à l'arrestation d'un délinquant de droit commun. L'opération a eu lieu près de la caserne de la Verneda. Selon les premières versions, deux personnes, à bord d'une voiture Morris, ont ouvert le feu sur le groupe de policiers. Ceux-ci ont riposté. Deux policiers et trois passants ont été tués, un policier et un civil blessés. Les assaillants semblent avoir pris la fuite.

Dix-sept personnes ont d'autre part été arrêtées le 7 octobre au Pays basque : neuf d'entre elles sont soupçonnées d'appartenir à l'organisation autonomiste ETA et huit autres, qui seraient membres des commissions ouvrières, sont accusées de propagande antigouvernementale.

D'autre part, le marquis de Villaverde, gendre du général Franco, a été opéré le 7 octobre d'une fracture du nez dans une clinique de Madrid. Une bagarre l'avait mis aux prises la veille au soir dans un restaurant de Marbella avec plusieurs touristes néerlandais (*le Monde* du 8 octobre). Les quatre Néerlandais impliqués dans l'altercation ont comparu mardi devant un tribunal de Malaga, assistés de leur consul. L'un d'eux, M. Rudolf Adriano Dryer, vingt-huit ans, a été inculpé de coups et blessures. Il a été laissé en liberté contre une forte caution (environ 200 000 francs), mais il lui a été interdit de quitter le territoire espagnol.

Enfin, la situation actuelle de l'Espagne et de l'Eglise espagnole sera au centre des sujets discutés ce mercredi 8 octobre à Madrid par le comité exécutif de la conférence épiscopale espagnole. Le comité se réunira sous la présidence du cardinal Enrique Tarancon, archevêque de Madrid, président de la conférence épiscopale. Seront présents : l'archevêque de Tolède et primat d'Espagne, Mgr Marcelo Gonzalez, l'archevêque de Barcelone, le cardinal Jubany, l'archevêque de Séville, le cardinal Bueno Monreal, et l'évêque auxiliaire d'Oviedo et secrétaire général de l'épiscopat, Mgr Yanes Alvarez.

Le rappel subit à Rome, lundi, de Mgr Alberto Iniesta, évêque auxiliaire de Madrid, sera sans doute longuement débattu. Mgr Iniesta avait fait lire, dimanche, une homélie dans une cinquantaine de paroisses, qui était un sévère réquisitoire tant contre les attentats terroristes que contre la peine de mort. Cette lecture avait entraîné l'arrestation de cinq prêtres.

Mgr Tarancon, absent d'Espagne depuis quinze jours, était aussitôt informé de cette initiative. Le cardinal qui, en tant que président de la conférence épiscopale, s'était fermement opposé, en 1974, à la demande du gouvernement d'exiler, pour un temps, l'évêque de Bilbao, Mgr Anoveros, partisan d'une plus grande autonomie des Basques, prenait cette fois l'initiative de demander à son évêque auxiliaire de s'exiler à Rome. Les observateurs estiment que la hiérarchie a voulu, cette fois, manifester un souci de modération et éviter ce qui pourrait être interprété par les autorités comme une provocation.

Tandis que N'Djamena poursuit ses attaques contre la France

La Croix-Rouge va demander l'agrément du Tchad pour intervenir en faveur de Mme Claustre

Le gouvernement du Tchad poursuit ses attaques contre le gouvernement français, accusé mardi 7 octobre de « chercher à internationaliser un problème purement tchadien » en faisant appel aux organismes internationaux pour sauver Mme Claustre. D'autre part, la radio tchadienne a affirmé qu'il existait un accord secret entre la France et M. Hissène Habré, accusation aussitôt démentie à Paris. De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge a demandé l'agrément du Tchad pour intervenir en faveur de l'otage française.

Le gouvernement de N'Djamena a réaffirmé mardi sa *« volonté de s'opposer à toute ingérence intérieure »*, indiquant qu'en ce qui concerne plus particulièrement la demande formulée par la France auprès du Comité international de la Croix-Rouge, les autorités tchadiennes *« comptent sur le C.I.C.R. »* pour qu'il *« s'en tienne dans ce cas à sa doctrine constante, clairement réaffirmée en 1972, de n'agir qu'avec l'accord de toutes les parties concernées »*.

Cependant, notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, nous indique que la plus grande discrétion régnait, ce mercredi matin, au Comité international de la Croix-Rouge sur les démarches que cet organisme pourrait entreprendre pour tenter de sauver Mme Françoise Claustre. Un émissaire du Comité à Paris est rentré à Genève sans rien révéler de l'entrevue qu'il a eue avec des représentants du ministère des affaires étrangères.

L'éditorialiste de la radio tchadienne a dit mardi : *« Un accord secret a été conclu entre le gouvernement français et les rebelles pour livrer des armes à Hissène Habré... Les autorités tchadiennes en ont des preuves formelles. »*

Selon l'éditorialiste, la France, qui est *« prise dans son propre piège en déclarant publiquement qu'elle ne livrerait pas d'armes aux rebelles contrairement aux termes de l'accord secret qui prévoit cette livraison »*, doit détourner l'attention de l'opinion publique pour arriver à ses fins.

Après avoir rappelé qu'une situation identique s'est produite lors de la guerre civile nigéro-biafraise, pendant laquelle, *« sous couvert d'organismes humanitaires », le* gouvernement français d'alors livrait armes et munitions aux Biafrais, la radio nationale tchadienne conclut que cette nouvelle tentative *« a pour toile de fond la volonté manifeste de la France de faire échec à la politique de réconciliation nationale prônée par le Conseil supérieur militaire »*.

A Paris, on a catégoriquement démenti les informations tchadiennes, en faisant observer que, *« si la France avait accepté les exigences de M. Hissène Habré, le problème de la libération de Mme Françoise Claustre ne se poserait plus, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui »*.

M. ABELIN : il faudra bien que le chef des rebelles compose.

M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, a estimé mardi 7 octobre sur TF 1 que *« la vie de Mme Claustre n'est pas immédiatement en danger »*. Il a rappelé que M. Hissène Habré avait toujours demandé des armes et que, si la France avait cédé à ses exigences, l'affaire *« serait réglée en apparence »*. M. Abelin a ajouté qu'il craignait *« le tempérament d'Hissène Habré, son orgueil et ses ambitions »*. Selon le ministre de la coopération, le chef des rebelles toubous veut *« s'imposer au Tchad et à l'Afrique »*. *« Il faudra bien,* a ajouté M. Abelin, *qu'à son tour, il compose ou alors il s'isolera complètement de l'Afrique. »*

● *M. Pierre Messmer,* ancien premier ministre, a estimé, au micro de R.T.L., mardi 7 octobre, que les critiques portées contre le chef de l'Etat tchadien, M. Félix Malloum, pour son attitude dans l'affaire Claustre, sont « injustes ». Il a ajouté : *« Si un pays étranger faisait sur notre territoire ce que nous faisons au Tchad, pays indépendant dont la France a reconnu la souveraineté, le gouvernement et le peuple français auraient la même réaction. Le général Malloum, son gouvernement et le peuple tchadien ont eu de bonnes raisons de s'étonner d'abord, de s'indigner ensuite de notre intervention sur leur sol. »*

● *Dans l'article consacré à l'affaire Claustre,* sous le titre « L'impasse » (*le Monde* du 8 octobre), une ligne sautée a rendu incompréhensible un passage concernant l'attitude du Front de libération nationale du Tchad. Il fallait lire : *« Les dirigeants du Frolinat, qui détiennent prisonnier depuis juin dernier le pasteur Horala, ont adopté un tout autre comportement : ils ont annoncé qu'ils le jugeraient, mais se refusent à en faire un otage ou à monnayer une rançon. »*

Les protestations syndicales contre les réformes des structures du Commissariat à l'énergie atomique

Une manifestation à Paris, de l'Opéra à la place de la République puis à la Bourse du travail, et des bouchons sur les routes de province ont accompagné, le mardi 7 octobre, le mouvement de grève générale lancé par les syndicats du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Cette grève générale, qui succède à des arrêts de travail de vingt-quatre heures dans plusieurs centres du C.E.A. (Pierrelatte, La Hague, Brennelis, Caradache, Marcoule et Grenoble) au mois de septembre, est l'amplification du mouvement de protestation des personnels contre les modifications de structure du Commissariat.

Un conseil restreint à l'Elysée a décidé, rappelons-le, de transformer le secteur des productions en une société anonyme dont le C.E.A. gardera la majorité des actions (*le Monde* du 3 octobre) et de créer, au sein de l'organisme, un institut de recherche fondamentale qui regroupe les trois mille personnes, dont près de mille chercheurs et ingénieurs qui font de la recherche fondamentale. Pour sa part, le secteur des productions, qui regroupe l'ensemble des activités du C.E.A. concernant le cycle de combustible (de la mine d'uranium au retraitement des combustibles irradiés) emploie près de huit mille personnes.

Dès l'annonce de ces transformations, les syndicats ont vigoureusement protesté contre les risques qu'elles comportent à leurs yeux, notamment au niveau du statut des personnels et de la sécurité du travail dans les centres où sont manipulés des produits radioactifs et irradiés (*le Monde* du 8 août).

La grève générale déclenchée le mardi 7 octobre par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et C.G.T.-F.O. a été suivie à environ 50 % selon les syndicats, 30 % selon l'administration du C.E.A. dans les principaux centres concernés par la « filialisation ».

Les organisations syndicales se plaignent aussi du fait que les décisions de restructuration aient été prises sans qu'elles aient été consultées et sans que le Parlement en ait débattu, bien que ces mesures *« conduisent à des transferts de fonds publics vers des sociétés de droit privé »*. *« Nous estimons que les décisions que vient de prendre le gouvernement vont à l'encontre de l'intérêt public et tendent à provoquer l'éclatement du C.E.A. et à le mettre au service des sociétés multinationales. »* Les syndicats ont même proposé de prendre le contrepied de la politique gouvernementale en recommandant une participation de 51 % de la puissance publique dans toute société importante à activité nucléaire, une politique fermant la voie à la prise éventuelle par des groupes privés de secteurs comme celui de la production nucléaire et l'élaboration d'un nouveau plan de développement de l'énergie nucléaire en France.

Après « l'opération Notre-Dame »

UNE PROTESTATION DU SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE

Le Syndicat de la presse parisienne, dans un communiqué publié à la suite de la manifestation des ouvriers du Livre à Notre-Dame de Paris (*le Monde* du 8 octobre), proteste contre *« l'abandon inopiné des ateliers par les ouvriers du Livre C.G.T. »*. Cet abandon, poursuit le communiqué, *« laisse inachevé le travail préparé auparavant par les journalistes et par les employés et prive de travail ou prolonge le travail qu'effectuent ensuite les agents de la distribution, allant jusqu'à interdire à certains titres de paraître faute de pouvoir être distribués »*.

« Des actions de cette nature, en violation des accords contractuels, ne peuvent que conduire à la fermeture d'entreprises de presse », conclut le communiqué.

Le Syndicat de la presse parisienne annonce qu'il a confirmé statutairement et à l'unanimité M. Désiré Goddyn dans les fonctions de président qui lui avaient été confiées le 26 septembre à la suite de la démission de M. Henri Massot.

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 7 octobre, le Syndicat de la presse parisienne a, d'autre part, nommé M. Henri Massot président d'honneur

● *L'Association des journalistes européens,* dont le congrès s'est réuni à Athènes du 4 au 7 octobre, a décerné son prix annuel à MM. André Guérin, ancien directeur à *l'Aurore*, et David Haworth, correspondant de *l'Observer* et du *New York Herald Tribune* à Bruxelles.

UN NOUVEAU CALENDRI[ER] POUR LA RÉFORME DE L'ARCHITECTURE ?

La préparation du projet [...] sur l'architecture devait faire l[...] ce mercredi 8 octobre, d'une [com]munication au conseil des mi[nistres] de M. Michel Guy, secrétaire [d'Etat] à la culture. Devait être en[...] l'opportunité politique d'un [...] qui a fait, avant même d'être [...] officiellement, l'opposition u[...] des porte-parole de la prof[ession] concernée et a conduit, le 2[...] tembre, les architectes à des[cendre] dans la rue.

Une consultation lancée [...] l'ordre auprès des architec[tes] montré que les neuf dixièm[es de] ceux qui ont répondu (cinq [mille] sept cents sur quelque neuf [...] architectes) rejettent le proje[t gou]vernemental tel qu'il leur a [été pré]senté par les organisations [profes]sionnelles : 76 % condamn[ent le] système de conseil architec[...] 89 % s'opposent à la m[...] *d'organismes financiers* sur [...] tecture par le biais de l'ar[...] salarié.

Les pouvoirs publics co[...] d'ailleurs cette présentation, [...] ment en ce qui concerne le [...] architectural qui donnerait d[...] cations au constructeur.

Le projet de loi qui n[...] encore été envoyé au Consei[l ...] devait en principe être sou[mis au] conseil des ministres au co[urs du] mois d'octobre, afin d'être p[...] au Parlement dès cette ses[sion ...] calendrier sera-t-il modifié ?

● *Le prince Sihanouk,* c[hef de] *l'Etat du Cambodge,* devai[t arri]ver à Paris mercredi 8 [...] dans la soirée par l'avion [...] France en provenance de [New] York. Le prince a pris la [parole] devant l'Assemblée génér[ale de] l'ONU.

● *Marne-la-Vallée bloqu[e] le péage sur l'autoroute d[...]* — Le Syndicat commun[...] d'aménagement de la ville [nou]velle de Marne-la-Vallée [a dé]cidé d'arrêter la construct[ion de] tout logement tant que l[e gou]vernement n'aura pas sup[primé] le péage prévu sur l'aut[oroute] de l'Est (A 4) entre Paris [et la] ville nouvelle. Le syndicat [a re]fusé les permis de constru[ire de] deux mille logements et sus[pendu] le dossier de réalisation [de la] zone d'aménagement concer[té des] Côteaux de Maubué (trois [...] logements).

● *L'évacuation des res[sortis]sants portugais de l'Ango[la].* La France va organiser pro[chai]nement quatre nouveaux vol[s ...] avions charters entre l'Ango[la et] Lisbonne pour contribuer à [l'éva]cuation des ressortissants p[ortu]gais. Seize vols ont déjà [été] effectués, qui ont permis à q[...] mille réfugiés de regagner le [Por]tugal. Au total, cent cinq[...] mille Portugais ont déjà [quitté] l'Angola, dont cent dix mille [pour] le Portugal, les autres ayant [...] la plupart, choisi le Sud-Africain.

Le numéro du « Mon[de »] daté 8 octobre 1975 a été [tiré] à 550 670 exemplaires.







